



RENATURONS NOS MODES DE VIE

LE REFUGE URBAIN; UNE INFRASTRUCTURE SOCIALE AU COEUR D'UN
JARDIN PARTAGÉ À CUREGHEM

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES 2021 - 2022
PERRINE DELCEUILLERIE

Renaturons nos modes de vie

**« Comment concevoir un espace de partage et de rencontres
multiculturelles au sein de la région de Bruxelles-Capitale tout en étant au
contact de la nature et de ses bienfaits ? »**

Le refuge urbain ; une infrastructure sociale au cœur d'un jardin partagé à
Cureghem

Travail de fin d'études présenté par Perrine Delceuillerie, en vue de l'obtention du diplôme
d'architecte.

Année académique 2021-2022

Enseignant promoteur :

Jérôme de Alzua, architecte, professeur d'atelier à l'UCL

Expert externe :

Karim Boulmaïz, travail au service rénovation urbaine de
la commune d'Anderlecht

Professeurs de l'atelier 1.618 :

Eric Van Overstraeten, Pierre Accarain, Daniel Otero Pena, Luca Sgambi



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de la réalisation de ce travail :

Mon référant, Jérôme de Alzua, pour ses conseils ;

Mon expert, Karim Boulmaïz, pour ses réponses, son aide précieuse ainsi que pour le temps qu'il m'a accordé ;

Mes professeurs de l'atelier 1.618. Eric Van Overstraeten, Pierre Accarain, Daniel Otero Pena ainsi que Lucas Sgambi pour leur suivi et leur aide lors de la conception du projet ;

Gilles Clément et Chloé Salembier pour leur aide, leur temps et leur avis sur des sujets précis ainsi qu' Elodie Ville et Augustin Hautecoeur pour leurs relectures ;

Et surtout mon père pour avoir toujours cru en moi et en la future architecte que je voulais devenir depuis mes 6 ans, ainsi que ma famille.

Charles, pour toute la patience, la bienveillance et le soutien qu'il m'a apporté pendant ces années d'étude et pour finir mes amis qui ont permis de rendre ces années si belles.

Arrivée en première année de master d'architecture, la question du choix du sujet de TFE s'est posée. Je n'avais, à ce moment-là, pas d'idée fixe de ce qu'allait être ce sujet ainsi que sa problématique. On nous a demandé ce qui nous passionnait et là, plusieurs choses sont apparues. J'ai toujours grandi en ville et j'aimais découvrir des endroits insolites où soudainement, on franchit une porte nous amenant au bout d'une ruelle afin de découvrir un espace déconnecté de l'environnement urbain alentour. Ces espaces qui deviennent des lieux privilégiés pour les habitants d'un quartier, où ceux-ci se rencontrent et partagent du temps ensemble. J'ai alors su que je voulais travailler sur ce type d'espace mais ce n'était pas encore assez précis pour moi à ce moment-là.

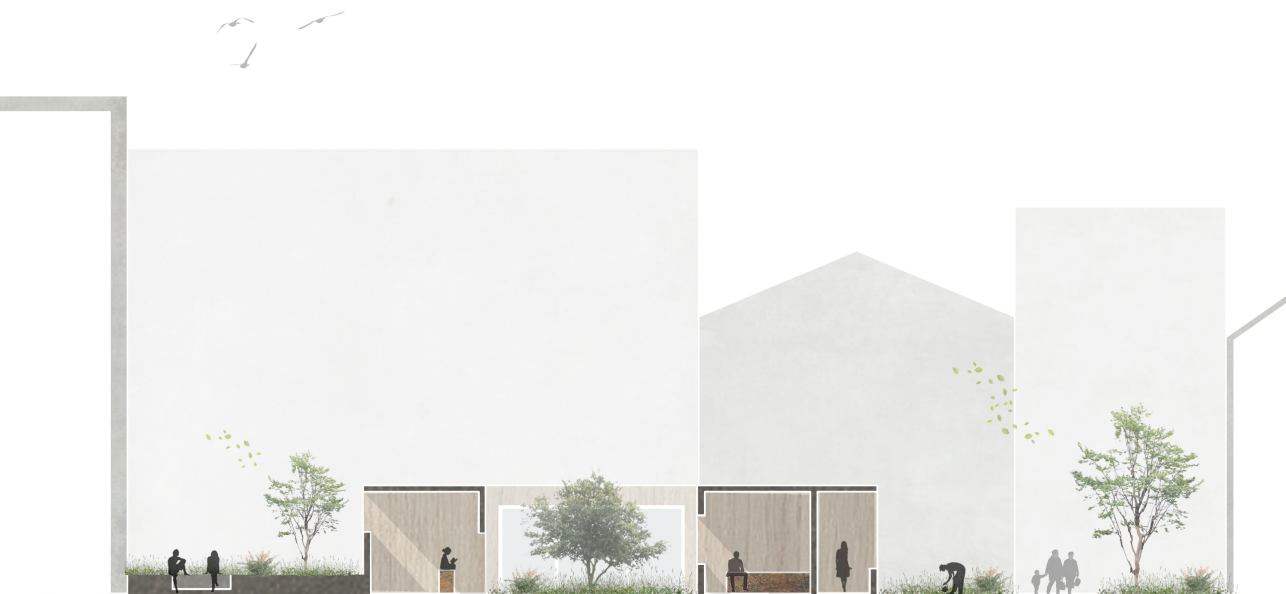
J'ai également toujours pris pour acquis le fait de posséder un jardin, toutes les personnes de ma famille en possédant un, ainsi que mes voisins. Mais le constat actuel du monde dans lequel nous vivons, où de plus en plus de personnes vivent et vont vivre en ville, passant pour bon nombre d'entre eux, la plupart de leurs journées dans des bâtiments ou dans les transports en communs, m'interpellait énormément. Je pense à ces personnes qui, lors de leur trajet quotidien ou de leur temps libre, n'ont pas accès à des espaces végétalisés ou à des parcs et jardins à proximité, alors que ceux-ci ont un impact direct et non-négligeable sur notre bien-être. Avoir accès à des espaces verts et même en posséder un me semblait naturel et découvrir que cela relève du luxe pour certaines personnes me consterne.

De plus, la crise sanitaire a permis à bon nombre de citoyens de se rendre compte de l'importance de ces espaces sur leur bien-être physique, psychologique et physiologique. J'ai moi-même ressentie ce manque, ayant traversé cette période en appartement sans extérieurs. Ces espaces constituent un besoin, ils permettent de développer une cohésion sociale entre voisins et participent au développement de la biodiversité en ville.

Nous avons tous pu observer que cette crise sanitaire a renforcé cette évidence sur le besoin d'espaces extérieurs qu'éprouve tout être humain. Les villes se sont emparées du sujet afin de répondre au mieux à ces besoins dès la fin du premier confinement. Différentes initiatives ont vu le jour telles que « Bruxelles en vacances » qui expérimente de nouvelles façons d'utiliser l'espace public temporairement ou encore la mise en place de « pocket parks ». Urbanisme tactique ou créations ayant pour but d'être pérennes, les villes, et ici plus précisément Bruxelles, tendent à apporter plus d'intérêt au cadre de vie de leurs concitoyens.

C'est dans cette démarche et avec ces intérêts que mon sujet s'est révélé : essayer de concevoir un projet qui puisse répondre au mieux aux besoins des habitants et d'une ville. C'est ce que signifie être architecte pour moi. Concevoir pour les autres, et non pour soi, des projets utiles et réfléchis.

Introduction générale



1 La banque mondiale (2020). *Développement urbain*, sur le site de La banque mondiale, consulté le 13 mai 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview#1>

« Aujourd'hui, 55 % de la population mondiale, soit 4,2 milliards d'habitants, vivent en ville. Cette tendance devrait se poursuivre : d'ici 2050, le nombre actuel de citoyens devrait doubler, et pratiquement 7 personnes sur 10 dans le monde vivront en milieu urbain. »¹

Ce constat sur notre monde témoigne de l'importance d'une prise en considération plus efficace et surtout rapide des enjeux que soulèvent nos villes. Ces enjeux d'ordres écologiques, sociaux, économiques et aujourd'hui sanitaires doivent être traités afin d'assurer un développement urbain résilient et adapté aux citoyens, travailleurs et habitants de demain. De plus, les villes possèdent une responsabilité considérable sur l'évolution de notre planète ; *« les villes consomment actuellement près des deux tiers de l'énergie mondiale et produisent plus de 70 % des émissions planétaires de gaz à effet de serre. »²*

2 Ibid.

L'accès au logement constitue également une difficulté à prendre en compte. Cela devenant, pour bon nombre de citoyens, inaccessible. De plus en plus de personnes vivant en ville n'auront plus les moyens financiers d'y rester et devront s'en excentrer. En outre, la problématique d'accès au logement sera d'autant plus importante pour les plus démunis ; *« A Bruxelles, c'est le marché locatif privé qui est, de très loin, le premier fournisseur de logements pour les classes populaires – moins de 10% de l'ensemble des logements dans la ville sont des logements publics. [...] Au cours de la dernière décennie, 18 000 noms s'y sont ajoutés alors que le stock de logements sociaux n'augmentait, lui, que de 1 325 unités – quatorze fois moins. Il faut à présent attendre dix ans (dans le meilleur des cas) pour obtenir un logement social. »³*

3 VAN CRIEKENGEN, M. Contre la gentrification, ED. La dispute, Paris, 2021, p. 29

La mixité sociale semblant utopique et les **quartiers** étant de plus en plus « attribués » à des classes spécifiques (ouvriers, population aisée, étudiants...), les augmentations sur le prix des logements ne vont pas aider à améliorer les choses. De plus, comme le fait remarquer M. Van Criekingen, nous faisons face à l'heure actuelle à une densification massive des villes ; *« De surcroît, depuis l'an 2000, la région de Bruxelles-Capitale a gagné près de 240 000 habitants (environ 13 000 habitants supplémentaires par an), pour atteindre 1,2 millions d'habitants,*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

*mais ce sont les quartiers populaires centraux qui ont absorbé l'essentiel de cette croissance démographique, nouveau-nés comme immigrés récents, tandis que les quartiers du sud et de l'est de la ville renforçaient leur profil social et fonctionnel élitiste. Aujourd'hui, la densité de population est cinq fois plus élevée dans les quartiers populaires que dans les quartiers bourgeois de la ville. »*⁴ Nous constatons, de par cet extrait, que cette densification se fait majoritairement au sein des quartiers populaires dont fait partie le site étudié. Site sur lequel sera mis en place le projet suivant ; le refuge urbain : une infrastructure sociale au cœur d'un jardin partagé à Cureghem.

Parallèlement à cette première problématique, on constate que le développement urbain doit prendre en compte les impacts qu'il inflige à la planète ainsi qu'à tous ses habitants. Ce sont nos modes de vie qui ont directement impacté la présence décroissante de nature en ville ainsi que la destruction de nos écosystèmes. Pourtant cette présence de nature a un impact direct sur le bien-être et la qualité de vie de l'être humain. De plus, le développement durable, souvent considéré comme axé sur la biodiversité, possède une dimension sociale conséquente : « *Par rapport à une définition de la durabilité strictement environnementale (ou plutôt écologique) (Daly, 1996), on peut considérer qu'il faut envisager plusieurs dimensions pour caractériser la durabilité de manière correcte : sociale, culturelle, politique, éthique, etc. (Sachs, 1999). Cette orientation, reprise par l'Union européenne lors du Sommet de Göteborg (2001), permet d'intégrer l'ensemble des actions actuellement en cours dans un cadre unique de politique publique : lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, défense des minorités, commerce équitable, finances solidaires, etc. (Commission européenne, 2001) »*⁵

Ce travail envisage l'architecture comme un outil pouvant être utilisé de façon durable et respectueuse envers les enjeux climatiques auxquels notre monde doit faire face. De plus, l'architecture permet de favoriser le développement de la biodiversité et la construction d'espaces de rencontre et de partage accentuant le bien-être de leurs visiteurs. Elle sert également à créer des espaces où habitants, faune et flore locales pourront être au contact les uns des autres, des espaces contribuant à étendre la préoccupation des êtres humains pour le milieu qui

4 VAN CRIEKENINGEN, M.
Contre la gentrification, ED.

La dispute, Paris, 2021, p.28

5 Dubois, J-L., Mahieu, F-R. (2002). La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ?, Martin, Jean-Yves, Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations. Marseille : IRD Éditions, (pp. 73-94), [en ligne], adresse URL : <http://books.openedition.org/irdeditions/6773>

les entoure. Cet intérêt étant considérable, les citoyens n'étant que très peu au contact de la nature et ceux dû en partie au fait que celle-ci n'est considérée que comme « autorisée » en milieu urbanisé.

Renaturons nos modes de vie. Concevons des espaces de vie dans des cadres agréables où n'importe quel citoyen pourra trouver un lieu végétalisé près de chez lui et y rencontrer voisins et habitants du quartier. Un milieu végétalisé, qui n'est pas uniquement composé d'un carré de gazon bien tondu où la présence de la faune locale est quasiment inexistante, mais un lieu de vie habité par les insectes, les plantes indigènes et tout être vivant désirant s'y installer.

Afin de répondre à la problématique étudiée, comment concevoir un espace de partage et de rencontres multiculturelles au sein de la région de Bruxelles-Capitale tout en étant au contact de la nature et de ses bienfaits, ce travail se composera de trois parties apportant chacune une approche distincte et complémentaire.

La première développera une approche théorique des notions abordées dans le TFE ainsi que des enjeux urbains et écologiques déterminés précédemment. Seront développés dans cette partie les notions de refuge urbain, de renaturation urbaine et de conception biophilique.

La deuxième partie apportera une analyse territoriale et sociale justifiant le choix du site. La ville de Bruxelles, et plus précisément le quartier de Cureghem à Anderlecht, seront analysés afin de constater l'état actuel des choses ; le pourcentage d'espaces verts, les dispositifs mis en place par la ville afin d'augmenter la biodiversité en son sein ainsi que les contraintes d'ordre économique et sociale que subissent les habitants de Cureghem (gentrification). Les réponses apportées à cette dernière partie s'obtiendront par le biais d'entretiens menés auprès d'habitants du quartier, de mon expert (travaillant au service rénovation urbaine de la commune d'Anderlecht) et d'ASBL locales. Ces entretiens permettront de mettre en évidence les besoins auxquels le projet pourrait répondre (en terme d'espaces et de programme).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La troisième partie comprendra le développement de la réponse architecturale apportée à la problématique, ainsi que celui des différents leviers utilisés (urbanistique, structurel, architectural, programmatique). Le mot d'ordre pour l'élaboration de ce projet sera la flexibilité afin de permettre à celui-ci de s'adapter aux besoins actuels et futurs et d'être le plus pérenne possible.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Afin de réaliser ce travail, trois approches principales vont être employées. Une première, constituée de deux parties, comprendra une étude théorique associée à des analyses d'études de cas, la seconde comprendra une analyse territoriale et sociétale du site et une troisième sera axée sur le développement architecturale du projet répondant aux enjeux analysés préalablement. Ce processus méthodologique permettra d'obtenir une analyse synoptique du sujet de TFE.

La partie théorique permettra d'identifier les éléments de l'état de l'art afin de constituer une base de données et d'obtenir une analyse des informations existantes sur le sujet. Cette première partie apporte, de ce fait, une mise en contexte du sujet de TFE. Dès les premières recherches que j'ai pu mener, j'ai rapidement découvert que plusieurs éléments gravitaient autour du sujet. En effet, la pluridisciplinarité de celui-ci est sans appel. On retrouve à la fois des sociologues, architectes, urbanistes, scientifiques, politiciens et bien d'autres acteurs de disciplines diverses qui se sont penchés sur ce sujet de création d'un espace de refuge en ville.

Parmi les données tangibles récoltées, plusieurs feront l'objet d'une analyse telles que :

- Les lieux refuge en ville (étude de Geert Peymen et Pleuntje Jellema)
- La conception biophilique (Terrapin Bright Green) étude/compréhension des dispositifs
- Plan nature (ville de Bruxelles)
- Les contrats de quartiers durables (service rénovation urbaine d'Anderlecht)
- Conception d'un jardin (Gilles Clément)

Le sujet étant directement lié à des préférences personnelles de futurs utilisateurs, il semble important d'y apporter une approche scientifique par la lecture et l'analyse d'articles et de travaux universitaires en sciences humaines et sociales, apportant des réponses documentées à la problématique. Des projets

concrets seront également étudiés permettant d'analyser et d'en constater les éléments pertinents ou non suite, par exemple, à des témoignages de visiteurs. Parmi ces études nous retrouvons :

- Le « Windhover Contemplative Center » qui est un projet permettant une retraite spirituelle des étudiants au sein de leur campus à Stanford aux Etats-Unis. Ce projet est un exemple de typologie libre d'espace dédié au bien-être et connecté à la nature.
- Des parcs créés au sein de Cureghem dans le cadre des contrats de quartiers durables.
- « Bruxelles en vacances », urbanisme tactique d'appropriation de l'espace public par les habitants.

La deuxième partie permettra d'apporter une analyse territoriale de Bruxelles et de Cureghem plus précisément. Cette partie sera axée sur les enjeux sociétaux soulevés par le quartier et sur les enjeux écologiques soulevés par la ville.

La troisième partie, quant à elle, s'est révélée déterminante dans l'apport de réponses à la problématique. Cette partie comprend l'étude de terrain pour laquelle j'ai mené plusieurs entretiens, à la fois avec des habitants, des ASBL (association sans but lucratif) ainsi que mon expert afin d'avoir la vision la plus globale et précise possible du quartier et des besoins de ses habitants. Ma première visite de site s'est effectuée avec une habitante, membre de plusieurs associations locales et constamment présente lors des réunions de projets. Cette femme, véritable banque de données du quartier, m'aura emmenée à la rencontre de différents intervenants d'ASBL et m'aura fait découvrir quelques projets mis en place. Cette méthode des itinéraires marquera mes premiers pas dans ce site qui me devenait petit à petit plus familier.

J'ai également établi un recensement des associations présentes sur la totalité de la surface de Cureghem. J'ai rapidement pu découvrir que les habitants du quartier se mobilisaient activement afin de faire de Cureghem un quartier où, comme ils

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

me le diront, il fait bon vivre. En effet, une partie de la population de Cureghem peut être considérée comme fragilisée, les problèmes de drogue ainsi que de précarité les touchant directement. Le quartier est considéré par ses concitoyens comme oublié par la commune et la région mais ceux-ci ne se laissent pas abattre et l'on peut voir de plus en plus d'associations voir le jour et naître un peu partout au sein du quartier.

Suite au recensement des besoins, j'ai pu m'entretenir avec une maison d'accueil pour femmes victimes de violences (équipé mis en place dans le projet suite au diagnostic des besoins réalisé par mon expert et les autres membres du service de rénovation urbaine de la commune d'Anderlecht) ainsi qu'avec Gilles Clément pour la conception du jardin partagé.

Ces différentes approches permettront d'apporter une résolution architecturale aux enjeux et au site étudiés. De permettre la conception d'un espace où les habitants se sentiront bien, qu'ils pourront s'approprier et qui leur permettra d'être au contact de la nature, dans un cadre propice à la déconnexion avec le milieu urbain environnant, tout en répondant à leurs besoins.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Introduction générale

Méthodologie de la recherche

<u>Partie I :</u>	<u>Approche théorique</u>	20
Chapitre 1:	Le refuge urbain, analyse d'une typologie informelle d'espaces	26
Chapitre 2:	Renaturation urbaine	
	- Impacts environnementaux de la présence de nature en ville	34
Chapitre 3:	La conception biophilique	
	- La nature, un catalyseur de bien-être	
	- Comment la conception biophilique permet-elle de concevoir un espace où l'être humain se sentira bien?	
<u>Partie II :</u>	<u>Analyse territoriale / contexte de divisions multiculturelles</u>	46
Chapitre 4:	Bruxelles une ville verte mais qu'en est-il vraiment ?	
	- Urbanisme tactique	
	- Plan nature	62
Chapitre 5:	Cureghem, un quartier d'Anderlecht aux portes de Bruxelles	
	- Contrats de quartiers durables	

- Gentrification, qu'en est-il du rôle des pouvoirs publics ?
- Utopies urbaines et politique antigentrification
- Le droit à la ville, une vision utopique ou anticipatrice ?

Partie III : **Approche systémique et architecturale**

Chapitre 6: **Un jardin collectif à Cureghem** 86

- Continuité végétale ; point de convergence entre deux quartiers
- Un jardin urbain, vecteur de partage et de rencontres multiculturelles
- Equipements collectifs et ciblés
- Le pavillon de contemplation
- Chantier participatif – inclusion des habitants au processus de construction
- Génie écologique

Conclusion générale

Glossaire

Annexes

Chapitre 1: Le refuge urbain, analyse d'une typologie informelle d'espaces

« Chaque ville possède des espaces (de détente) publics, semi-publics et privés susceptibles de devenir des lieux de répit. (...) Nous voyons ces lieux-refuges comme les pièces d'une maison créant du lien dans la ville. » Au-delà du citoyen sursollicité, c'est aussi la ville elle-même qui est en demande. Des villes telles que Gand et Malines ont déjà cartographié leurs lieux-refuges et les ont publiés sur leur site web.»⁶

6 DE VISSCHER, Lisa. *Silence*, dans A+, décembre 2019, n°281, consulté le 25 décembre 2020, p.5 [en ligne], <https://www.a-plus.be/fr/revue/silence/>

Mais quels sont les critères qui définissent ce qu'est un espace de refuge en ville ? Et je dirais même, qu'entend-on par refuge urbain ? En effet, lorsque j'utilisais ce terme, mes interlocuteurs étaient constamment perdus car celui-ci nous renvoie la plupart du temps à l'image du refuge montagnard ou encore du camp où s'installent les personnes migrant dans un nouveau pays, à un espace où l'on trouverait de quoi s'installer, manger et dormir. Mais le mot refuge signifie également « *Un endroit pour se retirer des conditions environnementales ou du flux d'activité [...]* ».⁷ Cette nouvelle typologie d'espaces devient de plus en plus nécessaire au cadre de vie des personnes habitant et travaillant en ville et soumises pour la plupart à son climat bruyant et rapide n'offrant aucun moment de répit.

C'est en étant préoccupée par ce sujet que j'ai commencé à effectuer des recherches qui m'ont permis de découvrir un travail de terrain mené par deux architectes ; Geert Peymen, architecte et professeur à KU Leuven et Pleuntje Jellema, architecte d'intérieur et professeure dans la même université. Ensemble, ils ont mené une étude en 2017 afin de découvrir quels étaient les lieux-refuges des habitants de Gand et ont établi des paramètres d'évaluation permettant de comparer ces lieux entre eux. Ce sujet de travail découle de l'intérêt pour ces professeurs de prendre en compte l'humain et ses besoins, principalement dans un cadre urbain. « *Dans notre société et notre monde de pensées sécularisés et urbanisés, il devient de plus en plus difficile de trouver des lieux et des moments de calme, où les gens peuvent trouver un équilibre de et pour cette réalité dans une réalité quotidienne.* »⁸ Les paramètres définis suite à la recherche permettent de comprendre et potentiellement servir à recréer un espace refuge en ville.

Les deux collègues ont débuté leur travail par la mise en place d'un canevas d'entretiens basé sur des questions spécifiques. Ces questions ont été posées aux habitants sous forme d'un questionnaire en ligne. Une carte interactive a également permis aux personnes ayant participé à l'enquête de placer leur lieu-refuge en ville. Les questions tournaient autour de la distance avec le lieu-refuge, de la fréquence de visite, de la raison pour laquelle ces personnes se rendaient dans ces lieux, de la façon de s'y rendre ou du moyen de transport utilisé etc.

7 Terrapin Bright Green. (2014). *14 patterns of biophilic design*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, [en ligne], p. 10, <https://www.terrapinbrightgreen.com/report/14-patterns/>

8 PEYMEN, G. (2015). *Silence, paix et espace*, sur le blog GEERT PEYMEN, consulté le 06 octobre 2021, [en ligne], adresse URL <http://www.peymen.be/project/stilte-rust-en-ruimte/peymenjellema>

Il en est ressorti que l'élément le plus important pour les habitants dans ces espaces était la nature.

Les paramètres définis suite au questionnaire sont les suivants :

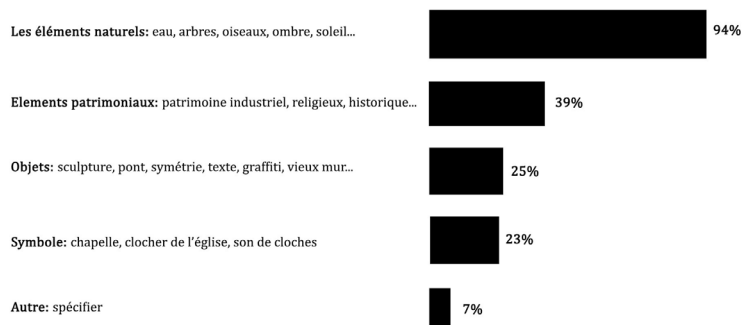
1. **Clos** : l'étude démontre que les lieux délimités par des éléments tels que des haies, des bâtiments et autres permettent aux habitants de marquer une pause avec la vie active.
2. **Poreux** : ce paramètre vient contraster avec le précédent. Le lieu doit à la fois être délimité et, d'une certaine façon, non-visible depuis l'espace public mais également être perceptible depuis celui-ci. Les visiteurs doivent pouvoir se déconnecter de l'environnement urbain tout en le percevant.
3. **Significatif** : un élément particulier et significatif donnera une certaine symbolique au lieu et le désignera. Cet élément peut-être un clocher d'église, un élément naturel tel qu'une étendue d'eau ou un objet. On peut imaginer le placement d'une fontaine, des graffitis sur les murs ou encore quelque chose d'inattendu qui viendra interpeller l'œil du visiteur.
4. **Richesse en contraste** : plus subtile, il s'agit ici de la rencontre entre deux éléments différents mais communicant l'un avec l'autre et pouvant offrir une expérience particulière.
5. **Relationnel** : certaines personnes ont le besoin de s'éloigner des autres pour récupérer et se sentir bien, d'autres, au contraire ressentiront le besoin d'être entourées. Un refuge qualitatif devra permettre à ces deux catégories de personnes d'y trouver l'expérience personnelle qu'elles sont venues y chercher.
6. **Non-appropriatif** : ici les auteurs expliquent que si le lieu-refuge est bordé d'habitations ayant leur seuil donnant directement sur celui-ci, les visiteurs vivront moins bien l'expérience. Un certain sentiment d'appropriation des habitants sur le lieu s'y fera ressentir.

Cette étude a permis à la ville de Gand de recenser tous les lieux-refuges présents en son sein afin de pouvoir protéger ces espaces précieux pour les citoyens.

CHAPITRE 1

Suite à l'enquête, les professeurs et leurs étudiants ont développé des projets en atelier de création de refuges en milieu urbain. Ce travail fait suite à une mission lancée par le gouvernement flamand. Pour la plupart des projets, l'axe d'opération principal a été la mise en place de végétation dans l'espace créé.

QUELS ÉLÉMENTS SONT SIGNIFICATIFS D'UN LIEU REFUGE POUR VOUS?



QUELS ÉLÉMENTS VOUS PERMETTENT DE TROUVER LA PAIX DANS UN LIEU ?

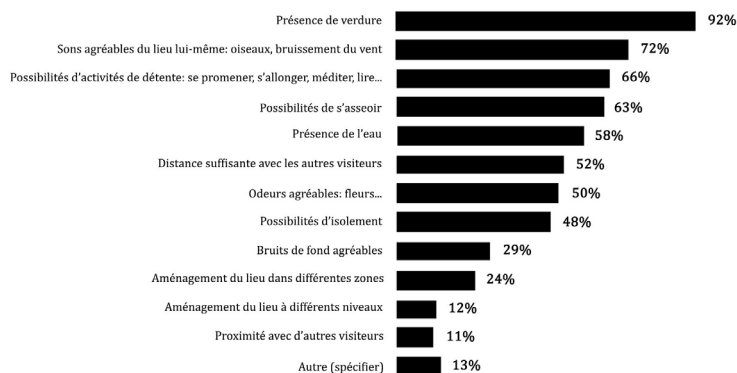


Diagramme des réponses des habitants aux sondages en ligne

Chapitre 2: Renaturation urbaine

« C'est avec Galilée, explique le physicien Etienne Klein (in Stream 03, PCA, 2014), que l'idée d'une nature considérée comme un assemblage des corps matériels réellement séparé et fermé sur soi s'accomplit véritablement... Cette coupure constitue la grande originalité de la pensée occidentale moderne, aucune autre société humaine ne cohabite avec le monde non humain sur le mode de la séparation. N'est-ce pas notre conceptualisation de la nature fondée sur l'idée que nous serions autonomes par rapport à elle... qui a rendu possible d'abord l'exploitation de la nature puis son asservissement ? »⁹

9 CLERGEAU, P. *Urbanisme et biodiversité ; Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Ed. Apogée, France, 2020, p.75

Ces mots d'Etienne Klein désignent assez bien le comportement humain et son besoin d'anthropisation sur ce qu'il considère comme être son territoire, comme si la nature lui était due et qu'il pouvait s'en servir ou la détruire comme bon lui semblait. Mais la nature est un besoin essentiel impactant directement le bien-être et la vie des êtres humains. Les villes construisant continuellement de nouveaux bâtiments et goudronnant à tout va, commencent à comprendre que les actions qu'elles ont menées détériorent et affectent le cadre de vie de leurs habitants. Que leur façon d'agir ne permet pas à ces villes d'être pérennes mais, d'une certaine façon, d'être vouées à l'échec. Plusieurs d'entre-elles tentent de renaturer leurs surfaces, de permettre à la **biodiversité** de se réintroduire progressivement et de s'y développer. Des dispositifs sont déployés afin d'atteindre les objectifs de nouveaux plans d'actions axés sur le développement de la nature en ville et sur son importance. Ces objectifs vont de la mise en place de trames vertes et bleues et de corridors écologiques permettant à la **biodiversité** de se déplacer à la mise en place de parcs et jardins, de façades végétalisées et de restauration des milieux pollués. Réintégrer la **biodiversité** en ville devient le mot d'ordre, mais est-ce un slogan politique ou un véritable positionnement des pouvoirs publics ? Que signifient concrètement ces mises en place ?

10 Youmatter. *Résilience : définition et application aux domaines de la RSE et du Développement durable*, 3 octobre 2019, consulté le 15 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://youmatter.world/fr/definition/resilience-definition/>

Lorsque les pouvoirs publics parlent de leurs ambitions de villes vertes, un mot ressort perpétuellement : résilience. Ce mot peut se définir en ce sens : « *au sens large (et en particulier pour ce qui concerne les sciences humaines), on peut considérer la résilience en tant que capacité, pour un système donné, de surmonter les altérations provoquées par un ou des éléments perturbateurs, pour retrouver son état initial et/ou un fonctionnement normal.* »¹⁰ L'élément perturbateur ici étant l'être humain ainsi que ses actions inconsciemment menées. Bon nombre de personnes prônant le développement de la **biodiversité** en ville utilisent ce terme désignant l'impact négatif que nous imposons au monde dans notre but de le coloniser et de se l'approprier. Cependant, ces mêmes personnes tendent à inverser ce processus de négligence envers la faune et la flore ainsi qu'envers toute personne, car, en effet, la nature impacte chacun d'entre-nous et agit directement sur notre bien-être. Vivre dans des villes de béton où chaque mètre carré de sol

CHAPITRE 2

est minéralisé pouvait sembler idyllique à une époque mais est actuellement inenvisageable pour beaucoup de citoyens du 21^e siècle, et fort heureusement.

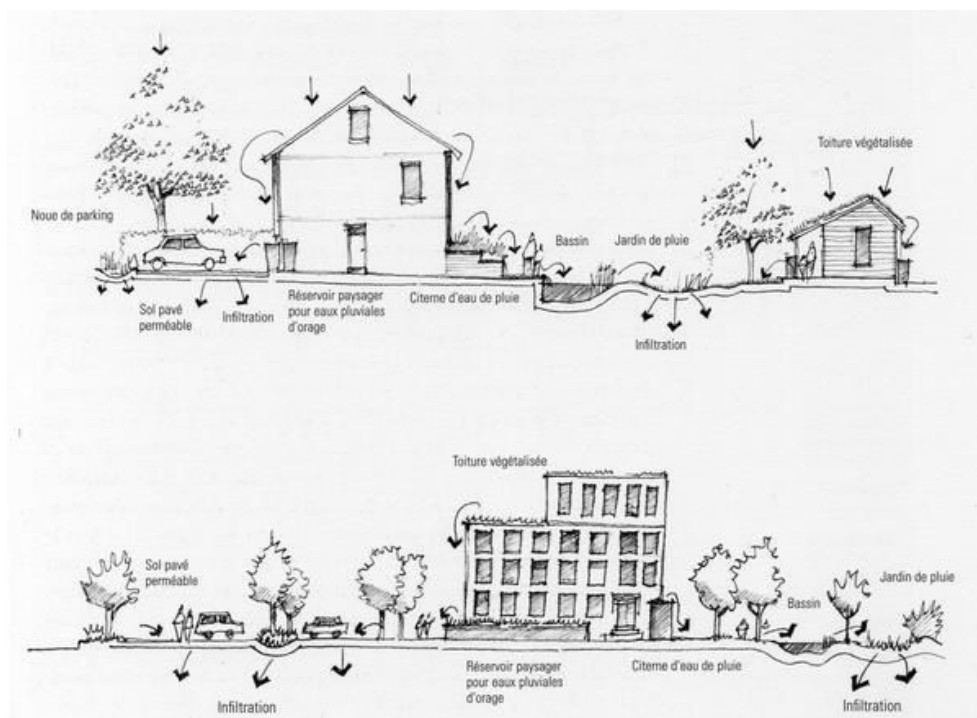
« L'homme habite de plus en plus en ville. La nature y est admise comme exception : parcs urbains pour la promenade, bois morcelés par les routes, arbres le long des avenues, parterres au centre des ronds-points. »¹¹

11 CLEMENT, Gilles. *Le jardin planétaire; réconcilier l'homme et la nature*, Ed. Albin Michel, 1999, p. 120

Gilles Clément, jardinier et paysagiste français, entre autres titres, explique ici les méthodes générales utilisées afin de végétaliser les villes. Ces méthodes qui ne permettent pas à la nature de s'y développer mais simplement de s'y retrouver sur des parcelles désignées, sans compromettre la vie urbaine environnante. Cette végétation qui est choisie, taillée, arrosée de pesticides divers afin d'éviter toute présence d'insectes considérés comme nuisibles. Cette façon de végétaliser les villes n'est pas prospère. La nature évolue au fil des saisons, des années. Les insectes et autres nuisibles ne devraient pas être considérés comme tels, ils devraient faire partie de cet écosystème urbain. Le gazon ne devrait pas constamment être tondu afin de permettre aux animaux de se réfugier et d'habiter cette végétation abondante. Voilà ce que signifie être au contact de la nature, en ressentir les bienfaits. Les espaces végétalisés en milieu urbain ne devraient plus sembler aseptisés, chaque centimètre et chaque plantation ne devraient pas être choisis par l'homme.

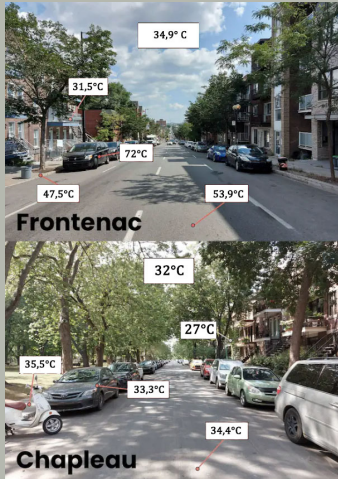
Impacts environnementaux de la présence de nature en ville

Au-delà du cadre psychologiquement bénéfique de l'insertion de végétations en ville pour ses habitants, cette nature joue également un rôle considérable sur la qualité et la viabilité de celles-ci. Si les villes veulent être pérennes et adaptées aux enjeux climatiques actuels, elles doivent revoir leur manière d'aménager leur territoire ainsi que les modes de vie de leurs citoyens. De plus, la renaturation doit s'opérer à différentes échelles allant de celle du territoire à celle de l'espace végétalisé. Le phénomène d'îlots de chaleur est l'un des enjeux auxquels les villes doivent faire face, avec d'autres risques tels que le niveau de la qualité de l'air et de l'eau. Ce phénomène implique une augmentation du niveau de chaleur en ville comparée au reste du



Dispositifs de bio rétention d'eau en milieu rural et urbain

CHAPITRE 2



Impact de la présence de végétation sur les degrés de température

territoire d'environ 3 degrés, pour Paris du moins. Ces augmentations de chaleur en milieu urbain représentent un fléau qui se voit accroître au fil des années. Plusieurs dispositifs permettent de le traiter en partie. Mais tout d'abord, revenons à ses éléments déclencheurs.

Les causes des ICU (îlots de chaleur urbains) sont multiples. On retrouve le manque de couloirs de vent nécessaires afin de dissiper une partie de cette chaleur stagnante en ville. En effet, la densité de bâtis bloque d'une certaine façon la trajectoire du vent entre les îlots ainsi que sa vitesse, ne lui permettant pas d'avoir un impact assez conséquent et d'ainsi venir refroidir les espaces urbains. L'utilisation de matériaux possédant un albédo faible constitue une autre cause des ICU. L'albédo correspond à la capacité des matériaux à réfléchir la lumière. Des matériaux foncés vont absorber la lumière alors que des matériaux clairs vont plutôt avoir tendance à la réfléchir. Cela représente une façon simplifiée d'expliquer ce phénomène. Des zones végétales plus foncées qu'un revêtement de sol clair vont avoir un impact plus important sur la réduction des ICU car celles-ci produisent l'évapotranspiration nécessaire afin de rafraîchir l'air ambiant. Une troisième cause, et non des moindres, est l'activité humaine. Cette activité produit 1 degré supplémentaire, cela représentant 1/3 des causes, l'augmentation totale étant estimée à 3 degrés. Parmi ces activités anthropiques, nous retrouvons l'utilisation de la voiture et de la climatisation principalement. Ces éléments conduisent à une accumulation des polluants en zone urbaine et particulièrement celle de l'ozone atmosphérique.

Les solutions pour lutter contre ces ICU sont diverses : la création d'îlots de fraîcheur et de bâtiments construits ou rénovés de façon durable constituent les premières pistes évaluées par les villes. La végétalisation des espaces reste le mot d'ordre face à ce phénomène. Plusieurs leviers existent et permettent de réduire la consommation d'énergie des citoyens : l'utilisation d'énergies renouvelables, à l'aide de panneaux solaires par exemple, la récolte des eaux de pluie, rénover la bâtisse en commençant par, si besoin, un changement de l'isolant pour un autre plus performant ou encore la mise en place d'un vitrage supérieur.

Les façades végétalisées permettent également de venir diminuer la température des surfaces avec l'utilisation de matériaux possédant un fort albédo et donc une forte émissivité. Et surtout, désimperméabiliser nos villes minéralisées, par la mise en place de revêtements de sols adaptés permettant à l'eau de s'y infiltrer et, par endroits, à la végétation d'y pousser. Autant de solutions qui doivent être développées en concordance.

PARTIE III: APPROCHE SYSTÉMIQUE ET ARCHITECTURALE

Chapitre 3: La conception biophilique

« Pour beaucoup, le progrès et la civilisation ont été assimilés à l'éloignement de l'humanité et à l'assujettissement de la nature. Peut-être avons-nous pris pour acquis ce qui a toujours été facilement disponible, comme un poisson qui ne reconnaît pas les vertus de son domaine aquatique. »

Stephen Kellert, auteur et professeur d'écologie sociale à l'Université de Yale spécialisé dans la biophilie



CHAPITRE 3

Le choix du site et de la méthode utilisée constituent des éléments déterminants dans la conception d'un espace de sérénité en ville. La conception biophilique permet d'apporter des réponses permettant de mieux comprendre pourquoi un espace est préféré à un autre et comment créer un endroit où l'être humain se sentira bien, en se basant sur différents dispositifs. Avant de vous les expliquer plus en détail, revenons rapidement à l'origine de ce terme. Le mot biophilie est composé de la racine grecque bio signifiant la vie et du suffixe phile signifiant qui aime. C'est en 1984 qu'Edward Wilson, fondateur de la sociobiologie, va parler de l'hypothèse de la biophilie comme étant « *un besoin spontané d'autres formes de vie* ».¹²

La conception biophilique, quant à elle, est une étude menée par des sociologues, architectes, urbanistes et bien d'autres qui ont travaillé pendant des années à déterminer les bienfaits de la nature et 14 dispositifs permettant de mettre en place ces bienfaits dans un environnement bâti. Bien sûr, ils expliquent que ces dispositifs représentent une aide et non une réponse, le site et son contexte constituant des critères déterminant dans leur choix et mise en place.

La nature, un catalyseur de bien-être

La conception biophilique est l'une des études menées permettant de prendre en compte tout l'impact de la nature sur l'être humain. Bon nombre de méthodes apportant bien-être et santé au contact de la nature deviennent en vogue dans nos pays occidentaux. Que ce soit la sylvothérapie originaire du Japon (soin octroyé par le contact avec les arbres) ou encore la « garden therapy » (se soigner en jardinant), celles-ci ressortent toutes de ce besoin inné de l'être-humain pour la nature.

Ces méthodes découlent du besoin humain de connexion avec la nature. Malheureusement cette connexion est vouée à continuer de régresser. Cette extinction de l'expérience avec la nature a été décrite et analysée par Robert Pyle, écologue américain, il y a 20 ans déjà. Bon nombre d'experts de multiples disciplines clament l'importance de reconnecter l'homme à la nature.

12 Wikipédia. *Biophilie*, sur Wikipédia, consulté le 19 octobre 2021, [en ligne], adresse URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Biophilie>

L'une des conséquences est l'aversion envers cette nature ainsi que la dégradation mentale des personnes, et principalement des enfants vivant en ville et étant de plus en plus nombreux à grandir en ayant très peu de contacts avec la faune et la flore. Cela peut sembler exagéré au premier abord voire extravagant pour certains mais ces risques sont bien réels et déjà démontrés dans d'innombrables études scientifiques menées sur le sujet. Être sensibilisé dès le plus jeune âge aux enjeux environnementaux ainsi qu'à la protection et à la connaissance de la **biodiversité** a un impact indéniable sur chaque personne ; plus de possibilités de voter pour des candidats axant leurs discours sur les sujets environnementaux et sur l'importance qu'il faut leur apporter et plus d'intérêts pour le **développement durable**, l'écologie ainsi que la protection de la **biodiversité**. (voir Extinction of experience: the loss of human-nature interactions, annexes) Actuellement, de nombreux citoyens n'ayant pas été sensibilisés à la **biodiversité** octroient peu d'intérêts à ces questions-là. Comment ressentir le besoin de quelque chose « d'inconnu », même si cette chose peut leur offrir d'importants bienfaits et joue un rôle crucial dans le développement du monde actuel, fragilisé et impacté directement par son anthropisation croissante.

Cette recherche explique que pour tenter de venir à bout de cette extinction, plusieurs méthodes permettent de réconcilier l'homme à son environnement naturel ancré dans ses racines profondes et que cet environnement naturel n'est pas fait de béton et de goudron, qu'il faut le reconnecter à la nature. Offrir plus d'espaces verts, même si plus petits, aux citoyens et accessibles facilement à pied ou à vélo représente l'une des possibilités. En plus des parcs et jardins, des espaces gérés uniquement par la nature accentuerait la qualité de l'expérience (des friches par exemple). Quand allons-nous comprendre que ce que nous appelons les friches représentent le terrain de jeu parfait pour le développement d'une **biodiversité** locale et d'une richesse incomparable ? Que ces espaces non-accessibles à l'homme et créés sans son action sont nécessaires et qu'il ne faut pas les utiliser comme une source de foncier importante sur laquelle il faut à tout prix construire.

Comment la conception biophilique permet-elle de concevoir un espace où l'être humain se sentira bien ?

«Le design architectural biophilique peut réduire le stress, améliorer les fonctions cognitives et la créativité, augmenter notre bien-être et accélérer les guérisons. Étant donné que le monde continue à s'urbaniser, ces qualités deviennent d'autant plus importantes.»¹³

La conception biophilique s'établit sur plusieurs années d'études et permet de diagnostiquer comment la nature influence notre bien-être. Cette étude est d'autant plus importante que le nombre de personnes habitant en ville ne fait que s'accroître. Plusieurs villes se sont déjà engagées dans la charte biophilique afin d'améliorer le cadre de vie de leur concitoyens et de constituer un réseau de villes biophiles ; on retrouve par exemple la ville de Toronto au Canada, celle d'Austin aux États-Unis ou encore Birmingham au Royaume-Uni et bien d'autres encore.

«Une grande partie des preuves qui alimentent la pertinence de la biophilie peuvent être liées à un ou plusieurs des trois systèmes fondamentaux liant le corps et l'esprit. Il s'agit des systèmes cognitif, psychologique et physiologique. Ces preuves ont été documentées et vérifiées à travers des travaux de recherches pratiques expliquant comment la santé et le bien-être des personnes sont affectés par leur environnement. Afin de familiariser le lecteur avec ces liens entre la nature et la santé, les systèmes mentionnés sont brièvement définis ci-dessous. Un tableau a été ajouté à la suite, reprenant les hormones et neurotransmetteurs courants, les facteurs de stress environnementaux et les stratégies de conception biophiliques reliées.»¹⁴

13 Terrapin Bright Green. (2014). 14 patterns of biophilic design, dans Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, p. 4, [en ligne], <https://www.terrapinbrightgreen.com/report/14-patterns/>

14 Terrapin Bright Green. (2014). 14 patterns of biophilic design, dans Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, p. 11, [en ligne], <https://www.terrapinbrightgreen.com/report/14-patterns/>

14 MODÈLES	*	RÉDUCTION DU STRESS	PERFORMANCE COGNITIVE	ÉMOTION, HUMEUR ET PRÉFÉRENCE
NATURE DANS L'ESPACE	Lien visuel avec la nature	Baisse de la pression artérielle et du rythme cardiaque (Brown, Barton et Gladwell, 2013; van den Berg, Hartig, et Staats, 2007; Tsunetsugu et Miyazaki, 2005)	Meilleure mobilisation mentale / attention (Biederman et Vessel, 2006)	Attitude positivement impactée et bonheur général (Barton et Pretty, 2010)
	Lien non-visuel avec la nature	Baisse de la pression artérielle systolique et des hormones de stress (Park, Tsunetsugu, Kasetani <i>et al.</i>, 2009; Hartig, Evans, Jamner <i>et al.</i>, 2003; Orsega-Smith, Mowen, Payne <i>et al.</i>, 2004; Ulrich, Simons, Losito <i>et al.</i>, 1991)	Performance cognitive impactée positivement (Mehta, Zhu et Cheema, 2012; Ljungberg, Neely et Lundström, 2004)	Améliorations constatées sur la santé mentale et le calme (Li, Kobayashi, Inagaki <i>et al.</i> , 2012; Jahncke, <i>et al.</i> , 2011; Tsunetsugu, Park, et Miyazaki, 2010; Kim, Ren, et Fielding, 2007; Stigsdotter et Grahn, 2003)
	Stimulations sensorielles non-rythmiques	Impact positif sur le rythme cardiaque, la pression artérielle systolique et l'activité du système nerveux sympathique (Li, 2009; Park <i>et al.</i>, 2008; Kahn <i>et al.</i>, 2008; Beauchamp, <i>et al.</i>, 2003; Ulrich <i>et al.</i>, 1991)	Mesures de comportement sur l'attention et l'exploration observées et quantifiées (Windhager <i>et al.</i> , 2011)	
	Variations thermiques et renouvellement d'air	Confort, bien-être et productivité positivement impactés (Heerwagen, 2006; Tham et Willem, 2005; Wigö, 2005)	Concentration positivement impactée (Hartig <i>et al.</i> , 2003; Hartig <i>et al.</i> , 1991; R. Kaplan et Kaplan, 1989)	Meilleure perception du plaisir temporel et spatial (alliesthésie) (Parkinson, de Dear et Candido, 2012; Zhang, Arens, Huizenga et Han, 2010; Arens, Zhang et Huizenga, 2006; Zhang, 2003; de Dear et Brager, 2002; Heschong, 1979)
	Présence de l'eau	Stress réduit, sensations accrues de quiétude, baisse de la pression artérielle et du rythme cardiaque (Alvarsson, Wiens, et Nilsson, 2010; Pheasant, Fisher, Watts <i>et al.</i>, 2010; Biederman et Vessel, 2006)	Meilleure concentration et restauration de la mémoire (Alvarsson <i>et al.</i> , 2010; Biederman et Vessel, 2006) Meilleure perception et réactivité psychologique (Alvarsson <i>et al.</i> , 2010; Hunter <i>et al.</i> , 2010)	Préférences observées et réactions émotionnelles positives (Windhager, 2011; Barton et Pretty, 2010; White, Smith, Humphries <i>et al.</i> , 2010; Karmanov et Hamel, 2008; Biederman et Vessel, 2006; Heerwagen et Orians, 1993; Ruso et Atzwanger, 2003; Ulrich, 1983)
	Lumière dynamique et diffuse	Fonctionnement du système circadien positivement impacté (Figueiro, Brons, Plitnick <i>et al.</i>, 2011; Beckett et Roden, 2009); Meilleur confort visuel (Elyezadi, 2012; Kim et Kim, 2007)		
	Lumière dynamique et diffuse			Meilleure réaction positive de santé; perception changée de l'environnement (Kellert <i>et al.</i> , 2008)
ANALOGIES NATURELLES	Formes et motifs biomorphiques			OPréférences observées de vues (Vessel, 2012; Joye, 2007)
	Lien matériel avec la nature		Baisse de la pression artérielle diastolique (Tsunetsugu, Miyazaki et Sato, 2007); Meilleure performance créative (Lichtenfeld <i>et al.</i> , 2012)	Confort accru (Tsunetsugu, Miyazaki et Sato 2007)
	Complexité et ordre	Réactions de stress physiologique et perceptuel positivement impactées (Salingaros, 2012; Joye, 2007; Taylor, 2006; S. Kaplan, 1988)		Préférences observées de vues (Salingaros, 2012; Hägerhall, Laike, Taylor <i>et al.</i> , 2008; Hägerhall, Purcella, et Taylor, 2004; Taylor, 2006)
NATURE DE L'ESPACE	Perspective	Stress réduit (Grahn et Stigsdotter, 2010)	Ennui, irritation, et fatigue réduits (Cleanwater et Coss, 1991)	Confort et sécurité perçue accrus (Herzog et Bryce, 2007; Wang et Taylor, 2006; Petherick, 2000)
	Refuge		Meilleure concentration, attention et perception de la sécurité (Grahn et Stigsdotter, 2010; Wang et Taylor, 2006; Petherick, 2000; Ulrich <i>et al.</i> , 1993)	
	Mystère			Forte réaction de plaisir induite (Biederman, 2011; Salimpoor, Benovoy, Larcher <i>et al.</i> , 2011; Ikemi, 2005; Blood et Zatorre, 2001)
	Risque			Fortes réactions de dopamine ou de plaisir (Kohno <i>et al.</i> , 2013; Wang et Tsien, 2011; Zald <i>et al.</i> , 2008)

Tableau illustrant les fonctions des 14 critères de conception biophilique

CHAPITRE 3

Windhover Contemplative Center

Terrapin Bright Green est une entreprise de consultation sur le développement durable et qui a analysé plusieurs projets répondant, de façon volontaire ou non, à des dispositifs de conception biophilique. Parmi ces projets, on retrouve le Windhover Contemplative Center qui est un espace de refuge et de méditation implanté sur le site du campus de Stanford aux États-Unis et mis à disposition des étudiants ainsi que du corps enseignant. Ce qui est intéressant avec ce projet c'est qu'à l'annonce de celui-ci, l'école ne voyait pas l'intérêt qu'il pouvait apporter. C'est grâce aux études menées permettant de distinguer les bienfaits d'un tel espace sur les étudiants, diminuant leur taux de stress et accroissant leurs performances cognitives, que l'école s'est décidée à le construire en son sein.

« Le bâtiment était très progressiste pour son époque. Le conseil d'administration n'était pas convaincu qu'il en avait besoin – jusqu'à ce que des études du groupe de travail sur le bien-être soient sorties. Ce n'était pas seulement un bâtiment pour l'art; ils ont commencé à réaliser que c'est beaucoup plus grand que de simples œuvres d'art. Il s'agissait de retrouver la santé, l'équilibre et le bien-être. »¹⁵

Le bâtiment s'est construit autour des tableaux de l'artiste Nathan Oliveira. Cette série de tableaux appelée Windhover évoque, comme le dit l'auteur, le sentiment de fuite et de détachement du quotidien. Ces sentiments lui ont été inspirés par la vue des crécerelles plongeant au-dessus des contreforts de Stanford. L'artiste a également été choisi car il avait pour souhait d'être exposé dans un lieu dédié à la contemplation, espace recherché par l'université pour permettre à ses étudiants d'accéder sur le campus à un refuge contre le stress et l'intensité de la vie quotidienne.

Le projet s'implante au sein du campus de Stanford à l'emplacement d'un ancien parking entouré de chênes. Le bâtiment est construit en longueur sur la parcelle et celle-ci est délimitée par une artère principale du campus, une piste cyclable très fréquentée ainsi qu'un grand dortoir. L'espace se retrouve immergé dans la nature. En regardant le bâtiment du côté de la rue, on

15 AIDLIN, J. (2015). *Windhover Contemplative Center and art gallery*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 15 octobre 2021, [en ligne], adresse URL: https://www.terrabinbrightgreen.com/wp-content/uploads/2015/11/Windhover_CaseStudy_Fall15.pdf



CHAPITRE 3

peut distinguer que celui-ci plane subtilement au-dessus sol. Le changement de niveau du site est rendu presque imperceptible grâce à l'harmonie qui se dégage de la relation entre le bâtiment et la nature environnante. A l'intérieur, le sol est, quant à lui, au même niveau sur toute la surface du bâtiment.

*« De la sélection des matériaux à la disposition spatiale une grande partie de la conception se concentre sur le modèle de refuge. Chaque élément renforce le sentiment qu'il s'agit d'un lieu de retrait des conditions environnementales et de la principale activité sur le campus, dans laquelle l'individu est protégé... »*¹⁶

La séquence d'entrée offre une transition douce entre la vie agitée du campus et le calme de l'espace. L'accès se fait par un chemin étroit, composé de dalles séparées puis juxtaposées les unes contre les autres. Il est entouré d'un bosquet de gingko et enfin délimité en bordure de parcelle par un mur de bambou. Cette séquence d'entrée permet aux visiteurs de s'extirper du monde extérieur avant d'entrer dans le centre.

Le visiteur peut déambuler librement dans l'espace et accéder à l'extérieur par plusieurs accès présents dans le bâtiment afin de lui permettre de ressentir cette sensation de liberté. Le bâtiment se compose de trois espaces refuges différents et séparés par deux cours extérieures. Le premier espace auquel on accède depuis l'entrée principale permet d'accéder à un patio extérieur, au bassin artificiel et au parc. L'espace se situant à l'opposé du projet est quant à lui introverti par rapport au contexte et permet une déconnection progressive du visiteur. La lumière y est diffuse est indirecte. La nature des sols est différente dans certaines parties des espaces afin d'accentuer cette sensation d'être à la fois dedans et dehors, notamment par l'utilisation de gravier à l'intérieur. Le sol est en bois et son craquement sous les pieds des visiteurs permet de prendre conscience du silence régnant dans l'espace.

16 Windhover contemplative center , sur Terrapin bright green, 2015, consulté le 27/09/2021, https://www.terrapinbrightgreen.com/wp-content/uploads/2015/11/Windhover_CaseStudy_Fall15.pdf



Vues du projet démontrant la sérénité et le rapport à la nature qu'offre ses espaces

NATURE IN THE SPACE

- [P1] Visual Connection with Nature.** All interior spaces have visual connection to adjacent landscape
- [P2] Non-Visual Connection With Nature.** Exterior courtyards, meditation labyrinth, floor texture
- [P3] Non-Rhythmic Sensory Stimuli.** Landscaping habitat
- [P4] Access to Thermal & Airflow Variability.** Exterior courtyards, seating near reflection pool
- [P5] Presence of Water.** Reflection pool
- [P6] Dynamic & Diffuse Light.** Dark natural materials and building orientation leverage solar orientation
- [P7] Connection with Natural Systems.** Deciduous ginkgo trees along entry path

NATURAL ANALOGUES

- [P8] Biomorphic Forms & Patterns.** Vertical louvers mimicking tree trunks
- [P9] Material Connection with Nature.** Stone, wood, glass, and rammed earth structural and surface finishes
- [P10] Complexity & Order.** Not present in design

NATURE OF THE SPACE

- [P11] Prospect.** Three foot elevation change at north end of building
- [P12] Refuge.** Building set in the landscape and larger campus, 180° circulation from south to north, exacerbates refuge condition
- [P13] Mystery.** Entry switchback creates visual intrigue
- [P14] Risk/Peril.** Not present in design

PLAN

SECTION

[P12] This begins to separate the visitor from the

Analyse du projet selon les 14 critères de conception biophilique

CHAPITRE 3

Analyse phénoménologique des espaces

En observant les croquis d'intentions des architectes, on peut constater la présence d'axes horizontaux et verticaux. L'axe horizontal est celui qui relie l'homme au monde terrestre, l'axe vertical le relie au ciel, au spirituel, à la pensée. Depuis l'extérieur du projet, on observe des axes verticaux, horizontaux et des axes obliques matérialisés par l'arbre se trouvant au centre du patio-terrasse venant séparer les deux espaces du bâtiment. Mais dès qu'on entre dans celui-ci, le toit qui s'avance au-delà des murs déconnecte le visiteur de la relation qu'il peut entretenir avec le ciel à l'extérieur du bâtiment.

Aucune ouverture zénithale ne permet d'établir une connexion spirituelle, comme celle que l'on peut observer au Panthéon par exemple, du fait de son oculus. Le bâtiment renforce la relation que l'homme entretient avec la nature et avec le sol. De plus, le bardage vertical en bois est là pour accentuer la relation entre le bâtiment et les chênes du jardin contemplatif. Il permet au visiteur d'avoir la sensation d'être à la fois dedans et dehors. Les ombres que procurent les lattes de bois se mêlent à celles des arbres et s'y fondent.

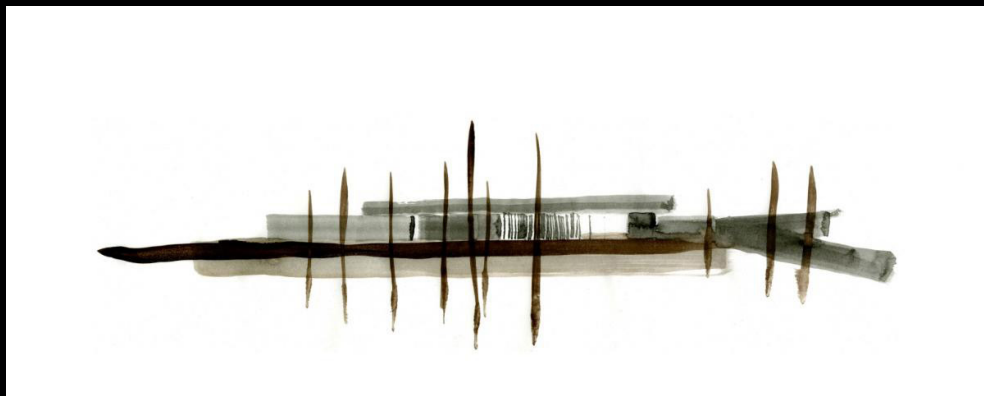
Cependant, cette relation au ciel est présente à l'extérieur du bâtiment grâce aux arbres et à l'ouverture zénithale présente dans le toit au niveau du patio. « *Chez les peuples primitifs nomades, le besoin ne se faisait pas sentir de construire des édifices sacrés puisque la nature était pour eux le lieu omniprésent de la rencontre avec le divin. L'arbre et la montagne avec leur élan ascendant symbolisaient à eux seuls l'aspiration de l'âme à retrouver sa dimension céleste.* »¹⁷

Le concept du projet d'avoir des espaces intérieurs déconnectés de leur relation au ciel et en relation avec la nature ainsi que des espaces extérieurs reliés au ciel est accentué par les formes présentes sur le site. En effet, le bâtiment est constitué de formes orthogonales et d'angles droits permettant, avec d'autres spécificités du projet, de l'ancrer fortement au sol et d'accentuer sa relation avec la terre.

17 Quelques aspects du symbolisme de l'axe verticale, dans le monde du yoga, 31 août 2005, consulté le 03 octobre 2021, <https://lemondedyoga.org/la-vie-du-yoga/quelques-aspects-du-symbolisme-de-laxe-vertical/>

Conclusion

Ce projet est un pionnier clamant l'importance de la conception d'espaces axés sur le bien-être humain et ne possédant pas de typologie propre mais étant flexibles et surtout libres. Des espaces dans lesquels on peut se retrouver seul ou à plusieurs, le tout dans un bâtiment assurant la sérénité de ses visiteurs grâce à son architecture particulière et permettant à ceux-ci d'être au contact de la nature et des bienfaits qu'elle nous procure. Ce projet en particulier est l'un de ceux qui m'a le plus induit vers ce sujet de TFE et vers l'importance de la mise en place d'espaces alliant ces différentes particularités et nous permettant de couper court, ne fût-ce qu'un instant, avec nos modes de vie ne laissant place à aucun moment de répit.



Croquis d'intention du projet qui vient s'implanter entre les arbres et dialoguer avec son contexte

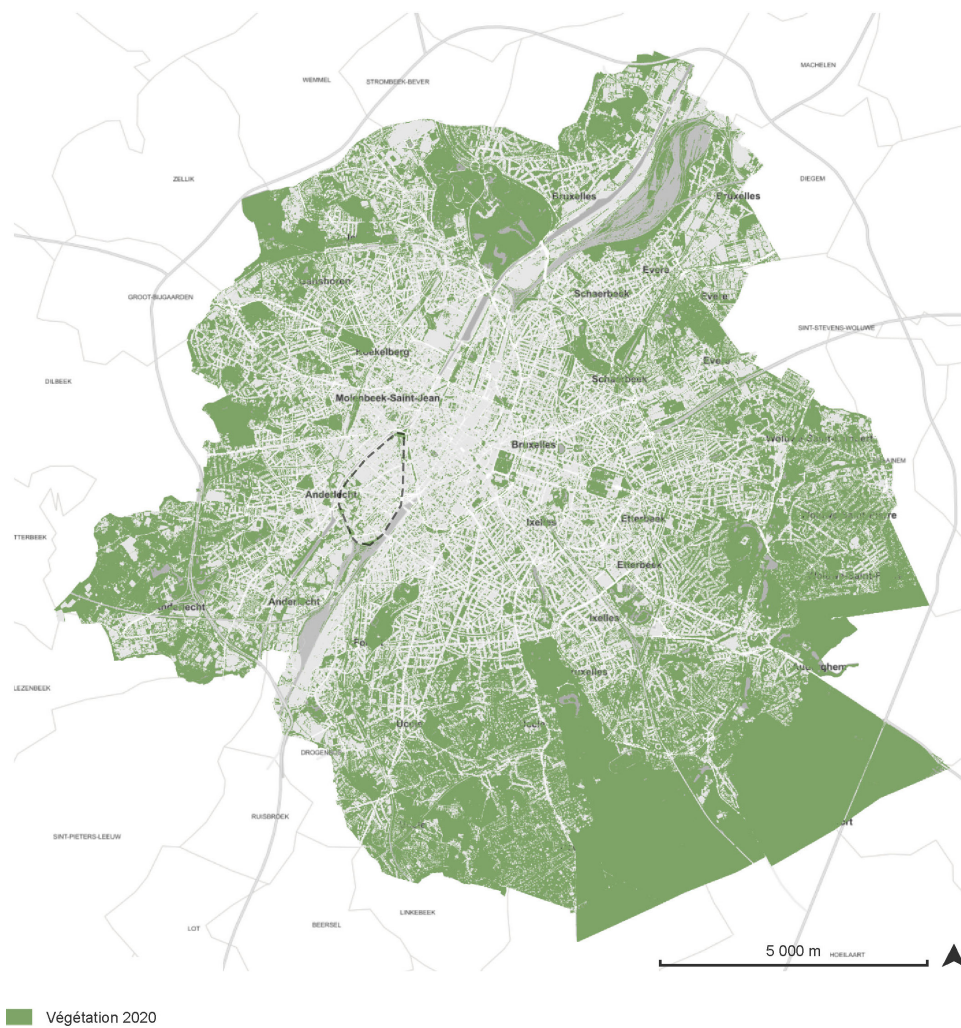
Chapitre 4: Bruxelles une ville verte mais qu'en est-il vraiment ?



« La biodiversité est à concevoir comme une construction sociale, économique, juridique et politique qui interagit avec les intérêts (souvent contradictoires) des sociétés humaines. »¹⁸

18 DIVO, A., JAULT, F. *Mettre en œuvre un plan paysage et biodiversité ; Intégrer la nature en ville*, territorial éditions, Voiron, 2019, p. 13

CHAPITRE 4



Carte représentant la présence de végétation en région Bruxelles-Capitale

19 GURDJIAN, C. (2021). *Les 20 villes les plus vertes en 2022*, sur GEO, consulté le 16 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.geo.fr/voyage/les-20-villes-deurope-les-plus-vertes-en-2022-206775>

Bruxelles a longtemps été considérée comme la ville la plus verte d'Europe possédant plus de 8 000 hectares de parcs et jardins répartis sur l'ensemble de sa surface. Pourtant, la capitale européenne a baissé d'un nombre important de places dans le classement ces dernières années se retrouvant 17^{ième} selon le magazine GEO¹⁹ (classement établi par le magazine GEO sur base de plusieurs critères tels que le nombre d'espaces verts par habitants, la qualité de vie, de l'air et de l'eau...). On peut également remarquer que ces nombreux espaces verts, répartis de façon plus ou moins homogène, laissent tout de même certaines zones dépourvues de leur présence. Cureghem représente l'un des quartiers les plus défavorisé en ce qui concerne cette dite présence d'espaces verts.

Cependant, nous pouvons noter que Bruxelles travaille depuis plusieurs années à végétaliser certains espaces et à créer plus d'espaces publics pour ses habitants. Ces initiatives se sont vues renforcées par cette longue période de confinement lors de laquelle le besoin des citoyens en espaces verts et en espaces extérieurs, de façon plus générale, s'est considérablement fait ressentir. Posséder un jardin ou tout autre espace extérieur est un véritable luxe pour de nombreux habitants vivant dans la région de Bruxelles. Des ASBL telles que « Les Pouces » à Cureghem ont organisé des créneaux réservés auprès des habitants du quartier leur permettant d'accéder au jardin de l'association en petit comité, la peur des contagions empêchant les habitants de se rendre dans le peu de parcs présents à proximité de leur domicile. La démarche a très rapidement suscité l'engouement, les habitants réservant un créneau dès que le leur se terminait. Pouvoir privatiser cet espace végétalisé afin qu'ils puissent s'y retrouver en famille fut d'une réelle importance pour ces personnes effrayées par la situation sanitaire après le premier confinement.

« Au début du Covid les gens avaient la paranoïa de se retrouver avec du monde donc ils allaient pas dans les parcs et cetera même s'il y avait peu d'affluence parce qu'ils avaient peur. Et nous on a vu à partir du moment où on a commencé à faire... où on a permis aux différentes familles dans le quartier qui res-sentaient le besoin de venir dans notre jardin en réservant un créneau horaire. Et ça leur a permis de faire autre chose, de se

CHAPITRE 4

sentir entre-guillemets en sécurité et pas avec un risque de croiser une personne qui serait potentiellement malade et surtout qu'au début personne ne savait vraiment comment on l'attrapait. Les gens avaient tous un peu peur de la mortalité du truc. Et du coup c'était une période un peu délicate et du coup on a mis ça en place et il y a beaucoup de personnes qui réservaient chaque semaine parce que ça leur faisait du bien. »²⁰

20 Entretien mené avec Issa, membre du Pav' (association d'aide à la jeunesse). Voir annexes.

CHAPITRE 4

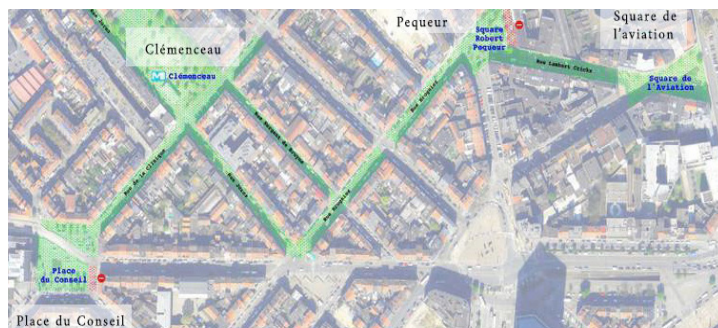
Une zone apaisée de 2 kilomètres a été mise en place à Cureghem pendant le confinement afin de permettre aux habitants de sortir de chez eux tout en respectant la distanciation sociale.

Image 1: Plan localisant la zone dans Cureghem

Image 2: Zone mise en place



1000 500 0



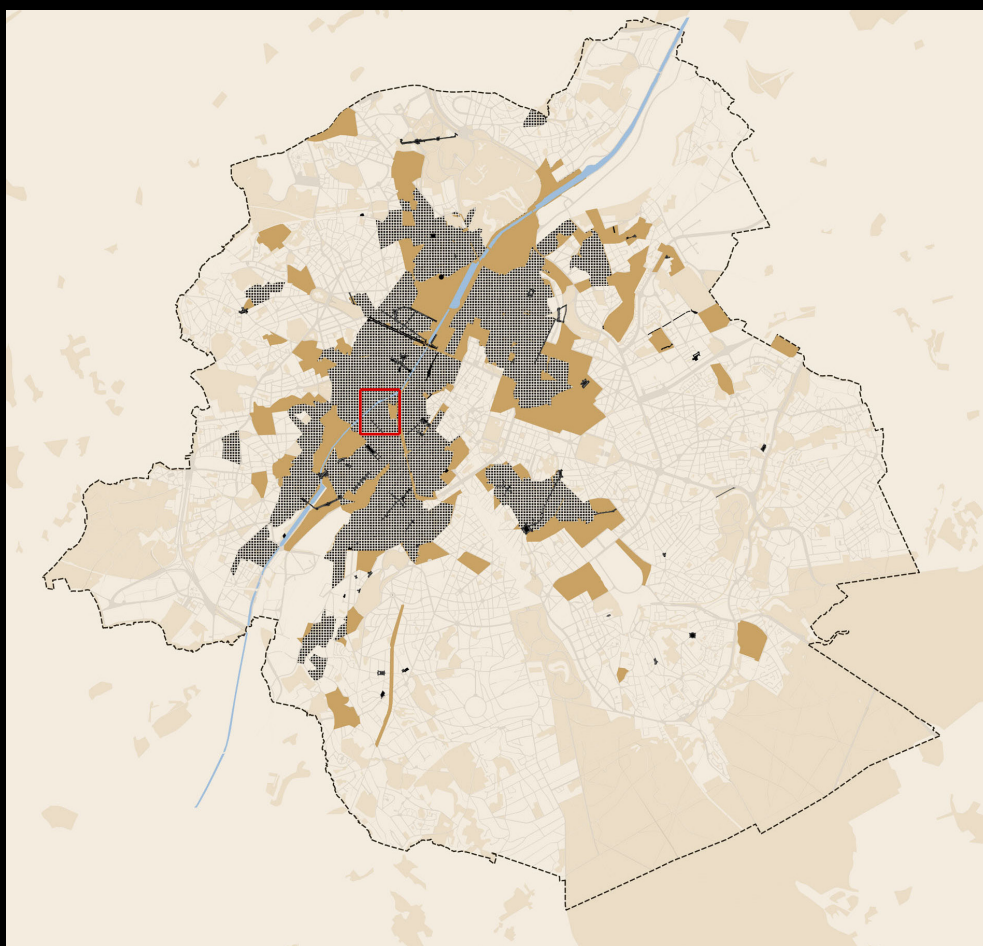
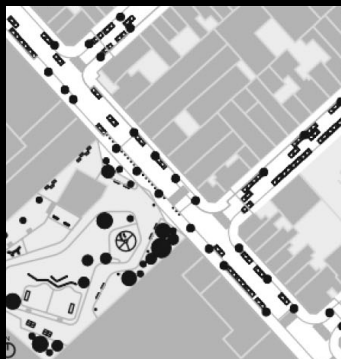
CHAPITRE 4

- Urbanisme tactique

La région s'est également emparée de la question afin de répondre à ces besoins suite à ce premier confinement. Parmi les initiatives mises en place, on retrouve « Bruxelles en vacances », urbanisme tactique ayant pour objectif de créer des opportunités pour les habitants de pouvoir prendre possession de l'espace public. En interdisant provisoirement l'accès à une rue aux voitures ou encore en prenant possession de certaines zones de parking, ces initiatives s'inscrivent dans les intentions du nouveau plan régional de mobilité « Good Move » qui a pour objectif d'apporter une transition vers des mobilités douces et surtout durables. La plupart des projets seront menés avec l'aide d'associations locales ayant déjà, pour la plupart, une grande connaissance des besoins des quartiers impliqués.

Parmi les 49 projets développés, 8 ont été implantés à Cureghem. Parmi ces projets se trouve Gilbardise dont voici le descriptif: « *Installation de mobilier urbain au croisement entre la rue Odon et la rue de Liverpool, devant le Circularium et la Plaine de Liverpool et l'organisation d'activités.* »²¹ Le projet permet aux habitants et à leurs enfants de s'approprier une zone délimitée de l'espace public pour y participer à des activités et animations diverses et y rencontrer leurs voisins. Le projet s'appelle Gilbardise celui-ci étant développé en collaboration avec l'ASBL Gilbard qui a pour objectif de concevoir des projets de cohésion sociale liés à la mise en place d'une récupérathèque accessible aux habitants.

21 GRULOIS, G., VILLE, E., VARLOTEAUX, P. (2021). *Etude Académique ; Bruxelles en vacances 2021*, par Faculté d'architecture La Cambre Horta (ULB), Bruxelles, 2021, p. 38



Analyse et localisation du projet par l'équipe de «Bruxelles en vacances» s'établissant rue de Liverpool / carte localisant l'ensemble de la zone d'intervention associée à la ZRU (zone de rénovation urbaine) représentée en gris

- Plan nature

22 JELLAB, Zoubida. *Un appel à projet pour le réaménagement de sept intérieurs d'îlot cœur des Marolles*, dans DHnet, 14 août 2020, consulté le 21 mars 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/un-appel-a-projet-pour-le-reamenagement-de-sept-interieurs-d-ilot-cur-des-marolles-5f3690e-2d8ad58621968c512>

«*Chaque Bruxellois.e doit pouvoir se rendre à pied dans un espace vert de qualité près de chez soi.*»²², voilà l'un des objectifs de la région de Bruxelles-capitale déclaré par Zoubida Jellab, échevine des Espaces Verts. Nous pouvons observer que la région s'est dotée d'un plan nature s'établissant de 2016 à 2020 dans lequel elle explique les différentes initiatives qu'elle compte prendre et celles déjà prises, qui permettront de planifier la mise en place d'espaces verts urbains et de conserver les espaces existants. On retrouve 7 objectifs permettant de répondre à ce plan nature ;

« 1. *Améliorer l'accès des Bruxellois à la nature : que chaque Bruxellois dispose d'un espace vert accessible et accueillant de plus de 1 hectare à moins de 400 mètres de son habitation et de moins de 1 hectare à moins de 200 mètres.*

2. *Consolider le maillage vert régional : préserver le caractère vert de la Région et renforcer la cohérence du réseau écologique bruxellois afin d'offrir les conditions nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes et à l'expression d'un haut niveau de biodiversité, au profit de la qualité de vie en ville et de l'attractivité de la Région.*

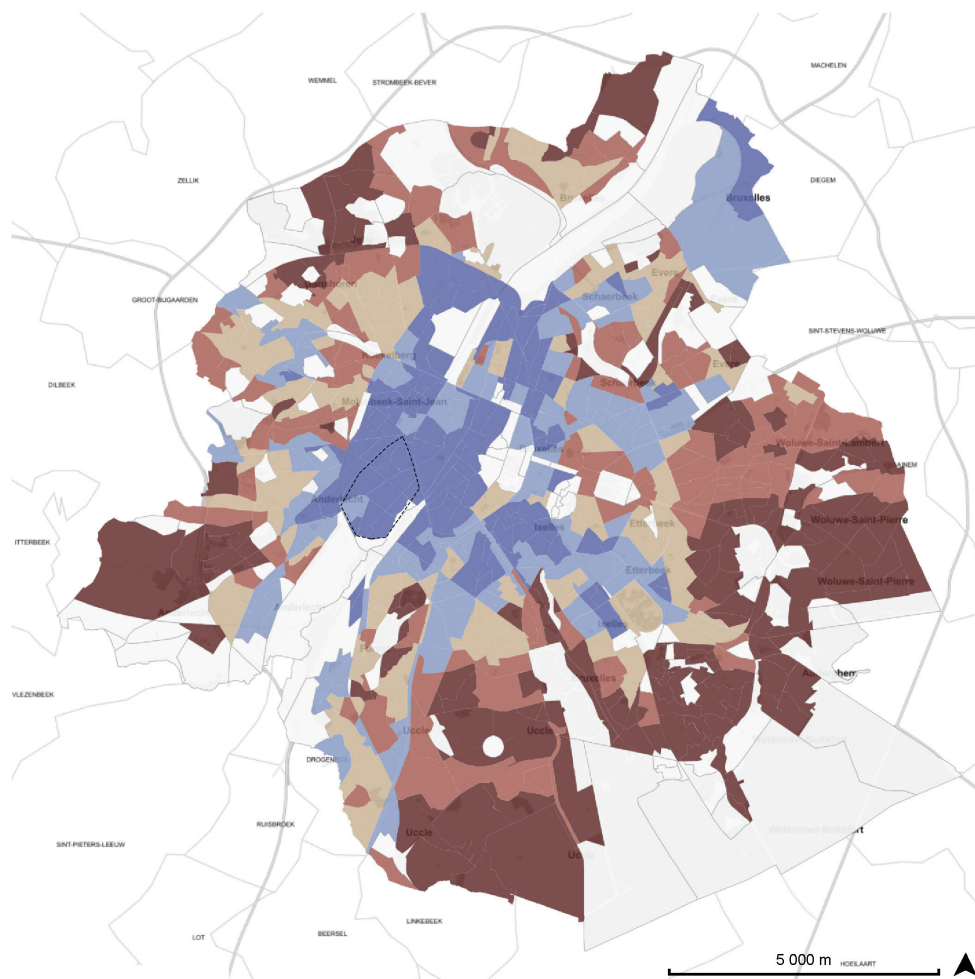
3. *Intégrer les enjeux nature dans les plans et projets : améliorer la prise en compte de la nature et des maillages vert et bleu dans les plans et projets, y compris en dehors des zones protégées.*

4. *Étendre et renforcer la gestion écologique des espaces verts : améliorer la gestion des espaces publics et assurer une cohérence entre les approches des nombreux gestionnaires.*

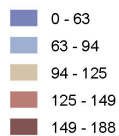
5. *Concilier accueil de la vie sauvage et développement urbain : maintien ou rétablissement des habitats naturels et des espèces dans un état de conservation favorable ainsi que réduction des nuisances par les espèces problématiques.*

6. *Sensibiliser et mobiliser les Bruxellois en faveur de la biodiversité : développer, en bonne entente avec les acteurs de terrains, une stratégie globale de communication qui identifiera les*

CHAPITRE 4



(% "très bien équipé" - % "mal équipé")



Carte représentant le pourcentage d'appréciation en espaces verts en région de Bruxelles-Capitale

messages clés à porter ainsi que les publics à cibler en priorité. L'objectif vise également à favoriser le respect des espaces verts publics et de leurs équipements.

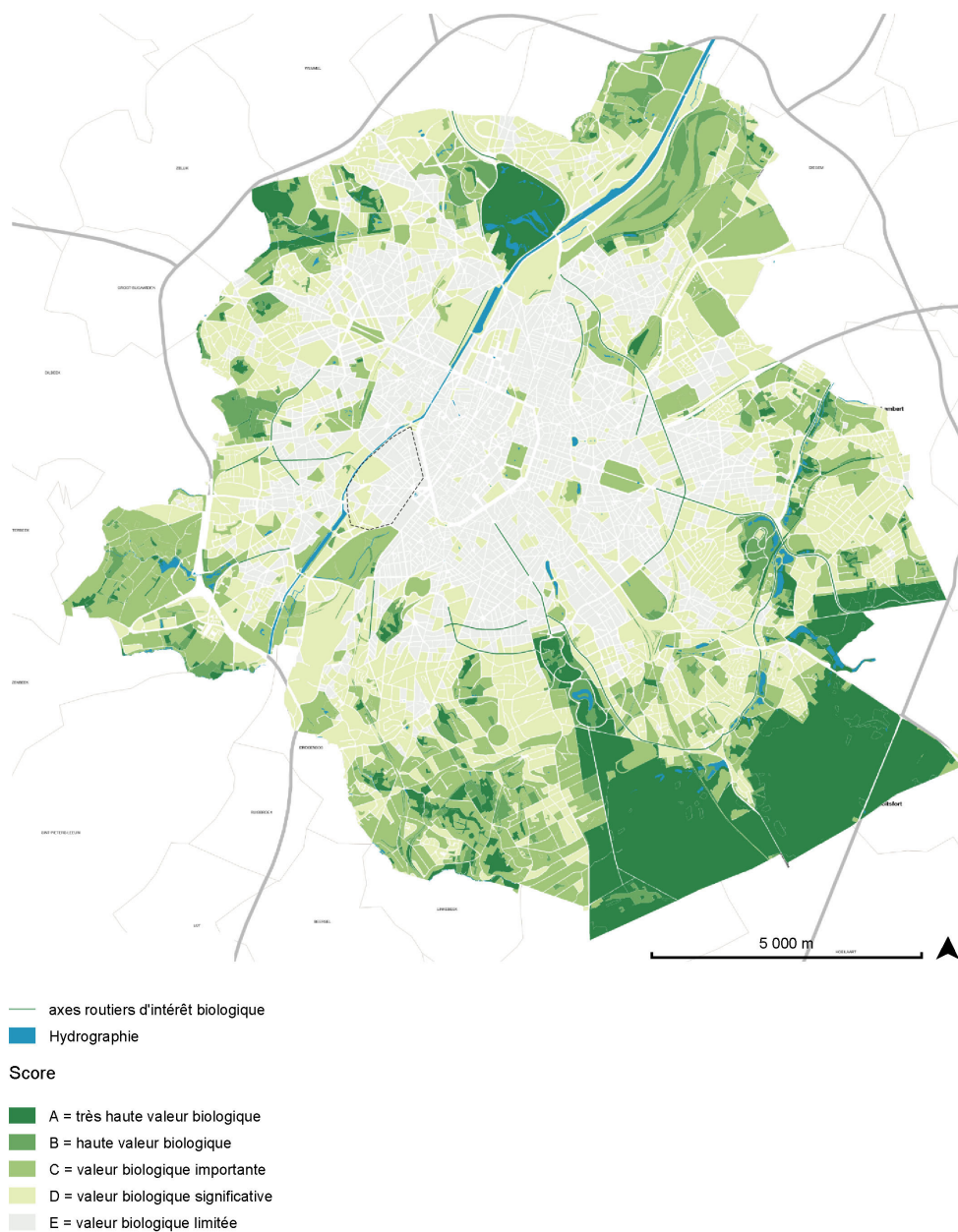
23 Environnement.brussels. (2016). *Plan nature*, dans Environnement.brussels.be, 14 avril 2016, consulté le 21 mars 2022, [en ligne], https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/prog_20160414_naplan_fr.pdf

7. Améliorer la gouvernance en matière de nature : développer la transversalité et la cohérence des approches en facilitant les rencontres et les échanges entre les acteurs responsables de la gestion des espaces verts et de l'espace public ainsi que des acteurs publics et privés du développement et de l'aménagement de la Région. »²³

Ces objectifs ont pour but d'être atteints à l'horizon 2050, échéance maximale espérée par les pouvoirs publics. Ce délai envisagé démontre bien l'intention de voir aboutir et prospérer les ambitions du plan nature sur le long terme dans l'idée d'une pérennité des zones végétalisées en région bruxelloise. En effet, les pouvoirs public se sont rendu compte de l'importance des espaces verts pour le cadre de vie des citoyens ainsi que pour la **biodiversité**. Les villes avaient plutôt pris le parti, jusqu'alors du moins, de toujours construire plus afin de répondre à la demande croissante en logements. Mais on assiste à un retour en arrière, au retour à cette végétation présente bien avant que l'homme ne minéralise le plus de surface de sol possible en ville. L'idée ici est de concevoir des espaces verts accessibles au public mais également de végétaliser les abords des rues ainsi que certains bâtiments afin que la présence du végétal ne soit pas restreinte à certains lieux mais puisse être homogénéisée et devenir visible sur toute la surface de la région. La conception ainsi que le renforcement de maillages verts permettra également à la **biodiversité** de s'établir et de se déplacer, créant un réseau à travers la région.

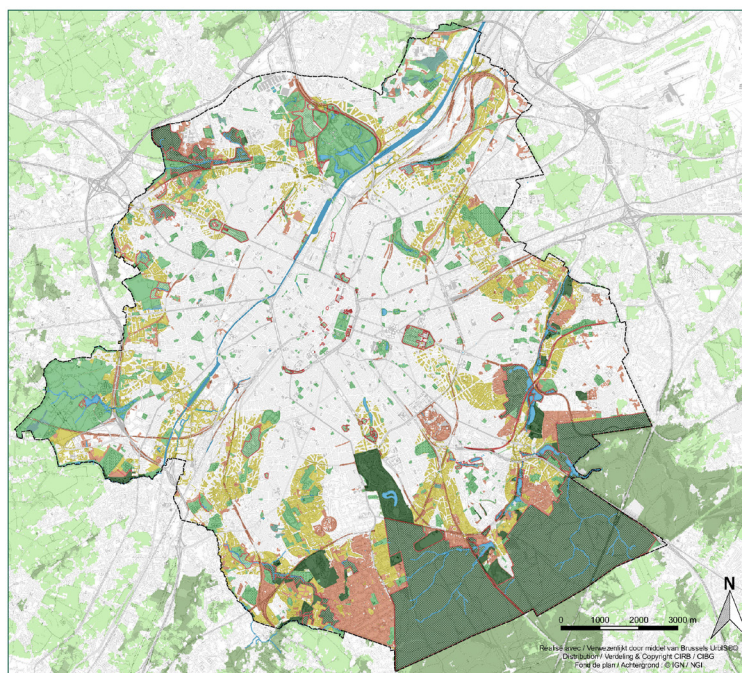
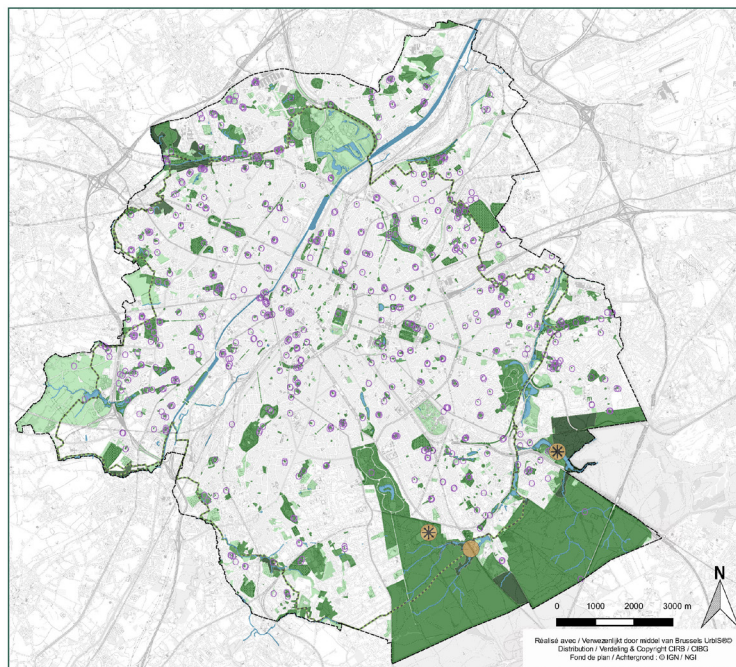
Bien entendu, afin de permettre le développement de ces objectifs, il faut prendre en compte les difficultés actuelles. Le foncier subit de fortes pressions, la région va devoir acquérir certains sites afin d'y développer des espaces verts mais va devoir également travailler avec les constructeurs de projets privés pour atteindre les objectifs attendus. Pour ce faire, un facilitateur nature va être mis en place qui permettra de conseiller les constructeurs afin de répondre aux attentes du plan nature et à l'intégration de la **biodiversité** en ville.

CHAPITRE 4



Carte représentant l'évaluation biologique en région de Bruxelles-Capitale

CHAPITRE 4



Cartes réalisées dans le cadre du Plan nature

CHAPITRE 4

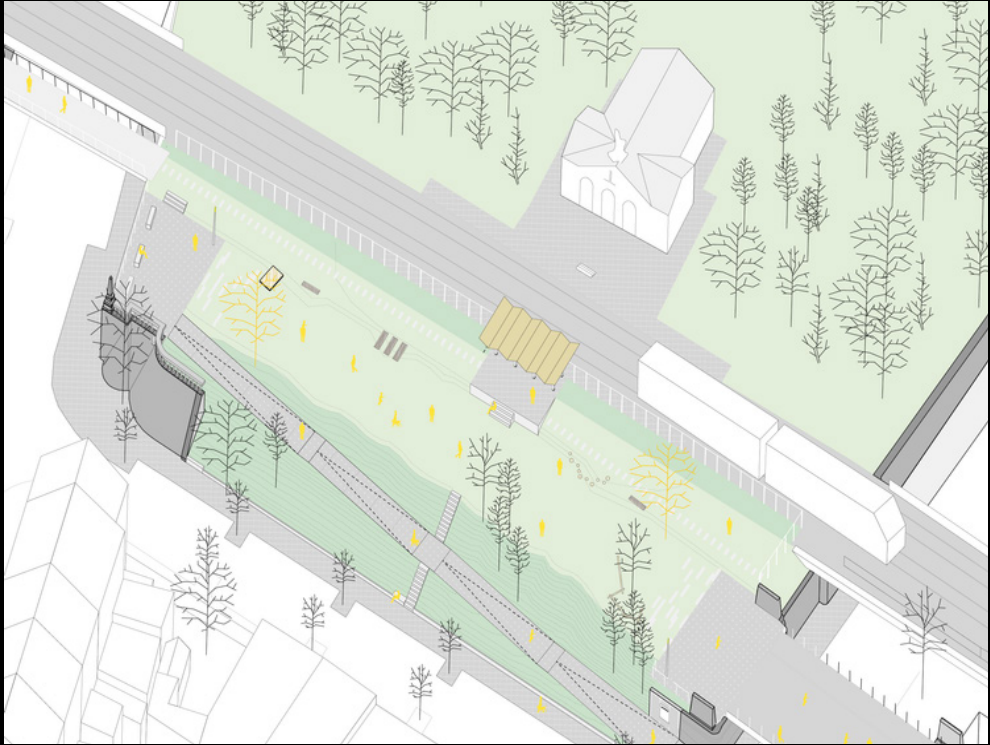
Pocket Park «La Halte» - Bruxelles

«Le projet des Pocket Parks est réalisé dans le cadre des contrats de quartier durable, une politique de rénovation urbaine à l'échelle régionale bruxelloise. Ces quatre nouveaux parcs s'insèrent le long des lignes ferroviaires sur des espaces résiduels. Tels des pierres de gué, ils participent à leur échelle à une recherche de lien local, territorial et social. opérant à la fois comme petit équipement de quartier et à la fois comme des parcs inscrits dans une continuité à l'échelle de la métropole. Ce projet se développe selon un processus participatif, en concertation avec les acteurs, citoyens, associations, concepteurs et décideurs. Quatre visions sont proposées sur chaque site : la terrasse, place urbaine et futur parvis de nouveaux logements, le vallon, un lieu d'exploration urbaine en surplomb du rail; le jardin-station, un jardin de quartier expérimental et co-géré, et enfin la halte, ancienne gare royale face au canal et belvédère du quartier sur la ville.

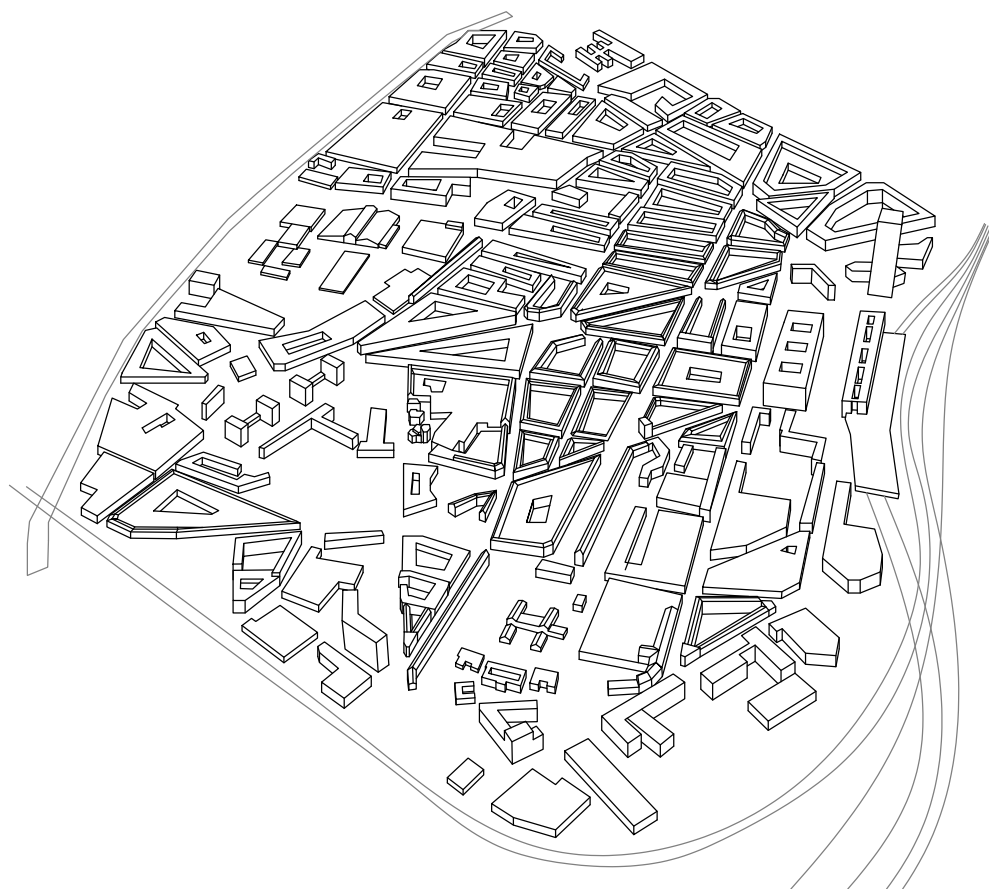
Le contexte de crise suscite aujourd'hui dans la société civile la remise en question de notions telles que la propriété, le service ou la valorisation du travail humain. Les logiques de co-construction, d'échange, les repair-café et compost de quartier sont autant d'initiatives qui participent à la transformation des espaces publics et à leur processus de mise en oeuvre. Plus généralement, un projet de paysage se pense sur le long terme et sa durabilité est liée à sa gestion et à son appropriation par les habitants. Le projet des Pocket Parks a pour objectif d'intégrer ces initiatives le plus largement possible puisque ces futurs nouveaux lieux dépendront inconditionnellement de cette implication locale dans leur gestion. Les Pocket Parks pourraient alors devenir de nouveaux « communs » au coeur de la ville et de ses habitants.»²⁴

24 Aménagement de quatre «Pocket Parks», sur [vvv architectes](https://vvvarchitectes.be/pocket-parks-1), consulté le 15 avril 2022, en ligne], adresse URL: <https://vvvarchitectes.be/pocket-parks-1>

Les Pocket Parks permettent d'offrir des espaces verts aux habitants de quartiers densément peuplés. Ces espaces verts sont créés sur des parcelles relativement petites et, en général, inutilisées telles que des friches ou des sites adjacents aux voies ferrées. Ils peuvent être de tous types ; parc, terrasse ou ils peuvent porter sur l'agriculture urbaine par exemple. Ces espaces représentent une possibilité d'apporter aux citoyens l'accès à la nature et à des espaces de détente en ville.



Chapitre 5: Cureghem, un quartier d'Anderlecht aux portes de Bruxelles

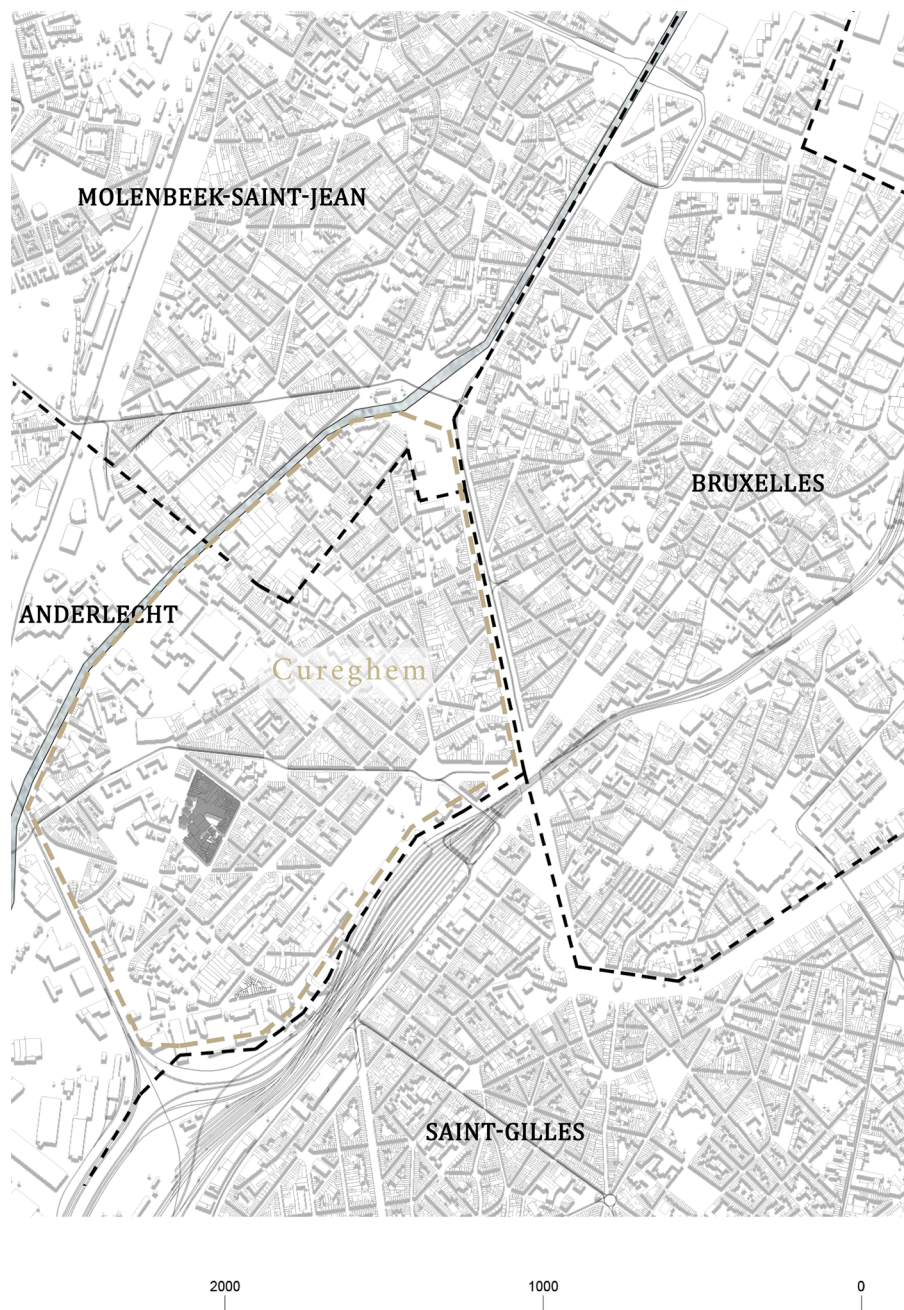


Le choix du site s'est porté sur Cureghem, un **quartier** sujet à différents enjeux d'ordre sociétaux, urbains, économiques et comme beaucoup de quartiers en zone urbaine, écologiques. Ce quartier de la commune d'Anderlecht, dont une partie est comprise dans celle de Molenbeek-Saint-Jean, est bordé d'un côté par le canal de Bruxelles-Charleroi et de l'autre par la gare du midi et se situe aux portes de la ville de Bruxelles. Véritable terre d'accueil pour les personnes en recherche d'un travail, d'un logement ou encore, arrivant en Belgique, il faudra attendre le 19^e siècle pour que ce hameau constitué jusqu'à de prairies et de terres marécageuses voit apparaître bon nombre d'industries, principalement textiles, s'édifier en son sein. On peut observer à plusieurs endroits du quartier un certain nombre d'anciennes maisons bourgeoises reconverties en appartements où habitent plusieurs familles, témoignage d'un passé de bourgeoisie industrielle. Cette industrie majoritairement textile va ensuite laisser place à l'industrie automobile qui se verra avoir le vent en poupe jusqu'au mandat de Joseph Bracops (1947-1966), bourgmestre de Cureghem. Ce dernier jugera bon d'y interdire les usines, ce qui entraînera une désindustrialisation du quartier.

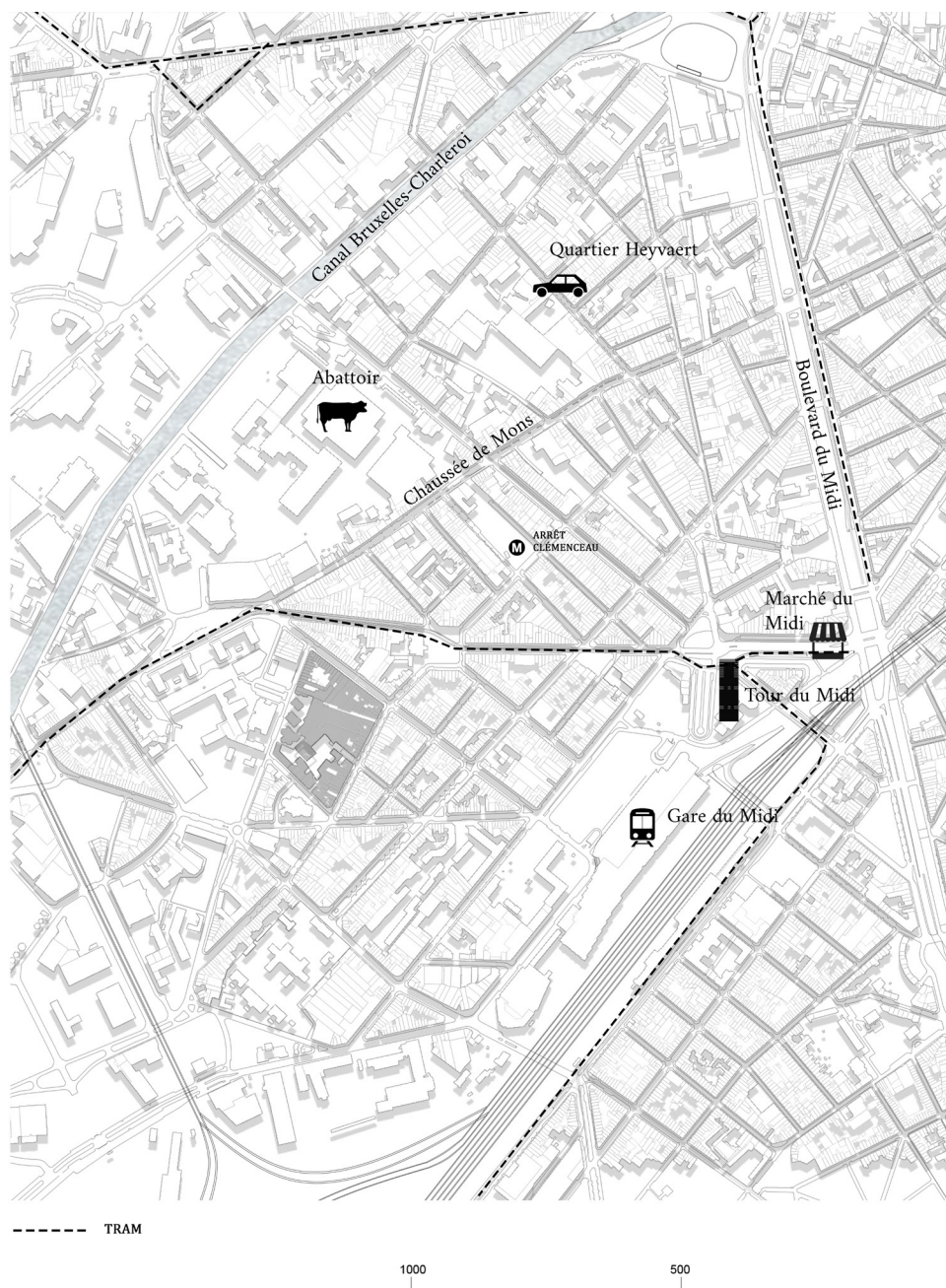
Lors du mandat du bourgmestre Bracops, plusieurs logements sociaux ont été construits dont l'immeuble des Goujons (1968). La population immigrée continuait d'arriver en masse à Cureghem car, même si la plupart des industries fermaient, de nombreuses autres embauchaient encore. Mais le déclin du **quartier** n'a cessé de s'accroître.

25 Phrases ressortant d'un entretien que j'ai pu mener avec Joseph Butaye, médecin de Medikureghem. Entretien complet : voir annexes.

« Quand je suis venu habiter ici c'était déjà en train de se dégrader un peu le quartier. Parce qu'avant il y avait plein de petites usines ici, il y avait plein de gens qui travaillaient et puis ces usines, tout ça, ça s'est fermé avec le temps et donc il y avait beaucoup de chômage et donc... Bon il y avait déjà des immigrations premières, il y avait les italiens surtout, grecs, portugais qui habitaient avant ici, c'était ça surtout. Puis après les marocains sont venus et puis petit à petit, bien la commune n'a rien fait. Le quartier ça s'est dégradé, donc les rues, tout, les maisons... Et puis il y avait beaucoup de vols et d'insécurité. Dans le temps on a connu pas mal de vols, même ici. »²⁵



Localisation de Cureghem et des communes bruxelloises alentours (document personnel)



Localisation des lieux «symboliques» de Cureghem et de l'îlot du projet (document personnel)

CHAPITRE 5

1944



1961



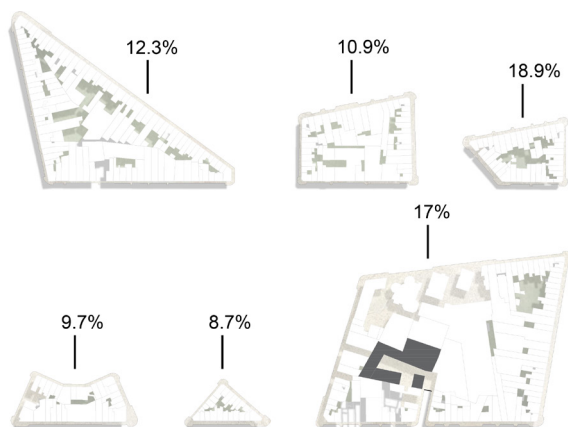
1987



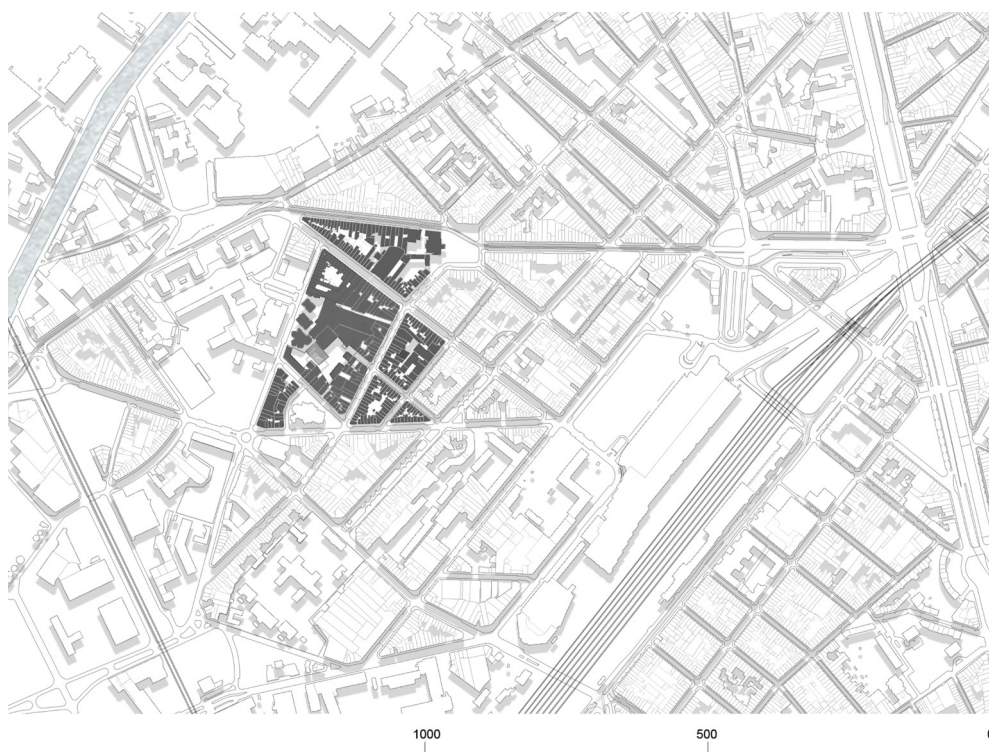
2004



Vues satellites démontrant l'évolution du site composé d'hangars industriels en coeur d'îlot

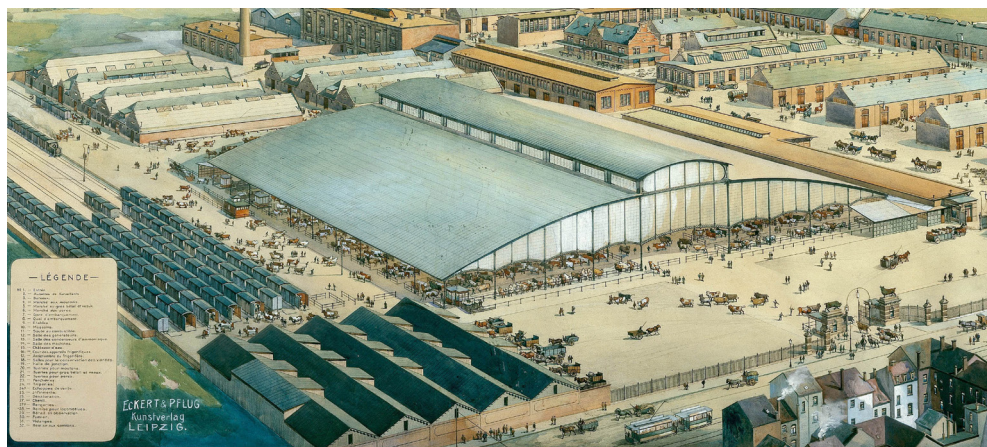


Différents îlots adjacents au site et leur faible pourcentage d'espaces extérieurs (documents personnels)



CHAPITRE 5

Joseph Butaye m'a également expliqué que les abattoirs, lieu symbolique de Cureghem, avaient été « perdus » par la commune, celle-ci étant dépourvue de son droit d'exportation. C'est alors que plusieurs bouchers se sont réunis avec le plus important d'entre eux dans le but de créer une société anonyme servant à racheter les abattoirs afin de leur octroyer à nouveau leur gloire d'antan. En effet, les abattoirs de Cureghem et leur marché attirent 100 000 personnes chaque weekend et constituent l'un des derniers abattoirs urbains en Europe, véritable poumon économique du **quartier**. Ce site au bord du canal est également perçu comme pourvu d'une grande richesse aux yeux des promoteurs et des pouvoirs publics qui voudraient y voir construire des logements.



Les abattoirs en 1890

« [...] avant les abattoirs ça appartenait à la commune. Et la commune a dans le temps laissé dégrader et ils ont perdu leur certificat pour l'Europe pour l'export et tout ça. Et puis c'était abandonné et il y avait pleins de bouchers autour, ils se sont mis ensemble et il y avait un grand boucher, monsieur Blancke, qui a fait une société anonyme avec tous des actionnaires. Ils ont acheté et ils ont tout refait. C'est eux qui ont tout refait les abattoirs. Et donc maintenant c'est le beau-fils et maintenant la fille du beau-fils qui gère tout ça. Et ils sont assez sociables, ils essayent de créer des liens avec le quartier aussi. »²⁶

26 Ibid.

A la fin du 20^e siècle, les politiques communales s'étant désintéressées du quartier, le vandalisme et l'insécurité ont explosé. Selon les habitants, c'est à la mort d'un dealeur tué par les policiers en 1989 que les premières émeutes virent le jour dans le quartier, entraînant l'intérêt des politiques face à la situation locale.

27 Ibid.

« En 89 il y a eu, je pense un vendredi soir, un dealeur qui a été tué dans la rue par la police et il y a eu des émeutes, les premières émeutes à Anderlecht. Et alors les politiciens se sont un peu réveillés en disant on va faire quelque chose pour Cureghem. Et donc à ce moment-là, à partir des années 90, ils ont commencé à voir qu'il y avait besoin d'investir dans ce quartier au lieu de laisser dégrader. Et donc il y a les contrats de quartiers qui sont nés à cette époque. Donc oui, ils commençaient par quartier à Bruxelles, les quartiers les plus démunis à un peu investir et faire des projets. Donc ça a commencé. Et puis bon, maintenant on remonte la pente. Et les dernières années ça va dans le bon sens mais donc il y a toujours des problèmes encore. »²⁷

Dès lors, plusieurs initiatives ont éclos, telles que les contrats de quartiers durables et la zone de rénovation urbaine. Mais malgré cet intérêt, le confinement a accentué la détresse des habitants de Cureghem ;

28 SCOHIER, C. (2020). *Justice pour Adil, Cureghem et ses habitants*, dans Bruxelles en mouvement, n° 306, sur Inter environnement Bruxelles, consulté le 20 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.ieb.be/Justice-pour-Adil-Cureghem-et-ses-habitants>

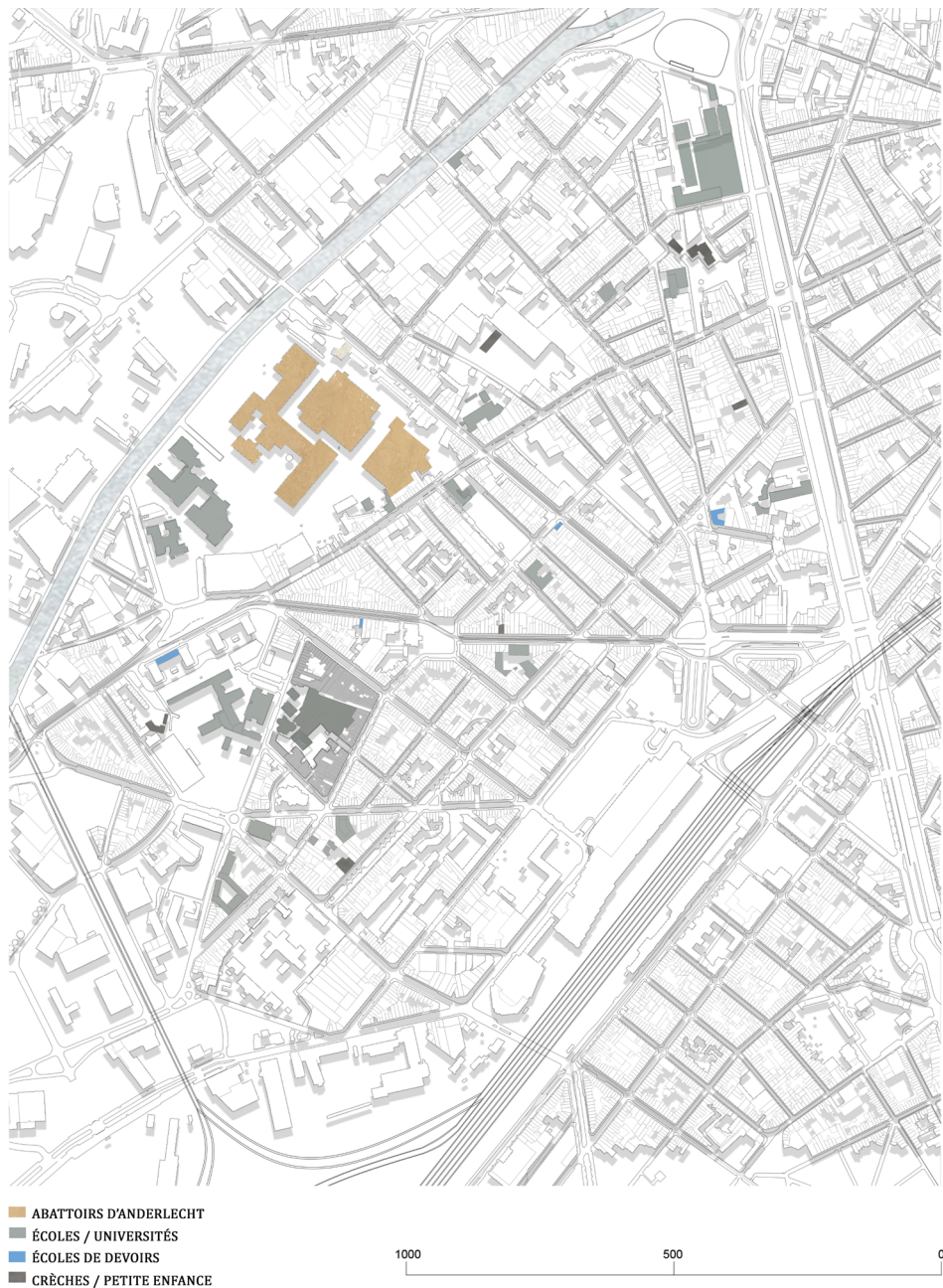
« le temps devient long, pour tout le monde. Un peu plus quand on vit dans les cités ouvrières, dans les quartiers ghettos, au pied des tours défraîchies. Tout le monde n'a pas un jardin anglais et une chambre à soi pour écrire son journal du confinement. »²⁸ Safia Kessas, journaliste à la RTBF.

Mais revenons-en aux initiatives mises en place par les services publics ayant l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants vivant dans des quartiers « compliqués ».

Les contrats de quartiers durables

« Le contrat de quartier a été instauré il y a 10 ans par le Gouvernement régional comme moyen d'aborder la problématique des quartiers défavorisés - détérioration des immeubles, pauvreté, taux de chômage élevé, logement de mauvaise qualité, etc. en partenariat avec les communes. L'instrument contient en lui-même plusieurs éléments fondamentaux pour le développement durable, à savoir l'observation de la problématique des

CHAPITRE 5



Recensement des équipements scolaires, parascolaires et dédiés à la petite enfance (document personnel)

29 Secrétariat régional pour le développement urbain. (2004). Le contrat de quartier, un contrat durable ? Un inventaire de la présence des critères de durabilité dans les Contrats de quartier à Bruxelles, consulté le 09 mai 2022, [en ligne], file:///C:/Users/perri/Downloads/contrat-de-quartier%20(4).pdf

30 Contrats de Quartiers Durables, sur Urban.Brussels, consulté le 12 octobre 2021, [En ligne], adresse URL: <https://quartiers.brussels/1/page/definition>

*quartiers sous un angle large et l'élaboration des solutions avec divers acteurs locaux. »*²⁰

En analysant le **quartier**, j'ai pu découvrir ce qu'étaient les contrats de quartiers durables. Des projets visant à offrir aux habitants des programmes définis en fonction de leurs besoins, en co-conception avec eux. Cette création participative d'équipements et d'espaces répondants aux attentes des citoyens m'a de suite intéressée et se trouve être en cohérence avec les intentions du projet (concevoir un équipement pour et avec les habitants, répondant à leurs besoins, et leur permettant d'être au contact de la nature : un espace de partage accessible à tous et favorisant la cohésion sociale). J'ai de ce fait commencé à déterminer comment concevoir un projet pouvant se développer dans la logique de ces contrats de quartiers.

*«Le contrat de Quartier Durable est un plan d'action limité dans le temps et dans l'espace. Il est conclu entre la Région, la commune et les habitants d'un quartier bruxellois. Il fixe un programme d'interventions à réaliser avec un budget défini.»*³⁰

Voilà l'explication concise des services publics servant à expliquer cette initiative. Mais de façon plus précise, qu'est-ce qu'un contrat de quartier ? Ce plan d'action a vu le jour dans le but d'apporter une aide à des quartiers considérés comme fragilisés en y construisant des espaces publics, des équipements et des logements de « qualité ». Afin de pouvoir voir y développer ce type de contrats en son sein, une commune doit répondre à plusieurs critères. En effet, les contrats peuvent uniquement être réalisés dans la zone de rénovation urbaine qui comprend les communes où le taux de chômage et la densité de population sont supérieures à la moyenne régionale, et dans lesquelles le revenu médiant est inférieur à la moyenne régionale. Si la commune ne comprend pas ces trois critères, celles-ci ne fera pas partie de la zone de rénovation urbaine et ne pourra pas se voir obtenir de subventions pour la mise en place de contrats de quartiers durables. Ces critères sont calculés par l'administration des secteurs statistiques bruxelloises.

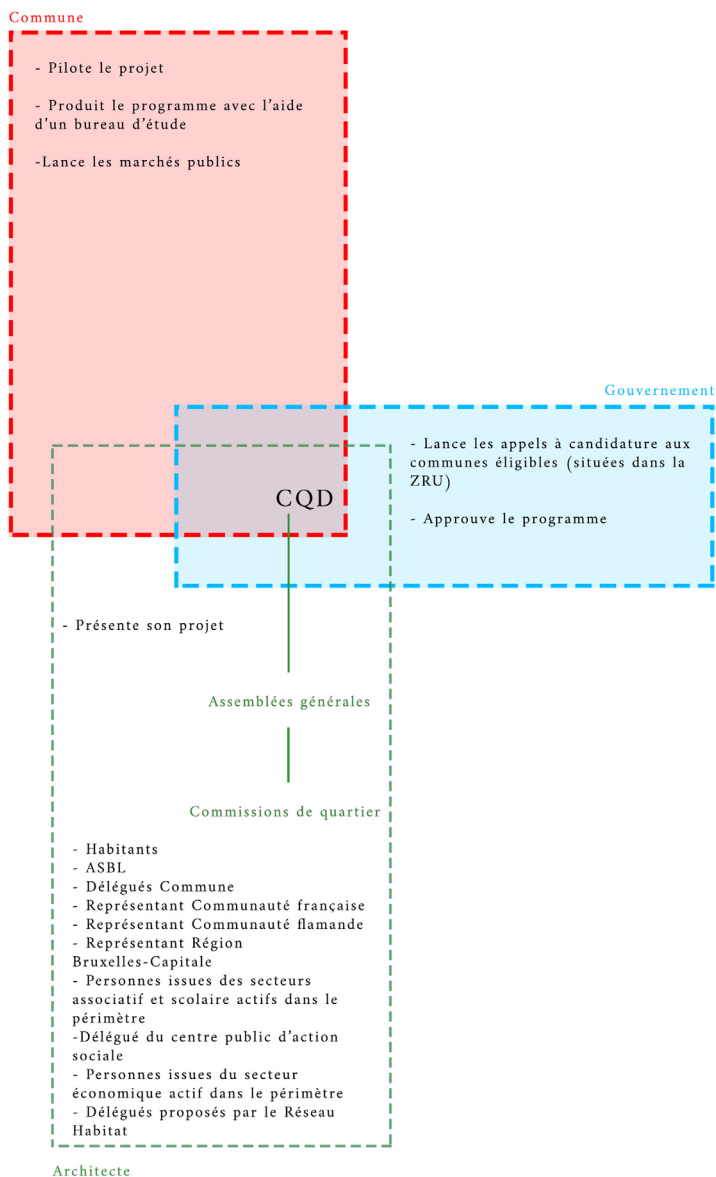
Une fois la commune comprise dans cette zone de rénovation urbaine, celle-ci doit introduire une candidature de projet sur un périmètre donné auprès de la région. Le projet va être étudié préalablement afin de concevoir un programme et d'identifier un site pouvant l'accueillir.

L'analyse des besoins du programme se fera à l'aide de rencontres avec les habitants ainsi qu'avec les ASBL locales, dans l'idée d'une conception inclusive. Suite à l'acceptation de la région, des assemblées générales vont être programmées dont s'en suivra des commissions de quartiers lors desquels les habitants seront amenés à donner leur avis sur le programme établi, ainsi que sur les esquisses de l'architecte. Malheureusement, comme me l'expliquera mon expert, cet avis ne sera que consultatif alors que les projets ont l'ambition d'être faits en accord avec la pensée des citoyens qui en auront l'utilité.

Cureghem remplit les trois critères de la zone de rénovation urbaine. **Quartier** fragilisé, celui-ci a vu passer bon nombre de contrats de quartiers ; « *Les indicateurs spatialisés de pauvreté y conservent des valeurs élevées. Par exemple, le taux de chômage y atteint 33% de la population active (contre 21% à l'échelle de la ville) et le revenu médian par ménage y équivaut à 78% du revenu médian calculé à l'échelle de la ville ou à 62% du revenu médian calculé à l'échelle nationale. De plus, le peuplement du quartier reste fortement marqué par l'immigration internationale : le bilan migratoire avec l'étranger y est deux fois plus élevé (+3,2%, en base annuelle) qu'à l'échelle de la ville (+1,6%) et près d'un habitant sur deux (46%) n'a pas la nationalité belge, contre un tiers des bruxellois (34%). Parmi les populations étrangères, les ressortissants de pays d'Afrique et d'Europe de l'Est sont les plus surreprésentés.* »³¹

31 VAN CRIEKENGEN, M . (2021). « Gentrification et résistances ordinaires des quartiers populaires. Élaboration théorique et illustration empirique sur un terrain bruxellois », Espace populations sociétés, sur OpenEdition Journals, consulté le 17 mai 2022, [En ligne], 2021/2-3 | 2021, mis en ligne le 19 octobre 2021, adresse URL : <https://journals.openedition.org/eps/12032#tocto1n2>

Parmi les projets érigés dans le cadre des contrats de quartiers à Cureghem, on retrouve le parc de la Rosée, inscrit dans le contrat de quartier Compas. Ce parc a pour objectif d'être, comme bon nombre d'autres espaces publics réalisés dans le cadre des contrats de quartiers, un vecteur de cohésion sociale. Il participe à l'intégration et à la communication entre les habitants vivants à proximité et possède la première équipe de gardiens-animateurs recrutée par Bruxelles-Environnement. Les contrats de quartiers s'établissant pour et avec les habitants, certains d'entre eux deviennent bénévoles afin d'y développer des activités de partage. Les gardiens-animateurs permettent aussi d'apporter une certaine surveillance au lieu afin d'éviter toute forme de vandalisme pouvant faire de cet espace de rencontre et de jeux en plein air, un lieu d'insécurité.



Organigramme des acteurs des contrats de quartiers durables (document personnel)

CHAPITRE 5



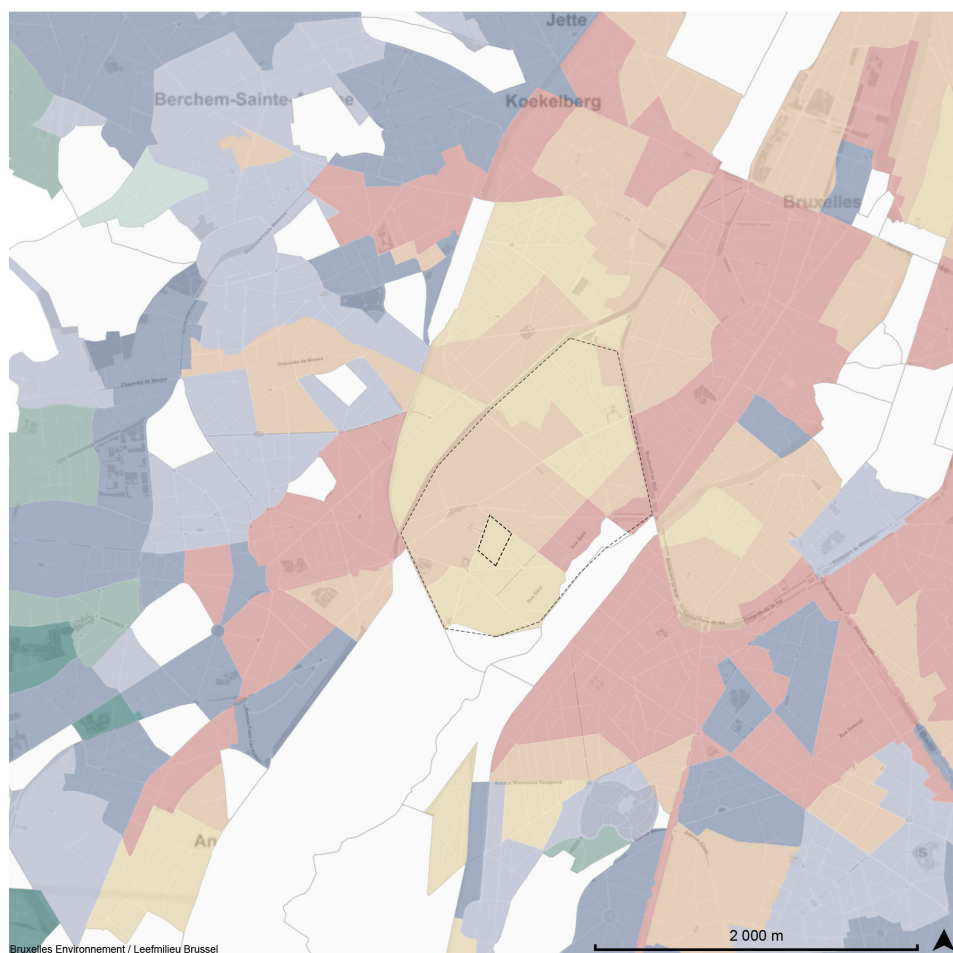
Plan localisant les différents contrats de quartiers durables à Cureghem



Plan du parc de la Rosée à Cureghem



Photo du parc de la Rosée



- Bon cadre & bons services
- Bon cadre & services moyens
- Bon cadre & mauvais services
- Cadre moyen & bons services
- Cadre moyen & services moyens
- Cadre moyen & mauvais services
- Mauvais cadre & bons services
- Mauvais cadre & services moyens
- Mauvais cadre & mauvais services

Perception du cadre de vie. Carte réalisée suite à une enquête socio-économique menée en 2001 sur base de 10 thématiques

Gentrification, qu'en est-il du rôle des pouvoirs publics ?

*« Les tendances antiségrégationnistes seraient plutôt idéologiques. Elles tiennent tantôt à l'humanisme libéral, tantôt à la philosophie de la ville, considérée comme « sujet » (communauté, organisme social). Malgré les bonnes intentions humanistes et les bonnes volontés philosophiques, la pratique va vers la ségrégation. Pourquoi ? Pour des raisons théoriques et en vertu de causes sociales et politiques. Sur le plan théorique, la pensée analytique sépare, découpe. Elle échoue quand elle veut atteindre une synthèse. Socialement, politiquement, les stratégies de classes (inconscientes ou conscientes) visent la ségrégation. »*³²

32 LEFEBVRE, H. *Le droit à la ville*, ED. Economica, Paris, 2009, p.88

Malgré tout l'impact positif que peuvent apporter ces initiatives, il existe une contrepartie impactant directement les habitants de ces **quartiers**. La **gentrification** évolue parallèlement au développement des contrats de quartiers menaçant les Cureghemois qui voient leur loyer augmenter au fil des projets. Ce risque est à prendre en compte et n'est actuellement pas gérable, les pouvoirs publics ne possédant que 10 % des logements face à 90 % pour les acquéreurs privés. Revitaliser mais pour qui ? Quelle population pourra vivre dans ces nouveaux quartiers « pacifiés » bordés de jardins et de parcs ?

*« La gentrification, en d'autres termes, est un processus de destruction matérielle et symbolique d'espaces populaires. Parler de destruction n'est pas mal à propos dès lors que, au bilan, la gentrification ne recrée aucun espace de rechange ailleurs, prêt à accueillir là les populations qu'elle dépossède ici. Ce que la gentrification crée, ce sont des espaces normés par les logiques de la spéculation foncière, du prestige métropolitain et de la distinction sociale, des espaces structurellement sélectifs. »*³³

33 VAN CRIEKENGEN, M. *Contre la gentrification*, ED. La dispute, Paris, 2021, p. 22

Cette **éviiction** des habitants est considérée comme inévitable par les services publics, concernés mais défaitistes au vue de cette « situation » qui s'accroît progressivement à cause du retour à la ville des classes moyennes supérieures. Des termes tels que « renaissance » et « régénération » sont employés pour décrire cet embellissement des **quartiers** fragilisés.



Rassemblement d'habitants de Cureghem pour la journée des quartiers populaires contre la gentrification

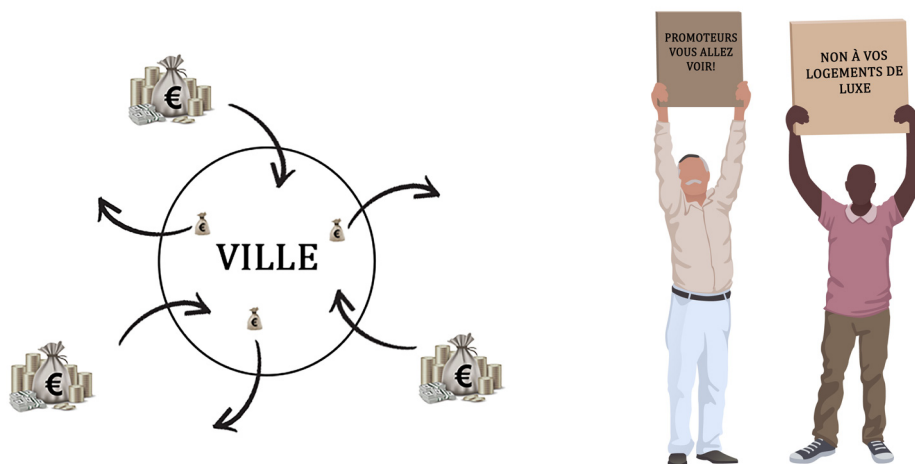


Schéma sur la gentrification et slogan vu sur une façade à Cureghem (document personnel)

CHAPITRE 5

Comme si ces lieux, où vivent bon nombre de familles et où celles-ci travaillent et voient leurs enfants grandir, n'étaient perçus que comme un dépotoir urbain devant rapidement être pris en main par les personnes dirigeant nos villes. La ville d'aujourd'hui doit permettre d'assurer à ses habitants quels qu'ils soient, et pas seulement aux nantis, la sécurité et l'accès aux logements. Elle doit leur apporter la conviction que jamais ils ne seront délogés car ils ne font pas partie de la population future envisagée, voire parfois rêvée, par ceux qui possèdent le pouvoir ou encore délaissés dans des **quartiers** où aucune action ni aucun fond n'est utilisé pour leur apporter le confort et la sécurité auxquels ils ont droit au même titre que tout habitant.

Utopies urbaines et politique antigentrification

« La philosophie de la ville (ou si l'on veut idéologie urbaine) naît comme superstructure d'une société dans les structures de laquelle entrait un certain type de ville ; cette philosophie, précieux héritage du passé, se prolonge dans des spéculations qui souvent se travestissent en science parce qu'elles s'intègrent quelques connaissances réelles. »³⁴

34 LEFEBVRE, H. Le droit à la ville, ED. Economica, Paris, 2009, p.40-41

Smart city, ville durable ou encore ville créative, autant de projets de développement censés permettre la résolution des problèmes de la ville, répondre aux crises économiques, offrir du travail à tous et assurer la mixité sociale, dans les grandes lignes du moins. Ces projets offrant une certaine idéologie urbaine et promettant monts et merveilles à leurs futurs habitants omettent de répondre à une question : pour qui ? Pour qui construisent-ils ces villes, qui pourra se permettre de profiter de ces futurs emplois, espaces publics et habitations ? En effet, ils mettent en avant l'assurance d'offrir une mixité sociale et donc des logements accessibles à tous, des commerces accessibles à tous et du travail pour tous. Mais qu'en est-il vraiment ? Utopies ou solutions permettant de concevoir cette ville des possibles, où tout à chacun pourra y accéder et côtoiera des voisins de toutes classes sociales en parfaite harmonie ?

La **gentrification** n'est pas un phénomène naturel contre lequel nul ne peut lutter et des solutions existent pour tenter d'en venir à bout ou de la faire régresser.

Le droit à la ville pour tous devrait être clamé haut et fort et cela ne devrait pas sonner comme la paupérisation des quartiers mais au contraire comme l'enrichissement de ces **quartiers** ; un enrichissement culturel, social, etc. L'action des habitants militant pour ce droit à la ville, ce droit au logement à des prix accessibles et la construction de plusieurs logements sociaux représente deux méthodes qui ont fait leurs preuves pour lutter contre la gentrification, dans certains **quartiers** du moins. En effet, les loyers des logements sociaux ne subissent pas de spéculations dues aux prix fluctuants du marché ce qui tend généralement à apporter une certaine sécurité aux locataires y vivant. Quant aux actions citoyennes, des villes comme Hambourg ont déjà vu offrir à ces mêmes citoyens des réponses concrètes contre ce fléau ; « *A Hambourg, par exemple, cinq quartiers situés sur le pourtour du centre historique de la ville sont inclus depuis 2012 dans des périmètres dits de préservation sociale (soziale Erhaltungssatzung). Mis en place par le gouvernement local sous la pression de collectifs militant pour le droit au logement, ce dispositif conditionne l'octroi des autorisations de transformation de tout un bâtiment (dans ses formes ou ses affectations) au respect d'une clause de maintien de la structure sociale du quartier.* »³⁵

35 VAN CRIEKENINGEN, M. *Contre la gentrification*, ED. La dispute, Paris, 2021, p. 164

Community Land Trust Bruxelles

« *Des logements pour toujours abordables à Bruxelles.* »³⁶

Diverses initiatives bruxelloises sont mises en place pour lutter contre cette **gentrification**. Le CLT³⁷ est une ASBL ayant pour objectif de permettre aux habitants d'accéder à des logements à loyers modérés. Pour rendre les loyers abordables, l'ASBL pratique une méthode particulière : les habitants achètent le logement mais pas le terrain sur lequel il est construit. Cette méthode permet de réduire d'en moyenne 40% le prix du logement en question. De plus, les logements sont construits dans une optique de participation citoyenne où les futurs acquéreurs s'impliquent personnellement dans le développement de leur futur habitation.

L'ASBL étant également préoccupée par l'impact de ses constructions, elle développe ses infrastructures en collaboration avec

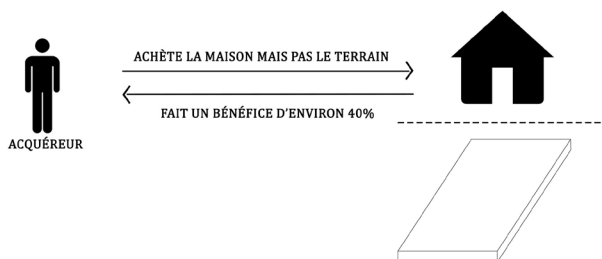
36 Community Land Trust Bruxelles. Consulté le 07 mars 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.cltb.be/>

37 Community Land Trust

CHAPITRE 5

les associations environnantes et tente de répondre au mieux aux différents besoins des **quartiers** adjacents. Cette collaboration a fait naître divers projets sociaux tels que des écoles de devoirs, des ateliers permettant aux habitants de se former et bien d'autres équipements nécessaires à la vie de **quartier**.

Ces initiatives permettent d'apporter aux habitants un sentiment de sécurité non-négligeable constaté le climat d'incertitudes planant au-dessus de ceux appartenant à *la classe populaire*,³⁸ se retrouvant pour certains sans ressources devant la fatalité des augmentations des loyers.



Le droit à la ville, une vision utopique ou anticipatrice ?

Expression réutilisée depuis quelques années, le droit à la ville développé par Henri Lefebvre dans les années 60, a fait couler beaucoup d'encre depuis, étant au cœur des préoccupations sociétales actuelles de grandes villes contemporaines. Henri Lefebvre était un philosophe français préoccupé par la sociologie et principalement celle du développement des villes et des rapports sociaux que ces développements engendraient.

*« Pourfendeur des technocrates et défenseur des services publics, plutôt utopiste et autogestionnaire, souhaitant une reconquête de la ville par le peuple, il considère que les regroupements urbains aiguisent les contradictions et les aliénations générées par le capitalisme. »*³⁹

L'un des points de départ essentiel à ces questions était la décentralisation des industries hors des zones urbaines dont a suivi un travail de zonage des sols et un développement accru de l'habitat pavillonnaire en bordure des villes. Ces grands changements dans la morphologie des villes ainsi que dans leur planification a fait naître ce qu'il appelle l'urbain.

38 Note : appartient à cette classe les personnes dont le revenu est inférieur à 75% du revenu médian national. A Bruxelles, suite à une analyse statistique menée en 2012, il ressort que 42% des ménages de la Région se retrouvaient dans cette classe.

39 DAMON Julien, « Henri Lefebvre. Le droit à l'urbain », dans : , 100 penseurs de la société. sous la direction de DAMON Julien. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2016, p. 129-130. DOI : 10.3917/puf.da-

Cette décentralisation des industries hors de la ville a dépossédé la classe ouvrière de sa force de travail et a accentué la division des classes. Ce manifeste témoigne de l'impact de l'aménagement urbain ; bien loin d'être anodin, ce développement apparaît comme la projection des rapports sociaux souvent conflictuels entre habitants de classes différentes. La ville est directement liée aux enjeux sociétaux qui en résultent.

40 COSTE, L. (2010). *Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ?* sur Cairn.info, n° 140-141, p. 179, consulté le 13 avril 2022, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm>

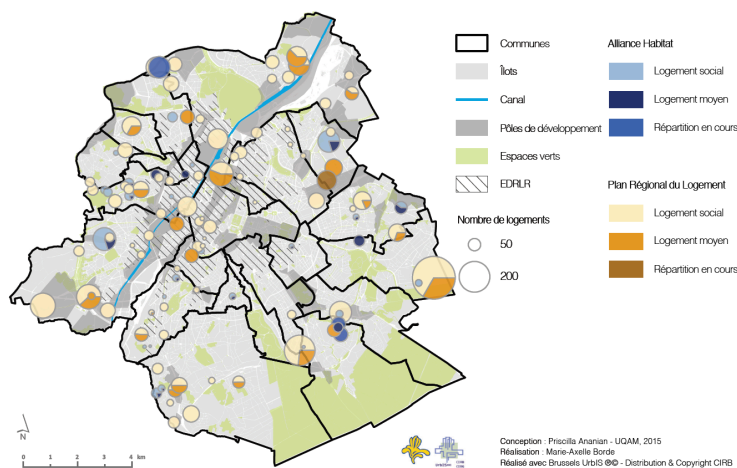
« Concevoir ou reconcevoir la ville en les prenant en compte est plus que jamais impératif et ces enjeux étaient déjà mis en exergue il y a plus d'une cinquantaine d'années maintenant. Les ambitions d'Henri Lefebvre avec ce manifeste sont évidentes : « Il s'efforce donc de développer une analyse critique du mode de production capitaliste sous toutes ses formes, pour parvenir à son dépassement et ainsi changer la ville. Lefebvre rêvait d'une ville qui, au lieu d'être réduite à un produit, redevienne une « œuvre ». »⁴⁰

Ces nouvelles villes aliénisent la santé mentale de leurs citoyens et toute forme de rapports sociaux qu'il pourrait y avoir entre eux. Plus aucune mixité sociale n'est envisagée ni permise, que ce soit de façon spontanée ou étudiée. Cette ségrégation se ressent dans la plupart des grandes villes contemporaines. Cureghem est ici l'un des exemples les plus significatifs, un **quartier** fragilisé ressentant quotidiennement la pression des politiques et des classes sociales « supérieures » sur cet espace aux portes de Bruxelles-Ville. Mais revenons-en au sujet étudié dans ce chapitre. Le droit à la ville renaît ces dernières années, pas par le manifeste d'Henri Lefebvre, mais par les démarches des citoyens luttant et descendant dans les rues pour se faire entendre, pour clamer haut et fort qu'ils ne partiront pas, qu'on ne les délogera pas. Ce sont par ces luttes citoyennes que les choses peuvent changer. N'oublions pas que le livre d'Henri Lefebvre est sorti en 1968 dans un contexte particulier empreint de grèves sauvages et de manifestations étudiantes. Cette période a vu naître le plus important mouvement social du siècle.

Les questions d'ordre sociétale sont des dynamiques constitutives de la morphologie des villes. Si l'homme a créé la ville, il peut la modifier et l'adapter aux besoins actuels, la rendre plus conciliante et accessible à tous ainsi qu'y accueillir la **biodiver-**

CHAPITRE 5

sité et la laisser s'y développer en son sein. Le droit à la ville est collectif avant d'être individuel ; un individu seul ne peut avoir d'action sur le développement urbain. La ville contemporaine ne cesse de se fragmenter, de diviser les classes, de concevoir des communautés tournées sur elles-mêmes. Le partage, la mixité, la cohésion ainsi que le développement de la biodiversité devraient être les mots d'ordre de la ville de demain. Ville qui tend à devenir inaccessible au plus grand nombre, où le fait de posséder un jardin est représenté comme un luxe plutôt que comme un besoin, où les nantis vivront entre eux et où les quartiers qu'ils considèrent comme « paupérisés » ne seront qu'histoire ancienne à leurs yeux.



Types d'opérations du Plan Régional du Logement et de l'Alliance Habitat / «Dix ans après l'annonce du Plan Régional du Logement, le bilan est mitigé. Seul un quart des unités prévues initialement (14 projets, 1290 logements) a été réceptionné et il s'agit principalement d'opérations situées en deuxième couronne [données transmises par la SLRB, 2015]» ; ANANIAN, P. (2016). *La production du logement à Bruxelles; la ville de proximité à l'épreuve de la densification urbaine*, sur OpenEdition Journals, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL; <https://journals.openedition.org/brussels/1457>

Conclusion chapitre 4:

41 Alter Echos. (2016). *Les identités de Cureghem sous les projets*, sur Alter Echos, consulté le 26 mai 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.alterechos.be/les-identites-de-cureghem-sous-les-projets/>

« Taux de chômage explosif, pauvreté, vandalisme et (sentiment d') insécurité, « ghettoïsation », « dépotoir »... le quartier de Cureghem à Anderlecht, est souvent mis en avant dans les médias pour ses « déficits ». Il possède pourtant de nombreux atouts et une longue histoire d'accueil des populations immigrées. Plus qu'un quartier populaire, Cureghem agit comme un point d'entrée dans la ville pour les migrants. Et en tant que « quartier de transit », il est le témoin de dynamiques sociales et économiques étonnantes. »³³

Ce chapitre a permis d'analyser les enjeux d'ordre sociétaux auxquels sont soumis les habitants du **quartier** de Cureghem. Longtemps oublié des pouvoirs publics, le quartier est aujourd'hui sujet à leurs préoccupations et voit naître en son sein un certain nombre de contrats de quartiers. Ces contrats engendrent leur lot d'impacts négatifs, tels que la **gentrification**, mais sont dans un premier temps mis en place afin d'offrir aux habitants des équipements qui leurs sont nécessaires ainsi que des espaces publics de qualité. Les programmes développés viennent répondre à leurs besoins et les projets édifiés ont pour objectif l'embellissement des quartiers et des lieux de vie des habitants. Plusieurs solutions existent permettant de limiter les aspects négatifs de ces contrats. Certaines ont été évoquées précédemment. Les services publics se rendent bien compte de ces effets mais se retrouvent souvent démunis et sans ressources face à ceux-ci.

Cureghem est un **quartier** à la fois fragilisé et fort de démarches citoyennes voyant s'y développer associations, maisons de jeunes et projets participatifs en tout genre. Plusieurs citoyens militent pour voir les choses changer et les projets qu'ils développent réveillent, pour certains, la citoyenneté responsable et engagée des habitants du quartier.

Chapitre 6: Un jardin collectif à Cureghem

« Le jardin échappe aux divisions culturelles ». ⁴²

42 CLEMENT, G. *Jardins, paysage et génie naturel*, librairie Arthème Fayard et Collège de France, France, 2012, p. 24



Cureghem est un **quartier** considéré comme fragilisé et qui comprend une forte densité de population ; on recense approximativement 20 680 hab/km² et le **quartier** comprend des cœurs d'îlots le plus souvent composés d'hangars hérités de la période industrielle et de peu d'espaces verts. En analysant plus précisément le **quartier**, on peut observer plusieurs carences. Outre le manque d'espaces verts, il existe aussi un manque en équipements publics et en espaces de partage et de rencontres. La barrière de la langue limite également les rapports sociaux entre les habitants, le quartier possédant une forte diversité de cultures.

Rues passantes

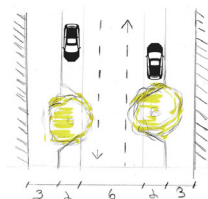
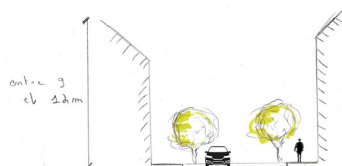
De plus, les rues ne facilitent pas la rencontre entre les citoyens puisqu'elle sont, pour celles autour du site du moins, dépourvus d'assises. Ces rues sont des couloirs de circulation autant pour les piétons que pour les cyclistes et conducteurs automobiles. Mettre en place des assises et élargir les trottoirs afin de créer des espaces d'arrêt où les voisins pourront se rencontrer et discuter, est nécessaire pour améliorer les rapports ainsi que la vie de **quartier**. Un projet mobilité est actuellement étudié dans lequel la question de la mise en place de rues à sens unique est soulevée, permettant de traiter autrement l'espace public accessible aux piétons en prenant le pas sur la rue. Plusieurs études démontrent que les rues passantes sont majoritairement moins animées que les rues où la circulation (automobile principalement) est plus minime. *«Les relevés montrent clairement qu'il y a beaucoup moins d'activités et de relations sociales dans la rue à fort débit de circulation que dans celle où circulent peu de véhicules. [...] Quant aux activités pratiquées sur place, c'est dans la rue au débit le plus faible qu'elles sont le plus répandues (points) et occupent le plus de zones différentes. Les enfants jouent dans la rue, et de nombreuses personnes se tiennent sur les perrons et dans les entrées des maisons.»*⁴³

43 GEHL, J., Svarre, B. *La vie dans l'espace public; comment l'étudier*, Ed. Ecosociété, Canada, 2019, p. 131

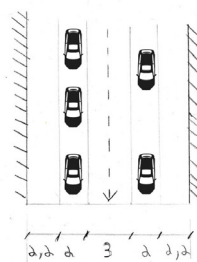
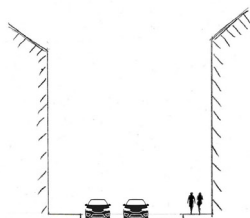
Associations

En analysant le site, il en ressort l'existence de nombreuses associations. C'est en m'entretenant avec plusieurs d'entre elles que j'ai pu en découvrir d'autres. J'ai également appris que certaines de ces associations avaient participé au développement de nouvelles en leur apportant leur aide (financière entre autres). Cette multitude d'associations démontrent l'intérêt des habitants pour leur quartier et pour ses besoins.

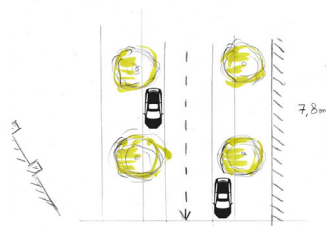
Rue Grégoire Hérault



Rue Pasteur

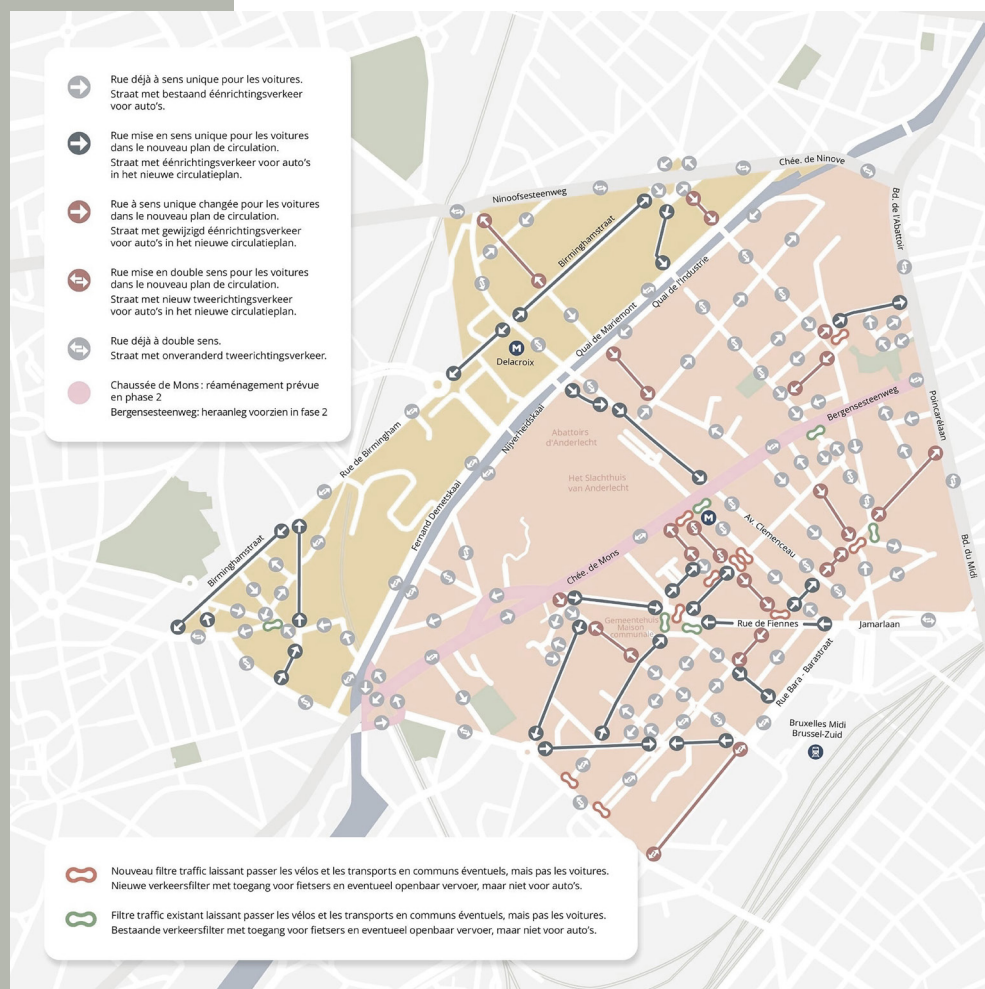


Rue de l'École Moderne



- Pas d'arbres
- Pas de zone cyclable (trafic rouge au sud de la rue)

Plan mobilité



De plus, le fait que de nombreuses associations aient pu exister grâce à l'aide d'associations existantes met en avant cette démarche participative et de cohésion entre-elles. Medikureghem a par exemple participé à la création de l'association Cosmos qui s'est installée près de l'arrêt de métro Clémenceau.

Lorsque l'on s'entretient avec les habitants de Cureghem ainsi qu'avec les associations locales, il en ressort qu'un espace de sérénité serait pour eux un espace où ils pourraient laisser leurs enfants aller jouer sans craintes, un espace qui soit surveillé, un local où ils pourraient se retrouver entre voisins autour d'une table avec un café sans devoir payer pour s'installer, ou encore un petit coin de rue sur lequel ils pourraient faire des barbecues. La notion de surveillance est importante pour eux, le quartier subissant pas mal de vandalisme.

44 Entretien mené avec Jihan, épicière du coin depuis plus de 20 ans. Voir annexes.

« Mais ici les gens ils volent vous voyez. Moi j'avais mis des fleurs mais ils volent, ils arrachent, ils partent. »⁴⁴

Ils déplorent actuellement le manque d'espaces mis à contribution pour la vie locale. J'entends un habitant m'expliquer qu'il n'y a tellement pas d'espaces libres que les pouvoirs publics doivent transformer une église désacralisée en école de cirque.

Ces différents entretiens ont été déterminants dans la mise en place du projet et dans le diagnostic du programme qui pourrait le mieux répondre aux besoins actuels et futurs des habitants. Un autre élément de difficulté relevé est le fait que le **quartier** de Cureghem est un lieu de passage pour bon nombre de primo-arrivants débarquant du train à la Gare du Midi pour ensuite loger dans Cureghem et enfin partir plus loin. Mettre en place une infrastructure sociale qui puisse permettre à ces personnes de rencontrer les habitants du quartier fut l'un des objectifs principaux du projet. Comme le médecin de Medikureghem, Joseph Butaye, me l'expliquait, les habitants vivent dans des communautés à Cureghem. Dans un café italien vous ne trouverez que des italiens ou des siciliens, les brésiliens ont leurs églises, les marocains leurs mosquées...



Carte recensant les espaces extérieurs végétalisés / permettant de pratiquer des activités sportives (document personnel)

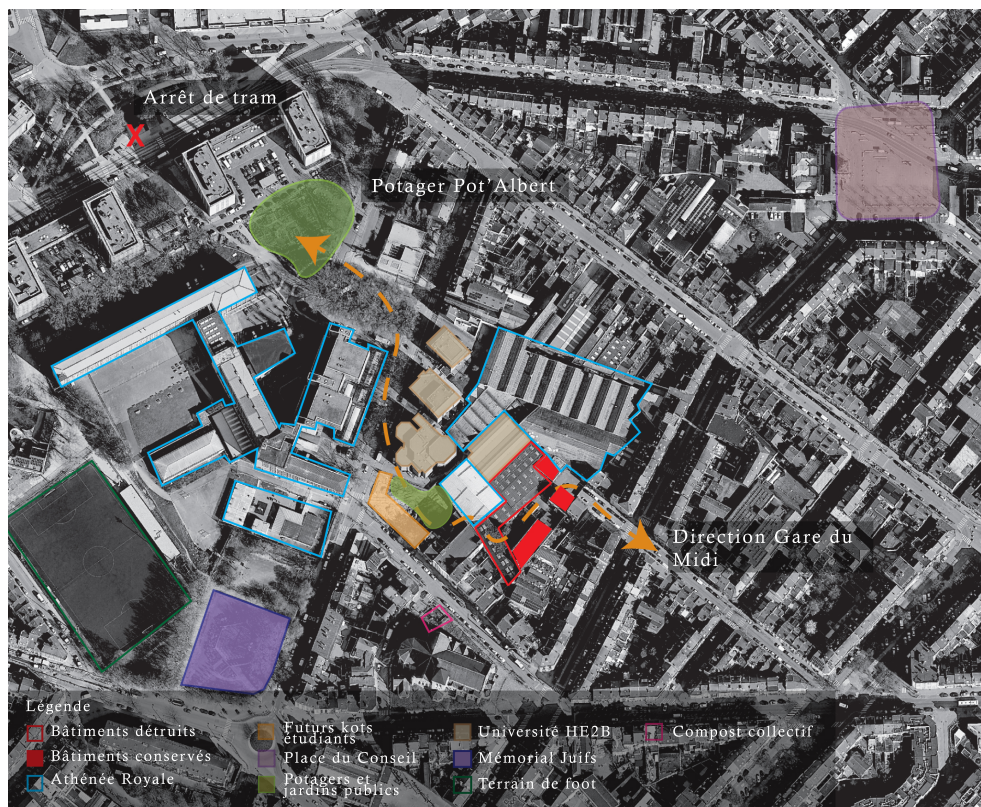
CHAPITRE 6



- | | |
|--|----------------------------|
| 1. MEDIKUREGHEM | 9. INFIRMIERS DE RUE |
| 2. ESPACE 16 ARTS;
ALHAMBRA ET CENTRE
DE JEUNES ASBL | 10. ASBL FEFA |
| 3. LE CACTUS ASBL | 11. FOYER
ANDERLECHTOIS |
| 4. CULTUREGHEM | 12. MOVE ASBL |
| 5. LES POUÇES ASBL | 13. LA BOUGIE |
| 6. CIRCULARIUM | 14. LA ROSÉE |
| 7. GILBARD | 15. WALALOU ASBL |
| 8. BEELDENSTORM | 16. AMO'N RYTHME |

1000 500 0

Recensement des associations locales (document personnel)



Analyse du site - vue satellite des bâtiments existants conservés pour le projet (en rouge) (documents personnels)

200

0



CHAPITRE 6

MARIE-THÉRÈSE

+/- 60 ANS
HABITANTE DU QUARTIER
MEMBRE DU COMITÉ DU BOUT
DU MONDE ET DE COCOLO

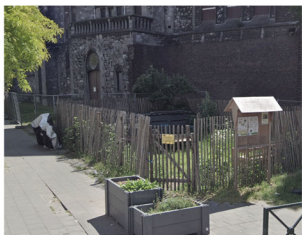


MÉTHODE DES ITINÉRAIRES

----- PARCOURS RÉALISÉ

JOSEPH BUTAYE

+/- 65 ANS
MÉDECIN À MEDIKUREGHEM ;
- DÉVELOPPÉ PROJET COMPOST
COLLECTIF

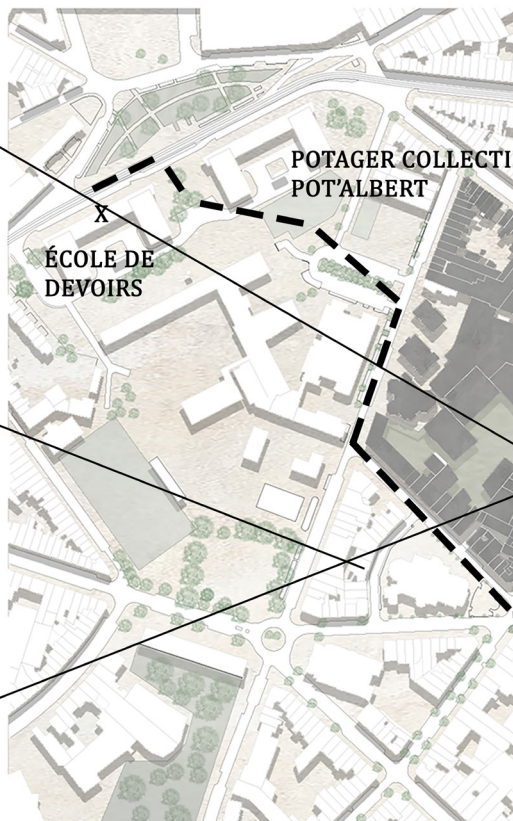


JIHAN

+/- 40 ANS
ÉPICIER DU COIN DEPUIS
PRESQUE 20 ANS



DÉPLORE DE VOIR SES
PLANTATIONS DÉTRUITES
PAR, LE PLUS SOUVENT DES
PERSONNES ALCOOLISÉES.



Entretiens réalisés avec les habitants du quartier (document personnel)



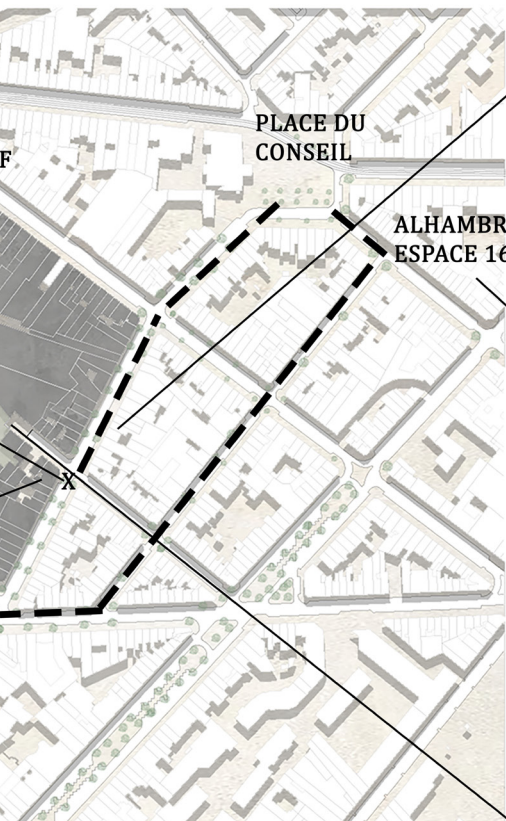
HOMME AU CHAT

+/- 50 ANS
A GRANDI DANS LE QUARTIER
VENU VOIR SES PARENTS

«MES PARENTS NE
POSSÈDENT PAS DE JARDIN
C'EST POUR ÇA QU'ILS
PLANTENT DEVANT CHEZ
EUX, COMME LES VOISINS.»

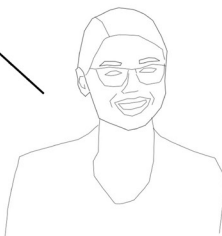


«A L'ÉPOQUE, ON FAISAIT DES
BARBECUE ENTRE VOISINS DANS
L'IMPASSE, C'ÉTAIT SUR CE COIN
DE RUE QU'ON DISCUTAIT ET SE
RENCONTRAIT.»



FEMME ASBL

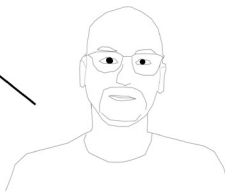
+/- 40 ANS
PRÉSENTE SUR PLACE UN JOUR
PAR SEMAINE



- PAS ASSEZ D'INTIMITÉ POUR POUVOIR PARLER DE SUJETS
SENSIBLES AVEC LES FAMILLES CAR D'AUTRES MEMBRES
D'ASBL TRAVAILLENT DANS LA MÊME SALLE.

KLAAS

+/- 25 ANS
VIT EN COLLOCATION DANS L'UN
DES BÂTIMENTS DU SITE



«LORSQUE L'ON VEUT ALLER DANS UN JARDIN ON VA DANS CEUX DE
L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE, CE N'EST PAS VRAIMENT AUTORISÉ MAIS ILS
NE SAVENT PAS QUE L'ON EST PAS ÉTUDIANT».

CHAPITRE 6

Le docteur Butaye a mis en place avec son équipe un compost local et s'est vite rendu compte que cette initiative venait briser les barrières entre les communautés et que tout à chacun s'y rendait volontairement. En effet, les jardins, composts et potagers sont des espaces multiculturels. Les espaces végétalisés permettent de rassembler des personnes venant de tout horizon afin qu'ils puissent venir et y créer des liens.

Continuité végétale ; point de convergence entre deux quartiers

« Un espace public à l'intérieur de l'îlot fonctionne comme un tampon, comme un refuge, un espace enclavé où l'utilisateur peut s'isoler du bruit ambiant de la ville et de la pollution atmosphérique qui y est omniprésente. Ces espaces contribuent donc au bien-être social et à l'amélioration de la santé physique des personnes, car ils favorisent la vie en plein air et créent en même temps une conscience respectueuse de la nature . »⁴⁵

45 QUIZHPE AVILA, P. *Aménagement d'espaces publics en intérieur d'îlot : enjeux, opportunités et leviers d'action*, travail de fin d'étude, ULiège, 2020-2021

Le site offre un panel important d'objectifs. Actuellement enclavé et accessible uniquement d'un côté, la mise en place d'un passage de l'autre côté permettant de faire la liaison entre les deux **quartiers** représente une possibilité de créer un espace de rencontre et de partage entre les habitants et de permettre l'accès à cet espace végétalisé à un plus grand nombre de personnes.

Cette liaison renforcerait les liens entre les habitants et permettrait de donner une identité à ce nouveau lieu afin qu'il puisse faire partie intégrante de la vie du quartier. De plus, elle permet d'établir une continuité végétale entre les potagers collectifs existants, les futurs jardins et potagers des kots ainsi que les jardins collectifs du projet et permet ainsi à la **biodiversité** de s'établir et aux animaux de s'y déplacer.

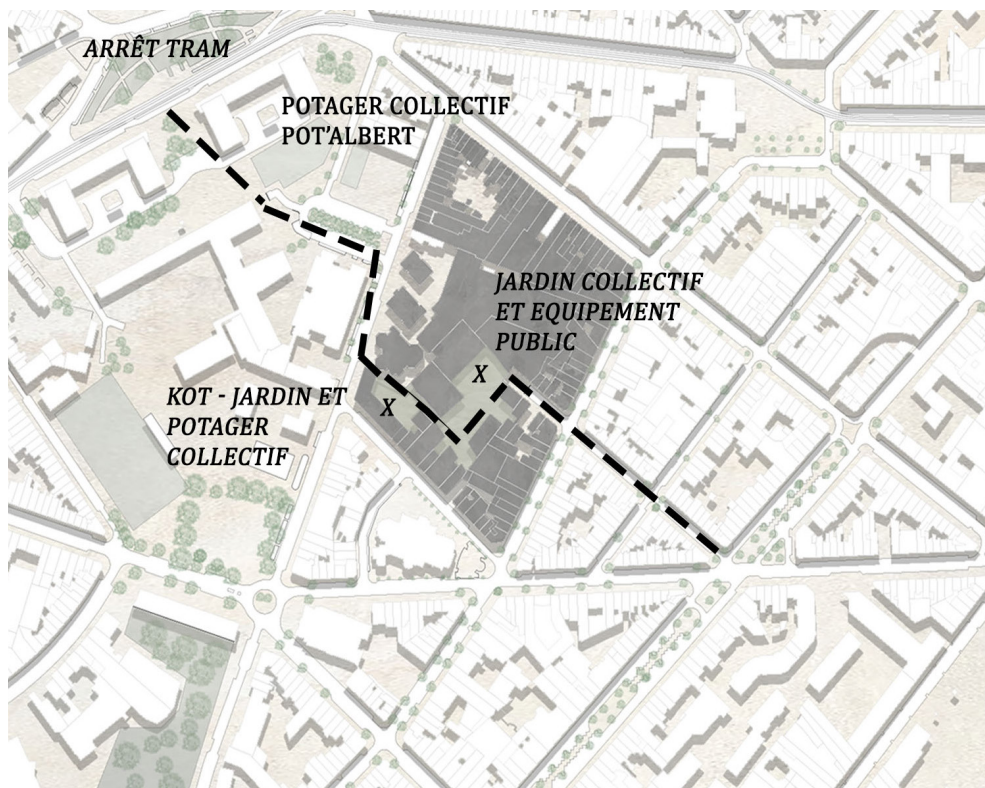
Transformer les bâtiments existants en les rendant flexibles répondrait aux demandes actuelles et futures des ASBL, des habitants et des pouvoirs publics. En effet, la demande en écoles de devoirs, en espaces plus intimes où les représentants d'ASBL pourraient rencontrer les familles et discuter de sujets sensibles ou encore en espaces de fêtes, en salles de sport ou de



Photo des jardins des kots faite par l'agence d'architecture réalisant le projet



Photo du potager du Pot'Albert (document personnel)



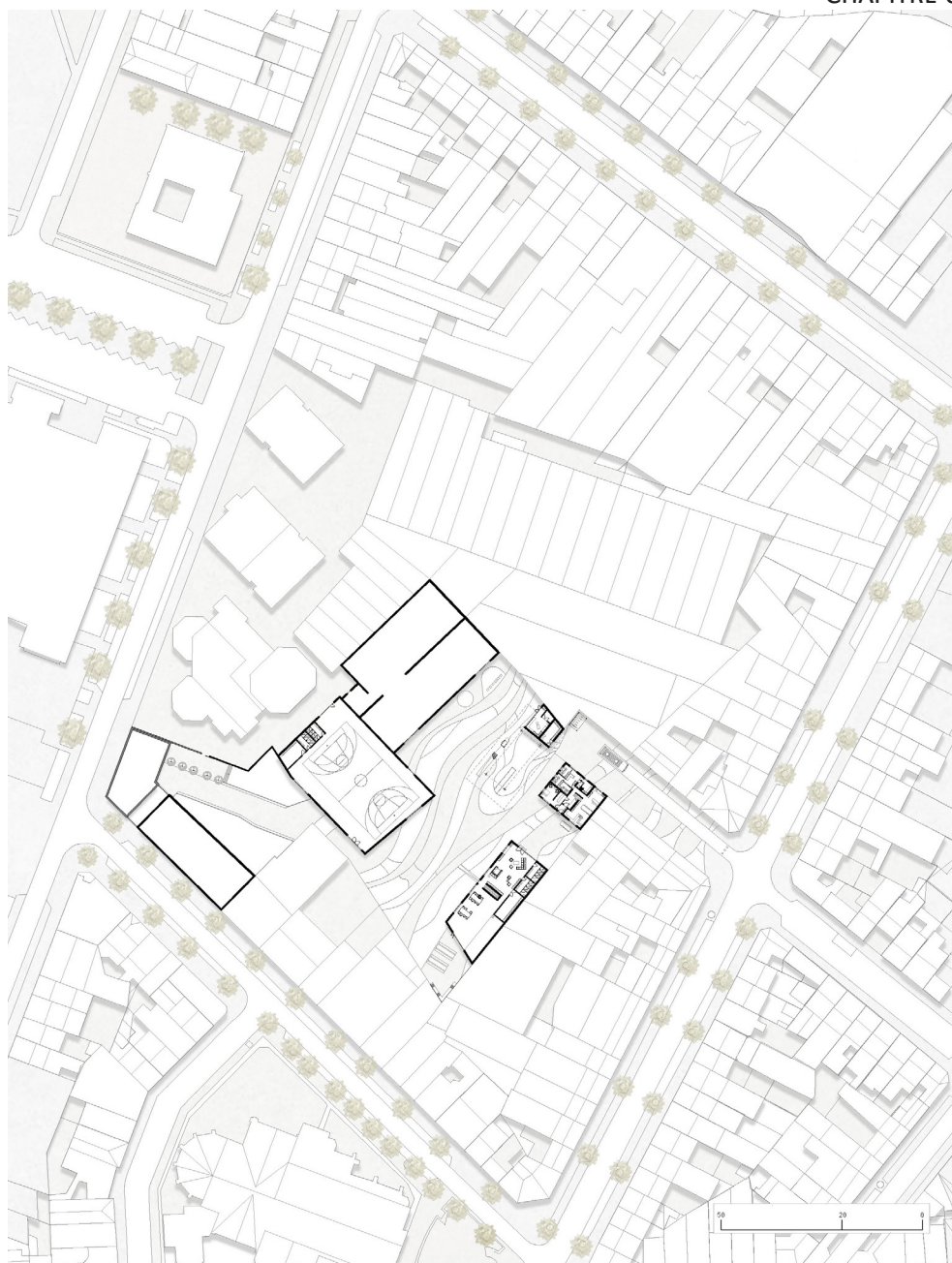
Passage au travers du cœur d'îlot - venir relier les trois espaces verts (document personnel)



CHAPITRE 6



Appropriation de l'espace public par les habitants (document personnel)



Plan masse du projet - visualisation de l'îlot (document personnel)

CHAPITRE 6

conférences culturelles est conséquente pour les différents intervenants. La construction du projet s'établit dans la logique des contrats de quartiers durables dont fait partie mon expert et doit comprendre des équipements collectifs répondant aux demandes actuelles et futures, d'où les mots d'ordre qui sont flexibilité et pérennité.

Les objectifs du projet sont donc de restaurer la connexion entre les citoyens et leur environnement naturel et de leur permettre d'accéder à un lieu en retrait de l'agitation de la ville où ils pourront trouver calme et sérénité.

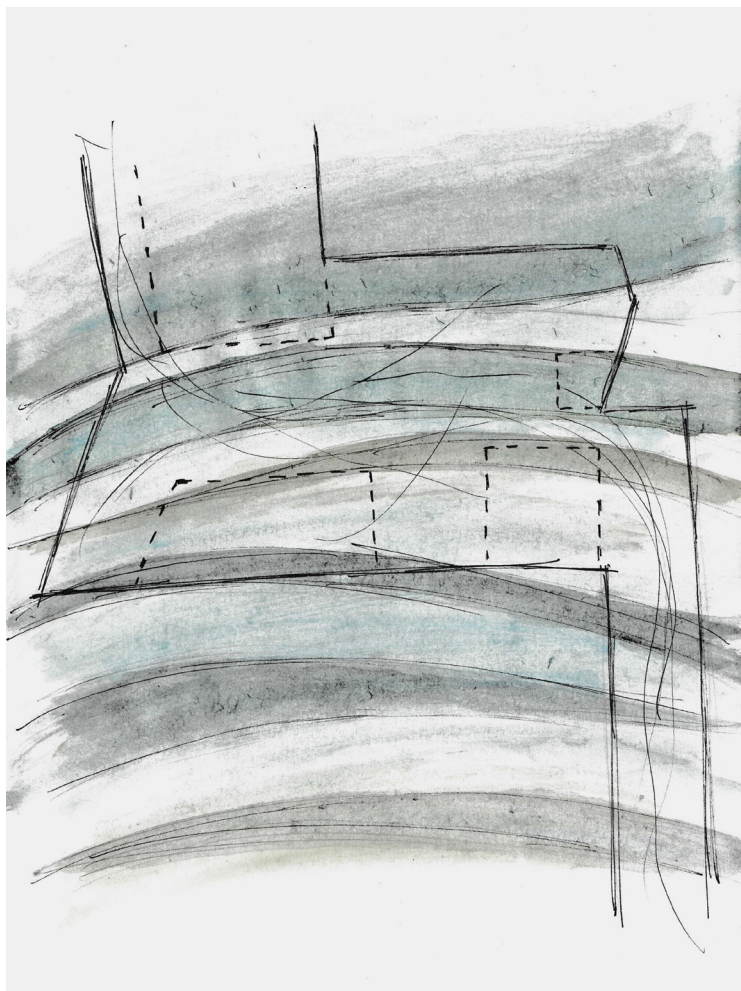
Un jardin urbain, vecteur de partage et de rencontres multiculturelles

*« Si planter restaurait le lien social et rendait heureux ? Apparemment rien de moins « social » que de s'adresser aux plantes. Pourtant l'expérience des jardins partagés atteste une nouvelle fois que le faire est parfois plus efficace que les paroles pour générer le bien commun, certes modeste, certes local, mais ne faut-il pas commencer quelque part pour construire le monde de demain ? »*⁴⁶

46 DEN HARTIGH Cyrielle, *Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?*, Mouvements, 2013/3 (n° 75), p. 14. DOI : 10.3917/mouv.075.0013. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

Le développement de **jardins partagés** en ville remonte aux années 1990, sur le territoire français du moins. A cette époque, ceux-ci étaient appelés jardins communautaires et permettaient aux habitants de s'approprier un espace extérieur végétalisé, non pour y produire fruits et légumes mais plutôt pour y créer un espace de rencontre entre voisins et y voir naître un esprit de communauté ainsi qu'un intérêt partagé dans l'entretien et l'utilisation de celui-ci.

Comme nous l'avons lu plus précédemment, un jardin représente une typologie d'espace inclusive ; *« La capacité d'inclusion des jardins partagés est une dimension essentielle. Le jardinage est une activité qui traverse les origines sociales et identitaires ainsi que les générations. Il rassemble et brasse large. [...] Grâce à l'activité centrale du jardinage, le jardin partagé crée l'opportunité pour toutes ces personnes de se rencontrer et d'échanger. Cela rend les jardins collectifs de quartier particulièrement inclusifs, constituant un indéniable atout pour toute action de*



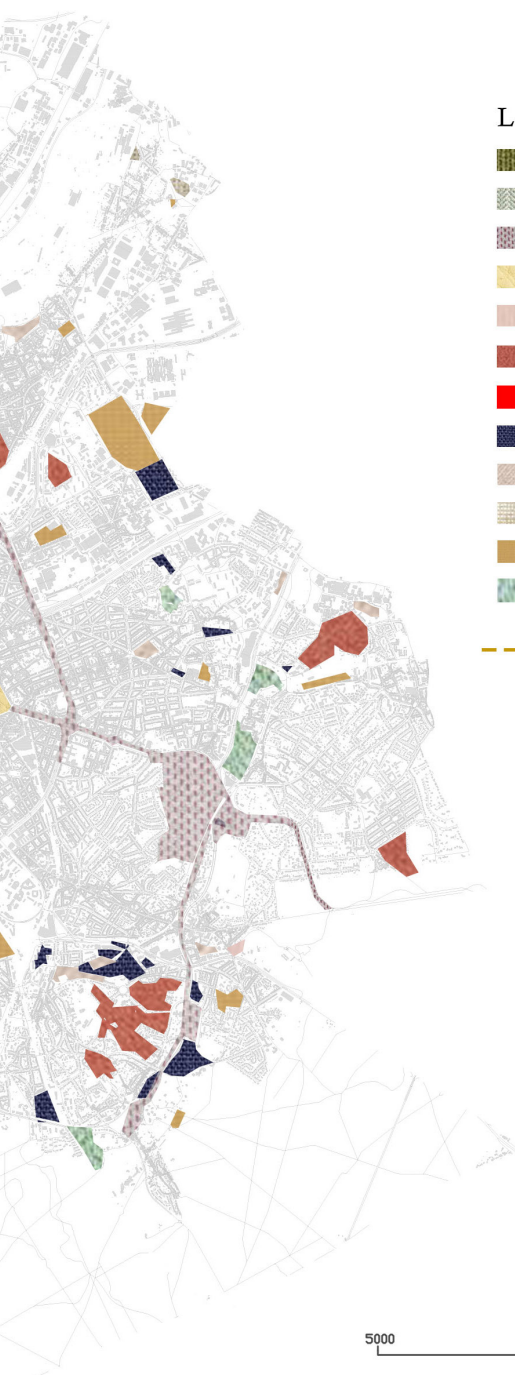
FLÂNERIE LIBRE

Conception des parterres du jardin (document personnel)

CHAPITRE 6



Evolution des parcs et jardins publics à Bruxelles sur deux siècles (document personnel réalisé à l'aide d'un plan référence)



Légende

-  La naissance du parc public 1775-1784
-  Les premières extensions de la ville 1815-1864
-  La ville paysagère 1865-1909
-  Le grand dessein du cinquantenaire 1880-1905
-  Le nouveau jardin pittoresque 1913-1940
-  L'aventure des cités-jardins 1919-1940
-  Sous le signe de l'art déco 1925-1940
-  Vers la modernité 1945-1973
-  Architecture du paysage et écologie 1974-1989
-  Région et création contemporaine 1989-2020
-  Les cimetières
-  Anciens jardins privés passés dans le domaine public
-  Cureghem

5000 1000 0

CHAPITRE 6

transition ». ⁴⁷

Le jardin devient un espace de discussions sur le monde qui nous entoure, de débats politiques, écologiques ou encore sociétaux. Le jardin devient un moment de partage, un moment où l'on voit foisonner de nombreuses réflexions aboutissant, pour certaines, sur des actions citoyennes engagées, sur des changements attendus par les citoyens. Cet esprit de communauté qui se forme engendre une voix forte et collective possédant désormais un poids significatif dans les débats d'urbanisme et de gestion du territoire, une voix qui peut enfin se faire entendre par les personnes dirigeant les villes, une voix qui seule ne porte pas, n'est pas écoutée. Les personnes vivant dans les **quartiers** défavorisés sont souvent les dernières interrogées, les dernières à penser que leurs idées pourraient être écoutées.

La notion d'appropriation de l'espace prend également tout son sens dans ce type de projets. Les villes régissent toute construction et tout développement de plantations ou d'expression créative dans l'espace public. Avec un **jardin partagé**, l'entretien des parterres et l'aménagement du site relèvent des habitants. Ceux-ci possèdent le droit de modifier l'espace et la vue qu'auront les habitations dessus.

Plusieurs concepteurs de jardins tels que Piet Oudolf et Gilles Clément expliquent par leurs ouvrages l'importance de considérer les jardins comme un espace en mouvement, en perpétuelle évolution. Cette évolution est l'un des critères à prendre en compte dans la conception d'un jardin. Ils expliquent à quel point l'anthropisation des villes et la vision de conquête des sols de l'homme sont nuisibles au bien-être des habitants et au développement de la biodiversité en milieu urbain. « *Le fait que l'I.F.L.A. assimile les friches industrielles à un paysage en danger est très révélateur. Il revient à dénoncer la reconquête d'un sol par la nature comme une dégradation, alors que c'est tout le contraire. L'homme qui a gagné du terrain, ne peut-il en céder ?* » ⁴⁸

La majorité des sols de Cureghem étant pollués dû à son passé industriel, une phase de dépollution s'impose. Cette dépollution s'effectuera au moyen de la phytoremédiation et durera

47 DEN HARTIGH Cyrielle, « *Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?* », *Mouvements*, 2013/3 (n° 75), p. 16. DOI : 10.3917/mouv.075.0013. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

48 CLEMENT, G. *Le jardin en mouvement*, Ed. Sens&Tonka, France, 2019, p. 20 / I.F.L.A: International Federation of Landscape Architects

Sols

PROJETS DE PIET OUDOLF - concepteur de jardins

Réalisation de deux projets de plantations par Piet Oudolf; le premier a été réalisé pour un pavillon de la Serpentine Gallery (pavillon temporaire - architecte; Peter Zumthor) en Angleterre. Le projet est celui d'un pavillon de contemplation qui puisse permettre à ses visiteurs de se détendre hors de la métropole.



Végétation luxuriante plantée le long de la High Line à New-York.



entre 5 et 6 ans.

S'en suivra la mise en place de BRF (bois raméal fragmenté) sur l'ensemble du site qui, au bout de 3 mois, aura produit des champignons et d'autres micro-organismes permettant de nourrir le sol et de le rendre favorablement cultivable. Pour pouvoir appliquer du BRF sur le site, celui-ci doit être produit à l'aide du broyage de branches d'un diamètre inférieur à 7 centimètres. Le broyage pourrait être réalisé par les habitants à l'aide d'un broyeur standard et les branches pourraient, quant à elles, provenir de l'élagage des arbres présents dans les rues adjacentes au site.

Ce sol perméable conserve très bien l'humidité et permet d'espacer les arrosages, la gestion de l'eau étant au cœur des préoccupations écologiques actuelles.

Les sols constituant les chemins sur le site seront également perméables. *« Augmenter dans l'espace public autant que possible la présence de sols poreux, l'évapotranspiration, les continuités hydriques et organiser la rétention d'eau incitent à transformer peu à peu l'ingénierie souterraine de tuyaux en une ingénierie paysagère qui réponde aux besoins d'acclimatation des villes. »*⁴⁹

49 CLERGEAU, P. *Urbanisme et biodiversité ; Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Ed. Apogée, France, 2020, p.307

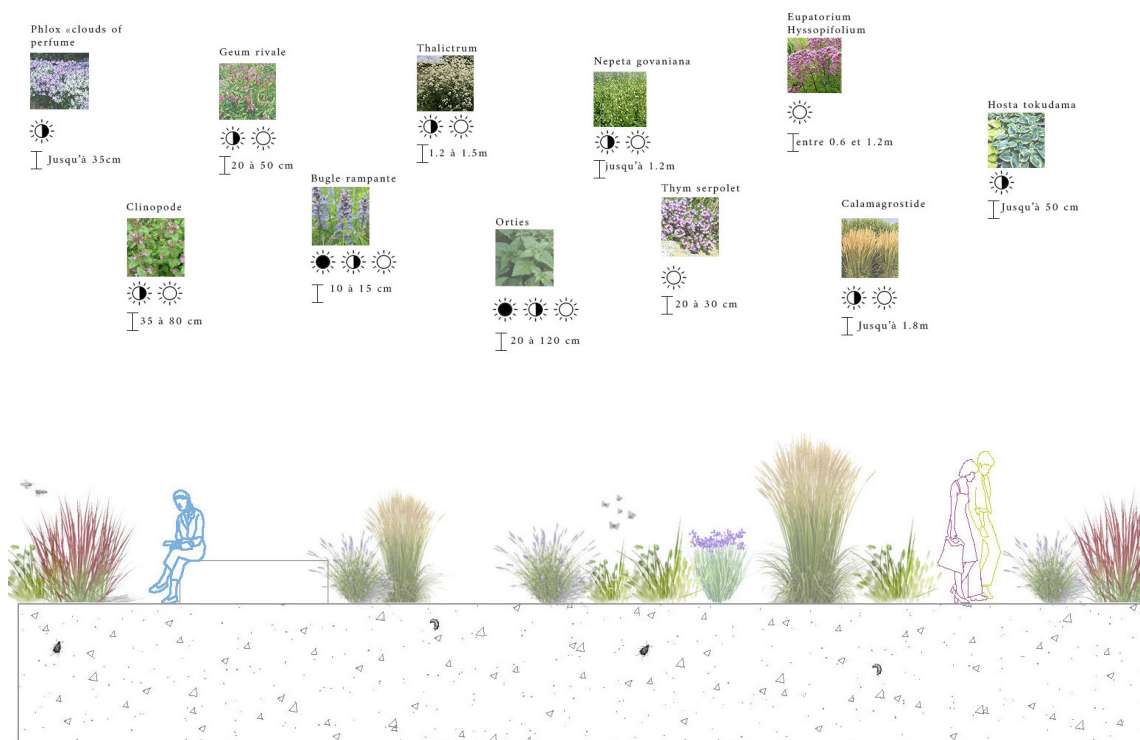
Plantations

Le choix des plantes constitue également un point important dans la conception de ce jardin. L'idée du projet ne sera pas d'anticiper le développement et l'apparition de chaque plante mais de réaliser un premier plan qui offrira des libertés d'évolution à ce jardin tout en conservant une intention de base. En effet, le plan comportera plusieurs zones qui permettront d'y apporter la richesse nécessaire. On retrouve, de ce fait, une prairie fleurie présente sur la zone la plus susceptible d'y voir passer bon nombre de personnes. Sur cette zone seront plantées des orties afin que les habitants puissent s'en servir dans le but de créer du purin. Cet engrais et fertilisateur naturel est facile à créer et nécessite uniquement la présence de bassines en verre ou en plastique (nous favoriserons le verre ici) qui pourront être entreposées dans le local de stockage du matériel de jardinage ainsi que des filtres. Afin d'apporter un complément au purin d'orties produit sur le site, l'utilisation des matières organiques

CHAPITRE 6

une solution envisageable.

La plantation de végétations à baies et à nectar offrira aux pollinisateurs, aux oiseaux ainsi qu'à toute autre forme de vie, de quoi se nourrir toute l'année. Six ruches prendront place dans la zone du jardin où la végétation sera plus luxuriante et où les abris pour animaux se feront plus nombreux. Des associations bruxelloises permettent d'apprendre aux habitants à se servir des ruches ainsi qu'à produire du miel. Ces associations gèrent également les locaux ainsi que le matériel afin de toujours vérifier que cette production se fasse dans les règles et que les abeilles soient préservées. L'usage des ruches ainsi que la miellerie offrira une activité ludique supplémentaire permettant d'initier les enfants et adultes à la vie du jardin et à celle de la faune locale.



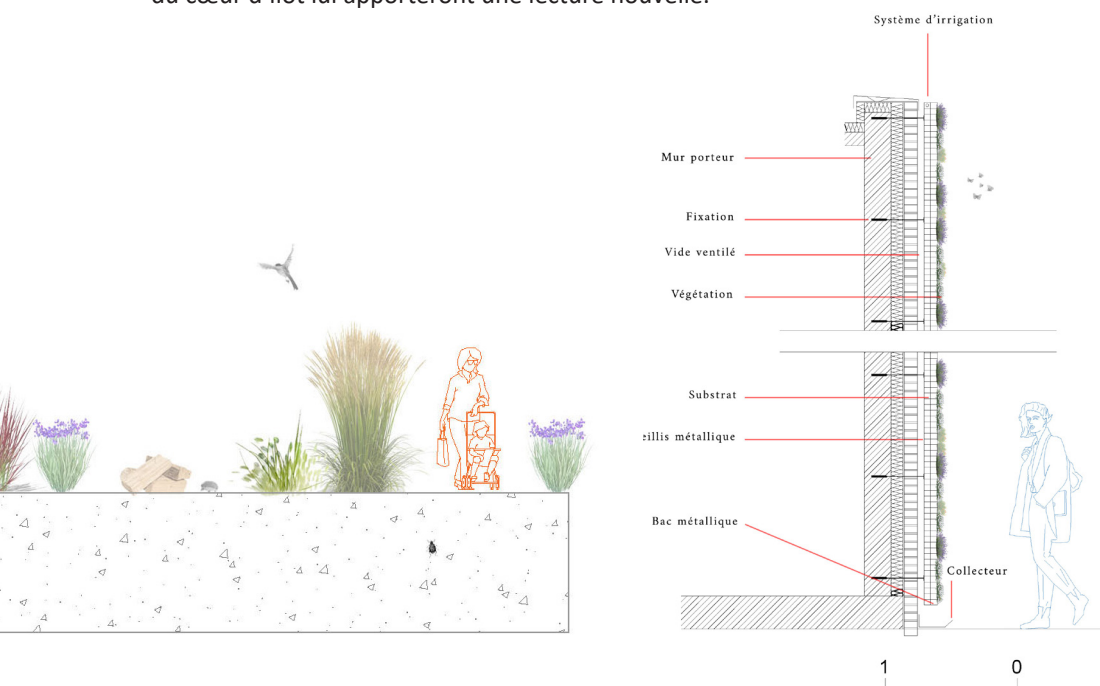
Choix des plantes de base du jardin et détail d'une façade végétalisée (documents personnels)

Pour permettre à la faune de s'établir sur le site, le fauchage tardif doit être privilégié. En effet, les gazons tondus ne constituent pas un milieu habitable propice contrairement aux herbes hautes et à la végétation luxuriante. Cependant, des méthodes existent permettant de faucher le jardin tout en conservant des espaces d'habitats pour une partie de la faune ; la meule à insectes résulte d'un tas créé par le produit des fauches vers septembre/octobre et constitue un refuge optimale pour les insectes et pollinisateurs du site, si des plantes à baies et à nectar y sont plantées. Ces meules permettront aux insectes d'y passer l'hiver puis serviront de lieu de reproduction. Cette meule sera placée toute l'année sur le site et sera rechargée par le fauchage de l'année suivante.

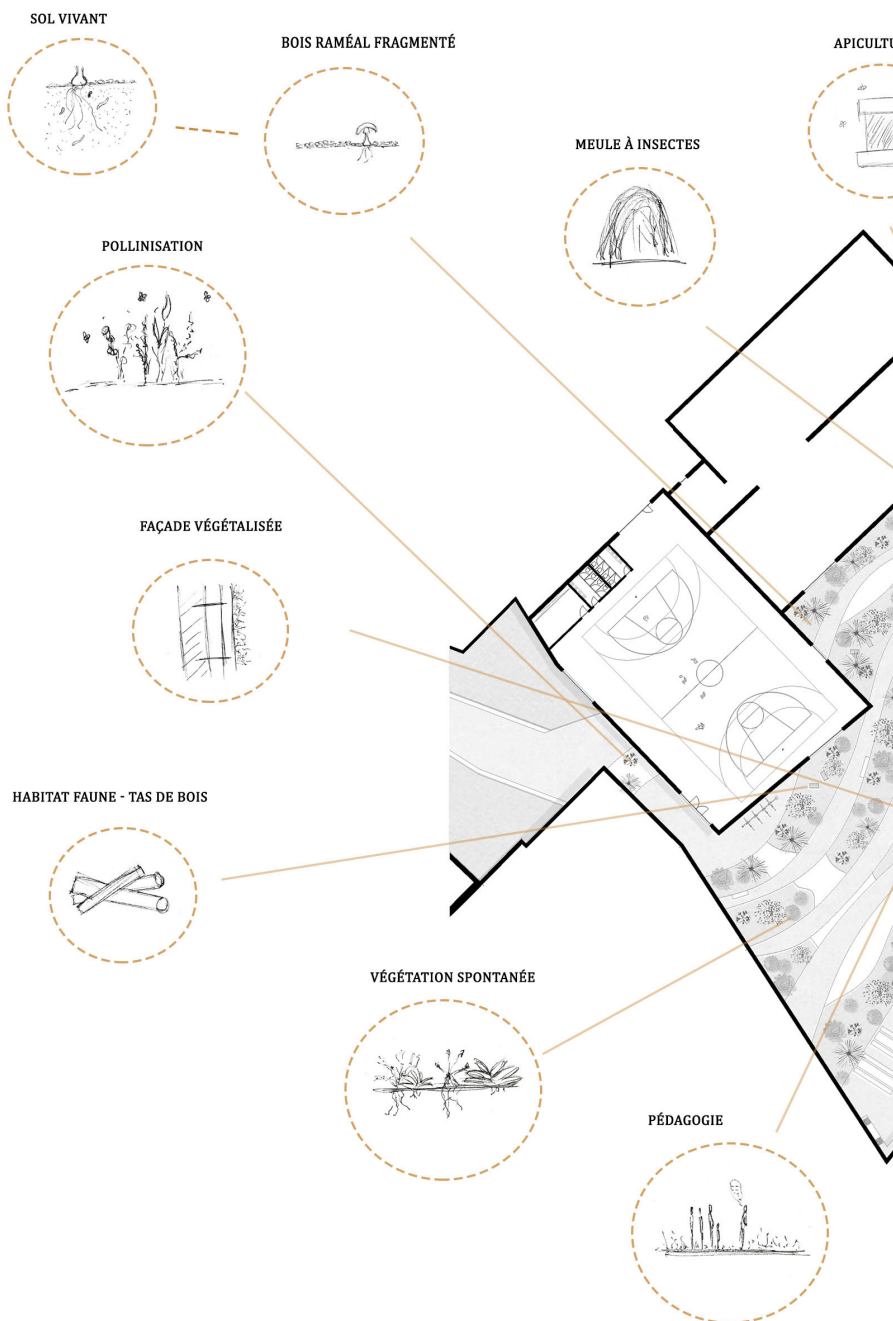
Meule à insectes

Les différents murs d'héberge du site révèlent son passé industriel identifiable dans tout Cureghem. Ceux-ci sont délabrés et le plus souvent construits en briques dont certaines, pour les murs visibles, sont peintes en blanc. Les parterres de végétation vont venir dialoguer et magnifier certains murs alors que d'autres seront végétalisés. Les différents traitements des murs du cœur d'îlot lui apporteront une lecture nouvelle.

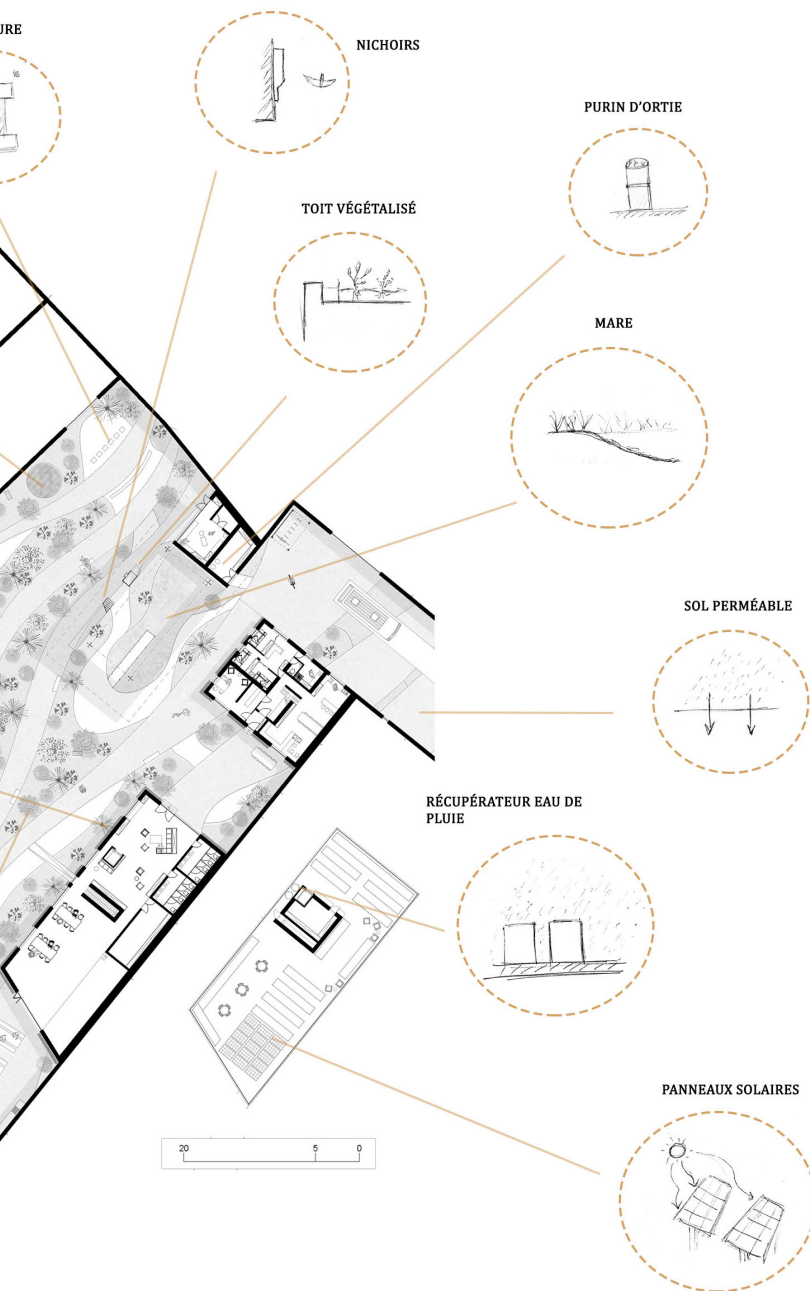
Murs végétalisés



CHAPITRE 6



URE



CHAPITRE 6

La mise en place de murs végétalisés possède de nombreux atouts non-négligeables. « *Les plantes grimpantes peuvent considérablement réduire la température maximale d'un bâtiment en protégeant ses murs du soleil direct, et la fluctuation journalière de la chaleur peut être réduite jusqu'à 50%. [...] De façon saisonnière, les grimpantes peuvent aussi ombrer les fenêtres, avec des effets particulièrement spectaculaires sur la chaleur régnant à l'intérieur du bâtiment, puisque leur feuillage fera barrage au rayonnement solaire. Ce rayonnement engendre bien plus de courants convecteurs sur les façades latérales d'un bâtiment que sur des surfaces horizontales, courants que les grimpantes peuvent minimiser grâce à leur effet de rafraîchissement et à la création de flux aériens complexes. Elles participent ainsi à la réduction de l'effet d'îlot thermique et de la production de poussière.* » ⁵⁰

50 DUNNETT, N., KINGSBURY, N. *Toits et murs végétaux*, Ed. du Rouergue, Parc Saint-Joseph, 2008, p.201

Au-delà des économies d'énergies et des bienfaits écologiques que peuvent apporter ces façades, celles-ci représentent une surface supplémentaire permettant à la flore de s'y développer et à la faune d'y trouver refuge, nourriture et protection contre le froid.



Élévation de la maison d'accueil d'urgence et du bâtiment polyvalent (document personnel)

« Le lierre grimpant fournit un bon exemple d'une niche d'hivernation spécialisée puisque la forme de ses feuilles et les contours du Citron (*Gonopteryx rhamni*), un papillon européen, sont tout à fait semblables, ce qui fait du premier une cachette idéale pour le second. En hiver, les plantes sempervirentes comme le lierre grimpant fournissent également un bon abri aux oiseaux de petite taille, dont beaucoup sont très vulnérables au froid. »⁵¹ Les abeilles pourront également y butiner et les insectes s'y cacher.

51 DUNNETT, N., KINGSBURY, N. *Toits et murs végétaux*, Ed. du Rouergue, Parc Saint-Joseph, 2008, p.204

Quant à ce qui concerne l'entretien, celui-ci devra être effectué chaque année afin de vérifier que les plantes ne viennent obstruer les gouttières et qu'elles ne poussent pas dans des directions non-envisagées.

Le développement de murs végétalisés requestionne également notre vision de l'architecture réduite à la construction de bâtiments figés. La végétation qu'on vient y placer permet d'y voir s'y développer un milieu vivant, lieu de vie de la faune et flore locale.



CHAPITRE 6

52 CLERGEAU, P. *Urbanisme et biodiversité ; Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Ed. Apogée, France, 2020, p.300

Mare



Hypothèses précédentes de conception du jardin (document personnel)

« La colonisation implique aussi une certaine usure de la surface bâtie, qui va à l'encontre des habitudes d'entretien et de la perception positive d'une façade neuve car fraîchement achevée. Prendre en compte cette variable, c'est se confronter à une vision inhabituelle qui suggère que la qualité d'un bâtiment est tributaire de son propre vieillissement, voire de sa dégradation. Une certaine fragilité est donc tolérable, voire souhaitable, car elle ouvre un vaste champ de possibilités d'installation du vivant. »⁵²

Une mare sera conçue dans le jardin. Réservoir de **biodiversité**, celle-ci permettra à diverses espèces de s'y développer et répondra aux questions actuelles sur la gestion de l'eau et sur l'importance d'avoir des zones humides en milieu urbain. Elle permettra de récolter l'eau de pluie et de s'en servir pour arroser les plantations du jardin. La colonisation par les plantes et animaux indigènes s'y déroulera sans l'intervention de l'être humain.

La création d'une mare permet également de créer un lieu d'éducation supplémentaire au cœur du jardin où enfants et adultes pourront découvrir une richesse de faune et de flore en milieu urbain. Un ponton sécurisé offrira la possibilité d'accéder aux parties plus profondes de la mare et d'y observer la vie aquatique en son centre.

Ce nouveau biotope tout juste créé que forme le jardin doit offrir à la faune et à la flore un espace de développement, de vie et de reproduction complet et protégé, un espace qui ne se verra pas détruire au profit de la construction urbaine massive et continue, un espace reconnu comme nécessaire et utile au bon développement urbain et à la santé des citoyens.

Un crapauduc sera également conçu sous la rue des Goujons afin de permettre aux amphibiens et batraciens de la traverser en toute sécurité sans risquer de se faire écraser en rejoignant le potager collectif des tours depuis le jardin du projet. Ces déplacements nocturnes propres à certaines espèces doivent être sécurisés à l'aide de systèmes pérennes mis en place, tel que cet écoduc construit sous la route.

Équipements collectifs et ciblés

Suite à l'établissement du diagnostic des besoins de la population, le service de rénovation urbaine de la commune d'Andlerlecht a désigné la mise en place de maisons d'accueil et de logements pour femmes victimes de violence sur tout le territoire. Le développement d'un tel espace prendra place dans l'ancienne maison du site où vivent actuellement trois colocataires. La question du relogement de ces personnes s'étant déjà posée, en voici la réponse : dans le cadre des contrats de quartiers durables, lors de la création d'équipements dans des bâtiments où des personnes vivent, celles-ci doivent obligatoirement être relogées dans un périmètre proche défini. Cureghem manquant d'équipements publics, il est d'autant plus important de développer des équipements répondant aux besoins de la population. Dans ce cas précis et de façon pratique, si le projet devait voir le jour, ces personnes seraient certainement relogées dans les futurs kots étudiants en cours de construction au coin de l'îlot, espace d'autant plus adapté à ces étudiants.

La maison d'accueil d'urgence du site devra permettre aux femmes victimes de violences ainsi qu'à leurs enfants de trouver un hébergement temporaire d'une durée d'un ou deux mois environ, afin d'ensuite trouver une place dans un logement d'une durée plus importante. Cet hébergement transitoire offrira à ces femmes ainsi qu'à leurs enfants un accompagnement pluridisciplinaire leur permettant d'acquérir à nouveau une certaine autonomie. La flexibilité des espaces pourra répondre au mieux aux besoins immédiats. Les chambres seront donc modulables et des familles ou des femmes seules pourront y prendre place en fonction des demandes. La sécurité étant l'un des éléments cruciaux dans ce type de projet, sans laquelle ces personnes ne pourront trouver aucun répit, plusieurs dispositifs seront mis en place afin de l'assurer.

Il faut tout d'abord savoir que l'adresse de ces maisons d'accueils est le plus souvent cachée, ces femmes la reçoivent à l'aide de services spécifiques. Un sas d'entrée permettra aux visiteurs d'accéder uniquement à l'espace d'accueil dans lequel des employés feront une tournante entre le jour et la nuit afin qu'il y ait toujours une personne référente sur place.

CHAPITRE 6



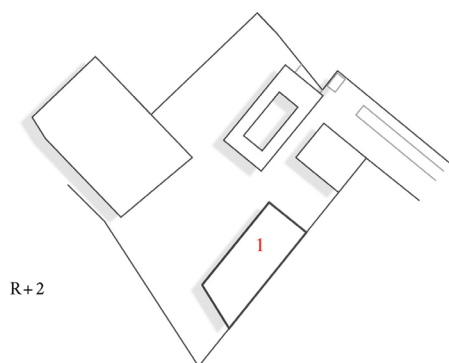
Photos du site;

A: hangar de l'école

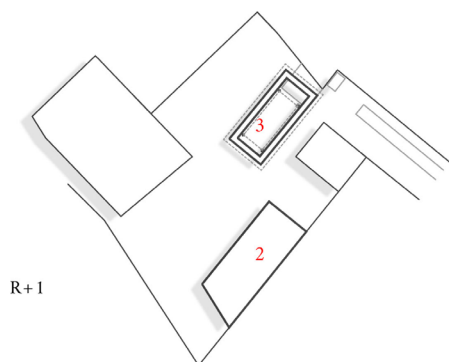
B: ateliers université

C: bâtiments existants / future maison d'accueil et espace polyvalent

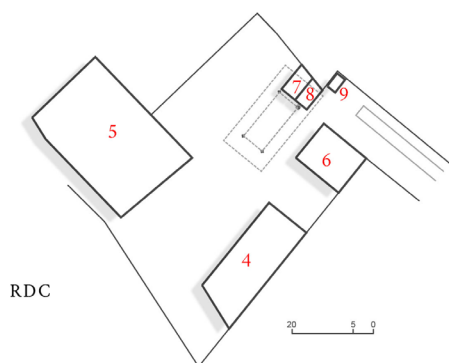
(document personnel)



- 1 Herboretum; toiture accessible avec plantations de plantes aromatiques



- 2 Salles polyvalentes; école de devoirs, ateliers pour formations, locaux pour ASBL, garderie...
- 3 Pavillon de contemplation



- 4 Open space; conférences culturelles, lecture, espace de rencontres et de discussions, blocs sanitaires, stockage...
- 5 Salle de sport pour les jeunes du quartier (hangar appartenant à l'école adjacente et inoccupé), salle expositions temporaires
- 6 Maison d'accueil d'urgence pour femmes victimes de violences et leurs enfants
- 7 Miellerie
- 8 Stockage matériel de jardinage
- 9 Abri vélos



Plan RDC (document personnel)

CHAPITRE 6

Ce sas permettra d'accéder à l'espace de visite uniquement et suite à l'accord de la personne logeant sur place mais aucune personne étrangère ne pourra entrer dans le logement afin d'assurer un maximum de sécurité sur place. Cet espace sera conçu avec l'objectif d'apporter refuge et sérénité à ces familles. Cinq chambres partagées seront disponibles afin de limiter le nombre de personnes sur place ainsi que pour favoriser un climat d'accueil, de bienveillance et de partage. La salle de visite pourra servir de salle de partage, le jardin permettra aux enfants d'y jouer dans un cadre sécurisé et la présence de psychologues sur place offrira un suivi régulier aux femmes et aux enfants qui le désirent. L'accompagnement et la création d'espaces adaptés et sécurisés constitueront les objectifs principaux de cette maison d'accueil d'urgence.

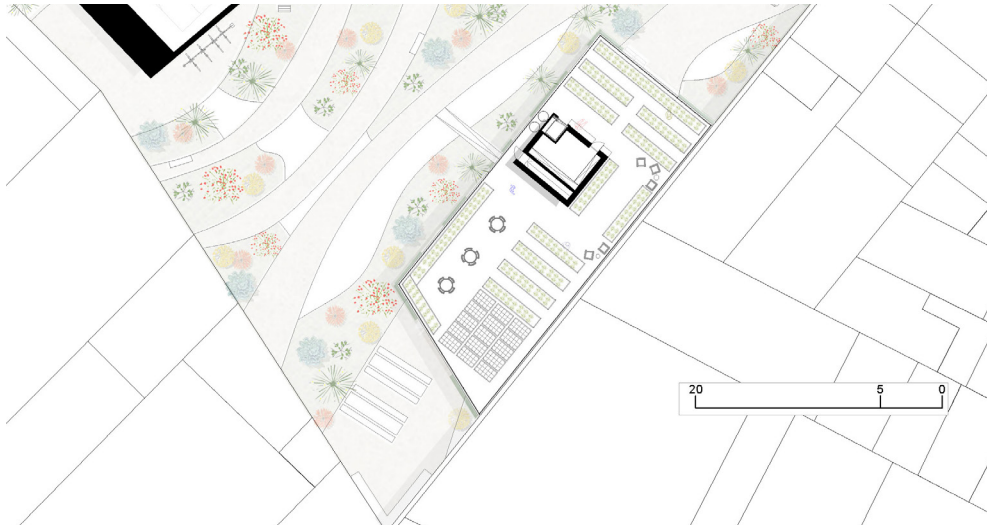
Bien sûr, cet équipement n'a pas pour ambition de venir à bout de ces problèmes de violence. L'égalité hommes femmes doit être apprise dès l'enfance au même titre que le respect envers son prochain. L'éducation joue un rôle considérable dans la lutte contre les violences et l'inégalité.

Dans le second bâtiment présent sur le site, des locaux flexibles seront mis en place. Au rez-de-chaussée, un grand espace ouvert pourra servir de lieu de rencontre pour les habitants ainsi que d'espace lecture pour les familles. Ce qui ressort constamment lors des entretiens est le fait aberrant qu'il n'y ait plus aucune bibliothèque au sein de Cureghem. Les habitants et les associations le déplorent constamment. La mise en place d'une bibliothèque itinérante dans un bus qui se déplacerait sur tout Cureghem 7 jours sur 7 semble être l'une des possibilités les plus envisageables. Cela nécessite bien sûr des espaces à proximité dans lesquels il est possible de s'installer pour lire. Un autre dispositif sera la mise en place d'un échange de livre dans le bâtiment ainsi que l'installation de quelques étagères composées de livres pour enfants et adultes accessibles chaque jour.



Photos du site; étagères des anciennes archives de l'Etat (document personnel)

CHAPITRE 6

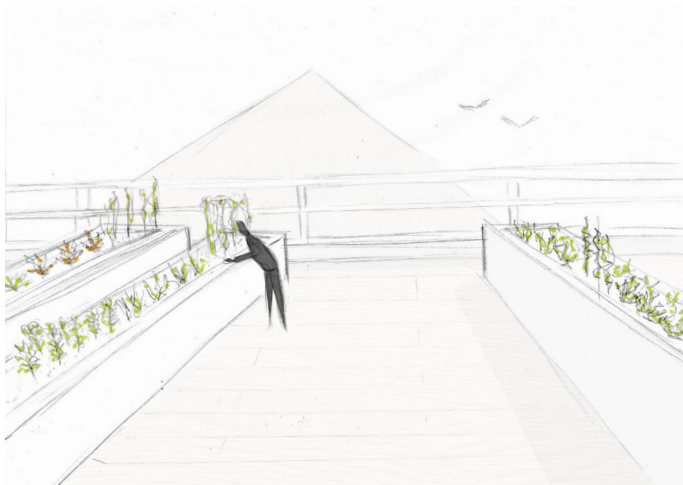


Plan R+2 (document personnel)



Plan R+1 (document personnel)

Herboretum (document personnel)

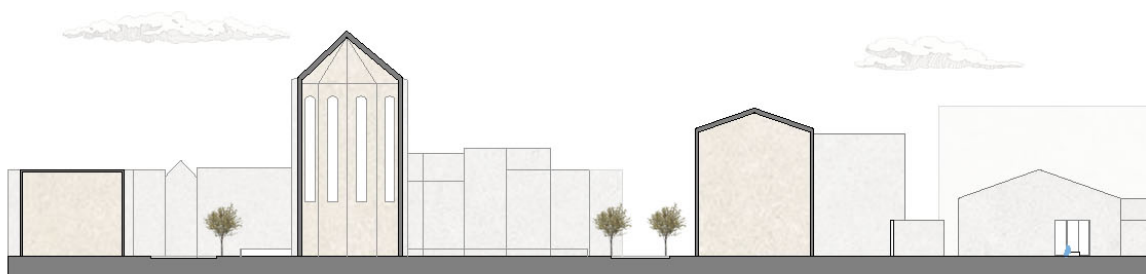


Continuité extérieure depuis la salle polyvalente au RDC (document personnel)



Un coin rencontre avec des tables et une machine à café (entretenu par les associations ou par des habitants bénévoles) permettra à ceux qui le désirent d'avoir un lieu public où ils pourront s'installer et partager avec leurs voisins sans devoir consommer. Ce type d'espace existe déjà au pied de la tour de logements sociaux des Goujons.

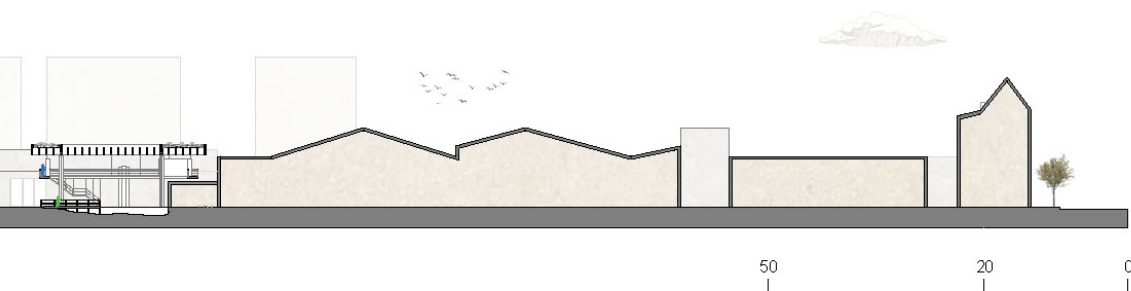
Une scène sera installée de façon permanente afin de pouvoir accueillir des conférences politiques ou culturelles. Ces événements pourront permettre aux habitants d'avoir un lieu dans lequel accueillir leurs élus afin de les écouter et surtout de pouvoir s'entretenir avec eux. A l'extérieur du bâtiment, un coin barbecue sera aménagé. C'est lors de mes premiers entretiens avec les habitants du quartier que l'un d'entre eux m'a expliqué que l'impasse menant au site était autrefois le lieu de rencontre des voisins dans lequel ils organisaient des barbecues ou discutaient sur le coin de la rue. Aujourd'hui, cette impasse est le dépotoir de la rue. Elle est constamment engorgée de voitures de part et d'autre et s'y voit entasser bon nombre de déchets. Ce coin extérieur avec des tables permettra également aux jeunes du quartier de s'y retrouver et d'y jouer aux cartes par exemple.



Coupe d'insertion du projet dans le site (document personnel)

Un coin rencontre avec des tables et une machine à café (entretenu par les associations ou par des habitants bénévoles) permettra à ceux qui le désirent d'avoir un lieu public où ils pourront s'installer et partager avec leurs voisins sans devoir consommer. Ce type d'espace existe déjà au pied de la tour de logements sociaux des Goujons.

Une scène sera installée de façon permanente afin de pouvoir accueillir des conférences politiques ou culturelles. Ces événements pourront permettre aux habitants d'avoir un lieu dans lequel accueillir leurs élus afin de les écouter et surtout de pouvoir s'entretenir avec eux. A l'extérieur du bâtiment, un coin barbecue sera aménagé. C'est lors de mes premiers entretiens avec les habitants du quartier que l'un d'entre eux m'a expliqué que l'impasse menant au site était autrefois le lieu de rencontre des voisins dans lequel ils organisaient des barbecues ou discutaient sur le coin de la rue. Aujourd'hui, cette impasse est le dépotoir de la rue. Elle est constamment engorgée de voitures de part et d'autre et s'y voit entasser bon nombre de déchets. Ce coin extérieur avec des tables permettra également aux jeunes du quartier de s'y retrouver et d'y jouer aux cartes par exemple.



CHAPITRE 6

Nous pouvons aisément imaginer l'occupation en journée des locaux par des ASBL ou pour des formations afin d'ensuite laisser la place aux alentours de 16 heures à des écoles de devoirs ou à des garderies.

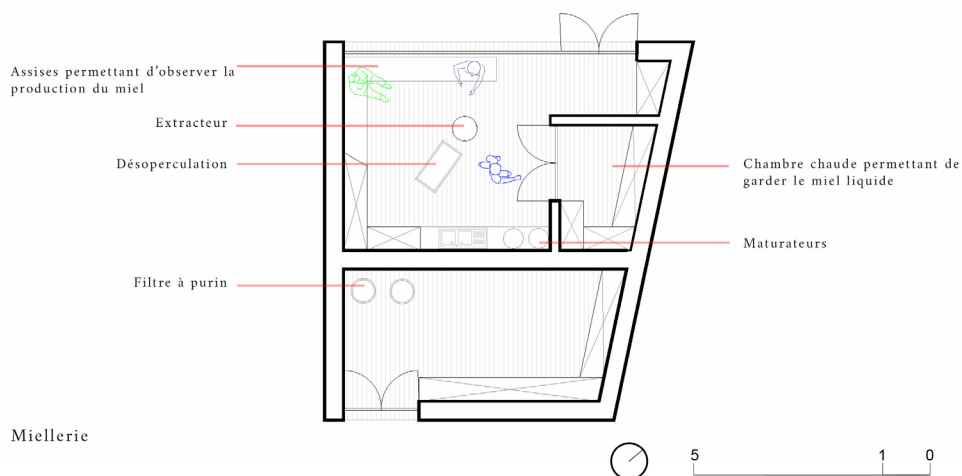
Sur le toit, un *herboretum*⁵³ sera conçu. Cette toiture-terrasse sera accessible aux habitants qui y trouveront des bacs dans lesquelles ils pourront cultiver des plantes aromatiques et médicinales. Comme Clément Willemin l'explique, un herboretum possède une forte dimension sociale. Il est un lieu de rencontre et d'échange de recettes de cuisine entre voisins, de partage et de découverte d'épices en tout genre. Un potager urbain ne garantit pas aux citadins l'entretenant qu'ils ne devront plus aller chercher leurs légumes au marché ou au magasin alors qu'un herboretum permettrait à ces personnes d'aller chercher certaines de leurs plantes aromatiques sur place. De plus, ce type de culture nécessite moins de travail ainsi que de moins grandes surfaces d'exploitation. Les habitants pourront choisir quelles plantes développer sur la toiture. Cette toiture végétalisée permettra également d'augmenter la surface de végétation du jardin.

Le troisième bâtiment est un hangar appartenant à l'Athénée Royale Leonardo da Vinci. Le membre de l'école m'ayant fait visiter le bâtiment m'a expliqué que celui-ci n'était utilisé que trois fois par an par l'université adjacente pour y mener les examens. Il est affolant de constater que dans un **quartier** comme Cureghem où les jeunes n'ont aucun espace pour jouer en sécurité et que les écoles de cirques investissent d'anciennes églises, un hangar de taille aussi importante ne soit utilisé que trois fois par an. L'intention du projet est d'y tracer un terrain de basket, d'y mettre des paniers ainsi que des goals et de créer des ouvertures sur le jardin, sur le potager des kots ainsi que sur l'université afin de pouvoir contrôler ce qu'il s'y passe. Ce lieu permettrait aux enfants de se retrouver après l'école ou le weekend et d'y jouer sans que leurs parents n'aient peur qu'ils se fassent écraser ou malmenés. Des cours de sport pourront également y être menés suivant des horaires établis préalablement ainsi que des expositions temporaires. Le hangar a, en effet, déjà servi à accueillir une exposition il y a quelques années déjà.

53 NOTE : terme utilisé par Clément Willemin, architecte paysagiste urbaniste et fondateur de l'agence Wald, pour désigner des parcelles cultivées avec des plantes aromatiques et médicinales dans l'optique, d'une certaine façon, des jardins des simples

du Moyen-Age. Adresse URL: <https://www.lab-recherche-environnement.org/fr/article/retour-sur-renaturation-urbaine/>

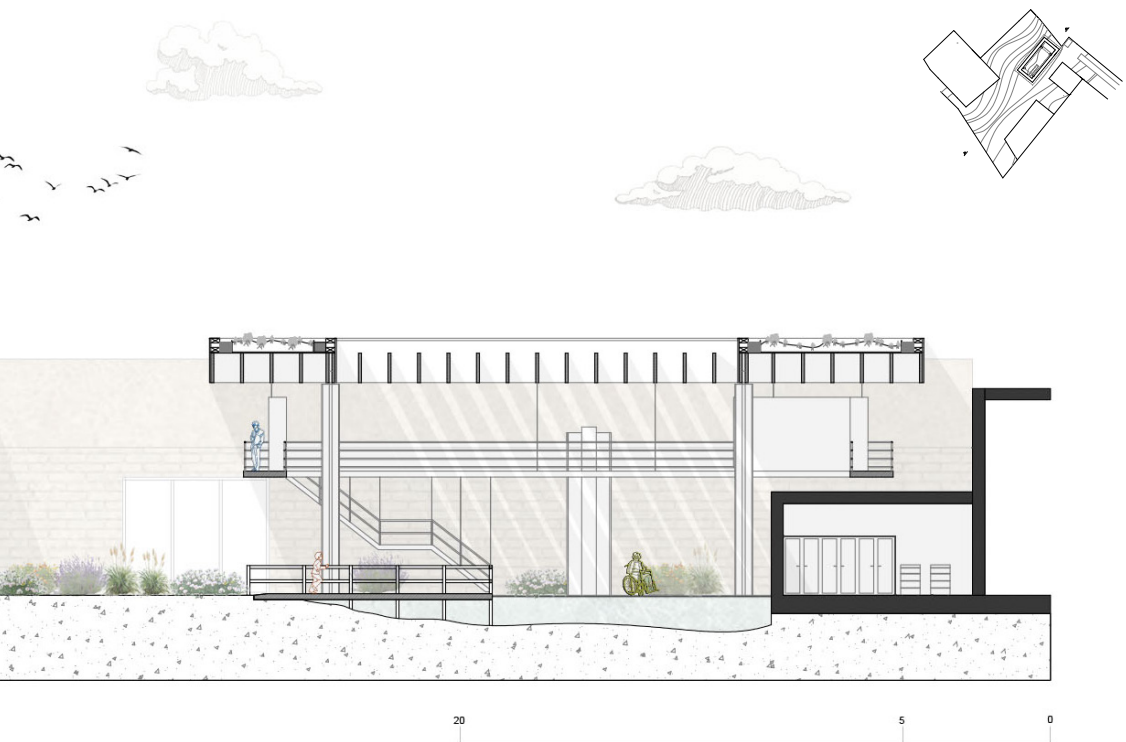
En ce qui concerne l'impasse, un abri à vélos sera placé. Suite aux discussions avec les habitants, plusieurs m'ont expliqué que bon nombre d'entre eux ne possédaient pas de voitures et utilisaient un vélo ou les transports en commun pour pouvoir se déplacer en ville. Cependant, ces habitants vivent dans d'anciennes habitations bourgeoises reconverties en plusieurs logements et n'ont pas la place pour entreposer leur(s) vélo(s). Les conditions d'insécurité du quartier ne permettant pas de laisser des vélos accessibles sans risquer que ceux-ci ne soient vandalisés ou volés, des portes vitrées permettront de fermer l'abri pendant les heures de fermeture du site. Celles-ci seraient déterminées avec les habitants afin de protéger leur bien.



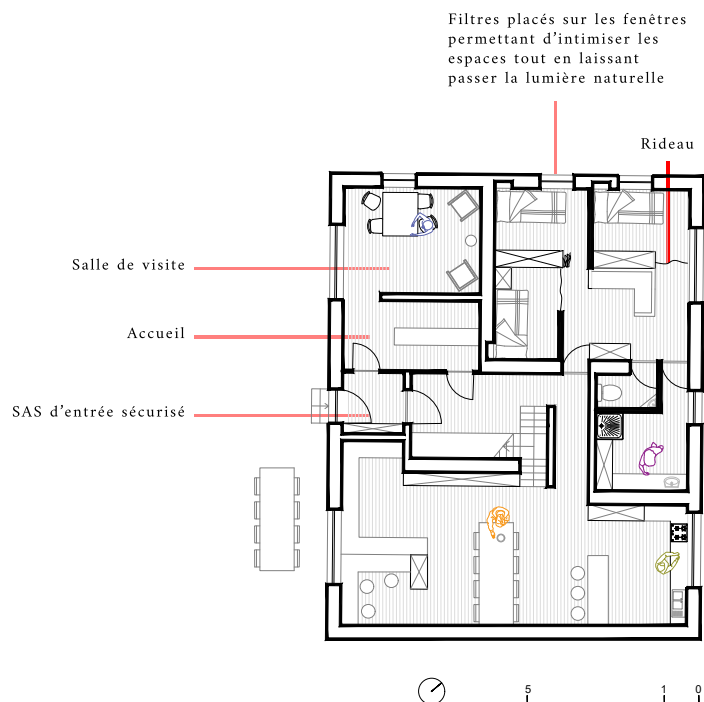
CHAPITRE 6



Coupes du projet (document personnel)

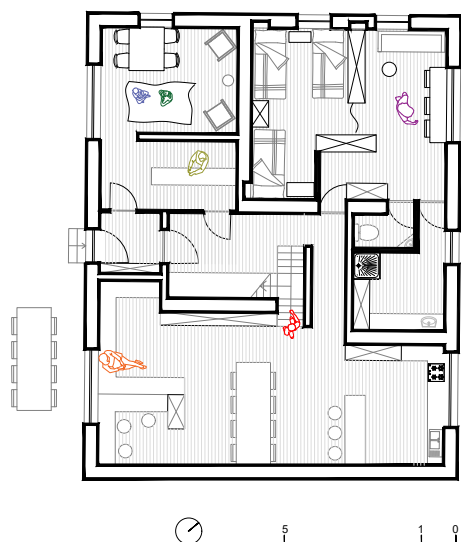


CHAPITRE 6



Scénario 1:

Chambre accessible à trois femmes seules. Les rideaux permettent d'intimiser les espaces tout en rendant l'aménagement de la pièce flexible.



Maison d'accueil pour femmes victimes de violences



Scénario 1:

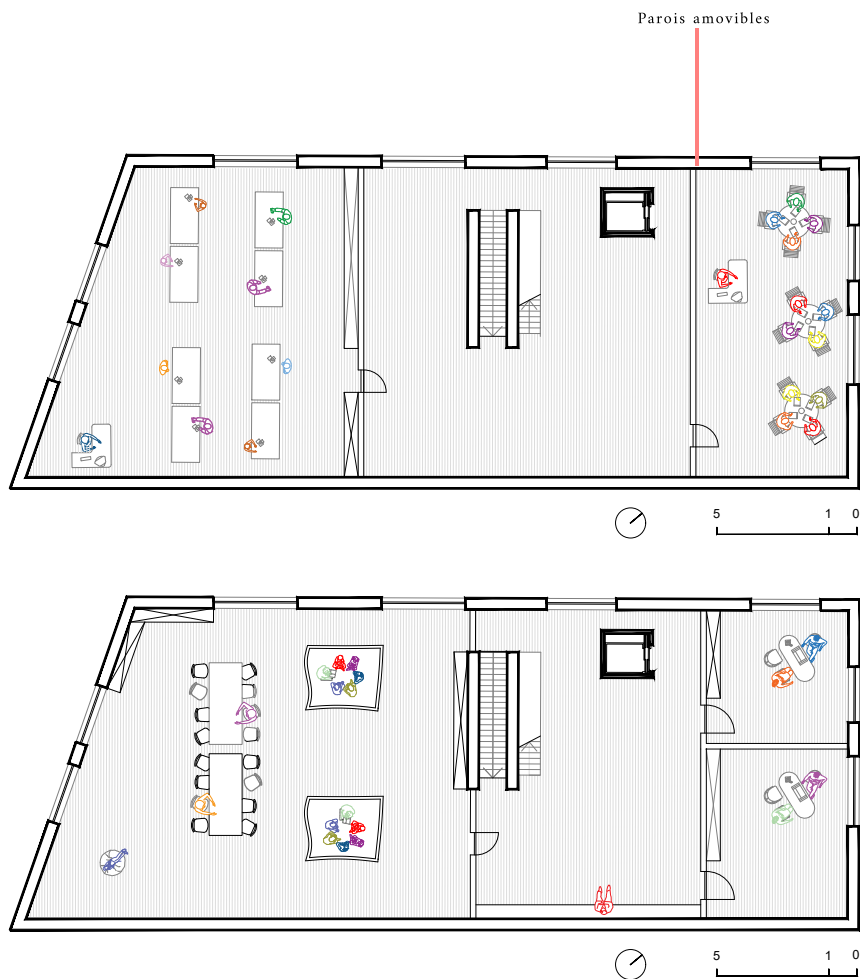
Espace libre accessible aux habitants du quartier. Espace de lecture, de travail, de jeu... Disposition de tables, de chaises et de machines à café permettant aux habitants de s'installer pour boire un café avec leur famille ou/ainsi que leurs voisins.

Scénario 1:

Salle pouvant être utilisée et réservée pour des conférences culturelles, des événements tout public (expositions, présentations politiques ou autre...).

Salle polyvalente

CHAPITRE 6



Scénario 1:

Espace libre; possibilités de diviser l'espace à l'aide de parois amovibles (avec isolation acoustique).

Salle pour formations/ ateliers.

Scénario 2:

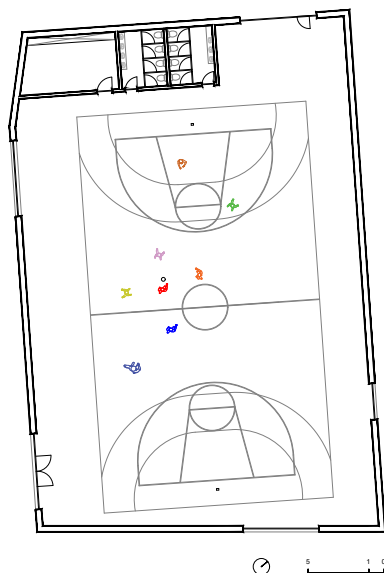
Garderie.

Locaux pour ASBL (séparés pour assurer une certaine intimité pour les familles).

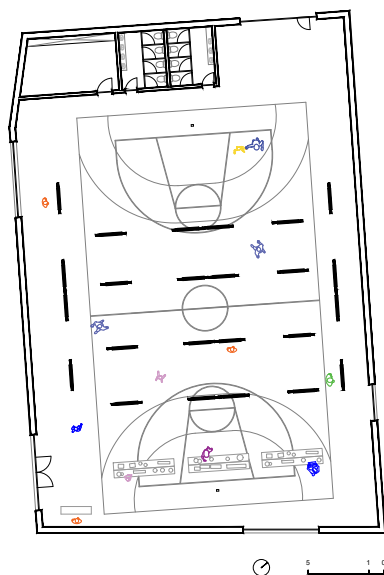
Salle polyvalente R+1

Le hangar de l'Athénée Leonardo da Vinci n'étant uniquement utilisé pour les examens, celui-ci sera ouvert aux habitants du quartier le reste de l'année.

Scénario 1: il pourra être utilisé comme terrain de jeu pour les jeunes du quartier ou comme salle de sport lors de créneaux horaires réservés.



Scénario 2: l'espace pourra également accueillir des expositions temporaires (une exposition a déjà eu lieu à l'intérieur).



Hangar

- Le pavillon de contemplation

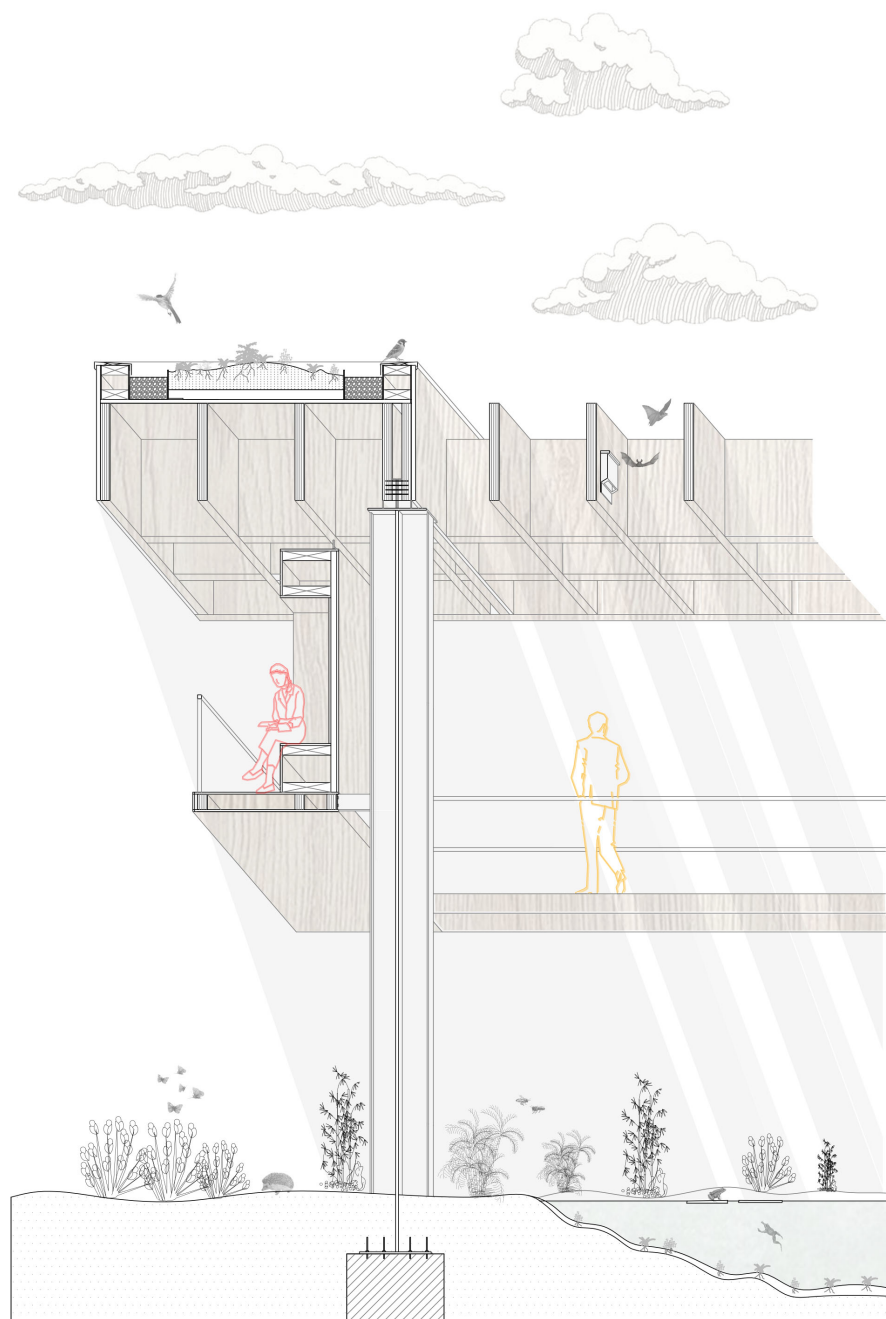
Le pavillon, cet espace suspendu au-dessus du jardin, représente architecturalement l'idée du refuge, d'un lieu de sérénité semblant déconnecté physiquement du contexte ambiant. Le pavillon est conçu tel un cloître inversé, tourné vers le jardin, permettant aux visiteurs de le contempler tout en étant suspendu au-dessus de celui-ci. Des niches dans les murs permettent de venir s'isoler ou s'installer à plusieurs afin de se recentrer sur soi-même, de lire ou encore de discuter entre amis. Cet espace sans typologie propre a pour objectif d'apporter du bien-être aux habitants et visiteurs.

L'architecture du projet tend à matérialiser la notion de sérénité. La conception de l'ensemble a donc représenté un enjeu particulier.

Construction

L'espace de déambulation extérieur est suspendu au toit qui lui vient être porté par 4 poteaux métalliques en croix. Le toit est constitué d'une grille de poutres bois offrant un aspect massif et apportant une notion de sécurité, d'un toit qui vienne protéger les visiteurs. La jonction entre le toit et les poteaux se fait par une plaque métallique (soudée au poteau et boulonnée dans les poutres) venant mettre à distance ces deux éléments afin que le visiteur perçoive la toiture massive comme flottante et légère. Des câbles boulonnées aux poutres bois viennent porter le plancher en étant boulonnées dans les chevrons de celui-ci. Un élément métallique vient quant à lui être soudé aux poutres afin de raccorder celles-ci au plancher à l'aide de boulons vissés dans les chevrons. Cette plaque reliant les poutres aux chevrons du plancher assure le contreventement de celui-ci.

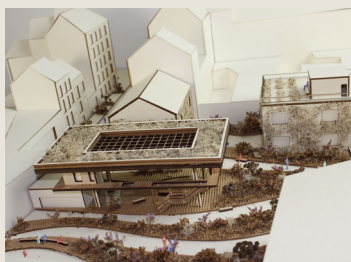
Des briques en terre cuite provenant du bâtiment détruit seront concassées afin de pouvoir s'en servir comme couche de drainage pour le toit végétalisé du pavillon. L'utilisation de matériaux granuleux en couche de drainage constitue l'une des méthodes les plus simples de drainage de toitures ou de sols extérieurs. De plus, ces matériaux permettent de niveler le sol et de laisser la possibilité aux racines des plantes de s'y développer si celles-ci sont plus profondes que la couche de substrat utilisée. Pour permettre à ces racines d'accéder à la couche de drainage, une membrane filtrante non-tissée sera utilisée.



Coupe perspective du pavillon de contempla-
tion (document personnel)

5 1 0

CHAPITRE 6



Hyptohèses précédentes de l'architecture du pavillon. Celui-ci s'est vu réduire et s'ouvrir progressivement sur son contexte afin de mieux répondre au site et de venir dialoguer avec celui-ci (documents personnels)

Différents substrats seront également utilisés et sur différentes épaisseurs afin de favoriser l'intégration d'une plus grande diversité de plantes et d'insectes.

Chantier participatif – inclusion des habitants au processus de construction

La mise en place d'un chantier participatif permettra aux habitants de longue date ainsi qu'aux primo-arrivants de s'approprier les lieux, de les investir personnellement dans le développement du site et d'inscrire celui-ci dans la vie du **quartier** comme un espace qui leur est attribué, où ils pourront se rencontrer autour d'un café, discuter, laisser leurs enfants jouer ou encore jardiner. De plus, ce chantier leur permettra de se rencontrer et de mettre un nom et un visage sur leurs nouveaux voisins.

En outre, l'école adjacente au site, l'Athénée Royale Leonardo da Vinci, possède des ateliers avec du matériel spécialisé et des jeunes étudiants en apprentissage des métiers de la construction (plomberie, métallurgie...). Leur aide dans le développement du projet et l'utilisation du grand hangar constamment ouvert sur le site pourrait à la fois leur servir dans leur formation à ces métiers mais aussi les intégrer dans la démarche du projet, leur faire découvrir celui-ci et rencontrer les habitants.

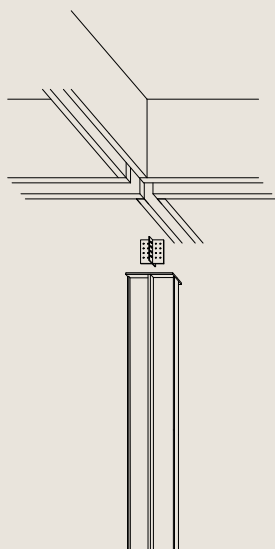
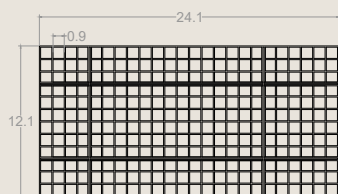
Le chantier participatif permet d'apporter un intérêt crucial des locaux envers les espaces ainsi créés et un soin particulier de leur part dans sa conservation, apportant au site une certaine pérennité et accentuant le contrôle social sur celui-ci. Il est en effet plus compliqué de ne pas réagir lorsque l'on aperçoit une personne détériorer un travail auquel on a participé et auquel on accorde un certain attachement, contrairement à un espace auquel on accorde peu d'intérêt.

De plus, ces chantiers ont démontré une certaine attirance des habitants pour les éco-matériaux. Ces matériaux locaux demandent cependant une main-d'œuvre conséquente mais une connaissance accessible facilement des méthodes de mise en œuvre. Ainsi, avec l'aide de professionnels de la construction, l'édification du projet à l'aide de ces matériaux est relativement simple.



Vue du pavillon de contemplation (document personnel)

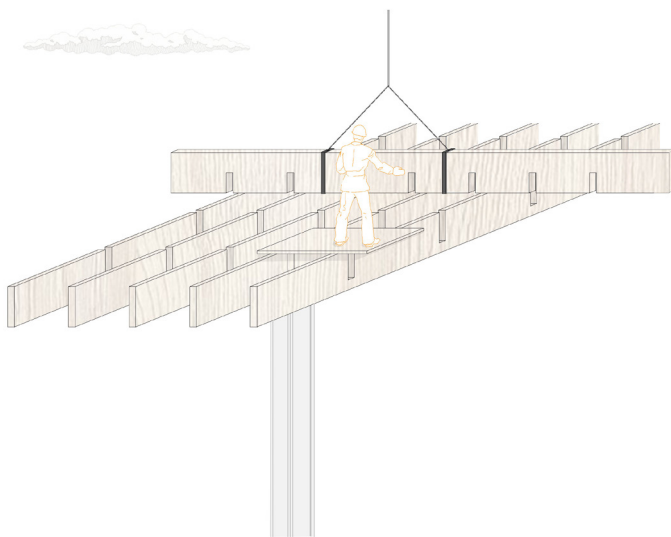
CHAPITRE 6



Détail technique; dimensions du toit du pavillon / raccord poteau-poutres par une plaque métallique soudée sur le poteau et boulonnée aux poutres (document personnel)

Bien sûr, les habitants et apprentis seront encadrés et le chantier sera organisé de façon à pouvoir être réalisé dans ce cadre bien particulier de chantier-école.

Un chantier participatif peut devenir un levier de cohésion sociale et d'insertion des primo-arrivants redoutable lorsque les habitants jouent le jeu et désirent s'investir dans un projet conçu pour eux-mêmes. Il peut permettre de briser des barrières impalpables entre voisins et déclencher un regain d'esprit de communauté, de vie de **quartier**, de soif de partage et de rencontres, d'intérêt pour ces personnes qui vivent juste à côté et que pourtant, bien trop souvent, on ne prend pas la peine de connaître.



Assemblage sur site des poutres préfabriquées du toit (document personnel)

- Génie écologique

Le **génie écologique** est une discipline qui regroupe l'écologie et l'ingénierie. Elle nécessite une connaissance aigüe de la nature compensée par la mise en place d'outils permettant de répondre à ses besoins. La première définition recueillie pour ce terme est la suivante : « *Cas où l'énergie fournie par les humains et leurs technologies est faible comparativement aux sources d'énergie naturelle, mais cependant permet d'avoir des effets importants sur le processus et les patrons qui découlent des activités d'ingénierie.* »⁵⁴ Cette définition a été donnée en 1962 par Howard Odum. Cet intérêt pour cette nouvelle discipline découle de l'inquiétude de certains scientifiques face à la dépendance de notre société aux énergies fossiles. Dès le début des années 90, de nombreuses solutions à ce problème ont vu le jour axées sur le développement d'énergies vertes et de la **biodiversité**. Les changements climatiques s'accroissant progressivement, ces solutions doivent devenir constitutives des intérêts de tous.

54 UVED. *Les définitions de l'ingénierie écologique*. Youtube, 2 :34, 16 octobre 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=rzRx-RhmTMTc>

Phytotechnologies

Le **génie écologique** se divise en trois sous-parties. Une axée sur la dépollution des sols, la gestion des déchets et de l'eau le tout centré sur la renaturation de milieux dégradés. Une seconde sur le développement de trames vertes et bleues permettant la circulation de la **biodiversité**. Cette partie comprendra des préoccupations écologiques et durables d'aménagement du territoire. Et la troisième concerne l'aspect écologique des actions de l'homme (gestion des cultures...). Dans la première partie nous retrouverons donc l'usage de phytotechnologies, nécessaire sur le site du projet, celui-ci étant potentiellement pollué.

La phytoremédiation est une méthode dite « douce » de dépollution progressive des sols. Celle-ci nécessite une durée plus ou moins longue de 5 à 10 ans et s'effectue à l'aide de plantes qui ont la capacité d'accumuler des polluants. On retrouve 4 méthodes différentes de phytoremédiation dépendant, entre autres, du type de polluant à traiter ;

1. La phytostabilisation est utilisée principalement pour traiter l'uranium et l'arsenic en les absorbant et en les bloquant au niveau de la rhizosphère (racines).
2. La phytoextraction est également utilisée pour certains radioéléments mais principalement pour les métaux. Son action résulte de l'extraction puis de l'accumulation des matières polluantes dans ses feuilles.
3. La phytodégradation est utilisée pour dégrader des composés organiques complexes en libérant des enzymes et en utilisant des processus d'oxydation pour ensuite libérer ces matières rendues moins toxiques dans la terre ou en les conservant dans la plante.
4. La phytovolatilisation est également utilisée pour dégrader des composés organiques complexes mais celle-ci libère les polluants dans l'atmosphère après dégradation par la transpiration des plantes.

55 NOTE : Matière organique produite, entre-autres, par les végétaux ainsi que par leurs déchets et pouvant être utilisée comme source d'énergie.

56 INERIS. *Valoriser la biomasse produite par phytomanagement*, sur Ineris, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], <https://www.ineris.fr/fr/risques/dossiers-thematiques/tous-dossiers-thematiques/phytotechnologies-ap>

Le processus utilisé ici est la phytoextraction. Avec les polluants stockés dans leurs parties aériennes, les plantes vont fabriquer de la biomasse⁵⁵. Plusieurs études sont actuellement menées sur de potentielles valorisations de cette biomasse. L'institut l'Ineris en France travaille à déterminer quels usages pourrait avoir ce carburant végétal récupéré. Voilà un exemple d'usage : « la production d'écocatalyseurs pour la chimie verte (où la présence de métaux dans les plantes s'avèrent un atout pour les réactions chimiques). »⁵⁶

Les plantes choisies doivent être des hyper-accumulatrices aux racines les plus denses et profondes possibles afin d'avoir l'impact le plus conséquent. En effet, au-delà de leurs racines, les plantes n'auront aucun pouvoir de dégradation.

Un autre critère à prendre en compte dans le choix des plantes est que celles-ci doivent être non appétentes afin d'éviter que des animaux et insectes ne les mangent ou ne les butinent et soient ainsi contaminés par les polluants stockés.

CHAPITRE 6

Pour finir, cette méthode permet d'éviter le déplacement ainsi que la mauvaise gestion de tonnes de terre en procurant une solution plus écologique et adaptée à une utilisation durable des sols.

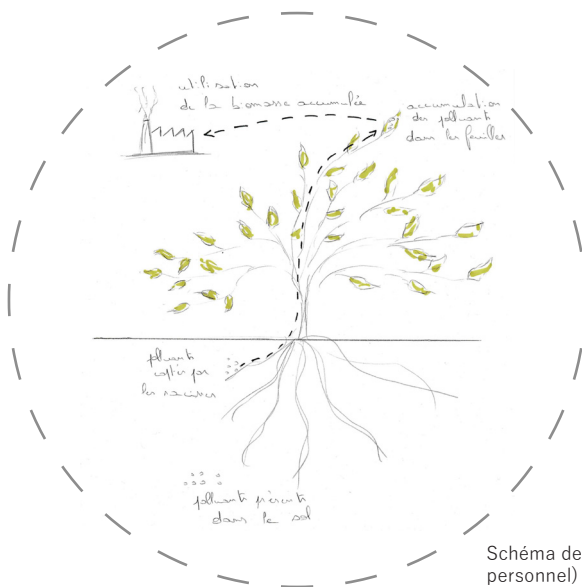


Schéma de la phytoextraction (document personnel)

BRF : Le bois raméal fragmenté

En établissant un parterre avec du BRF d'environ deux centimètres d'épaisseur, celui-ci va créer un écosystème en surface et en profondeur. Des micro-organismes vont s'y développer grâce aux vers de terre venus chercher le carbone pour ensuite le disperser dans le sol, ce qui peut permettre la création d'humus au-delà des deux centimètres de BRF. Afin d'accroître la présence de micro-organisme au départ de l'opération, une couche de compost peut-être placée préalablement au BRF. Ce type de sol a l'avantage de conserver une certaine humidité, permettant aux arrosages d'être espacés. Une couche de BRF peut-être appliquée chaque année afin que celle-ci reproduise le processus de digestion d'un cycle à l'autre, ce qui permettra d'apporter de nouveaux micro-organismes,

du mycélium puis des champignons afin de nourrir le sol et les plantes. Véritable processus de biotransformation cyclique, la mise en place annuelle de ce type de sol apportera les nutriments nécessaires au bon développement du jardin et l'aggradation de celui-ci sera déterminante pour le bon développement de la flore ainsi que de la faune, les deux éléments étant intrinsèquement liés.

La mise en place de BRF sur le sol fait partie des TCS (techniques culturales simplifiées) et engendre en l'espace de quelques mois une diversité non-négligeable de la microflore ainsi que de la microfaune du sol. De plus, le BRF permet aux plantes de résister plus facilement au gel, qualité considérable pour nos sols soumis à cette contrainte lors des mois les plus rudes.

Énergies vertes

En Belgique, et particulièrement dans la région de Bruxelles-Capitale, la majorité de l'énergie consommée provient de sources fossiles et donc épuisables ainsi que principalement de provenance étrangère. Les énergies vertes se développent progressivement et de nouvelles, telle que la biomasse, sont en cours d'étude et de tests. Bruxelles possédant une densité de bâti considérable, peu de mesures peuvent être prises afin de produire cette énergie renouvelable. De plus, aucune éolienne ne peut y être construite dû à la présence de l'aéroport Brussels Airport. Cependant, la totalité de la surface des toits présente le support parfait pour la mise en place de panneaux solaires.

La mise en place de panneaux solaires ainsi que d'un récupérateur d'eau de pluie représentent deux solutions permettant de limiter la consommation d'énergies fossiles des bâtiments.



MAQUETTES





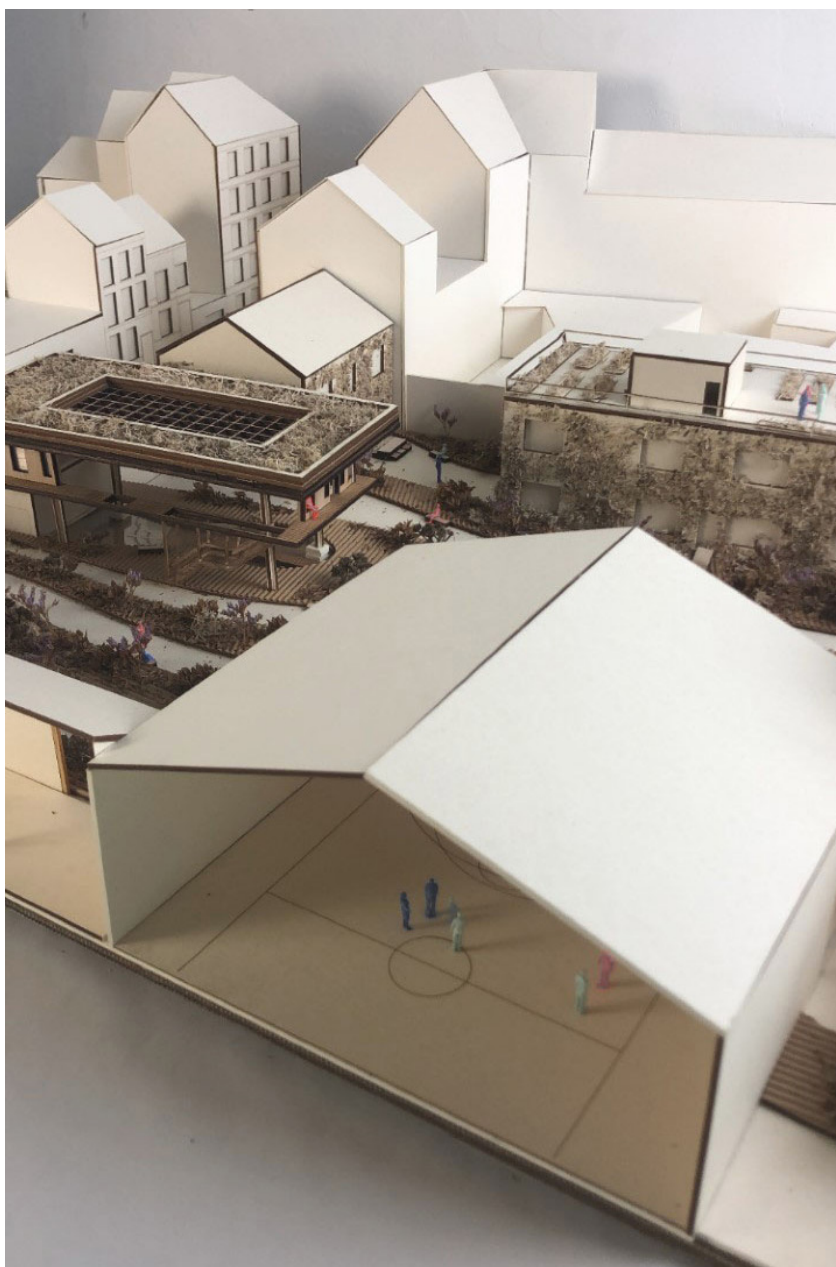
MAQUETTES





MAQUETTES





MAQUETTES



CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Comment concevoir un espace de partage et de rencontres multiculturelles au sein de la région de Bruxelles-Capitale tout en étant au contact de la nature et de ses bienfaits ?

Cette question représente le fil conducteur de mon travail de fin d'études. Pour proposer une réponse à cette problématique, j'ai analysé les différents enjeux (urbains, écologiques, sociétaux, architecturaux...) qu'elle soulevait ainsi que le site choisi pour développer un projet axé sur la cohésion sociale, le rapport à la nature et l'alliance de ces deux éléments principaux avec pour objectif la création d'un espace apportant bien-être, retrait de l'environnement urbain et sérénité aux citoyens.

Les 6 points de l'analyse des refuges urbains de Geert Peymen et Pleuntje Jellema étudiés dans le chapitre 1 sont redéveloppés maintenant au regard du projet. Chacun de ces points y est repris ; Clos – poreux – significatif – richesse en contraste – relationnel – non-appropriatif. Ces critères déterminés suite à une étude menée à Gand par les deux professeurs, et sur une durée de 5 ans, permettent d'identifier si un espace de refuge urbain est ou n'est pas qualitatif. Cependant, ils restent assez généraux. La création d'un refuge urbain dépend également du contexte environnant, des habitants y vivant et de la réponse qu'on y propose. Ces critères représentent une aide permettant de qualifier ou non un espace urbain de refuge mais ne représentent pas une méthode à suivre à la lettre.

Les thématiques soulevées démontrent également à quel point concevoir durablement des projets ainsi que le développement des villes s'entreprennent à de multiples échelles. Le projet se développe à l'échelle du détail technique et du jardin jusqu'à celle du quartier et de la commune. Se rendre compte que nos villes constituent des zones qui, ensemble, engendrent l'empreinte écologique la plus importante au niveau mondiale permet de déboucher sur des initiatives d'envergure. Ces dernières peuvent être menées par des associations, des scientifiques et également par des personnes consternées par l'évolution néfaste du monde et militant pour que les choses changent en développant des dispositifs et projets en tout genre pour voir ces changements aboutir. Le projet tend à se développer en prenant en compte ces sujets impactant directement notre monde

ainsi que nos modes de vie. Nous sommes les architectes de demain, architectes ayant un impact sur le développement de projets durables et devant avoir pour leitmotiv une conscience respectueuse et attentive des enjeux actuels, enjeux auxquels tout à chacun doit faire face. C'est à nous de nous adapter à ce métier en constante évolution et d'en comprendre les diverses missions.

57 CLEMENT, G. Jardins, paysage et génie naturel, librairie Arthème Fayard et Collège de France, France, 2012, p. 24

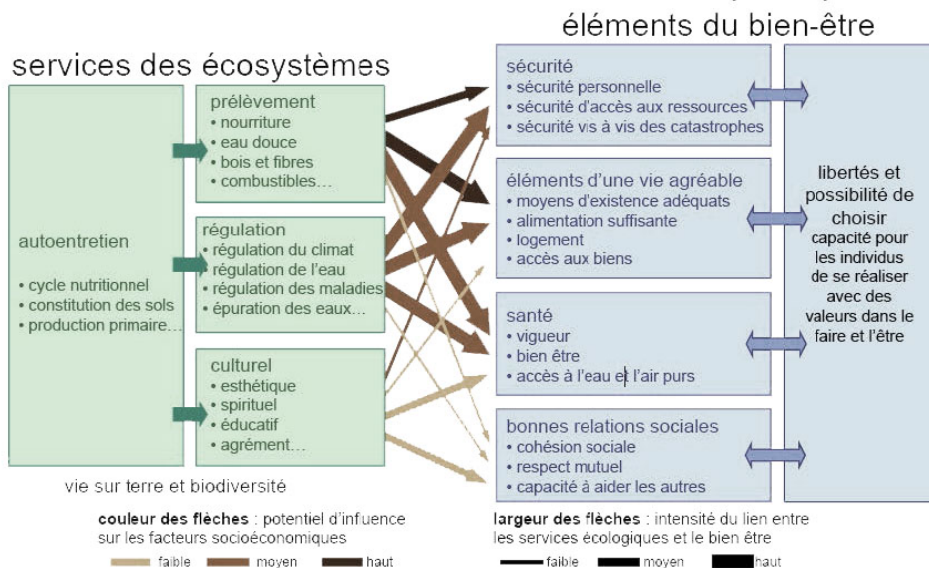
La nature constitue également un levier de cohésion sociale et de bien-être trop souvent dénigré au profit d'une anthropisation de masse négligeant espaces verts, faune et flore locales contre goudronnage massif des terres et construction de bon nombre de bâtiments ne prenant pas en compte les notions de **développement durable**. Les services écosystémiques qu'elle nous rend, ainsi qu'à la planète, sont indéniables et doivent être inclus dans le processus de conception des projets. Le jardin du projet permettra aux habitants, quelle que soit leur culture, de se retrouver dans un espace qui « *échappe aux divisions culturelles* ». ⁵⁷ Un espace dans lequel ils pourront échanger et se rencontrer.

Une certaine pédagogie adaptée aux citoyens et leur permettant de se rendre compte de l'importance de cette nature et des espaces verts, autant pour leur bien-être personnel que pour celui de la planète, est à mettre en place. Ceux-ci semblent pour certains décontextualisés des préoccupations sociétales ainsi que des enjeux écologiques de notre époque. Le jardin du projet permettra d'initier les citoyens le désirant à cette importance de la nature en ville et aux bienfaits qu'elle peut leur apporter.

Pour ce qui en est de la conception biophilique à laquelle s'intéresse le chapitre 3, le projet comprend les 14 critères établis par l'étude. Ces critères axés sur les bienfaits psychologiques, physiologiques et physiques apportés par la nature donnent une vision globale des dispositifs pouvant être mis en place afin de faire ressentir ces bienfaits aux visiteurs, que ce soit dans un espace avec un accès à l'extérieur ou dans un bâtiment sans extérieurs et sans présence de végétation. Les villes continuant à se densifier, cette étude est d'autant plus pertinente car elle apporte des réponses permettant de comprendre comment faire ressentir les bienfaits de la nature dans un espace construit, le

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les bénéfices tirés des écosystèmes et leurs liens avec le bien-être de l'homme (MEA)



Source : Millenium ecosystem assessment, Nations Unies, mars 2005

Note de synthèse sur www.brodhag.org

Tableau reprenant les différentes catégories de services écosystémiques produit par la nature

tout en s'adaptant à l'échelle de chaque projet.

Le choix du site s'est quant à lui porté sur le quartier de Cureghem, situé aux portes de Bruxelles-Capitale, et sujet à différents enjeux (urbains, sociétaux, environnementaux et économiques principalement). Ce **quartier**, ainsi que les habitants qui y vivent, m'ont permis de développer une réponse à la fois spécifique au contexte et la plus pérenne possible quant à l'évolution de celui-ci.

Préalablement à l'analyse du **quartier**, une analyse des espaces végétalisés en région de Bruxelles-Capitale ainsi que des dispositifs mis en place par la ville suite au premier confinement ont été menées dans le chapitre 4. Ces analyses démontrent que malgré que Bruxelles soit considérée comme une ville verte, de nombreux procédés doivent encore finir d'être développés (plan nature) et mis en place afin qu'elle ne le soit vraiment. Pour ce qui touche à l'urbanisme tactique et ici aux projets de « Bruxelles en vacances », ceux-ci démontrent l'intérêt des citoyens pour une reconquête de l'espace public au profit des habitants, aujourd'hui majoritairement octroyé aux voitures.

La démarche d'entretiens auprès des habitants et des ASBL locales m'a permis de connaître plus précisément les enjeux sociétaux présentés dans ce travail et d'y apporter une réponse architecturale. L'enrichissement des espaces, les connaissances sur les manques et besoins du quartier et notamment sur ma connaissance des environs de façon globale n'auraient pu être établis sans leur aide précieuse et leur intérêt pour le projet. Ils m'ont aidé à concevoir différemment et à voir l'architecture non pas comme l'unique édification de murs ou encore la conception d'espaces mais comme une réponse possible à de nombreux enjeux ainsi que comme un outil pouvant être utilisé dans un but de cohésion sociale.

Les besoins qui sont ressortis de ces entretiens sont nombreux et variés. Ils s'étendent de la mise en place d'espaces accessibles aux habitants où ils pourraient discuter autour d'une table sans devoir consommer, d'espaces où les enfants pourraient jouer en toute sécurité à celle d'espaces verts où se promener et se détendre. Les habitants souhaitaient également pouvoir traverser

CONCLUSION GÉNÉRALE

ser l'îlot actuellement enclavé et accessible uniquement d'un côté.

Quant aux besoins des ASBL, il ressort des entretiens la nécessité de mettre à disposition des locaux séparés des autres associations où elles pourraient rencontrer les familles dans un cadre plus intime.

La mise en place d'une maison d'accueil d'urgence pour femmes victimes de violences ressort quant à elle de l'un de mes entretiens avec mon expert (qui travaille au service rénovation urbaine de la commune d'Anderlecht et développe des contrats de quartiers durables) qui m'a expliqué que cet équipement était étudié, de par sa nécessité, afin d'être mis en place dans plusieurs contrats de quartiers.

Suite à cette démarche d'entretiens, le projet a commencé à se concevoir afin de répondre au mieux aux divers besoins découverts. Plusieurs leviers ont été utilisés afin de répondre à la problématique étudiée ; le levier urbanistique et paysager avec un traitement de l'espace public (piétonnisation de l'impasse), la création d'un accès permettant de traverser le cœur d'îlot afin de relier les deux **quartiers** et le développement d'un **jardin partagé**, vecteur de cohésion sociale au sein d'un **quartier** multiculturel. Les leviers architecturaux et structurels ont été développés avec la création d'un pavillon de contemplation matérialisant la notion de déconnexion avec l'environnement urbain alentour et celle d'une toiture terrasse sur laquelle un herboretum est conçu (plantes aromatiques, lieu d'échange entre habitants – sur des recettes de cuisine par exemple). Et pour finir un levier programmatique avec une analyse des différentes possibilités d'accueil de fonctions dans les espaces (modularité).

Ce projet, ainsi que les analyses précédentes qui m'ont permis d'y aboutir, m'ont ouvert tout un champ de questionnements. Nous jouons tous un rôle impactant nos villes, et notre monde de façon plus générale, de par nos modes de vie ; Comment intégrer plus durablement la **biodiversité** partout en ville et pas uniquement dans des espaces construits à cet effet ? Comment sensibiliser d'avantage les citoyens et politiques à l'importance

de mettre à disposition des citoyens des lieux de refuge et de déconnexion en milieu urbain, où ils pourront se recentrer sur eux-mêmes et partager des moments conviviaux avec leurs voisins ou leur famille ?

Le travail et les recherches développés permettent d'aboutir à la conception d'un refuge urbain qui puisse répondre aux attentes actuelles et futures de ses usagers. Mais cette typologie d'espace doit être étudiée pour chaque **quartier**, chaque ville et permettre à tous les citoyens d'y avoir accès. Le contexte de crise sanitaire a permis d'entrevoir l'importance de ces lieux, mais pas assurément d'aboutir à leur édification.

Je reste dans l'espoir d'une ville pour tous, quelles que soient les finances de ses habitants, où des personnes de toutes les classes sociales se verront accéder à des logements abordables ainsi qu'à des espaces publics et verts de qualité où ils pourront se rencontrer, échanger et se reconnecter à cette nature encore trop peu tolérée dans nos villes et pourtant indispensable. Des refuges urbains accessibles à tous.

- **Jardins partagés** : « On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. »⁵⁸

- **Génie écologique** : « Le génie écologique est une activité qui intègre l'ingénierie et les travaux en vue d'entretenir ou de reconstituer des milieux naturels ou bien de restaurer des milieux naturels dégradés. C'est un métier qui travaille avec le vivant et pour le vivant à travers trois catégories d'intervention : les continuités écologiques (trames bleues et trames vertes), les restaurations de milieux aquatiques (marais, tourbières, cours d'eau) et le génie végétal ou l'utilisation du végétal comme matériau de construction. »⁵⁹

- **Gentrification** : « Le terme fut employé pour la première fois au début des années 1960, à Londres, pour désigner un processus de réhabilitation graduelle des populations ouvrières en place par des ménages plus nantis. [...] façon de reconfigurer l'espace qui commande de sacrifier les quartiers populaires sur l'autel des nouveaux « intérêts supérieurs de la ville » que seraient l'attractivité territoriale, le rayonnement international, le dynamisme entrepreneurial, la modernisation écologique ou encore la mixité sociale. La gentrification est d'abord une violence sociale qui passe par un réaménagement de classe de l'espace. »⁶⁰

- « Le **quartier** peut être le lieu de pratiques et de représentations des habitants, comme vecteur de liens sociaux que les politiques locales servent à activer. Il est de ce fait producteur de proximité et permet aux populations résidentes de peser sur les décisions les concernant à travers la formation de coalitions. »⁶¹

- **Renaturation** : « La renaturation est un concept novateur qui consiste à aider la nature à reprendre ses droits dans le but de rétablir la biodiversité de notre territoire. Ainsi, la faune et la flore peuvent recoloniser leur milieu naturel. Ce concept est essentiel pour restaurer et conserver nos richesses naturelles. La renaturation s'appuie sur plusieurs procédés tels que la

58 Growsters. (2022). Tout savoir sur les jardins partagés, sur Growsters, consulté le 19 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://growsters.fr/nos-articles/tout-savoir-sur-les-jardins-partages/#:~:text=%C2%AB%20On%20entend%20par%20jardins%20partag%C3%A9s,mnist%C3%A8re%20de%20la%20transition%20%C3%A9cologique>.

59 Lab recherche environnement. ((2021). *Retour sur Renaturation urbaine*, sur Lab recherche environnement, consulté le 12 mars 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.lab-recherche-environnement.org/fr/article/retour-sur-renaturation-urbaine/>

60 VAN CRIEKENINGEN, M. *Contre la gentrification*, ED. La dispute, Paris, 2021, p.19-21,22

61 SCOHIER, C. (2015). *Cureghem, sur le périodique Bruxelles en mouvement*, n° 276, consulté le 18 mars 2022, [en ligne], adresse URL : https://www.ieb.be/IMG/pdf/bem276_05-06-15.pdf

62 Renatura terra. *La renaturation*, sur Renatura terra, consulté le 25 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.renatura-terra.fr/renaturation/>

63 VAN CRIEKENINGEN, M. *Contre la gentrification*, ED. La dispute, Paris, 2021, p.139

64 XVIII^e Assemblée générale de l'Union mondiale pour la Nature [UICN], Costa Rica, (1988), cité sur Larousse, Ed.. « biodiversité - LAROUSSE », consulté le 25 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/biodiversite%C3%A9/27064>

65 INSEE. (2016). *Développement durable*, sur INSEE, consulté le 28 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

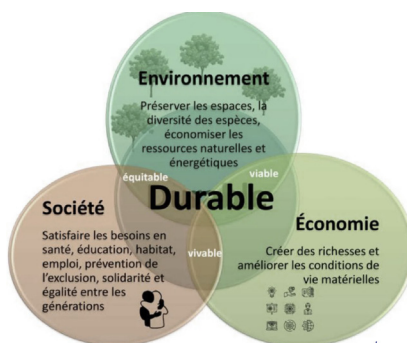
dépollution, la destruction d'éléments artificiels trop imposants, la connexion des espaces naturels qui permet la migration de la faune et de la flore (champignons, pollens, graines) ... »⁶²

- **Eviction** : « Parler d'évictions fait sens dans tous les cas où des habitants se voient privés de la possibilité de résider dans leur logement, leur quartier ou leur ville par des contraintes extérieures sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Ne pas pouvoir suivre l'alignement des loyers sur le pouvoir d'achat de populations plus solvables qui « redécouvrent » le quartier est un mécanisme classique d'éviction dans les zones populaires en voie de gentrification. »⁶³

- **Biodiversité** : « La diversité biologique, ou biodiversité, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Cela inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs. »⁶⁴

- **Développement durable** : « Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. »⁶⁵

Enjeux du développement durable



BIBLIOGRAPHIE

CLEMENT, G. *Jardins, paysage et génie naturel*, librairie Arthème Fayard et Collège de France, France, 2012

CLEMENT, G. *Le jardin en mouvement*, Ed. Sens&Tonka, France, 2018

CLERGEAU, P. *Urbanisme et biodiversité ; Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Ed. Apogée, France, 2020

DIVO, A., JAULT, F. *Mettre en œuvre un plan paysage et biodiversité ; Intégrer la nature en ville*, Ed. Territorial, Voiron, 2019

DUNNETT, N., KINGSBURY, N. *Toits et murs végétaux*, Ed. du Rouergue, Parc Saint-Joseph, 2008

GALAND, Geoffrey. *La ville renaturée*, Ed. de la Martinière, France, 2015

GEHL, J., Svarre, B. *La vie dans l'espace public; comment l'étudier*, Ed. Ecosociété, Canada, 2019

GRULOIS, G. *Etude Académique ; Bruxelles en vacances 2021*, par Faculté d'architecture La Cambre Horta (ULB), 2021

HARVEY, D. *Le capitalisme contre le droit à la ville ; Néolibéralisme*, urbanisation, résistances, Ed. Amsterdam, Paris, 2011

LEFEBVRE, H. *Le droit à la ville*, ED. Economica, Paris, 2009

SCHAFFNER, M. *Un sol commun ; Lutter, habiter, penser*, Ed. Wildproject, France, 2019

VAN CRIEKINGEN, M. *Contre la gentrification*, ED. La dispute, Paris, 2021

BERT, V. *Les phytotechnologies appliquées aux sites et sols pollués ; Etat de l'art et guide de mise en œuvre*, édité par l'ADEME, consulté en ligne le 26 mars 2022, [en ligne], adresse URL : <https://fr.scribd.com/document/553462358/phytotechnologies-ademe-2013-1463054029>

BRANQUART, E., RONVEAUX, F. *Créer une mare naturelle dans son jardin*, brochure consultée le 10 avril 2022, [en ligne], adresse URL : https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/brochure_-_creer_une_mare_naturelle_dans_son_jardin.pdf

COSTE, L. (2010). *Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ?* sur Cairn.info, n° 140-141, p. 177 à 191, consulté le 13 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm>

DEN HARTIGH Cyrielle, « *Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?* », Mouvements, 2013/3 (n° 75), p. 13-20. DOI : 10.3917/mouv.075.0013. adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

Environnement.brussels. *Le parc de la Rosée*, sur environnement.brussels, consulté le 20 novembre 2021, [en ligne], adresse URL : <https://environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/les-parcs-et-jardins/des-parcs-faits-pour-leurs-utilisateurs/le-parc-de-la-rosee>

Environnement.brussels. (2016). *Plan nature*, dans Environnement.brussels.be, 14 avril 2016, consulté le 21 mars 2022, [en ligne], adresse URL : https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/prog_20160414_naplan_fr.pdf

Environnement.brussels. *Qu'est-ce l'énergie verte ?* consultée le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/quest-ce-que-le-energie-verte>

WEBOGRAPHIE

Environnement.brussels. (2016). *Un jardin naturel et convivial ; 100 conseils pour respecter l'environnement et favoriser la biodiversité*, sur environnement.brussels, consulté le 24 mars 2022, [en ligne], adresse URL : https://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/100_conseils_jardin_FR?_ga=2.190878824.355023429.1648146969-46149919.1648146969

Flores-amo. (2020). *Les chantiers participatifs : une appropriation de l'espace public*, sur Flores-amo, consulté le 15 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://flores-amo.fr/chantiers-participatifs-appropriation-espace-public/>

GARVIN, C. (2015). *Concevoir pour une cible mouvante : assurer la santé humaine dans un climat en évolution*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 15 avril 2022, [en ligne], adresse URL : https://www.terrapinbrightgreen.com/blog/2015/08/climate_change_human_health/

INERIS. *Valoriser la biomasse produite par phytomanagement*, sur Ineris, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.ineris.fr/fr/risques/dossiers-thematiques/tous-dossiers-thematiques/phytotechnologies-appliquees-sites-sols-0>

Inter-environnement-Bruxelles. (2015). *Cureghem*, dans Bruxelles en mouvement, n°276, mai-juin 2015, consulté en ligne le 20 mars 2022, [en ligne], adresse URL : https://www.ieb.be/IMG/pdf/bem276_05-06-15.pdf

JELLEMA, P., PEYMEN, g., LEINFELDER, H. (2021). *Potetieel voor luwteplekken en -netwerken: ontwerpen voor Muide-Meulestede*, Gent, KU Leuven, consulté le 16 octobre 2022, [en ligne], adresse URL: <https://omgeving.vlaanderen.be/sites/default/files/atoms/files/Expertenopdracht%20KULeuven.pdf>

PARADIS BOLDUC, L. (2020). *La phytoremédiation, quand les végétaux décontaminent les eaux et sols pollués*, 15 septembre 2020, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.ecohabitation.com/guides/3591/la-phytoremediation-ou-quand-les-vegetaux-decontaminent-les-sols-et-les-eaux-pollues/>

QUIZHPE AVILA, P. *Aménagement d'espaces publics en intérieur d'îlot : enjeux, opportunités et leviers d'action, travail de fin d'étude*, ULiège, 2020-2021, consulté le 16 mars 2022, [en ligne], adresse URL : https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/12536/5/S192525_Quizhpe%20Paulina_AMENAGEMENT%20D%E2%80%99ESPACES%20PUBLICS%20EN%20INTERIEUR%20D%27ILOT.pdf

SCOHIER, C., CISELET, P. (2019) *Les quartiers populaires en tenaille entre agrafes et passerelles*, dans Bruxelles en mouvement, n°298, janvier 2019, édité par Inter-environnement-Bruxelles, consulté le 20 mars 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.ieb.be/Les-quartiers-populaires-en-tenaille-entre-agrafe-passerelles>

SOGA, M., GASTON, K. *Extinction of experience: the loss of human-nature interactions*, par The Ecological Society of America, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL: https://extension.unh.edu/sites/default/files/migrated_unmanaged_files/Resource007361_Rep10598.pdf

Stad Gent. (2018). *Verkennd onderzoek luwteplekken en rustbeleving in Gent (2017)*, rapport écrit par la ville de Gand, consulté le 13 octobre 2022, [en ligne], adresse URL : <https://stad.gent/sites/default/files/page/documents/Rapport%20onderzoek%20luwteplekken.pdf>

Terrapin Bright Green. *Connecting cities and nature*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, [en ligne], adresse URL : <https://www.biophiliccities.org/>

Terrapin Bright Green. (2014). *14 patterns of biophilic design*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, [en ligne], adresse URL : <https://www.terrapinbrightgreen.com/report/14-patterns/>

O2d-environnement. (2018). *La ville durable aujourd'hui : des solutions de lutte contre les îlots de chaleur urbains*, sur O2d-environnement, 24 octobre 2018, consulté le 08 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.o2d-environnement.com/observatoires/ilots-de-chaleur-urbains/>

MÉDIAGRAPHIE

BREES, G., HAESSLER, M., MICHEL, C., RINGOOT, S. (2015). *Goujons 59/63*, sur VIMEO, consulté le 8 mars 2022, [en ligne], adresse URL : <https://vimeo.com/122083667>

COMTE, O. (2013). *Gilles Clément ; Le jardin en mouvement*, documentaire, a.p.r.e.s production / France Télévision.

La fabrique urbaine. (2021). *Convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, sur Soundcloud, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL : https://soundcloud.com/la-fabrique-urbaine/la-fabrique-urbaine-43-convoitises-et-resistances-dans-les-quartiers-populaires?fbclid=IwAR3s366VM-CeZt3mBmCff8W0-Ly95TcJ3RBen6T_wejLLmQ6xsXEYCPk4O0w

Lab-recherche-environnement. (2021). *Renaturation urbain : comment créer des écosystèmes résilients ?*, sur Lab-recherche-environnement, consulté le 5 mai 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.lab-recherche-environnement.org/fr/article/retour-sur-renaturation-urbaine/>

Permouthculture. (2018). *Tout savoir sur le BRF et plus encore avec Jacques Hébert du Jardins des Vivaces*, sur Youtube, 57 : 42, consulté le 20 avril 2022, [en ligne], adresse URL : https://www.youtube.com/watch?v=__myliw1P5k

Qualitel. (2021). *Projet d'amélioration des conditions d'hébergement de femmes victimes de violences par l'Association Léa*, sur Qualitel, consulté le 13 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.qualitel.org/les-projets-soutenus/projet-damelioration-des-conditions-dhebergement-de-femmes-vic-times-de-violences-par-lassociation-lea/>

UVED. (2018). *Les définitions de l'ingénierie écologique*, sur Youtube, 9 :35, consulté le 25 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.youtube.com/watch?v=rzRxRhmTMTc>

30 minutes pour demain. (2020). *Chaleur sur la ville ; comprendre et atténuer les îlots de chaleur urbains*, sur Lab-recherche-environnement, consulté le 2 avril 2022, [en ligne], adresse URL : <https://www.lab-recherche-environnement.org/fr/article/chaleur-sur-la-ville-comprendre-et-attenuer-les-ilots-de-chaleur-urbains/>

ICONOGRAPHIE

Page de couverture;
Document personnel

Page 8;
Document personnel

Page 24; Diagramme des réponses des habitants aux sondages en ligne

Document personnel réalisé et traduit sur base d'une référence:

JELLEMA, P., PEYMEN, G., LEINFELDER, H. (2021). *Potentieel voor luwteplekken en -netwerken: ontwerpen voor Muide-Meulestede*, Gent, KU Leuven, consulté le 16 octobre 2022, [en ligne], adresse URL: <https://omgeving.vlaanderen.be/sites/default/files/atoms/files/Expertenopdracht%20KULeuven.pdf>

Page 31; Dispositifs de bio rétention d'eau en milieu rural et urbain

Elèves de BTS Aménagement Paysager. (2008). *La bio rétention et les techniques d'aménagement*, sur Jardin alternatif blog, consulté le 21 mai 2022, [en ligne], adresse URL: <http://jardin-alternatif.over-blog.com/article-17768678.html>

Page 32; Impact de la présence de végétation sur les degrés de température

BEAUCHEMIN, G. (2021). *Vague de chaleur: quelle différence de température entre un îlot de chaleur et un îlot de fraîcheur*, sur 24heures, consulté le 15 avril 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.24heures.ca/2021/08/26/vague-de-chaleur-quelle-difference-de-temperature-entre-un-ilot-de-chaleur-et-un-ilot-de-fraicheur>

Page 34;

Matthew Millman Photography sur Architonic. *Windhover Contemplative Center*, consulté en ligne le 19 octobre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://www.architonic.com/fr/project/aidlin-darling-design-windhover-contemplative-center/5103570>

Page 39; Tableau illustrant les fonctions des 14 critères de conception biophilique

Terrapin Bright Green. (2014). *14 patterns of biophilic design*, sur Terrapin Bright Green, consulté le 25 octobre 2021, [en ligne], adresse URL : <https://www.terrabinbrightgreen.com/report/14-patterns/>

Page 41;

Matthew Millman Photography sur Architonic. *Windhover Contemplative Center*, consulté en ligne le 19 octobre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://www.architonic.com/fr/project/aidlin-darling-design-windhover-contemplative-center/5103570>

Page 43;

Image 1; Vues du projet démontrant la sérénité et le rapport à la nature qu'offre ses espaces

L'ARCA International. (2016). *Windhover Contemplative Center, Stanford*, consulté le 19 octobre 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.arcadata.com/fr/exclu/windhover-contemplative-center-stanford-16.html>

Image 2; Vues du projet démontrant la sérénité et le rapport à la nature qu'offre ses espaces

Matthew Millman Photography sur Architonic. *Windhover Contemplative Center*, consulté en ligne le 19 octobre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://www.architonic.com/fr/project/aidlin-darling-design-windhover-contemplative-center/5103570>

Image 3; Vues du projet démontrant la sérénité et le rapport à la nature qu'offre ses espaces

Terrapin Bright Green. *Windhover Contemplative Center and Art Gallery*, consulté le 9 novembre 2022, [en ligne], adresse URL: https://www.terrabinbrightgreen.com/wp-content/uploads/2015/11/Windhover_CaseStudy_Fall15.pdf

Page 45; Croquis d'intention du projet qui vient s'implanter entre les arbres et dialoguer avec son contexte

Architonic. *Windhover Contemplative Center*, consulté en ligne le 19 octobre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://www.architonic.com/fr/project/aidlin-darling-design-windhover-contemplative-center/5103570>

Page 46;

Document personnel

Page 48; Carte représentant la présence de végétation en région Bruxelles-Capitale
Bruxelles Environnement

Page 51;

Image 1; Plan localisant la zone dans Cureghem

Document personnel

Image2; Zone mise en page

RENSONNET, J. (2020). *Anderlecht instaure 2km de zone apaisée à Cureghem: «Sortir tout en respectant la distanciation sociale*, sur L'Avenir.net, consulté le 16 mai 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.lavenir.net/re-gions/2020/04/20/anderlecht-instaure-2km-de-zone-apaisee-a-cureghem-sortir-tout-en-respectant-la-distanciation-sociale-MRIQRCG64RAXVIQ2FTEOEDFKHY/>

Page 53; Analyse et localisation du projet par l'équipe de «Bruxelles en vacances» s'établissant rue de Liverpool / carte localisant l'ensemble de la zone d'intervention associée à la ZRU (zone de rénovation urbaine) représentée en gris

GRULLOIS, G., VILLE, E., VARLOTEAUX, P. (2021). *Etude Académique ; Bruxelles en vacances 2021*, par Faculté d'architecture La Cambre Horta (ULB), Bruxelles

Page 56; Carte représentant le pourcentage d'appréciation en espaces verts en région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles Environnement

Page 58; Carte représentant l'évaluation biologique en région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles Environnement

Page 59; Cartes réalisées dans le cadre du Plan nature

Image 1: Bruxelles Environnement; https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/m1_1_annexfr.pdf

Image 2: Bruxelles Environnement, https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/m5_1_annexfr.pdf

Page 61;

<https://vvvarchitectes.be/pocket-parks-1>

Page 62;

Document personnel

ICONOGRAPHIE

Page 66; Localisation de Cureghem et des communes bruxelloises alentours (document personnel)

Page 67; Localisation des lieux «symboliques» de Cureghem et de l'îlot du projet (document personnel)

Page 68; Vues satellites démontrant l'évolution du site composé d'hangars industriels en coeur d'îlot Geoportail

Page 69; Différents îlots adjacents au site et leur faible pourcentage d'espaces extérieurs (documents personnels)

Page 70; Les abattoirs en 1890

Les abattoirs en dix dates, sur Lalibre.be, consulté le 16 mai 2022, [en ligne], adresse URL: <https://dossiers.lalibre.be/abattoirs/historique.php>

Page 72; Recensement des équipements scolaires, parascolaires et dédiés à la petite enfance (document personnel)

Page 75; Organigramme des acteurs des contrats de quartiers durables (document personnel)

Page 76;

Image 1: Plan localisant les différents contrats de quartiers durables à Cureghem

Contrats de Quartiers, sur Centre de Rénovation Urbaine, consulté le 22 décembre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://www.cru-csv.be/index.php/contratsdequartiers/>

Image 2: Plan du parc de la Rosée à Cureghem

ReflexCity, consulté le 12 décembre 2021, [en ligne], adresse URL: <http://www.reflexcity.net/bruxelles/espaces-verts/parcs/parc-de-la-rosee/photos>

Image 3: Photo du parc de la Rosée

Parc de la Rosée, sur Screen.brussels, consulté le 12 décembre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://screen.brussels/fr/film-commission/decor/parc-de-la-rosee>

Page 77; Perception du cadre de vie. Carte réalisée suite à une enquête socio-économique menée en 2001 sur base de 10 thématiques

Bruxelles Environnement; <https://environnement.brussels/lenvironnement-etat-des-lieux/rapports-sur-le-tat-de-lenvironnement/rapport-2007-2010/environnement-7>

Page 79;

Image1; Rassemblement d'habitants de Cureghem pour la journée des quartiers populaires contre la gentrification

SCOHER, C. (2022). *Journée des quartiers populaires contre la gentrification*, dans Bruxelles en mouvement n°317, sur Inter-Environnement Bruxelles, consulté le 8 avril 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.ieb.be/Journee-des-quartiers-populaires-contre-la-gentrification>

Image 2; Schéma sur la gentrification et slogan vu sur une façade à Cureghem (document personnel)

Page 82; document personnel

Page 84; Types d'opérations du Plan Régional du Logement et de l'Alliance Habitat / «*Dix ans après l'annonce du Plan Régional du Logement, le bilan est mitigé. Seul un quart des unités prévues initialement (14 projets, 1290 logements) a été réceptionné et il s'agit principalement d'opérations situées en deuxième couronne [données transmises par la SLRB, 2015]*» ; ANANIAN, P. (2016). *La production du logement à Bruxelles; la ville de proximité à l'épreuve de la densification urbaine*, sur OpenEdition Journals, consulté le 12 avril 2022, [en ligne], adresse URL: <https://journals.openedition.org/brussels/1457>

Page 86; document personnel.

Page 89; Analyse des rues adjacentes au site (document personnel)

Page 90; Plan mobilité

Cureghem devient un quartier apaisé, sur Anderlecht.be, consulté le 28 mars 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.anderlecht.be/fr/cureghem-devient-un-quartier-apaise-0>

Page 93; Carte recensant les espaces extérieurs végétalisés / permettant de pratiquer des activités sportives (document personnel)

Page 94; Recensement des associations locales (document personnel)

Page 95; Analyse du site - vue satellite des bâtiments existants conservés pour le projet (en rouge) (documents personnels)

Page 96 / 97; Entretiens réalisés avec les habitants du quartier (document personnel)

Page 99; Passage au travers du coeur d'îlot - venir relier les trois espaces verts (document personnel)

Page 100; Appropriation de l'espace public par les habitants (document personnel)

Page 101; Plan masse du projet - visualisation de l'îlot (document personnel)

Page 103; Conception des parterres du jardin (document personnel)

Page 104 / 105; Evolution des parcs et jardins publics à Bruxelles sur deux siècles (document personnel réalisé à l'aide d'un plan référence) ; HENNAUT, E., WIESER BENEDETTI, U. *Bruxelles; Deux siècles et demi de parcs et jardins publics 1775-2020*, ED. CIVA, 2019

Page 107; Projets de Piet Oudolf - concepteur de jardins

L'architecture sensorielle de Peter Zumthor, sur Lumières de la ville, consulté le 19 novembre 2021, [en ligne], adresse URL: <https://lumieresdelaville.net/portfolio-view/larchitecture-sensorielle-de-peter-zumthor/>

Page 110 / 111: Choix des plantes de base du jardin et détail d'une façade végétalisée (documents personnels)

Page 112 / 113; Développement du jardin et gestion des ressources (document personnel)

ICONOGRAPHIE

Page 114 / 115; Elévation de la maison d'accueil d'urgence et du bâtiment polyvalent (document personnel)

Page 116; Hypothèses précédentes de conception du jardin (document personnel)

Page 118; Photos du site; A: hangar de l'école / B: ateliers université / C: bâtiments existants / future maison d'accueil et espace polyvalent (document personnel)

Page 119; Programme du projet (document personnel)

Page 120; Plan RDC (document personnel)

Page 121; Photos du site; étagères des anciennes archives de l'Etat (document personnel)

Page 122; Plan R+1 / R+2

Page 123; Croquis du projet (documents personnels)

Page 124 / 125; Coupe d'insertion du projet dans le site (document personnel)

Page 127; miellerie (document personnel)

Page 128 / 129; Coupes du projet (document personnel)

Page 130 / 131 / 132 / 133; scénarii du projet (documents personnels)

Page 135; Coupe perspective du pavillon de contemplation (document personnel)

Page 136; Hypothèses précédentes de l'architecture du pavillon. Celui-ci s'est vu réduire et s'ouvrir progressivement sur son contexte afin de mieux répondre au site et de venir dialoguer avec celui-ci (documents personnels)

Page 137; Vue du pavillon de contemplation (document personnel)

Page 138:

Image 1; Détail technique; dimensions du toit du pavillon / raccord poteau-poutres par une plaque métallique soudée sur le poteau et boulonnée aux poutres (document personnel)

Image 2; Assemblage sur site des poutres préfabriquées du toit (document personnel)

Page 142; Schéma de la phytoextraction (document personnel)

Page 145 - 152; photos de maquettes (documents personnels)

Page 158; Tableau reprenant les différentes catégories de services écosystémiques produit par la nature

Les services écosystémiques, sur UVED, consulté le 18 mai 2022, [en ligne], adresse URL: <https://www.supagro.fr/ress-pepites/Opale/ServicesEco/co/ServicesEcosystemique.html>

Page 163; Enjeux du développement durable

Enjeux du développement durable, sur Philpot Education, consulté le 16 mai 2022, [en ligne], adresse URL: <https://philpot.education/mod/page/view.php?id=571>

ANNEXES

THERMES - Thermes de Vals



HABITATIONS - Maison Azuma



MEMORIAL - Mémorial de Rivesaltes



PAVILLON - Serpentine gallery pavilion



CREMATORIUM - Crématorium Hofheide



CHAPELLE - Bruder Klaus Field Chapel



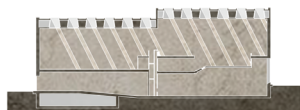
CIMETIERE - Cimetière Inagawa



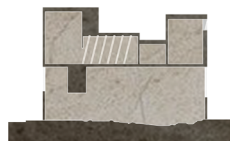
RELIGIEUX - Eglise paroissiale ST-Jacques



BIBLIOTHEQUE - Bibliothèque Viipuri



MUSEE - Musée Kolumba



Echelle 1/750

Atlas de lieux permettant la déconnexion par l'analyse de coupes de bâtiments utilisant l'architecture pour accentuer cette notion de déconnexion (document personnel)

	Crématorium Uitzicht – Souto de Moura	Musée Kolumba -Peter Zumthor	Maison Azuma -Tadao Ando	Memorial des Martyrs de la Déportation – Georges-Henri Pingusson
masse/ lumière				
Rapport contexte/ intégration				
Seuil				
Patios/ introversion				
Abstraction				

Tableau comparatif des éléments communs aux bâtiments permettant l'introversion / la déconnexion (document personnel)

ANNEXES

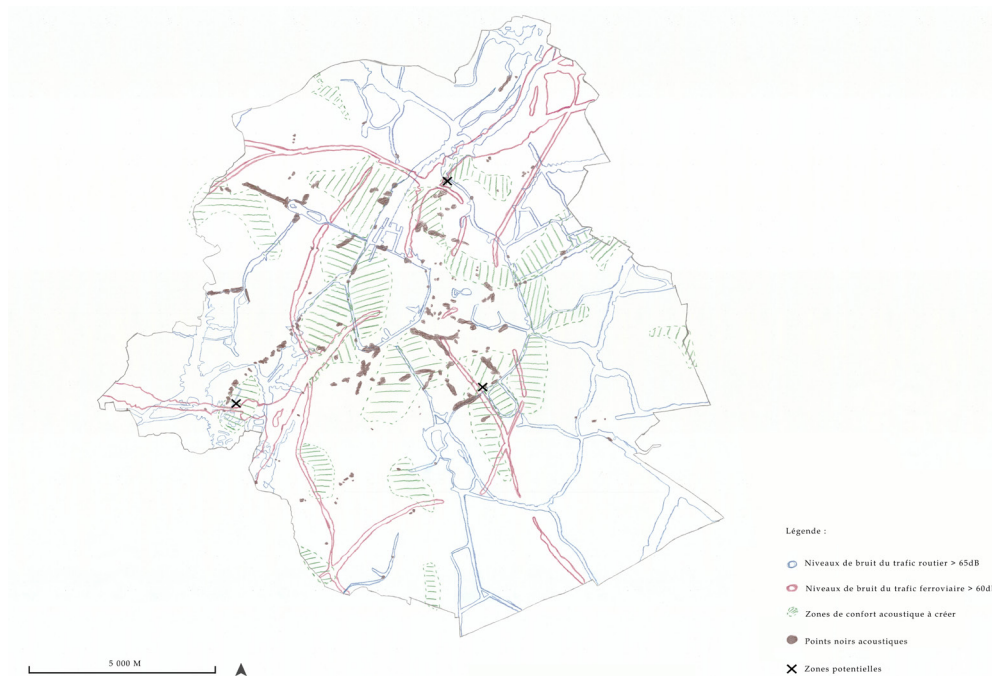
Vues du projet précédent



Vue du pavillon de contemplation depuis la rue menant au projet qui est actuellement une impasse (document personnel).



Vue de l'accès menant au pavillon et de la végétation luxuriante du site dessinant des espaces où les visiteurs pourront s'installer, lire, discuter (document personnel).



Analyse du bruit à Bruxelles (document personnel)



Recensement des lieux refuge à Cureghem (document personnel)

ENTRETIENS:

1. Habitants
2. Expert externe ; premier entretien
deuxième entretien
3. Medikureghem
4. Expert externe ; troisième entretien
5. Pav' : association d'aide à la jeunesse
6. Maison d'accueil pour femmes et enfants
7. Amo Alhambra
8. Gilles Clément

ANNEXES

Entretien premiers habitants / 09 novembre 2021 :

Lors de mon arrivée sur le site, j'ai vu un homme s'occupant des fleurs devant ce qui me semblait être chez lui. Je me suis présentée et lui ai demandé si je pouvais lui poser quelques questions pour mon TFE. Je lui ai également expliqué le sujet de celui-ci ainsi que son emplacement et en quoi son aide me serait essentielle afin de mieux connaître le quartier. Il a accepté, m'a expliqué qu'il avait grandi ici mais n'y vivait plus et qu'il était venu rendre visite à ses parents. J'ai ensuite démarré l'enregistrement.

Moi : P

L'homme enregistré, 50-60 ans, taille moyenne, cheveux noirs : H

P : Qu'est qu'il manque actuellement d'après vous dans le quartier en terme d'équipements collectifs ? Des locaux ?

H : Ouais ou des espaces intérieurs qui feraient parc comme ça. Des intérieurs parc. Et ça c'est bien parce que c'est à l'abris des voitures pour les enfants et tout ça. Bon, vous me direz y'a un parc là-bas mais...

P : J'ai pu constater qu'il y avait peu de parcs dans le quartier.

H : Ce serait pour quel type de public en fait votre projet ?

P : Comme je vous l'ai expliqué ça ferait partie des contrats de quartiers durables qui sont des projets menés entre la région, la commune et les habitants du quartier qui participeraient donc à la conception et pour qui les équipements seraient développés.

H : Du coup autant pour les enfants, adultes, femmes, hommes ?

P : Oui pour tous.

H : Ouais des trucs où, je sais pas moi, les femmes pourraient se rencontrer ou... Je dirais ça parce que moi personnellement la mixité ça va mais y'en a pour qui ça ne va pas. Et c'est des quartiers où la conscience collective comme ça de citoyen c'est pas très fort parce que les primo arrivants débarquent et nous on se laisse aller sur la vague. Pas moi personnellement mais...

P : Les voisins ne se connaissent pas les uns les autres ?

H : Si, si, il commence à y avoir du commun mais voilà... Après c'est bien normal, les primo arrivants ils viennent et parfois ils viennent de misère je sais pas quoi et donc pour avoir des actions collectives de quartier tout ça... Mais en me posant ces questions-là, je me dis que vous voulez avoir des réponses pointues moi je ne saurais pas vous les donner.

P : Ah non, non. J'aimerais simplement mieux connaître le quartier au travers du témoignage de ses habitants afin de pouvoir analyser ses besoins et essayer d'y répondre au mieux. Vous m'êtes déjà d'une grande aide en répondant à mes questions.

H : Il y a aussi les latitudes dans lesquelles on se pose. Y'a l'hiver, y'a l'été où tu sais pas faire grand-chose dehors...

P : Oui il faudrait des espaces abrités.

H : Oui et d'autres. Y'a les deux. Voilà, je pense qu'il faut une composante des deux. Des locaux et puis en même temps des espaces ouverts.

P : Est-ce que vos parents ont accès à un espace extérieur privatif ou collectif dans leur habitation ? Savez-vous s'il y a beaucoup de personnes qui ont des jardins ou autre dans le quartier ?

H : Deux rues plus loin oui mais non, par ici c'est plus des garages, des entrepôts (il me montre sur mon plan satellite les jardins deux rues plus loin). Oui comme vous voyez là ils ont des jardins mais ici c'est complètement bâti pratiquement. Vous voyez ?

P : Oui, oui en effet. Et il y a peu d'espaces verts accessibles tout près ?

H : Non y'a le terrain de foot là-bas mais c'est un peu sauvage.

avec des locaux en plein cœur d'îlot ?

H : Ouais un truc clos comme ça, à l'extérieur et puis quelques locaux autour comme ça.

P : En tout cas encore merci de répondre à mes questions, vous êtes la première personne que j'interroge dans le quartier et ça me permet d'avoir une vision plus claire de celui-ci.

H : Ouais de rien, y'a aussi... Ah non, mince ils sont en vacances. Tu vois les deux cages là-bas ? Avec les oiseaux là. Et les plantes qu'on met et tout ça... Donc y'a quand même une volonté de rendre le quartier un peu plus... Et là tu vois y'a des cages et des perruches. Bah tu vois y'a un gars qui est ici dans le quartier lui il pourrait vous dire beaucoup plus mais il est pas là pour l'instant.

P : C'est dommage.

H : Mais si tu veux d'autres informations viens avec moi, Jihan est là il va pouvoir t'aider. (Il se dirige vers l'épicerie au coin de l'impasse et demande à Jihan de sortir, me présente et lui explique que j'ai deux trois questions à lui poser, il rigole et accepte. Je lui explique donc le contexte, le sujet de mon TFE et lui demande s'il accepte que je l'enregistre et il accepte).

Jihan, épicier du coin depuis presque 20 ans, 30-40 ans, barbu, cheveux noirs: J

p : D'après vous, qu'est-ce qu'il manque actuellement au quartier en terme d'équipements ? J'ai pu observer qu'il y a peu d'espaces verts.

J : En effet, il y en a pas beaucoup. On avait demandé à la commune de mettre des plantes, mais ils en ont pas mis, c'est nous-même qui en avons mis. Mais ici les gens ils volent vous voyez. Moi j'avais mis des fleurs mais ils volent, ils arrachent, ils partent.

p : Au final ils détruisent ce que vous mettez en place dans le quartier.

J : Ouais, ouais.

P : Et il n'y a qu'ici que j'ai pu voir que vous mettiez de la végétations sur la rue et en façade.

J : En face, il y a les voisins aussi. Un peu ici ils ont mis sur la rue Eloy et devant l'église mais je sais pas s'il y a encore, ils mettent ça qu'en été.

P : Je n'ai rien vu en passant.

H : Et ils mettent des arbres mais chaque année ils les coupent, je sais pas pourquoi. Je crois qu'ils cherchent du travail ou quoi.

P : Est-ce qu'il y a beaucoup d'endroits où les familles et voisins peuvent se retrouver ?

J : Non pas grand-chose. Il y a un petit parc plus loin mais c'est tout.

P : Selon vous un jardin de quartier ça pourrait être utile ?

J : Un jardin ouais. Derrière il y a un petit potager près de l'église. C'est Medikuregem qui l'a fait.

P : Et pour vous qu'est ce qui serait utile en terme de locaux ou autre ?

J : Heu...

Le premier revient nous voir.

H : Ce serait bien de faire des locaux pour les habitants là, où on parle du monde, de politique et où on boit son café, non ?

P : Et du coup le projet serait dans l'optique des contrats de quartiers durables où les habitants pourraient également s'occuper des locaux.

H : Ah ça, ça serait idéal. Ou on pourrait peut-être aussi organiser des trucs. Je sais pas moi, des anniversaires ou des trucs comme ça.

P : Une salle qui pourrait être accessible aux habitants ?

H : Ouais voilà c'est ça. Pour les femmes, pour les hommes... Après on pourra peut-être les spécifier mais des locaux qui, voilà, serviraient à la collectivité. On se retrouve pas assez, chacun vaque à ses occupations et voilà quoi. Et pour des événements comme des fêtes religieuses, des locaux de quartier... Et ça peut être pour tout, que ce soit pour l'école, pour les enfants et puis pour les adultes, ce serait justement l'occasion de se rencontrer.

ANNEXES

P : Ce serait ça qui serait utile à ce quartier-ci ?

H : Oui voilà quoi. Après culturellement parlant c'est heu... Il y a beaucoup de musulmans, ça va être un peu porté sur la chose mais ça il faut pas trop le dire parce qu'alors...

P : Oui faire des espaces neutres.

H : Oui voilà des espaces neutres, après nous on va pas en faire une mosquée y'en a déjà des mosquées mais quelque chose qui soit entre ça et, comment on disait déjà ? Les cafés, les cafés sont par là c'est pour ça que je regarde par là. Mais voilà, un café c'est un café. Tu consommes et puis voilà.

P : Et suite à une question que l'on m'a posé à l'école, par un musulman justement ainsi qu'une personne d'origine asiatique, d'après vous est-ce qu'un musulman perçoit l'espace différemment ?

Par exemple, selon eux, un asiatique ne verra pas une ouverture zénithale de la même façon qu'une autre personne ou ne se sentira pas de la même façon dans un espace plus clos ou très lumineux.

H : Non, non, non... Non, justement, je pense que c'est, c'est d'avoir des locaux à disposition pour tous types d'évènements quels qu'ils soient et qui concernent le côté relationnel tu vois. Il nous faut des endroits où on peut parler de ces choses-là, de ce qu'il manque au quartier. Parce que là, c'est comme pour les plantes, c'est nous qui les mettons. C'est voilà, des initiatives personnelles. Des endroits comme cela nous permettraient de nous constituer en groupe et à ce moment-là d'aller en parler à la commune. Et ce qu'il y a c'est les ASBL, mais eux ils ont une mission bien précise tandis que ici ce serait libre et ça pourrait justement réveiller un petit peu cette citoyenneté responsable de quartier.

P : Et ça deviendrait l'endroit où les gens veulent se retrouver.

H : Ouais comme la maison du peuple, ou la maison du quartier. Mais sans que ce soit chapoté par une ASBL, la communauté française et compagnie et machin et tout. Qu'on puisse disposer de locaux pour le collectif parce que ça y'a pas. On est ici chacun livré à soi-même. Tu vois, voilà...

P : Oui un espace neutre accessible à tous avec des locaux et des parties extérieures.

H : Oui voilà c'est ça. Moi je trouve que ouais, ça aurait du sens. Après bon, je vois loin quand je vois ça. De faire venir des personnes pour je sais pas moi, faire une conférence ou un truc ou...

P : Pour vous, des conférences culturelles ça serait un plus pour le quartier ?

H : Ah ouais, ouais ! Parce qu'on n'a rien, même au sujet de la citoyenneté de quartier... On doit pouvoir discuter de ces choses-là. Et ça raffermirait aussi le côté collectif de la ville ! On est chacun à regarder son truc, sa maison, ci et ça et là ça serait... ça serait bien ça. Et ça réveillerait un peu l'esprit de quartier.

P : Et tout le monde pourrait mettre sa pierre à l'édifice.

H : Exactement ! En sachant qu'ils ont des locaux à disposition tel jour et tel jour. Là par exemple, parfois on faisait un barbecue là (il me montre l'impasse). Et puis tout ça, ça amène pleins de choses. Et puis quelque part, vis-à-vis par exemple des pouvoirs communaux ils penseront à nous un peu. C'est là qu'on peut discuter des problèmes et dire voilà qu'est-ce qu'il se passe. Parler des incivilités qu'il pourrait encore y avoir, tout ça on pourrait en discuter là-bas et les locaux nous aideraient à fixer ça si vous voulez.

J : Ils viennent pas à Cureghem, ils restent à Anderlecht les pouvoirs communaux.

H : Ici c'est un peu abandonné.

J : Ce projet là c'est bien ! Faudra juste fermer la rue (en parlant de l'impasse). Il y a juste, en Belgique j'ai vu ça, ils mettent des grosses pierres dans les rues et ils ferment les rues. Ils ont mis une pierre là-bas et ils ont fermé, vous voyez le pont en bas, à côté du canal, ils ont fait une piscine ouverte cet été.

P : Oui je passe devant.

J : Et bah ça fait des années que c'est cassé et ils font rien. Eux ils jettent la pierre à la région, la région ils disent c'est la SNCB, et la SNCB ils disent c'est les pouvoirs communaux. A trois heures vous partez d'ici vous allez chercher les enfants, pas possible de sortir d'ici vous allez mettre une heure, une heure et demie. Vous pouvez demander. Les gens, normal qu'ils sont agressifs maintenant, ils sont énervés ! Il veut aller de là jusqu'à la rue du Midi il met une heure. Y'avait trois bandes ils ont remis à une bande là-bas. Le matin il y a une de ces files. Eux ils font ça ici mais ils habitent pas ici, ils habitent ailleurs.

H : Ils mettent des choses en place mais c'est pas toujours en concertation avec les habitants. Ce genre de chose, bah voilà on pourrait en discuter dans des endroits comme cela. Là maintenant si on veut discuter avec quelqu'un c'est chaque fois vis-à-vis d'un truc ponctuel. Si au moins ils venaient nous voir... Mais où ils viendraient nous voir ? C'est ça le truc. Et comme là-bas y'a un potager, c'est bien des choses comme ça mais il manque des locaux aussi. Et en même temps je comprends qu'il faudra à ce moment-là qu'il y ait des responsables, tout ça, pour que ce soit bien géré. Allez, ils auraient peut-être tendance à vous dire tout de suite « ouais qui va gérer ça ?! ». C'est inatteignable.

P : Dans les contrats de quartiers durables il y a des citoyens qui deviennent bénévoles et s'occupent des espaces. C'est déjà mis en place, les projets sont menés avec la participation citoyenne.

J : Vous lui demandez une fois à l'échevine pourquoi elle a posé la grosse pierre là-bas. Vous trouvez ça normal vous ? Et elle nous dit « mais vous avez vu comment les enfants ils jouent au foot, ils sont contents » et je dis madame là-bas c'est une rue c'est pas un parc !

H : Et alors c'est pour ça que je vous parle de concertation. Parce que forcément on a difficile à comprendre quelle est la logique. Ils sont partis d'une question mais nous on la connaît pas cette question.

J : Et ici, je sais pas si vous avez vu à la commune, à la place de la commune ils ont aussi fermé la rue là-bas.

H : Je vais vous laisser, bonne journée.

P : Bonne journée, merci encore.

J : Avant y'avait des espaces verts là-bas. Ils ont mis des pierres et va voir en été comment c'est là-bas. Maintenant les gens ils se lavent là-bas, ils ramènent leur shampoing et ils se lavent. Mais faut le dire aussi, les gens aussi ils sont sales dans notre quartier. De la bière et des crasses partout. Des gens qui travaillent pas et ils passent tout leur temps là-bas à la commune.

Un client l'appel dans l'épicerie.

J : Je vais devoir vous laisser.

P : Pas de soucis. Merci pour vos réponses.

Entretien expert externe / 19 octobre 2021

Karim Boulmaïz : K

Le déroulement d'un contrat de quartier c'est, et ça on pourra toujours envoyer des références soit réglementaires soit sur le, enfin un peu plus de communication je dirais sur le site de la Région et aussi sur celui de la Commune d'ailleurs. Donc il y a d'abord un appel à candidature de la part du gouvernement, donc le gouvernement envoie un courrier aux communes éligibles puisque pour être éligible une commune doit se trouver ou partiellement se trouver dans ce qu'on appelle la zone de rénovation urbaine. Donc ça je vous donnerai aussi les références. Donc si vous avez des questions sur les références ou les choses que je cite vous pouvez les noter pour me les rappeler à la fin que je vous envoie tout. Donc grosso modo la zone de rénovation urbaine c'est une zone qui a été établie je dirais par le gouvernement sur base de critères statistiques. Et donc c'est uniquement dans cette zone que peuvent avoir lieu des contrats de quartiers.

ANNEXES

Ce qui fait que comme c'est une zone qui ne couvre pas toute la région de Bruxelles Capitale et bien il y a certaines communes qui en sont exclues complètement vous voyez. Il y a des communes qui sont partiellement touchées par cette zone donc elles peuvent développer des contrats de quartiers dans les quartiers concernés mais en dehors de cette zone c'est pas possible de faire un contrat de quartiers. En tout cas, on n'a pas de subventions pour le faire donc ça ne s'appelle plus un contrat de quartier.

Et il y a certaines communes, fin peut-être que ça a changé dans la dernière version, mais certaines communes qui n'étaient absolument pas touchées par cette zone. Donc il y a des communes qui ne sont pas règlementairement, après c'est pas voulu, mais exclues de cette zone, enfin des contrats de quartiers parce que les critères statistiques auxquelles doivent répondre les quartiers concernés ne sont pas... Alors pour votre info les trois critères statistiques, comment dire essentiels, c'est le taux de chômage, qui doit être supérieur à la moyenne régionale. Le calcul se fait par ce qu'on appelle les secteurs statistiques. Donc il y a une administration des secteurs statistiques à Bruxelles, l'institut bruxellois des statistiques qui a découpé toute la région en secteurs statistiques. Donc c'est supposé être des petites mailles disons assez homogènes pour pouvoir avoir des statistiques communes je dirais. Donc c'est quelques îlots, parfois c'est plus selon la densité. Et donc, dans un secteur statistique, le taux de chômage doit être supérieur à la moyenne régionale, la densité de population doit être supérieure à la moyenne régionale et le revenu médiant doit être inférieur à la moyenne régionale. Et c'est trois conditions cumulatives. Donc pour qu'un secteur statistique soit repris dans la zone de rénovation urbaine il faut qu'il réponde à ces trois critères en même temps.

P : D'accord.

K : Donc ici il y a des quartiers qui ne s'y trouvent pas ou du moins pas tous donc ils sont en principe exclus. Parfois il y a des petites dérogations quand on a deux secteurs statistiques disons adjacents, qu'il est juste entre-deux dans une grande zone. Alors on l'inclut mais voilà. Je vous montrerai des exemples et éventuellement des cartes où on voit bien des zones qui ne sont pas concernées. Et donc ici, vous me parlez de Pasteur (rue menant au site du projet), c'est dans la zone éligible donc il n'y a pas de problème de principe mais évidemment nous on a nous-même développé deux contrats de quartiers dans cette zone il y a longtemps déjà et pour l'instant la commune ne va pas revenir dans cette zone pour demander un autre contrat de quartiers. Donc on sera pas tout à fait dans ces parages disons à court terme voire à moyen terme.

P : D'accord

K : Pour l'instant on est dans d'autres périmètres, on n'a pas pu investiguer jusqu'à présent soit parce qu'il était pas éligible avant et que ça a changé avec les nouvelles réglementations soit parce qu'il était moins dans le besoin je dirais. Donc voilà. Donc la question c'est d'abord une infrastructure de quartier elle doit, pour voir le jour, elle doit avoir été prévue au programme du contrat de quartier. Donc le contrat de quartiers c'est quoi ? C'est grosso modo, allez, un bon sept ans je dirais. Il y a une première année... Donc là, je disais l'appel à candidature de la région auquel la commune répond ou pas. La commune est souvent chargée donc vous direz... Nous on répond en pratique toujours. La commune introduit une candidature pour avoir le bénéfice d'un contrat de quartiers sur un périmètre donné. Donc c'est la commune qui va un peu le définir et expliquer pourquoi elle veut un contrat de quartiers là et les raisons, fin aussi bien les statistiques que l'état du bâti que la sociologie générale que les besoins d'interventions que la mobilité tout le reste... Et donc une fois qu'on a fait cette étude de base, donc on a un bureau d'étude spécialisé en général, un peu multi compétent,

je dirais qu'on désigne pour nous épauler parce que c'est surtout une question aussi bien de personnel que de matériel et cetera. Donc on a pas le loisir de le faire chez nous en entier. Donc le bureau d'étude, donc on fait une année d'étude qui va aboutir à la définition d'un programme d'intervention. Programme d'intervention, c'est-à-dire qu'il y a une liste d'interventions à faire et notamment des constructions. Mais aussi des actions dites socioéconomiques ou sociétales comme des actions de cohésion ou des partenariats avec des ASBL et des choses comme ça qui développent des projets participatifs ou des choses comme ça. Et sinon les actions donc d'investissement c'est la construction d'immeubles ou la rénovation d'immeubles mais aussi la rénovation des espaces publics. Donc en l'occurrence ici puisque vous vous intéressez aux infrastructures et bien le programme va prévoir la construction de quelques infrastructures notamment, de manière obligatoire, y'a toujours une crèche, on va dire une crèche pour simplifier, c'est-à-dire un équipement petite enfance, ça peut être une garderie. Mais nous on essaye souvent de faire des crèches. Donc ça c'est obligatoire plus d'autres infrastructures selon ce que montre le diagnostic. Cette étude de base, donc la première année d'étude. Et ça peut être, donc en l'occurrence à Biestebroek, on rénove la maison des artistes. Donc c'est un lieu un peu culturel qui existe mais qui a été un peu déglingué donc on le rénove. Et sinon à côté on construit aussi des logements donc il y a une variété dans l'approche. Donc ces infrastructures en générale elles sont évidemment programmées sur la base du diagnostic qui montre qu'il y a des besoins dans tel et tel domaine. On va dire, je sais pas pour certains types de sports qui ont besoin d'un toit par exemple, ou alors des activités culturelles, des activités de cohésion, écoles de devoirs... Enfin il y a un tas de postes qui sont éligibles et souvent c'est quelque chose qui doit être idéalement polyvalent. Donc l'idée c'est de construire un immeuble pas pour qu'il se voit accaparé par un type d'activité mais qu'il puisse être partagé par plusieurs types d'activités ou plusieurs porteurs de projets. Puisque c'est une propriété communale donc les projets réalisés dans le contrat de quartiers sont propriété de la commune. Donc l'infrastructure en question elle va rester propriété de la commune mais la gestion peut être variable.

Donc soit la commune la gère via un agenda, un agenda d'occupation et donc il y a des prestataires. Soit ce sont les services communaux eux-mêmes qui peuvent avoir des prestations également, soit des associations ou même des comités de quartier qui peuvent utiliser ces locaux par intermittence ou à l'occasion ou en cas de besoins des choses comme ça. Donc tout ça s'est réglé un peu... Évidemment il y a beaucoup de demandes et voilà, c'est une question d'arbitrage pour répondre aux diverses demandes. Donc ça c'est une chose. Alors pour ce qui est des occupations, comme vous le disiez, alors je sais pas si c'est le point essentiel de votre question. Enfin, vous pouvez un peu aller dans d'autres directions aussi. Voilà c'est variable. La politique actuelle n'est plus de mettre un lieu à disposition unique d'un prestataire. D'un prestataire ou d'un groupe, mais un prestataire ça peut être une association ou un comité de quartier ou un club ou n'importe quoi. Donc ça ce n'est plus la politique actuelle. L'idée c'est plutôt d'optimiser l'utilisation des locaux et comme les locaux sont chers, l'idée c'est que tout le monde en profite.

Et alors ce qu'on fait plutôt, c'est effectivement voilà créer ou retenir des tranches d'un agenda avec potentiellement, bon il n'y a pas de contre-indications, un occupant principal et des occupants un peu plus occasionnels. On fait cela parce qu'il arrive souvent, et ça on s'en est rendu compte avec l'expérience, que les locaux même que l'on loue, il s'agit pas de les donner gratuitement, donc il y a toujours une obligation de location car c'est dans le chef de la commune que c'est subventionné et que c'est mis à disposition gratuitement mais c'est des loyers qui peuvent être symbolique simplement mais voilà. Le but c'est pas de faire rentrer des loyers mais c'est plutôt d'avoir des prestataires sérieux et cetera. Et à l'époque il est arrivé que des gens qui avaient loué des locaux à leur usage exclusif s'en servaient pas beaucoup quoi.

ANNEXES

Voilà, c'est de locaux ils sont là et ils ont que quelques périodes par semaine d'activité et donc ils font, je sais pas moi, ils font une école de devoirs et là pendant un moment, d'ailleurs il y a un besoin en ce sens-là, en école de devoirs notamment, en équipement un peu scolaire et parascolaire, bah ils font une école de devoirs mais c'est pas toute la journée l'école de devoirs. Et notamment pas pendant les heures d'école car c'est majoritairement des élèves et des étudiants. Et pendant ces périodes-là, bah il se passe à peu près rien du tout, ou très peu. Et donc les locaux sont bêtement vides, ils sont pas optimisés pour l'intérêt collectif je dirais. Alors qu'il y a d'autres publics, qui ne sont pas des élèves et des étudiants, qui sont disponibles pendant les heures des classes pour faire autre chose. Notamment les personnes âgées ou l'apprentissage, de je ne sais pas moi, de langues ou n'importe quoi. Ou des activités sportives pour tel public, enfin des publics particuliers ou l'accompagnement pour des femmes... Actuellement dans un nouveau contrat de quartiers on travaille sur la création d'un équipement pour accompagner les femmes battues notamment et c'est un équipement doublé de logements.

Vous avez une maison qu'on appellera, et je ne sais pas comment on l'appellera car pour l'instant le nom n'est pas encore défini. Faut trouver quelque chose de disons de sympa et qui n'aggrave pas notamment le côté un peu malheureux de la situation de ces personnes mais qui laisse aussi entendre que c'est lié à ce genre de choses. Donc il y aura une structure, l'accompagnement, et les logements aux étages. Et l'idée c'est que ces logements servent de logement de transit à des personnes qui souffrent de ça, disons des femmes battues, et qu'ils servent disons provisoirement, faut l'espérer, pour les femmes qui ne peuvent pas rentrer chez elles. Et comme ça elles ont un lieu où loger pendant quelques mois, pendant une année, enfin des choses comme ça. Mais avec une structure d'accompagnement. Alors ça, ça peut être plus exclusif évidemment car nous avons une structure où nous avons des logements c'est un peu l'extrême particulier et la structure qui permet de les accompagner ou de les aider. Donc ça, ça peut être exclusif surtout que c'est souvent directement géré par un service communal. Mais sinon des locaux comme ça au hasard, on va plus les mettre à disposition d'un seul type de prestataire. Parce que si j'ai bien compris votre question de tout à l'heure c'est à qui on peut s'adresser pour ou comment il faut faire pour s'adresser à des prestataires ou des occupants ?

P : Oui c'est bien ça. En fait mon projet découlait déjà d'une certaine typologie d'espaces. (explication conception biophilique)

K : C'est l'approche qui est défendue actuellement par tous les niveaux de pouvoir, c'est-à-dire rentabiliser l'investissement. La brique coûte cher et il faut la rentabiliser et l'optimiser en terme d'usage, et cetera. Et cette conception biophilique c'est ajouter des éléments à un espace même ou c'est dans la conception d'un nouvel espace.

P : Cela dépend de l'espace, ça va de la construction d'un nouvel espace à l'aménagement d'un espace existant. Mais si vous voulez je peux vous envoyer la documentation que j'ai en ma possession sur le sujet.

K : Ah oui, oui, ça m'intéresse.

P : Et par rapport à plusieurs analyses j'ai choisi ce site en cœur d'îlot dans le quartier de Cureghem qui manque d'équipements...

K : Oui, pour votre enfin je vais dire le grand Cureghem puisque c'est quand même assez étendu et notamment ce que peu de gens peut-être perçoivent, c'est que Cureghem s'étale aussi un peu à Molenbeek-Saint-Jean. Donc de l'autre côté du canal, fin en tout cas jusqu'à cette partie du canal. Au-delà de la limite communale d'Anderlecht. Souvent on lie Cureghem et Anderlecht mais historiquement c'est la plus grande partie effectivement. Mais heu, en fait le grand quartier de Cureghem effectivement, bon on en est au treizième contrat de quartiers depuis le début de l'aventure je dirais et je pense que la moitié au moins ont eu lieu dans le quartier historique de Cureghem. Et donc finalement ça dépend

de quand on regarde, mais il y a des zones où on est passé trois fois, même quatre fois sur certaines rues. Bien sûr ce sont des rues qui sont parfois à la limite de certaines zones et donc quand on fait un nouveau contrat de quartiers on intègre telle ou telle rue parce que ça donne une logique dans la répartition des espaces mais il se trouve que certaines rues ont vu passer quatre contrats de quartiers. Malgré tout, c'est pas l'état physique finalement de la rue qu'il faut prendre en compte car dans le périmètre les gens demandent une infrastructure. Et ça je pense que c'est partout mais beaucoup plus effectivement à Cureghem. Même si je pense que la mémoire des plus anciens est capable de dire qu'il y avait il y a 25 ans et ce qu'il y a maintenant. Donc si on fait le bilan, évidemment il y a beaucoup de choses qui ont été implantées. Mais pour un public qui arrive maintenant ou les jeunes qui sont nés entre-temps, bah pour eux il y a toujours quand même des manques évidemment.

P : Et y'a-t-il des sites que vous étudiez actuellement à Cureghem ?

K : A Cureghem, non. Pour l'instant les contrats de quartier que l'on a sont en dehors de Cureghem. Malheureusement je dirais pour illustrer votre propos, donc il y a le contrat de quartiers... Donc Biestebroek est en cours d'exécution donc il y a des projets qui sont même en cours de chantier. Il y a Bizet aussi du côté de la place Bizet et il y a un métro d'ailleurs qui s'appelle Bizet. Donc il y a un périmètre-là qui est d'ailleurs récemment apparu dans cette zone de rénovation urbaine dont je vous parlais tout à l'heure. Et ça a du évoluer récemment, il faut croire dans la mauvaise direction vu que le site s'est retrouvé dans la zone de rénovation urbaine. Et donc Bizet, il y a effectivement un programme que je peux vous communiquer. Donc un programme validé par la région, et ce qu'on va faire c'est commencer à lancer les marchés publics pour désigner les auteurs de projet. Donc qui comprend on va dire architectes et toutes les autres missions qui vont avec. Donc nous on lance un marché unique en général qu'on appelle le marché auteurs de projets et vous avez donc bien sûr architecte mais aussi stabilité, techniques spéciales, sécurité santé et acoustique et autres. Et ça c'est maintenant qu'on va commencer à lancer donc on a pas encore de projet. Donc si ça vous intéresse c'est sur le site de la commune et je peux vous communiquer les documents et ce sera pas à Cureghem mais vous verrez comment on peut définir des opérations justement. Et là vous pourrez faire un parallèle. Sinon à Cureghem on est plutôt dans des phases d'exécution, voire de fin de chantiers puisque le programme en cours c'est le contrat de quartiers Compas qui commence à dater maintenant puisqu'on est dans les derniers mois d'exécution et là on a quelques infrastructures qui sont mises en place. Alors pour corriger mon propos que je viens de dire maintenant j'ai oublié un autre outil qui est le contrat de rénovation urbaine, vous en avez entendu parler aussi. Et ça peut aussi servir d'illustration si vous voulez revenir vers Cureghem. Nous en avons deux qui se déploient sur Cureghem. Donc le contrat de rénovation urbaine pour simplifier c'est un super contrat de quartiers parce qu'il s'étale au-delà des limites communales. Un contrat de quartiers c'est obligatoirement dans une seule commune parce qu'il est piloté entièrement par la commune. Un contrat de rénovation urbaine est piloté en direct par la région et donc il s'étale au-delà des limites communales, entre deux ou trois communes. Jusqu'à présent j'en ai eu que jusqu'à trois communes. Et évidemment il y a des projets qui se déploient sur le territoire de l'une ou de l'autre, à cheval sur les territoires communaux. Ce qui n'est pas facile à gérer quand on est une administration communale. C'est pour ça que c'est piloté obligatoirement par la région. Et donc dans les contrats de rénovation urbaine, nous avons quelques projets dans le sens programme qui n'ont pas encore de projet dans le sens architectural. Et ça je pourrais vous fournir quelques fiches de ces programmes.

P : Ce serait super, et ça m'aiderait beaucoup.

K : Mais du coup je ne sais pas ce qu'est votre approche. Est-ce que vous devez prendre un site qui bénéficie déjà d'un programme ou est-ce que vous devez choisir un site qui bénéficie, je ne sais pas, d'un bon cadre géographique ou de certains potentiels pour ensuite développer un programme ?

P : Moi je suis partie de la recherche d'un site pour ensuite définir un programme.

K : D'accord. A mon sens ça simplifie un peu l'approche parce que pour trouver le programme et ensuite devoir l'appliquer à des sites existants et donc il y a peut-être un ou deux qui vont répondre et c'est plus compliqué.

P : Et du coup j'étais intéressée par le site en cœur d'îlot rue Pasteur qui est décrit sur le PRAS comme étant une zone d'équipement public et qui comporte actuellement des bâtiments privés et inutilisés.

K : Mais je me demande, quand vous dites privé, ok le site est privé au sens juridique du terme mais je pense que

ANNEXES

le propriétaire fait partie des pouvoirs publics. Un pouvoir public mais pas propriétaire que des espaces publics évidemment.

Je veux dire la commune d'Anderlecht est propriétaire de logements qu'elle loue et on appelle ça le patrimoine privé de la commune. Donc le logement n'est pas public, ça appartient à une administration, ça appartient à un pouvoir public, mais il est privé. C'est une propriété privée. Donc on rentre pas dans un logement comme on circule dans la rue même si ça appartient à la commune. Donc je pense que cet îlot-là, donc on va regarder avec les plans de cadastre mais je pense que ça appartient à un pouvoir public.

P : Est-ce que vous avez une méthode pour désigner un site ? Car ça a été compliqué pour moi d'en définir un qui soit « libre » et que je puisse justifier.

K : Alors je vais pas vous faire lire un document de 600 pages mais je pense que dans les approches il y a certains passages dans les études de base qui montrent un petit peu l'approche. D'abord je pense que la première... Allez, il y a les besoins qui sont déterminés par la partie diagnostic on va dire mais il y a aussi fatalement les opportunités qu'il y a sur le terrain. Vous pouvez toujours élaborer un programme magnifique quand vous n'avez pas de lieu ou de site pour le développer et bien ça sert pas à grand-chose. Et donc souvent c'est aussi le potentiel qui va un petit peu déterminer une partie du programme. Bon il se trouve que dans la plupart des périmètres où on intervient bien comme c'est un peu déglingué, délabré y'a toujours des problèmes, soit des chancres et tout ça... Par exemple à Bizet... Ici comme vous dites c'est le genre de bâtiments qui ont un grand potentiel justement pour héberger tout un tas de fonctions possibles et qui sont identifiés comme non-utilisés. Donc il y a utilisation a minima, ils sont mis en location simplement pour des garages et des trucs comme ça. Ils sont, allez, pas très utiles. Enfin, utiles à la collectivité j'entends. Bon ici le commerce n'est pas, voilà, pas au-delà... Et donc l'idée c'est de faire un listing de toutes les opportunités et on génère une cartographie sur ces bases là en mettant en exergue toutes les opportunités foncières. Donc soit des biens publics, par ordre de préférence je dirais. Des biens publics parce que les biens publics sont plus facilement mobilisables que les biens privés. Donc le bien public qui est soit à l'abandon, soit peu utilisé soit mal utilisé et cetera. Et on peut le convertir facilement. Soit c'est une propriété de la commune et évidemment c'est plus facilement mobilisable mais si c'est une propriété d'un autre pouvoir public on peut négocier justement le fait que... Si ça se trouve le pouvoir public en question sait pas trop quoi en faire et souvent c'est comme ça qu'on a des hangars qui sont, bon voilà, qui sont juste là pour pas grand-chose. Et quand c'est des biens publics, des biens privés pardon, alors là on démarche le privé en question en disant voilà vous avez tel bien, il est à l'abandon ou il est utilisé de manière pas conforme.

Parfois c'est des usages qui, je dirais, nécessitent un permis d'environnement alors que l'exploitant n'a pas de permis et que ce n'est pas une exploitation formelle. Et donc là on essaye de l'acquiescer d'abord à l'amiable et sinon par voie d'expropriation. Évidemment, il faut avoir un bon argument. On ne met pas les gens dehors juste comme ça, parce qu'ils nous embêtent. Donc je pense qu'une partie de la réponse elle est aussi déterminée par ce qu'on a dans le périmètre et si on a pas grand-chose ou rien... On peut difficilement si vous voulez aller faire du vide dans des endroits où ça marche bien juste parce qu'on a besoin de créer un programme. Donc il faut avoir des opportunités.

P : Et du coup vous avez des listes établies de biens publics qui pourraient être utilisés si je comprends bien.

K : Non. Enfin il y a sûrement des listes. Je vais dire ça c'est le problème des administrations et d'autres secteurs privés hein, y'a des listes qui existent. Nous avons par exemple à la commune d'Anderlecht, il y a une cellule qui dépend de l'urbanisme, donc des services de l'urbanisme. Donc l'urbanisme ici chez nous c'est les gens qui délivrent les permis d'urbanisme. Et bien il y a une cellule particulière qui s'appelle... Elle s'appelait taxe contrôle à l'époque. Donc c'était une cellule qui était chargée, entre-autres,

d'abord de la vérification de la mise en œuvre des permis d'urbanisme, de la conformité... Mais aussi établir un listing des bâtiments à l'abandon, peu utilisés, les chancres et cetera. Donc ces gens-là ont une liste qui vaut ce qu'elle vaut parce qu'évidemment ils sont pas 500 et ils doivent arpenter toute la commune un peu dans tous les sens. Mais c'est une liste qui a quand même une certaine utilité, en tout cas elle cible les biens qui sont potentiellement utilisables. Ou pour lesquels on peut faire pression sur le propriétaire afin de les remettre en service de façon propre et correcte. Il y a déjà des taxes sur les immeubles à l'abandon et tout ça. Et donc ces listes-là elles existent et donc quand nous, le service rénovation urbaine, bon on va pas comme ça consulter cette liste à tout bout de champ c'est uniquement quand on a un programme pour lequel le gouvernement est d'accord sur un périmètre donné. Donc le gouvernement dit ok, votre candidature pour tel contrat de quartiers est approuvée et qu'on a bien commencé l'étude de base, l'étude préliminaire pour établir le programme. A ce moment-là nous on démarché les différents services communaux qui peuvent avoir des informations utiles pour nous, pour les regrouper par rapport à ça. Alors évidemment l'idée que vous avez suggérée, le fait d'avoir des listes, oui ces listes elles existent chez chaque service. Enfin il y a des listes je sais pas moi, de voiries, de ceci, de cela, de plantations d'arbres à refaire... Il y a des listes qui sont beaucoup plus sophistiquées que d'autres, qui sont plus suivies que d'autres mais il y en a. Et nous quand on a un programme avec un périmètre défini, là on va démarcher les collègues et on demande les renseignements utiles, soit les listes des chancres et des immeubles à l'abandon mais aussi d'autres choses hein. Et ça, ça permet de voir dans ce listing quels sont les biens qui pourraient répondre à un des besoins qui ont été mis en évidence par le diagnostic. Et à ce moment-là, derrière on commence à élaborer un programme qui s'apparente, une sorte de pré-esquisse d'aménagement.

P : Et donc pour vous le site choisi ici a du potentiel ?

K : Oui, oui. On en avez parlé nous à une époque, je vous avoue que je ne me souviens plus exactement comment il est configuré. Mais on en avez parlé à une époque hein. C'est pour ça que je vous disais qu'il y avait une partie qui devait appartenir à un pouvoir public et je pense même à un pouvoir public fédéral. Enfin, à une époque en tout cas. Je ne sais pas s'il y a eu transfert de propriété depuis lors. Et donc on avait dit que c'était un site qui pouvait avoir du potentiel. Mais ça je peux me renseigner.

P : Et pour mettre ce type de projet en place, vous m'expliquez qu'il y avait des comités de concertation c'est ça ?

K : Des commissions de quartier. Donc en fait on revient au fonctionnement du contrat de quartier. Donc le contrat de quartiers, il se déroule si vous voulez vis-à-vis de la population via des assemblées générales. Donc une assemblée générale c'est grosso modo une invitation qui est diffusée dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre, donc c'est en générale entre 3000 et 4000 exemplaires. Et c'est pour organiser une assemblée générale en temps normal dans un lieu assez grand pour accueillir en générale 100 à 200 personnes. On en a rarement plus. Et donc la réglementation elle fixe déjà le nombre minimum d'assemblées générales qu'on doit organiser par période. Et alors, de l'assemblée générale émane ce qu'on appelle la commission de quartier. Donc c'est une instance qui est appelée à se réunir de manière beaucoup plus dense, donc plus souvent. Et c'est pour alors plutôt étudier ou approuver les étapes concrètes de l'évolution d'un projet. Donc par exemple, un architecte a élaboré son avant-projet et il va le présenter à la commission de quartier et cette commission va émettre un avis dessus. Il peut être défavorable, il peut être favorable mais il doit être émis et joint au dossier d'approbation qu'on transfère à la région parce que c'est la région qui subventionne et c'est elle qui donne le feu vert pour passer à l'étape suivante. La commission de quartier a un avis consultatif. Malheureusement je vais dire, ce n'est pas un avis contraignant, c'est un avis consultatif. Et on peut comprendre aussi parce qu'il y a une partie des décisions qui sont d'ordre réglementaires et donc pour lesquels la commission ne doit pas avoir forcément d'avis contraignant mais plutôt pour des décisions d'opportu-

ANNEXES

nités bien là moi je pense qu'elle devrait avoir un avis plus contraignant. Donc la commission de quartier c'est une instance qui est constituée sur une base volontaire et donc ce sont des gens qui se portent candidats pour être dans le... Alors évidemment il y a pleins de monde qui se porte candidat au début mais quand ils voient que ça devient lourd parce qu'ils doivent se réunir 5 ou 6 fois par an avec des soirées qui durent deux ou trois heures pour parler de plans ou de budget et cetera, et bien ils y en a qui finissent par lâcher prise. Mais cette commission de quartier elle est aussi règlementée c'est-à-dire qu'il y a des représentants des habitants et alors il y a des représentants des administrations, de la commune et de la région, et un ensemble de deux ou trois autres acteurs du quartier. Et ça peut être les commerçants, les écoles, éventuellement la police. Donc il y a un peu toutes les forces vives du quartier, en fonction des spécificités du quartier, qui sont représentées aux commissions plus les communautés, donc la communauté française, la communauté flamande. Et donc tout ce beau monde se réunit pour des étapes cruciales et ils se prononcent sur les documents qu'on leur présente, sur l'avancement du projet et bref tout ça. Et ça, ça s'appelle la commission de quartier. On l'écrit CoQ en raccourci et WiC en néerlandais.

P : Et actuellement, est-ce que vous savez si il y a un représentants du quartier sur lequel je travaille que je pourrais rencontrer ?

K : Alors moi j'ai une bonne référence pour vous, mais vous allez être submergée d'informations parce que c'est une dame qui a une grande connaissance de beaucoup de quartiers ici et qui participe à toutes les informations, les réunions. Elle est représentante aussi des locataires du foyer anderlecht. Par contre je ne sais pas comment prononcer son nom, mais je vais la contacter afin de voir si elle est d'accord de répondre à vos questions et ensuite je vous transférerai ces informations.

Et donc son prénom c'est Marie-Thérèse et elle a une très bonne connaissance de certains acteurs que moi je connais moins et peut-être que dans ce périmètre-là elle en connaîtra quelques-uns. Et par rapport aux besoins et tout ça elle pourra tout à fait vous aider. Voilà je pense que c'est vraiment un bon contact avec un bon bagage.

P : Et bien c'est super merci beaucoup, toutes ces informations me seront d'une grande aide.

K : Et donc ça reste variable quand même hein. Mais voilà, les grands trucs c'est l'identification des besoins et puis l'identification des potentialités, notamment immobilières. Et c'est pour essayer de matcher, de mettre les éléments en concordances. C'est trouver un hébergement, un lieu d'accueil aux besoins... Alors l'avantage c'est qu'effectivement, ici dans les contrats de quartiers l'idée c'est d'en même temps de créer de l'équipement bien sûr, de répondre physiquement à des besoins mais aussi de réparer des problèmes urbanistiques. Parce que souvent les équipements qu'on crée répondent à un besoin, ils vont servir de lieu d'activité et d'accueil pour ces trucs-là. Mais par ailleurs on répare. Soit on meuble un chancre, soit on le démolit et on le reconstruit soit on meuble une friche donc c'est quand même aussi pour répondre à un besoin urbanistique en même temps. Donc c'est très bien parce que voilà, ça permet de... Et aussi on va maintenant, on donne un peu d'importance au côté architecturale donc en fait on fait des procédures un peu style concours mais juridiquement c'est pas des concours parce que le concours est très contraignant mais c'est des projets publics, des études mais avec un comité d'avis, faire participer des instances un peu ports sur l'aménagement du territoire et donc voilà. Un double objectif.

P : C'est parfait. Donc le projet pourrait entrer dans ce qu'on appelle le contrat de quartiers durables ?

K : Tout à fait. Donc ici le périmètre est éligible et c'est le genre d'équipement qu'on va effectivement investiguer pour savoir si on peut prévoir de l'acquérir pour héberger tel ou tel besoin ou équipement qu'on a identifié dans le contrat de base. Je vais vous envoyer des liens avec plusieurs contrats de quartiers. Donc il y en aura avec la situation de fait et de droit et le diagnostic, donc il y a un constat duquel je dégage des priorités et puis ces priorités sont définies en programme. Pour pouvoir exécuter des opérations et cetera. Et c'est le genre de truc qu'à mon avis vous devriez voir, par exemple les fiches

d'infrastructures et autre.

P : Super merci encore pour ces informations et pour votre temps.

K : Aucun problème. Je vous envoie tout ça et reste à votre disposition. Bonne journée.

P : À vous aussi.

Second entretien expert externe : 24 janvier 2021

K : Donc voilà on recherche les besoins mais on établit pas de programme définitif parce que même entre le début le diagnostic et la formalisation des demandes et les porteurs eux-mêmes changent et c'est souvent quand on réalise un équipement comme ça on essaye quand même d'en faire quelque chose de polyvalent malgré tout. C'est-à-dire que même si on a des idées précises pour l'occupation de certains espaces parce que la demande est là et cetera, on essaye de se projeter un peu dans le futur en se disant bien ma foi ce public-là est ce qu'il sera toujours là ? Et c'est surtout le cas évidemment avec les jeunes notamment.

Et le problème c'est que les jeunes qui sont là au stade du diagnostic ne sont plus les mêmes au moment où l'équipement est réalisé. Donc vous avez des adolescents qui maintenant ont 14 ou 15 ans et qui ont des besoins des demandes et on les met en forme mais le temps que le projet prenne forme, ça prend un ou deux ans pour faire des avant-projets finaux et cetera avant de soumettre une demande de permis et déjà rien qu'en deux ans un jeune de 14 ans n'est pas le même à 16 ans. Donc deux trois ans plus tard c'est plus la même personne et est-ce que le besoin qu'il a exprimé quand il avait 14 ans et le même que ceux que vont exprimer ceux de 14 ans à ce moment-là ? Donc ça c'est très délicat, c'est compliqué avec un public jeune d'avoir un équipement ciblé pour une utilisation particulière sur une zone particulière. Bon évidemment il y a toujours des demandes qui reviennent, faire du sport notamment et des choses comme ça. Alors il y a des demandes qui sont un peu automatiques comme le mini-foot. On m'en a toujours parlé. Bon après le mini-foot je ne dirais pas qu'on n'y fait pas attention du tout mais je dirai que le mini-foot on sait ce que ça vaut truc. C'est une forme d'expression d'un besoin plus large que le simple mini-foot. Si on faisait des mini-foot partout à mon avis il y aurait toujours des manques de toute façon. Donc voilà, alors par contre en terme d'autres usages on parlait notamment des femmes battues ça je pense malheureusement que c'est un phénomène qui est présent je dirai presque partout et je pense que ce n'est pas des proportions faramineuses mais la très faible minorité qui en souffre bien c'est toujours trop et je crois que c'est quelque chose qu'on retrouve partout. Et donc dans le diagnostic qu'on fait par exemple dans un nouveau contrat de quartiers qu'on est en train de faire là Bizet, bien c'est un diagnostic qui est clairement établi mais en plus, moi je suis assez partisan de créer des équipements orientés vers ce public là je dirais un peu partout parce que tout simplement parce que le public qu'on va accueillir dans un équipement pareil ne doit pas forcément être le public du lieu. Parce que je veux dire parce qu'une femme battue qui est battue par son mari et qui habite deux pâtés de maisons à côté elle va pas se réfugier juste à côté. L'idée c'est plutôt de manier la région avec un certain nombre de ces équipements de manière à accueillir des femmes qui viennent de quartiers beaucoup plus éloignés et donc de les éloigner du danger, du risque que provoque la proximité avec leur mari. Mais donc des équipements comme ça moi je sais qu'ici nous on est assez demandeurs d'en mettre d'office partout parce que c'est pas le public qui est ici qu'on vise c'est plutôt un public d'ailleurs. Sachant que le public d'ici pourrait bénéficier de la même chose dans des quartiers plus éloignés. L'idée c'est qu'effectivement on en ait plus besoin du tout mais bon voilà. C'est malheureusement un peu une utopie. Donc je pense qu'il y a ce genre de choses que moi je défends toujours, le public jeune c'est une très grande difficulté après voilà les ASBL... En fait le problème je pense, et on l'a peut-être dit aussi, le problème c'est que les gens à qui on s'adresse pour avoir les besoins lors d'un diagnostic ce sont des gens, notamment les ASBL, qui ont

ANNEXES

toujours eu l'habitude de fonctionner un peu de manière je dirais autonome mais surtout dans leurs propres équipements.

C'est-à-dire que jusqu'il y a 5 ou 6 ans, on réalisait des équipements qu'on mettait à disposition exclusive d'un prestataire. Et donc ces gens ont pris l'habitude de travailler comme ça dans des zones, je dirais privatives quoi où ils ont leurs bureaux, et ils ont pas encore intégré cette culture, cette obligation même maintenant d'optimisation et de partage des espaces. Et voilà l'autorité subsidiaire elle dit nous voilà on subventionne quelque chose qui coûte un prix assez conséquent ça un peu bête de voir, parce qu'une ASBL n'est jamais là 24h sur 24 évidemment, et alors il y a des journées plus creuses que d'autres et c'est un peu bête de voir des espaces comme ça qui sont inoccupés. Parce que le programme d'une ASBL, et c'est logique, ne remplit pas tous les créneaux horaires et l'idée maintenant c'est plutôt d'avoir des espaces partagés. Et c'est pour ça que je pense que la conception doit être assez souple. Par exemple nous on fait des espaces maintenant dans lesquels il y a des parois amovibles, mais des parois amovibles correctes hein, pas un rideau ou un truc qu'on tire. Donc on met des panneaux avec des rails donc on peut les ranger dans un coin de la pièce et qu'on peut tirer et ils ont un minimum d'insonorisation. Bon ça coûte un peu plus cher mais ça permet d'optimiser l'espace. Donc en terme d'occupation précise j'aurai du mal à répondre parce que voilà je n'ai pas tout à fait non plus le diagnostic ici mais si on veut toucher un peu de public et être utile par ailleurs je pense qu'effectivement... D'office des équipements à l'égard de publics fragilisés et on pense notamment aux femmes battues et victimes de violence notamment, comment dire, à la maison, violences domestiques. et c'est quelque chose qui à mon avis, qu'il faut toujours prévoir. En tout cas la possibilité d'utiliser l'espace dans ce sens-là. Et parce que les publics visés ne sont pas forcément là où on se trouve. Et après, voilà, les jeunes faut être attentif mais à la fois très ouvert parce que le jeune il est là, il exprime un besoin mais ça dure deux ou trois ans et après il est parti dans une autre catégorie... Après voilà, les parois c'est plus pour des grands espaces qui peuvent servir à accueillir des expos ou des conférences culturelles pour pouvoir les diviser en deux ou trois espaces pour y faire des ateliers ou des formations par exemples. Et dans un complexe pareil, ce serait bien d'avoir toujours un grand espace qui serait modulable soit en terme d'usage soit en terme de superficie. Et vous parliez de salle de fête ?

P : OUI, C'EST L'UNE DES CHOSSES QUI EST RESSORTIE DE MES ENTRETIENS AVEC LES HABITANTS.

K : Bon, pourquoi pas si c'est un équipement pour le quartier mais il faut éviter que ce soit la salle de fête du quartier quoi. Où tout le monde vient faire son mariage et son baptême et cetera. C'est pas le principal mais bon, on peut se dire aussi que les fêtes données dans le quartier. Disons, je pense aux mariages, ce sont des gens qui viennent d'ailleurs et qui ne sont donc pas du quartier et c'est toujours un peu... Mais bon, ça c'est la gestion qui le définit. Mais ça peut être une salle de fête, ça peut être une salle de conférence et ça peut se transformer en terrain de jeu mais ça voilà... Je pense que le mini-foot, ça peut être compliqué pour les baies, les vitres et cetera. Alors il faut peut-être penser à des sports similaires mais qui nécessitent moins de solidité des locaux. Mais bon pourquoi pas. Et ça peut être aussi une salle de spectacle tiens. La culture en général c'est souvent abordé en termes très formelles de lecture, de choses comme ça... Alors que le spectacle par exemple, moi je trouve que c'est quand même quelque chose de très accessible pour tout le monde et c'est toujours intéressant d'avoir des espaces pour en faire comme ça. Et ça peut donc être un espace très polyvalent.

O : Et bien écoutez, merci beaucoup. Ces informations vont vraiment m'aider dans la conception du projet. Je vous tiens au courant pour l'heure du jury au plus vite.

K : Très bien. J'attends votre mail. Bonne journée.

P : A vous également. Au revoir.

K : Au revoir.

Medikureghem ASBL

Joseph Butaye, entre 60 et 70 ans, médecin parlant flamand comme langue maternelle, porteur de projets de cohésion sociale et habitant du quartier depuis plus de 40 ans : O

P : (présentation personnelle et présentation du projet). Donc vous me disiez que vous habitez à Cureghem.

O : Oui, oui, depuis 43 ans.

P : Et que pensez-vous de façon générale de Cureghem ?

O : Oui, c'est une question assez vaste, heu... Quand je suis venu habiter ici c'était déjà en train de se dégrader un peu le quartier. Parce qu'avant il y avait plein de petites usines ici, il y avait plein de gens qui travaillaient et puis ces usines, tout ça, ça s'est fermé avec le temps et donc il y avait beaucoup de chômage et donc... Bon il y avait déjà des immigrations premières, il y avait les italiens surtout, grecs, portugais qui habitaient avant ici, c'était ça surtout. Puis après les marocains sont venus et puis petit à petit, bien la commune n'a rien fait. Le quartier ça s'est dégradé, donc les rues, tout, les maisons... Et puis il y avait beaucoup de vols et d'insécurité. Dans le temps on a connu pas mal de vols, même ici.

P : Et depuis c'est plus calme ?

O : Mais, donc... En 89 il y a eu, je pense un vendredi soir, un dealer qui a été tué dans la rue par la police et il y a eu des émeutes, les premières émeutes à Anderlecht. Et alors les politiciens se sont un peu réveillés en disant on va faire quelque chose pour Cureghem. Et donc à ce moment-là, à partir des années 90, ils ont commencé à voir qu'il y avait besoin d'investir dans ce quartier au lieu de laisser dégrader. Et donc il y a les contrats de quartiers qui sont nés à cette époque. Donc oui, ils commençaient par quartier à Bruxelles, les quartiers les plus démunis à un peu investir et faire des projets. Donc ça a commencé. Et puis bon, maintenant on remonte la pente. Et les dernières années ça va dans le bon sens mais donc il y a toujours des problèmes encore. C'est un quartier où les gens viennent et déménagent donc c'est un quartier de passage pas pour tout le monde mais pour une partie des gens donc... ici dans notre groupe de travail, dans notre maison médicale, on a environ 10% de gens qui partent et d'autres qui viennent. C'est un quartier près de la gare donc c'est toujours un quartier où les gens arrivent et après ils déménagent. Mais donc ça bouge un peu. La commune ils sont quand même plus intéressés de... Par exemple le bourgmestre il est déjà venu deux fois ici visiter, avant on a jamais vu un bourgmestre ici et donc on pensait que discuter et aller un peu vers la commune aussi quand même. Et puis il y a pleins de projets, il y a pleins d'ASBL ici dans le quartier. Pleins de choses qui bougent, les écoles bougent, il y a des nouvelles constructions, des nouvelles crèches... On investit dans des écoles, et j'ai vu aussi Leonardo da Vinci, maintenant ils ont aussi un peu changé. Là c'était aussi un peu délabré les bâtiments. Mais bon, il y a pleins de problèmes encore qui ne sont pas résolus.

P : Oui, ils essayent de les régler petit à petit.

O : Oui, oui. Et puis il y a vers le canal ça commence déjà un peu. Il y a des nouvelles constructions et il paraît 10 000 plus d'habitants dans toutes ces maisons donc... Voilà, ça bouge, ça bouge. Et puis du côté des abattoirs aussi là. C'est grand, donc je pense qu'il y a déjà 25 000 habitants déjà à Cureghem. Donc c'est ¼ ou 1/5e de la population d'Anderlecht. Et nous ici, dans notre maison, on accueille 4 400 personnes donc on a pas tout Cureghem non plus ici donc... Donc voilà, ça change dans le bon sens. Par exemple en face de chez moi, donc moi j'habite ici sur le coin, et donc il y avait un terrain depuis des années c'est vide et maintenant ils sont en train de construire, une société privée, des kots étudiants, 119 kots étudiants.

P : Ah oui, oui. Pour mon projet, je dialogue avec le futur jardin et potager collectif des kots afin de permettre de créer une coulée verte et de pouvoir traverser le cœur d'îlot.

O : Ah vous êtes en contact avec eux ?

ANNEXES

P : Non, non. C'est purement théorique mais si le projet devait s'établir concrètement alors oui il faudrait contacter les constructeurs.

O : Ah d'accord.

P : Et j'ai vu que vous aviez mis en place un compost pour les habitants du quartier.

O : Oui, oui, au coin ici. Juste au coin de l'église. Quand vous sortez ici, au coin là à gauche, fin dans le jardin de l'église, il y a un coin compost. Et on regarde à faire aussi des bacs pour potagers aussi. Et c'est Ilde, qui travaille chez nous, qui a plus de relations avec les gens du quartier. Et il y a un petit groupe de travail avec des gens du quartier qui s'occupe de ça.

P : Et ça aide aussi à la cohésion entre habitants.

O : Oui, oui, c'est ça. Et alors quand la dame est venue, parce que la dame de la commune était venue, elle disait mais qu'est-ce que c'est que ça parce qu'on a pas d'autorisation officielle pour mettre ça. Et alors après j'ai expliqué et après tout d'un coup, ah oui oui c'est bon, on va mettre ça dans le projet (il rigole). Et au début elle était un peu, on peut pas vous n'avez pas d'autorisation pour faire ça et j'ai dit écoutez ça c'est justement pour la cohésion du quartier, pour faire quelque chose de bon pour les gens alors là elle avait tout à fait changé la tête dans l'autre sens. Donc ils sont pas venus dire la commune de tout fermer ici donc...

P : Oui et au final ils vont l'intégrer au projet de l'église.

O : Oui, oui, c'est ça. Comme là-bas aux blocs où il y a les potagers, mais ça c'est grand hein. Il y a 100 personnes je pense qui ont un petit potager. Mais ils ont d'abord tout, parce que j'ai vu il y a quelques années, ils ont d'abord tout creusé parce que c'était du pétrole là en-dessous.

P : Oui, ils ont dû dépolluer le sol.

O : Ah oui, oui et ça puait le pétrole ici dans le quartier. C'était noir, donc c'était liquide et noir. Et après ils ont tout enlevé la terre, ils ont pompé, ils ont mis une grande bâche mais très profond. C'était 4 ou 5 mètres profond et là-dessus ils ont fait le potager. Parce qu'avant ici il y avait pleins d'usines hein. L'église est faite en 1913 je pense et ma maison est faite en 1927 mais bon j'ai des photos, y'avait rien. En face là, où il y a maintenant un terrain de basket, juste à côté de l'église, là où il y aura les kots, c'était des usines.

P : Donc les sols sont majoritairement pollués.

O : Oui, oui. Tout est pollué ici. Et là où est la haute école, là y'avait encore une plaque sur le bâtiment. C'était une usine de voitures belges (il réfléchit). Miesse. Les premières voitures belges. Donc il y a une plaque avec les deux frères Miesse. Donc il y avait pleins d'usines ici. Et puis des maroquineries plus tard et tout. Bon c'était vraiment le quartier pollué. Après ils ont fait construire et c'était toutes des belles maisons. Quand tu te balades un peu dans les rues ici tu vois un peu les maisons. Et c'était des belles maisons mais bon un peu dégradées. Et après c'était un quartier plutôt bien il paraît mais donc... Et puis il y avait pleins de juifs ici qui habitaient et pendant la guerre ils ont été déportés et tout était vide alors les autres ils sont venus.

P : Ah d'accord, c'est pour ça qu'il y a un mémorial juif tout près.

O : Voilà et un peu plus loin il y a encore une synagogue ici. Mais je pense qu'il y a encore peut-être 10 personnes qui vont prier là, je ne sais pas. Et à côté il y a le Cosmos. C'est un centre service pour des gens âgés et nous on travaille avec eux. Ils étaient d'abord plus loin, vers chaussée de Mons, et puis ils ont acheté le bâtiment. C'est un bâtiment art déco, il faut aller voir. C'est un bâtiment blanc, je suis allé manger là-bas ce midi. Et c'est à côté de la synagogue. Donc le Cosmos c'est un centre-service qui était avant dans une autre salle paroissiale mais bon ils devaient quitter là et puis ils ont acheté ce bâtiment. Et nous on a aidé aussi pour les subventions et ils ont tout refait. Et il y a une autre ASBL aussi qui est dedans et qui paye un peu le loyer et alors c'est pour les gens isolés ils peuvent aller manger, ils font des activités.

Et puis en même temps ils ont un restaurant et le restaurant est fait par des gens avec un article 60, CPAS, donc des gens qui n'ont pas de travail, qui sont financés par le CPAS, et qui apprennent deux ans à faire la cuisine. Ils ont une sorte de certificat après et après ils peuvent aller travailler dans l'horeca. Et donc il y a la formation de cuisinier, de chef ou aide-salle, et le restaurant apporte des sous pour financer les activités.

P : C'est génial.

O : Oui, il faut une fois visiter hein. Vous pouvez manger à midi là, ça coûte pas chers et heu... Moi je vais maintenant tous les mardi et j'invite deux personnes d'ici. Parce que moi je termine maintenant en fin juillet le travail et j'invite tous les mardi deux personnes du personnel et on va manger là-bas. Et aujourd'hui je suis allé avec notre ancienne assistante sociale qui a travaillé ici et qui travaille avec des chercheurs d'asile maintenant. Et vous pouvez aller avec mes compliments.

P : D'accord, j'y penserai.

O : C'est Marc qui est le coordinateur. Et comme ça il y a pleins de bonnes choses qui se passent ici dans le quartier et si on reste borné sur la saleté dans les rues ou... il faut essayer de voir positivement.

P : Surtout que beaucoup d'habitants veulent que ça bouge.

O : Oui, oui. Et nous on fait notre travail ici, médical et tout ça, mais on essaye aussi de faire des liens avec d'autres organisations.

P : Oui j'ai pu voir que vous étiez un centre médical mais également une association d'une certaine façon.

O : Oui on essaye un peu... oui. (il prend un appel).

P : D'accord. Donc j'ai d'autres questions...

O : Oui posez, posez.

P : Et qu'est-ce qu'il manque d'après vous en terme d'espaces ou d'équipements pour les habitants ?

O : Une bonne question. J'ai discuté avec Ilde, donc Ilde fait chez nous heu... elle fait des connexions avec le quartier. Bon, des espaces verts hein, des espaces pour du sport pour les jeunes, bibliothèque pour les jeunes. Parce que les bibliothèques c'est de l'autre-côté d'Anderlecht mais bon...

P : Il n'y en a pas par ici ?

O : Il n'y en a pas par ici. Hum, oui espaces verts, des routes pour les vélos, des pistes cyclables, des kots pour mettre les vélos. Parce que dans les maisons, si on a un vélo, où est ce qu'il faut le mettre ? Mais les espaces verts y'a peu ici hein. Y'a le parc Crickx juste près du chemin de fer là. Et ça s'est assez bien mais ça c'était longtemps abandonné ce parc et ils ont refait et là y'a des gens qui vont. Et ici rue des Goujons près du grand building. Il y a un grand building ici avec 10 étages et là ils ont dans le temps avec le quartier, ils ont fait un espace là. Un petit jardin mais ils ont fait toutes des bosses.

P : Ah oui, je vois lequel. Je me demandais aussi pourquoi il y avait toutes ces bosses.

O : Oui, moi j'ai jamais compris. Et c'est pas accueillant et puisqu'il y a tous ces espaces ils sont pas tellement tenus. Il y a pas de surveillance là-dedans. Et là c'est pas gai parce qu'ils pouvaient faire quelque chose de bien là dans ce petit parc.

P : Oui et ça m'a l'air sombre.

O : Oui, c'est un peu sombre et puis les gens passent. Et ils ont fait des petits chemins mais bon... Ils ont mis beaucoup d'argent dedans pour... maintenant il paraît qu'ils ont mis des jeux pour enfants. Il y a un bac à sable mais qui est sale, il n'y a pas de surveillance. Et il y a un autre parc près de place Lemmens, là c'est bien. C'est de l'autre côté de Cureghem, près du Ring.

P : Ah oui, d'accord.

O : Et là c'est bien.

P : C'est déjà plus loin.

ANNEXES

O : Oui, c'est ça c'est déjà plus loin mais bon... et alors y'a le terrain de football ici, et là il y a des jeunes qui font du foot mais sinon... Avec ces gens qui habitent ici, ils habitent tous enfermés dans leur maison et ces jeunes ça crée des tensions dans les familles ou bien ils sont dans la rue, et ils traînent dans les rues mais bon... Par exemple, de l'autre côté d'Anderlecht il y a quelque part un parc, c'est pas si loin du ring, il y a un petit parc de golf où on peut jouer au golf. Et là c'est la commune, il y a surveillance et il faut payer un petit peu et on reçoit des bâtons c'est bien fait mais ils pourraient faire quelque chose ici. Mais avec surveillance, il faut surveiller. Donc créer un parc sans surveillance... c'est très important. Et ça doit être nettoyé et surveillé. Parce qu'ils investissent beaucoup et tout d'un coup c'est abandonné après donc ça sert...

P : C'est contre-productif.

O : Oui c'est ça. A long terme, c'est contre-productif et c'est pas oui... donc ça c'est important hein. Et on a eu une réunion il y a deux ans sur la mobilité et ils ont fait une enquête ici sur le quartier. Maintenant il y a un plan à partir du premier juillet, ils vont faire tout un autre plan de circulation ici à Cureghem donc pour éviter qu'il y a des voitures de passage. Donc les voitures seront plutôt obligées d'aller vers chaussée de Mons ou vers Bara pour éviter de passer ici. Donc ils vont faire tous des sens uniques dans le quartier. Parce qu'il y a beaucoup de passage, il y a des voitures, des bus... tous des bus de Charleroi qui font tout un grand tour ici tout près pour arriver dans la bonne direction à la gare du Midi. Donc ils viennent du ring et à la gare du Midi ils doivent se mettre avec leur nez vers Charleroi donc ils doivent faire un tour parce que là, la rue est sens unique donc ils peuvent pas tourner. Donc ils doivent tourner ici mais c'est toutes les demi-heures un grand bus qui passe. Ils ont fait un quartier à Schaerbeek, Cureghem est le deuxième quartier. Par exemple ici la rue Eloy qui va de la gare jusque Anderlecht ils vont faire dans ce sens-là (il me montre la gare).

P : Donc vers la gare.

O : Vers la gare oui. Voilà bon.

P : Mais ça va un petit peu complexifier les déplacements non ? Mais bon, ça va peut-être inciter les gens à prendre moins la voiture.

O : Oui, oui. Donc ça c'est pour l'espace extérieur, je ne parle pas des maisons. C'est pour ça que donc pour la commune c'est le bourgmestre qui a expliqué, la région veut donner de l'argent pour des infrastructures pour Anderlecht mais ça doit être en premier lieu à Cureghem. Et c'est pour ça qu'ils ont cherché des espaces et ils avaient rien trouvé. Et c'est pour ça qu'ils ont acheté l'église.

P : D'accord.

O : Donc ils peuvent pas faire quelque chose d'autre de l'autre côté d'Anderlecht avant donc c'est bien.

P : Surtout que l'église est abandonnée depuis un certain temps, non ?

O : Oui il y a déjà longtemps. J'ai vu, ils ont tout déjà vidé mais c'est quand même un grand espace et ils peuvent faire quelque chose de bien. Et nous on avait dit pas de salle de fête, pas de salle de musique et tout ça sinon c'est...

P : Et bibliothèque je n'avais pas pensé.

O : Oui ou bibliothèque parce que les jeunes ils vont pas lire de l'autre côté.

P : Et est-ce que vous ressentez des contraintes dans la communication due à la barrière de la langue ?

O : Oui. Ce qu'il y a ici, mais bon c'est pas seulement ici, c'est que y'a toutes des communautés. Par exemple ici il y a un café italien bah c'est tous des italiens ou des siciliens qui vont là. Et les turcs ils ont leur mosquée, les marocains ont des mosquées, les brésiliens ont leur église, les africains ils ont... donc tous ces gens ils vivent en petites communautés. Mais la communication entre toutes ces communautés... bien où il y a de la communication c'est dans les écoles, les enfants. Et ça doit venir de là-bas mais si nous par exemple on fait une réunion ici, ou bien c'est toutes des femmes qui viennent mais les hommes viennent pas

alors. C'est pas évident hein. Et alors c'est pour ça qu'on essaye avec des petits projets par exemple le compost là, y'a des gens qui se mélangent, du coin et ça peut être un belge, un marocain... ça se sont des petits trucs où les gens viennent sinon tout le monde est un peu...

P : Oui, ça m'a l'air compliqué.

O : Oui

P : Et je voulais vous demander, serait-il possible de vous envoyer des questionnaires en plusieurs langues afin que vous puissiez les envoyer à des habitants du quartier ?

O : Heu, oui je peux regarder mais vous auriez besoin de combien de personnes ? Parce que 10 ou 20 c'est possible mais 100 je ne pense pas.

P : Oui, oui. 10 ou 20 ça serait parfait pour moi.

O : D'accord, je peux regarder.

P : Merci beaucoup, je vous enverrai les questions.

O : Oui, parce que maintenant on a plus d'adresses email avec le Covid. Avant pas vraiment mais maintenant on a déjà pas mal d'adresses parce que les gens on doit leur envoyer des ordonnances ou bien des attestations et du coup on la demande presque toujours. Donc les adultes de la première génération ils savent pas écrire ni lire, on a plutôt une jeune génération déjà où on est sûr qu'ils sauront répondre. Vous allez avoir, du point de vue global, des plus jeunes.

P : Parfait pour moi, ça pourra m'aider. Et du coup, c'était l'une des questions que je me posais, est ce que la plupart des habitants ont accès à du matériel informatique d'après vous ?

O : Eh bien, oui j'ai l'impression. Maintenant moi je vois ça donc quand on demande s'ils ont une adresse email ils disent oui et nous la donnent donc ils ont quand même des ordinateurs. Les adultes pas toujours mais c'est les enfants.

P : Car dans le projet je pensais à mettre en place un espace surveillé avec du matériel informatique à disposition par exemple.

O : On a ici, bah là il faudrait une fois prendre contact avec MAKS, en fait c'est une ASBL qui est aussi logée dans le Cosmos, ils louent aussi des bureaux là. Et MAKS c'est une ASBL ici rue Georges Moreau qui s'occupe de tout ce qui est informatique, formations informatiques. Donc ils ont une salle pour apprendre aux gens. Là il faudrait prendre contact une fois.

P : Oui complètement.

O : Ils apprennent à faire des photographies, des films. C'est rue Georges Moreau 110 (il me montre sur son ordinateur). Donc ça c'est le bâtiment de Cosmos. Ils ont fait notre brochure aussi, ils font imprimerie, des trucs comme ça. Et ils font des cours d'informatique pour des gens du quartier.

P : Et vous savez s'ils mettent à disposition du matériel de façon générale ou s'ils ne l'utilisent que dans le cadre des formations ?

O : Je ne sais pas, il faudrait leur demander.

P : D'accord. Et du coup avec mon expert qui travaille à la commune d'Anderlecht, il m'a expliqué qu'il aimerait bien mettre en place plus d'équipements pour les femmes victimes de violences avec des locaux ainsi que des logements, pensez-vous que cela touche le quartier ?

ANNEXES

O : Oui, j'entends... moi j'ai moins des jeunes maintenant, j'ai plus de gens âgés mais j'entends quand même ici des jeunes médecins qui ont eu ce problème de temps en temps. Et il y a quelques centres à Bruxelles. Ici dans le quartier, mais je ne sais pas si c'est une bonne idée dans le quartier même, par exemple si il y a quelqu'un ici à côté qui est battu et qui veut fuir...

P : Ah non, non. Ce serait plutôt dans l'idée d'accueillir des femmes venant d'un peu plus loin mais de voir si ici le problème touche le quartier dans l'idée d'en créer un autre plus loin. En mettre à plusieurs endroits.

O : Ah oui, ok, parce que les gens qui vont être victimes de violences ici ils vont pas être contents de rester dans le quartier. Oui mais ça il faut demander plutôt dans les centres, mais bon le problème existe hein. Par exemple j'ai moi dans le temps j'avais une patiente, une fille marocaine, une jeune qui était dans une famille avec des frères qui se droguaient, deux frères en prison, elle aussi se droguait, bon il y avait aussi la prostitution bon. Et elle était vraiment très bas cette fille pourtant elle méritait bien... mais elle était tombée très bas. Et c'est une fois où elle était droguée qu'elle est restée une journée sur son bras et il était paralysé après. Et finalement cette fille elle voulait sortir de ce truc et puis vraiment elle est carrément sortie du quartier et puis elle est allée habiter à Etterbeek. Et elle me demandait de venir encore et que je reste son médecin mais elle voulait plus venir dans cette salle d'attente où elle rencontrait encore des gens du quartier. Et je devais aller le soir à Etterbeek la visiter, bon j'ai fait ça un certain temps. Et puis elle a fait sa vie, elle a rencontré un chauffeur de bus De Lijn et maintenant elle travaille à la commune, à Etterbeek. Mais tu vois, les gens parfois c'est mieux qu'ils sortent du quartier.

P : Oui, ça reste un quartier avec un public assez fragilisé.

O : Oui, donc je ne sais pas dire oui ou non, ça c'est pour tout Bruxelles. Et il y a pas de centre dans le quartier donc...

P : Et donc vous me disiez qu'il y avait très peu d'habitants qui possédaient un jardin ou une terrasse.

O : Il y a des jardins mais c'est pour les gens qui vivent en bas, les autres... et puis comment ils sont entretenus ces jardins, je ne sais pas hein. Et puis je suppose que ces jardins sont presque tous pollués. Moi j'ai un petit jardin à côté de ma maison je n'y cultive pas pour manger parce que c'est sûrement pollué. On a fait examiner le sol ici à l'église et donc c'était pollué, maintenant on va mettre des bacs en hauteur avec de la nouvelle terre pour cultiver.

P : Oui, il y a aussi un petit jardin près des abattoirs où la aussi ils mettent dans des bacs.

O : Il y a un potager là sur le toit du nouveau bâtiment à côté des abattoirs.

P : Ah oui, oui, en effet.

O : Nous on a un tout petit peu financé dedans. Mais c'est pas pour tout le monde ça, ils vendent au restaurant. Foodmet c'est ça. Et c'est pour les gens au chômage ou en maladie qui veulent travailler comme volontaire là et il y a quelqu'un qui vient coordonner. Et en bas ils font des champignons dans les caves et y'a les poissons et tout. Tantôt j'ai vu le grand patron des abattoirs. Maintenant c'est sa fille qui tient ça. Ils sont en connexion avec Cosmos. Oui, il y a beaucoup de choses qui bougent dans ce quartier près des abattoirs. Ils ont demandé des subventions pour refaire tous les abattoirs, toute la structure métallique.

P : Sacré travail.

O : Oui, avant les abattoirs ça appartenait à la commune. Et la commune a dans le temps laissé dégrader et ils ont perdu leur certificat pour l'Europe pour l'export et tout ça. Et puis c'était abandonné et il y avait pleins de bouchers autour, ils se sont mis ensemble et il y avait un grand boucher, monsieur Blancke, qui a fait une société anonyme avec tous des actionnaires. Ils ont acheté et ils ont tout refait. C'est eux qui ont tout refait les abattoirs. Et donc maintenant c'est le beau-fils et maintenant la fille du beau-fils qui gère tout ça. Et ils sont assez sociables, ils essayent de créer des liens avec le quartier

aussi.

P : C'est génial, car c'est quand même un site emblématique de Cureghem.

O : Oui, oui c'est ça. Et ça marche bien les abattoirs. Avant le marché c'était à la gare du Midi et là c'est là-bas. Et puis il y a le Foodmet, donc ils ont mis un nouveau bâtiment en béton et plein de petites boutiques. Ils ont même reçu un prix d'architecture là aussi pour ce bâtiment. C'est sympathique, il faut une fois aller voir.

P : Je sais qu'il y a Cultureghem aussi dedans.

O : Oui oui, il y a comme ça plein de choses. C'est toutes des bonnes choses de Cureghem. Parce que les gens ils disent ah tu vas partir quand tu as fini et non, moi j'habite ici, j'ai ma maison, j'ai mon petit jardin donc j'y suis habitué (il rigole). Et les choses changent dans le bon sens.

P : Ce serait triste de partir quand les choses changent dans le bon sens.

O : Oui c'est ça.

P : Et les voisins discutent-ils ensemble ?

O : Pas vraiment. Mais vous voyez, y'a quelques temps des gens sont venus voler des choses sur le chantier des kots et du coup j'ai appelé la police et essayé de noter la plaque mais je me suis trompé dans un des numéro je pense. Et la police est venue et le voisin il savait que moi j'avais pris des photos donc ils nous contactent donc il y a quand même des liens. Et alors c'est un marocain en face et il dit si tu vas en vacances moi je garde ta maison je regarde qu'est-ce qu'il se passe. Donc il y a une certaine connexion, donc bon.

P : C'est vrai que les habitants m'ont dit qu'il n'y avait pas d'espace où ils pouvaient se rencontrer.

O : Oui, pas tellement hein. Tous ces gens sont dans leur communauté. Par exemple il y a des tibétains ici mais bon... on les voit ici, on les connaît mais ils ont pas des connexions avec les autres communautés hein.

P : Et ils ne parlent pas de langues communes ?

O : Si si, ils parlent français et néerlandais. Mais bon... quand tu entends le dimanche, ils vont à leur église, il y a peut-être 60 églises ici à Cureghem hein, des églises privées il y en a dans les maisons hein. Et tu vois le dimanche ils vont là-bas et j'entends ils fêtent, ils dansent, ils chantent et tout ça. Mais ils restent entre eux, dans leur truc. Ils n'ont pas tellement des connexions.

P : C'est pour ça que, comme vous me dites, le compost marche bien comme c'est pour tout le monde. Et un jardin collectif ça pourrait aussi permettre de...

O : Oui, c'est ça. Il faut un projet dans le jardin donc...

P : Ah oui bien sûr, il y aura aussi des équipements.

O : Oui et puis les jeunes petit à petit peut-être qu'avec le temps ils vont faire plus de liens. Et les habitants par exemple le soir ils ne sortent presque pas, le soir quand on fait une réunion ici, il y a peut-être 4 ou 5 personnes. Et c'est pas évident hein. Ici on a aussi chez nous un groupe qui va se promener tous les mardis ensemble une heure dans le quartier. C'est pour faire bouger les gens et comme ça ils ont aussi des contacts entre eux. C'est des petits groupes.

P : C'est super.

O : Mais voilà dans tous ces projets il y a des gens qui doivent un peu tirer aussi. Voilà.

P : Et bien parfait, merci encore pour votre temps et pour vos réponses.

O : Pas de problèmes.

P : Et du coup je vous enverrai les questionnaires.

O : Ok, bonne journée à vous.

P : A vous également. Au revoir.

O : Au revoir.

ANNEXES

Le PAV, association d'aide à la jeunesse Issa, 18-25 ans, membre permanent.

P : Je connais pas du tout. Je connais le parc de la Rosée et la plaine de Liverpool mais pas celui-là.

I : C'est un projet qui est en phase de construction donc justement c'est pour essayer de rendre le quartier un peu plus vert. Parce qu'on a remarqué le déficit en espaces verts dans la commune et donc du coup il y a ce projet-là de réappropriation un peu urbano-environnementale de cette zone-ci plus précisément en fait donc voilà. Donc déjà, on peut commencer par l'historique d'ici.

P : Oui oui, ça m'intéresse.

I : Et donc ça c'est un projet qui date maintenant de près de 10 ans et donc à la base il y a des nouvelles constructions qui ont été construites sur le pourtour de la rue du Compas avec un espace partagé. Donc à la base le jardin initialement était un espace partagé dans lequel il n'y avait pas d'ASBL et cetera. Et donc en 2013, j'ai plus la date exacte, on a décidé justement de créer une maison des enfants. Donc la maison des enfants et le compas qui se trouve dans le jardin à l'entrée.

P : Oui c'est là que j'étais d'abord rentrée.

I : Ah bah voilà. Et du coup on a transformé cette espace-ci qui était un espace collectif en un petit jardin parce que de base c'était pas du tout comme ça. Donc c'était des copeaux et cetera donc on a retransformé, on a reconstruit la petite maison avec la petite mezzanine qu'on a transformée pour justement palier à une certaine demande dans le quartier de pouvoir avoir un lieu d'accompagnement scolaire et ludique pour les enfants de 6 à 12 ans. En 2019, continuons sur la lancée de ce projet-là, on a ouvert aux adolescents. Du coup maintenant dans cet espace-ci on accueille les adolescents de 12 à 18 ans. Donc à côté on a la maison des enfants et ici on a ce qu'on appelle le Pav'. Donc le Pav', diminutif de pavillon dans lequel on accueille des enfants qui étaient... bah majoritairement c'est des enfants qui étaient chez nous au compas et qui ont justement on fait la demande de se dire bah voilà nous on était là, on était bien jusqu'à 12 ans et après il n'y a plus rien donc vous nous avez lâchés. Donc du coup on a pu répondre à un projet du contrat de rénovation urbaine qui s'appelle CRU pour la zone rue Heyvaert qui nous a permis justement de mettre en place ce projet-ci. Et après on manque un peu de place pour les secondaires donc on aimerait se développer à ce niveau-là.

P : D'accord.

I : Donc globalement ça c'est le petit historique en très bref.

P : C'est super ce que vous avez mis en place ici. Et donc c'est ouvert après les heures scolaires c'est ça ?

I : Oui oui, tout à fait. En fait nous on est là tout le temps. On est là de 10h à 19h mais l'accueil spécifique aux enfants, sauf le mercredi bien sûr, est essentiellement après l'école. De 15h jusqu'à 18h30 pour les 6-12 et de 16h30 jusqu'à 18h30 pour les 12-18.

P : Et du coup ils servent à quoi d'autre les locaux entre temps ?

I : Bah ici on a un bureau administratif donc du coup ça nous sert de bureau pour l'équipe permanente et ensuite on a certains partenariats avec d'autres ASBL qui sont en manque de locaux justement parfois et qui demandent la journée justement quand nos locaux sont pas occupés est ce qu'ils peuvent organiser soit des séminaires ou des réunions avec d'autres ASBL. Donc c'est comme ça qu'on fonctionne.

P : Donc c'est plus qu'une école de devoirs.

I : Oui tout à fait. On est une école des devoirs et un centre des jeunes aussi, on est les deux en fait. Donc l'école des devoirs pour les primaires c'est trois fois par semaine, lundi, mardi et jeudi et mercredi et vendredi c'est des jours exclusivement dédiés aux activités. Et pour les secondaires c'est du lundi au jeudi avec vendredi pour les activités.

P : Et le weekend vous faites parfois des choses ?

I : Le weekend non.

P : Et pendant les vacances scolaires vous mettez des choses en place ?

I : Oui pendant les vacances de deux semaines, on fait un stage d'une semaine et en juillet on a trois semaines de stage.

P : Et vous les suivez vraiment depuis tout petits en plus.

I : Exactement. Ce qui se passe c'est qu'on a tissé une relation de confiance avec les enfants mais aussi avec les parents. Donc du coup ça a été généralement les grands frères puis après les petits frères et les petites sœurs puis ainsi de suite.

Il demande à une grande sœur ayant ses petits frères à la maison des enfants si elle accepte de répondre à mes questions et me présente. Grande-sœur : G

G : Bah oui.

P : C'est soft hein.

G : (elle rigole)

P : C'est pour me permettre de comprendre le quartier et ce qui y manque.

I : Donc elle, elle fait partie de ce voisinage direct dont je suis en train de te parler. Donc elle vit juste-là en fait. Tu as le jardin et c'est juste en face. Et du coup elle pourra vous dire ce qui manque.

P : D'accord.

I : Et ça par exemple tu pourrais dire. Les petits qu'est-ce qu'il leur manque pour toi dans le quartier ? De quoi ils pourraient avoir besoin ?

G : Les petits ?

I : Oui les plus jeunes, ou même toi. Parce que c'est vous qui vous appropriez le quartier.

G : Moi je m'approprie rien je fais école maison.

I : Ouais mais voilà ton petit frère par exemple... mais tu pourrais aussi. Parce qu'en été quand tu travailles pas tu pourrais vouloir avoir un petit parc dans lequel tu voudrais te poser tranquillement pendant l'été. Là dans le quartier c'est pas le cas.

G : Ouais, ouais.

P : Il n'y a pas vraiment d'espaces verts ?

G : Ah dans cette rue pas du tout. Ouais c'est vrai que quelque chose qui pourrait plus encadrer genre, dans lequel je verrai mieux Abdoullah, Salim et cetera rester quoi. J'aurai pas à les traîner là dans la résidence.

P : Un parc sécurisé.

G : Ouais voilà. Genre ouais peut-être ça qui manquerait et après quand j'y pense ici avant c'était la verdure, c'était dégueulasse et on est quand même passé de dégueulasse à moins dégueulasse. Puis il y a eu le compas donc ça va mais ici avant c'était une plaine quoi.

P : Donc vous vivez ici depuis avant les constructions ?

G : Ouais, avant la construction des nouveaux bâtiments et avant l'accueil au compas. Quand c'était la plaine 1070. Il y avait même le potager là, chacun il avait son potager.

P : Et potager vous faites plus ?

G et I : Non non.

P : Et donc le grand bâtiment en face à gauche en arrivant avec une cour c'est une école en fait ?

I : Oui c'est une école.

I : Les enfants de cette école ne viennent pas chez nous en fait. (Il attrape au vol une adolescente du Pav' : A1) Et toi justement qu'est-ce que tu pourrais dire qu'il manque au quartier ? Au niveau urbanistique, au niveau des infrastructures heu...

ANNEXES

A1 : Ici ?

I : Ouais dans le quartier. Qu'est-ce qu'il manque pour que tu puisses apprécier un peu plus la vie dans le quartier ?

A1 : Un parc.

G : Avant ici, quand je dis avant je veux dire y'a un an, il y avait un long banc devant les nouveaux bâtiments et on savait se poser, jouer à UNO et cetera. Maintenant on sait plus parce qu'ils l'ont enlevé.

P : Il n'y a plus aucune assise ?

G : Y'a deux chaises.

P : Ah oui, d'accord. Et vous avez des bibliothèques dans Cureghem ?

G : Non.

I : Il y en avait une près de square de l'aviation mais je sais pas si elle est encore d'actualité.

P : Et dans le quartier vous ressentez des barrières dans la langue pour parler aux autres ?

G et A1 : Non.

G : On parle tous français y'a pas vraiment de néerlandophones et si c'est pas le français c'est l'arabe.

P : Est-ce que vous possédez un jardin ou une terrasse chez vous ?

G : Moi j'ai un petit jardin, petit mais assez grand.

P : Parce que ça m'a l'air d'être un peu un luxe à Cureghem d'avoir un jardin privé.

I : Ouais bien sûr.

G : Ouais c'est vrai que c'est pas tout le monde.

I : T'as un jardin toi ?

A1 : Moi j'ai une terrasse.

I : Mais ouais c'est un luxe c'est clair. On a vu pendant la période du Covid on voyait les personnes qui n'avaient pas du tout de jardin qui en avaient besoin mais vu que...

G : Bah moi je savais bronzer.

I : Ouais toi tu parles de bronzer mais rien que bêtement... au début du Covid les gens avaient la paranoïa de se retrouver avec du monde donc ils allaient pas dans les parcs et cetera même s'il y avait peu d'affluence parce qu'ils avaient peur. Et nous on a vu à partir du moment où on a commencé à faire... où on a permis aux différentes familles dans le quartier qui ressentaient le besoin de venir dans notre jardin en réservant un créneau horaire. Et ça leur a permis de faire autre chose, de se sentir entre-guilemets en sécurité et pas avec un risque de croiser une personne qui serait potentiellement malade et surtout qu'au début personne ne savait vraiment comment on l'attrapait. Les gens avaient tous un peu peur de la mortalité du truc. Et du coup c'était une période un peu délicate et du coup on a mis ça en place et il y a beaucoup de personnes qui réservaient chaque semaine parce que ça leur faisait du bien.

P : Voilà et c'est pour ça aussi que j'aimerais développer ce type d'espace.

I : Après je vais vous dire un truc cliché mais en tout cas pour les habitants de la rue du Compas, et pour les garçons surtout, essayez de faire un espace dans lequel ils peuvent jouer au foot sans devoir déranger les voisins. Et ça éviterait aussi en terme de sécurité pour les parents de devoir les garder à l'œil si l'espace est visible. C'est comme par exemple là derrière on a un petit truc où ils jouent juste en-face mais c'est pas un terrain de foot. Il y a les voitures et on sait jamais. Tant mieux pour l'instant y'a pas eu d'accidents mais voilà. Alors que si il y a un espace qui est dédié pour eux comme, je vais pas dire une espèce d'agora, plus petit, c'est pas forcément censé être aussi grand qu'une agora mais juste leur permettre de pouvoir jouer sur un terrain délimité spécialement, au foot ou au basket. Et je dis foot parce que voilà c'est le truc le plus facile il faut juste un ballon. Un petit enclos dans lequel on pourrait faire plusieurs sports différents. Franchement je trouve que ce serait top.

P : Et bien écoutez super, ça va beaucoup m'aider.

I : Pas de problème.

On sort et il me fait encore rencontrer rapidement deux adolescents du Pav' qui m'expliquent que ce qu'ils appellent le parc c'est la place Jorez où se trouve la station de métro Clemenceau et où tous les jeunes se retrouvent.

Entretien expert 24 mars 2022

P : Bonjour, merci beaucoup pour votre temps.

K : Je vous en prie.

P : J'ai plusieurs questions par rapport au projet et au jury.

K : Oui.

P : Depuis le jury je me suis concentrée sur les équipements nécessaires au quartier et j'ai pu interroger deux associations, les Pouces et Medikureghem.

K : Oui.

P : Et donc j'ai retranscrit nos entretiens précédents et vous me parlier d'équipement de logements pour des femmes victimes de violence. Et après discussion avec mes professeurs j'aimerais savoir ce que vous vous mettez en place pour assurer la sécurité de ces femmes.

K : Alors, bon je vous avoue que ce n'est pas quelque chose que l'on fait depuis longtemps, en tout cas en ce qui me concerne. Et nous par contre maintenant dans un contrat de quartier, Bizet pour le nommer qui est en cours de mise en œuvre là maintenant, on est dans la première année, fin on entame presque la deuxième, mais donc on prévoit vraiment de construire une maison avec un certain nombre d'appartements. Donc il y aura 5 appartements pour des femmes victimes de violence. Alors effectivement la question principale qui se pose c'est voilà de les mettre à l'abri malgré tout. Donc ici il se trouve que cette construction elle est couplée à un complexe plus important qui comporte par ailleurs une crèche et des logements classiques. Alors ils seront sur le même site, évidemment la gestion n'étant pas la même, on va pas mettre ces femmes-là un peu réparties dans un immeuble normale parce que comme vous dites la sécurité... allez on va pas ... mais si on mélange les logements les menaces sur leur sécurité pourraient difficilement être garanties. Et donc c'est une aile à part, en fait c'est un ancien parking et je vais vous donner le site comme ça vous pourrez visualiser. Et c'est un parking qui se trouve à l'angle de la chaussée de Mons et de la rue de la Promenade. Et donc c'est dans le quartier de Bizet du nom du musicien. Et ce parking-là est vide, c'est une ancienne trémie après les travaux du métro, donc le métro passe par-là. Et donc on avait démoli sans doutes un certain nombre d'immeubles pré existants et c'est resté comme ça à l'air libre et ça a été utilisé par la région comme parking et donc on va le récupérer pour faire ça. Et donc une des ailes, donc ce sera deux bâtiments séparés, sera sur une même parcelle avec un accès plus ou moins central. Et donc c'est-à-dire que le bâtiment lui-même est un peu isolé. Alors est-ce que sur le plan sociable est-ce que c'est souhaitable ou pas ? Bon ça il y a une discussion là-dessus, est-ce que c'est souhaitable de les regrouper forcément dans une même immeuble uniquement des femmes victimes de violence ? Parce que ça peut être source aussi de, allez de cafard je dirais. . C'est-à-dire que c'est pas forcément une ambiance qui va être heureuse je dirais. Puisqu'on aura 5 familles qui seront toutes les mêmes en terme de violence et cetera. Bon ça c'est une question mais ça semble être le chemin choisi. Bon voilà c'est une question qui a pu se poser mais voilà le projet se fera comme ça. Et quand je dis le projet pour l'instant on a uniquement le programme, c'est-à-dire que l'on sait que l'on va faire un immeuble là. Pour l'instant on est en cours de prestation pour le transfert des droits réels sur le parking, il appartient à la région actuellement, Bruxelles-Capitale et donc il doit être rétrocéder à la commune d'une manière ou d'une autre pour que la commune puisse justifier des investissements dessus. Donc on peut pas investir des subsides régionaux sur des choses qui ne nous appartiennent pas ou sur lesquels on a pas de droits réels. Et alors l'autre chose c'est que donc cet immeuble sera quand même proche de ce complexe-là

ANNEXES

mais aussi il y a une sorte d'accueil qui est prévu. Il y a comme une maison d'aide sociale, donc c'est un peu une maison de quartier à l'orientation sociale, qui sera-là pour offrir des services de type social donc aux citoyens. Et qui permettra aussi de gérer les accès à cet immeuble. Évidemment ça ne veut pas dire que les habitants vont devoir passer par un immeuble mais il y aura une sorte de proximité d'un service communal orienté social qui sera dans le même immeuble et qui pourra éventuellement intervenir en cas de nécessité.

P : Et qui pourra gérer la sécurité d'une certaine façon aussi.

K : D'une certaine façon. Alors après les modalités restent à mettre en œuvre surtout que ce genre de considération pourrait impliquer éventuellement la présence d'une personne qui n'existe pas encore et qu'il faut embaucher par exemple. Et donc ça c'est toujours des discussions ultérieures sur les coûts de fonctionnement d'une infrastructure pareille. Et alors il y a un autre aspect qui est plus en terme de gestion des demandes c'est que de toute façon les femmes qui vont habiter-là ne seront pas des femmes du quartier. C'est-à-dire que l'idée c'est d'en mettre... d'en implanter un certain nombre sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale et de faire en sorte que les femmes qui sont installées là proviennent d'autres quartiers plutôt éloignés de manière justement à les éloigner bah notamment de leur conjoint, parce que c'est surtout de ça qu'on parle. Donc disons qu'une première démarche c'est de ne pas mettre de femmes du périmètre et même pas de la commune parfois. Donc l'idée c'est de déjà les éloigner un peu de la source de leurs problèmes. Donc on peut imaginer que ça réduit le risque et que si il reste un minimum de risque celui-là il sera géré par l'implantation elle-même. Et éventuellement le fait qu'il y ait un contrôle social des accès et cetera. Donc je pense que si sur votre site par exemple vous implantiez un truc pareil bah on peut imaginer qu'étant donné la configuration du site ça doit pas être trop compliqué de gérer éventuellement des accès notamment vers telle ou telle partie de l'infrastructure.

P : Et j'imaginai mettre cet équipement-là dans le bâtiment où vivent actuellement les colocataires

K : Oui

P : Et du coup vous me parliez de logements pour famille pas uniquement pour une personne. Ces femmes doivent souvent avoir des enfants du coup ça demande des logements assez conséquents pas des dortoirs ou autre.

K : Ah oui, oui. C'est vraiment des appartements. Et donc pour l'instant il y a 5 appartements de ce type. Donc c'est vraiment...

P : Et du coup ce serait possible dans le projet que j'étudie de faire des chambres à l'étage plutôt que des appartements et de partager les espaces communs ?

K : On peut l'imaginer mais alors ce serait pour des périodes transitoires plus courtes. Parce que l'idée ici chez nous c'est d'avoir des logements pour des périodes plus longues pour que les familles puissent se poser et pour une durée quand même suffisamment longue donc on parle de 2 ans par exemple. Donc c'est des familles qui pourraient se poser là pour 2 ans disons. Au moins sauf si elles estiment qu'entre-temps leur situation s'est améliorée, si on a réussi à réparer les dégâts ou si elles ont trouvé un autre débouché. Ou si finalement elles déménagent moins ou si la personne a trouvé une autre possibilité de logement ailleurs dans une autre ville ou un autre pays voilà je dis n'importe quoi hein. Ou alors si en soi les morceaux se sont recollés avec son ex si je puis me permettre ça. Mais l'idée c'est quand même que les familles puissent s'installer là mais pour une période de genre 2 ans. Un an dans cette configuration me semble le minimum, 2 ans ce serait genre confortable pour justement reconstruire quelque chose. Par contre on peut imaginer la forme que vous suggérez dans une sorte d'urgence de première ligne. Donc on peut par exemple dire qu'elles sont là pour 3 ou 6 mois et donc c'est moins gênant de partager des espaces collectifs. Ceci dit je dirais c'est moins gênant parce que ça c'est malgré tout la psychologie des gens. Par contre c'est pas lié au fait que ce sont des femmes

victimes de violences donc là on crée déjà maintenant des logements au-delà de simplement se rencontrer dans la cage d'escalier. Donc il y a de plus en plus de logements qui sont conçus avec des espaces communs mais peut-être quand même... on a ça dans un ancien immeuble d'Anderlecht qui a été légèrement réaménagé et dans lequel un des appartements, il y avait 8 appartements, et un des appartements a été réaménagé en lieu de rencontre et donc là-dedans il y a un espace cuisine, un espace séjour et bon des sanitaires évidemment. Et ça permet aux autres locataires de venir là et comme ce sont des locataires souvent dans des situations difficiles et des locataires sociaux l'idée c'est d'avoir ici une activité. Et pas forcément les locataires mais en amenant aussi d'autres acteurs externes ou d'autres habitants du périmètre. Alors je pense que pour des périodes en effet plus courtes on pourrait imaginer un hébergement de ce type-là qui n'est pas l'urgence absolue du genre il faudrait passer cette nuit mais l'urgence simplement de passer une première période pour pouvoir un peu se dire tiens qu'est-ce qu'il m'arrive mais donc l'équipement que je vous disais moi c'est plutôt un équipement à plus long terme. Et qui permet vraiment aux familles de se vider l'esprit et d'essayer de construire quelque chose de plus pérenne et quitte après à déménager dans des logements normaux, des logements sociaux et cetera on va dire quand le danger est écarté ou on va dire quand les conditions d'installations ailleurs sont réelles. Mais donc je pense que l'idée que vous avez de faire un truc partagé avec alors des pièces privatives et des pièces plutôt communes me semble aussi être une approche tout à fait défendable mais je dirais malgré tout pour ne pas... en fait mon inquiétude à moi c'est que si on ne fait que des choses comme ça les femmes justement en question vont se dire bien tiens on est quand même un public un peu méprisé parce que systématiquement on nous propose que ça. Évidemment je vous dis, moi ça me semble tout à fait faisable. Fort souvent il y a un déficit de logements de toute façon donc heu... donc je pense qu'effectivement héberger des familles dans des conditions pareilles avec en plus la possibilité de faire des échanges avec les familles c'est très bien. Peut-être qu'il faudrait prévoir au moins une personne ou une structure qui accompagne ce genre d'installation et comme on a justement des équipements dans le même site ça permettrait peut-être de les impliquer et des choses comme ça hein. Et ça pourrait être intéressant puisque vous prévoyez un certain nombre d'espaces pour différentes activités donc ça pourrait être intéressant. Mais rien n'empêche de par ailleurs prévoir des choses à plus long terme si par exemple les situations sont plus compliquées et donc que ça nécessite plus de temps pour les traiter quoi. Mais voilà je pense que les situations sont assez variées et on peut proposer des choses justement différenciées en fonction du besoin.

P : Alors ça c'était ma première question et j'en ai plusieurs. Ah j'ai pu visiter l'école et j'ai donc pu avoir les informations qui me manquaient sur le site et du coup ils m'ont expliqué qu'ils n'utilisaient pas le hangar qui est ici (je lui montre sur écran partagé les photos ainsi que la localisation du hangar) et qu'il n'était donc utilisé que par l'université voisines 3 fois par an à la période des examens. Si le bâtiment appartient à la commune, et je pense que c'est le cas comme il y a un contrat d'école dessus, serait-il envisageable de l'utiliser dans le cadre du projet afin d'y faire des activités telles que du foot intérieur ou du basket ? Car ce sont les demandes des habitants.

K : Donc ici l'école appartient à la communauté française mais on a effectivement un contrat sur cette école et on a d'autres accords de fonctionnements croisés et le contrat école permet justement d'avoir des échanges d'usage de locaux comme ça et des possibilités d'organiser des événements par exemple. Et donc votre idée c'était ?

P : De permettre aux habitants et principalement aux enfants d'y jouer au foot ou autre de façon sécurisée et de créer des ouvertures dans le mur du fond ouvertes sur le jardin du projet.

K : D'accord. Oui c'est tout à fait envisageable.

P : Et donc dans ce bâtiment-là l'ISIB a des ateliers d'électromécanique si je ne dis pas de bêtises et l'idée serait de créer des ouvertures sur le projet afin de permettre un contrôle social et pour dia-

ANNEXES

loguer entre les espaces.

K : Et l'idée ce serait d'ouvrir avec des baies comme ça ? Genre des baies vitrées.

P : Oui des baies vitrées.

K : Oui c'est intéressant ce que vous me dites là. Donc c'est ce qui été préconisé de l'autre côté à l'école. Donc dans l'ilot qui est en face je pense que là si je me trompe pas il y a des ateliers en rez-de-chaussée qui sont fermés par, si je ne me trompe pas car ça fait longtemps que je ne suis plus passé par là, mais il y a des rideaux comme des rideaux de magasin quoi donc des ateliers avec des portails complètement fermés et l'idée c'était, dans le contrat école, d'avoir une ouverture et donc de transformer les portails ou les rideaux en porte sectionnelles vitrées si ça existe ou en tout cas des baies fixes dont une pourrait peut-être être ouverte mais quelque chose qui puisse donner à voir l'intérieur de l'atelier et qui permette à l'atelier d'avoir de l'éclairage et une sur l'extérieur. Évidemment la question qui se pose toujours c'est la sécurité par rapport aux baies, c'est-à-dire qu'il faut faire quelque chose de très solide qui garantisse quand même la sécurité des équipements parce qu'il y a quand même des équipements coûteux à l'intérieur et il faut pas non plus faire étalage de ça et dire que c'est facile d'accès quoi.

P : Surtout qu'ici le site serait fermé de telle à telle heure.

K : Oui, nous on avait pensé justement, bon j'en reviens toujours à ces ouvertures, on avait dit que finalement puisqu'avoir des baies totalement sécurisées en matériaux vitrés c'était très cher donc des vitres blindées quoi, des vitres qui résistent aux chocs, aux balles enfin à tout ce qu'on veut c'est excessivement cher donc c'est hors de portée des budgets mis en œuvre ici. Par contre l'idée c'est de simplement avoir des baies derrière les rideaux on ouvre les rideaux et on les garde parce que ça permet de fermer, on a les baies quand on fonctionne et quand on fonctionne pas on ferme.

P : D'accord. Et du coup ce qui ressortait aussi de mes entretiens c'est qu'il n'y a pas de bibliothèques à Cureghem, si je ne dis pas de bêtises.

K : Heu oui, à mon avis non. La bibliothèque communale francophone et la néerlandophone se trouvent au-delà.

P : Et du coup je pensais à la mise en place d'une bibliothèque itinérante dans une caravane ou camionnette qui pourrait se trouver à différents endroits de la ville suivant un horaire.

K : Oui il y a déjà eu des bibliothèques qui ont fonctionné comme ça et des bus de la communauté française, un en tout cas. Et je pense même que la communauté flamande l'avait laissé, l'équivalent de la COCOF à Bruxelles, ils ont organisé aussi un truc comme ça donc ça a existé. Et ça existe toujours je pense dans les endroits reculés. Évidemment dans un quartier pareil si dans le diagnostic on se rend compte que par exemple les gens bah ne font pas l'effort, pas parce qu'ils sont fainéants ou ils veulent pas, mais n'ont pas l'usage de ce truc-là ou n'ont pas les possibilités soit de planning soit même d'aller là-bas et cetera bon c'est pas excessivement loin mais il faut toujours y aller. Il faut prendre le temps de le faire et ça reste souvent vu de loin ça reste un peu inaccessible. Et donc effectivement ça me semble moi tout à fait défendable et ça permet d'aller à la rencontre des gens. C'est jamais inutile et ça pourrait peut-être être couplé à quelque chose qui permet par exemple de porter certains projets en même temps. Si par exemple la commune je ne sais pas organise un questionnaire sur la mobilité dans le périmètre ou dans Cureghem, ce bus bibliothèque pourrait aussi faire ce relais-là. Donc il faudrait que ce soit une bibliothèque en soi mais avec un service complémentaire qui pourrait être justement un relais de la commune autour de certaines thématique.

P : D'accord. Oui ça me semblait intéressant de mettre cet équipement en place suivant les entretiens et qu'il puisse même peut-être être mis en place avec l'aide des ASBL ou autre.

K : Oui tout à fait. Il y a des ASBL qui font beaucoup et dans la culture et dans l'accompagnement scolaire des choses comme ça donc ça peut être quelque chose de couplé avec des acteurs pareils donc je pense que c'est une très bonne idée.

P : Et je ne sais pas si vous avez déjà mis des barbecues à disposition ou si c'est compliqué.

K : Bien ça existe. La commune en a et la commune les met à disposition.

P : Et ils sont posés constamment ou on doit faire appel à la commune.

K : Alors la commune les amène et les dépose et les reprend. Évidemment après faut les faire fonctionner hein. Donc ça existe mais effectivement déjà il faut le savoir, moi je l'ai appris il y a quelques années comme ça fait quelques années que je suis à la commune et donc je ne l'ai appris qu'il n'y a 4-5 ans cette histoire. Et je ne pense pas qu'il n'y ait vraiment une telle publicité autour de ça mais voilà. Donc quand on le sait on peut avoir usage de ces barbecues, mais je ne pense pas que n'importe quel particulier peut commencer à demander des barbecues hein c'est plutôt quand on organise un événement ou une ASBL qui a un projet comme ça peut demander ponctuellement ou pour une fête de quartier par exemple. Donc effectivement c'est possible.

P : Et donc des équipements tels que des barbecues qui seraient constamment posés ce serait possible ?

K : Fin à mon avis la commune n'en a pas mais bon envisageable ici dans un projet on peut l'envisager. Je veux dire en terme de faisabilité ou d'opportunité peut-être que c'est quelque chose d'intéressant mais la commune fournit des barbecues mobiles enfin des gros barbecues quand même hein mais en métal, qu'elle dépose à des endroits précis le jour où on organise un événement par exemple. Donc ça peut être couplé à des choses comme ça et si maintenant on souhaite des barbecues en permanence faut aller voir dans l'aménagement.

P : D'accord et ça vous semblerait pertinent ?

K : Oui, enfin ce qu'il faut se demander c'est, si on fait un barbecue en permanence c'est pas ça qui va coûter très cher dans le projet, mais il faut juste voir si l'usage de cet équipement en terme de fréquence justifie son existence. Sauf si il est dans un coin qui est de toute façon un coin perdu hein. Si par contre on monopolise de l'espace pour en mettre un ou deux et que malheureusement c'est pas tellement utilisé après bon on se dit c'est quand même 10m² qu'on a perdu pour rien quoi. Fin bon voilà.

P : Ici ce sont les habitants qui m'expliquaient qu'à l'époque où l'impasse n'était pas engorgée de voitures ils y faisaient des barbecues entre voisins et du coup ça me semblait important de leur permettre d'en refaire.

K : Ah oui, oui. Si maintenant il y a une demande ça peut être quelque chose d'intéressant. Moi je vais dire, je n'ai pas d'idée préconçue sur tel ou tel équipement bon alors parfois si je peux avoir mon idée moi-même mais quand il y a des demandes comme ça il faut être certain simplement que la demande elle correspond à une réalité parce que parfois c'est une demande un peu fantasmée parce qu'on en a fait quelques-uns il y a quelques temps donc on croit qu'on va faire des barbecues à longueur d'année. Si maintenant il y a deux types qui sont un peu désœuvrés et qui s'amuse à faire des barbecues entre eux deux tous les jours ça n'intéresse pas la collectivité quoi. Et puis voilà ça prend peut-être pas beaucoup de place donc il faut peut-être optimiser l'emplacement et puis voilà c'est tout.

P : Et donc j'avais une autre question. J'ai parlé avec le docteur de Medikureghem qui m'expliquait que pour les potagers devant les tours de logements le sol avait dû être creusé sur une profondeur assez conséquente comme il était pollué et comme la plupart des sols de Cureghem le sont également dû à son passé industriel je me demandais si vous possédiez des documents sur le traitement de ces sols.

K : Oui alors moi j'ai participé à la mise en place de ces potagers. Donc j'ai un gros dossier donc il est peut-être un peu archivé mais vous voulez des documents graphiques ?

P : Pas forcément, plutôt des infos sur les méthodes et autres et documents scientifiques sur cette dépollution.

K : Oui tout à fait, bien je peux vous retrouver quelque chose, je vais demander à un collègue de rechercher quelques documents. Donc pour résumer, en fait ce site-là était entouré de grilles de chan-

ANNEXES

tier, des grilles de 2 mètres. Donc tout était enfermé comme ça parce que le sol était pollué jusqu'en surface. Et donc on s'en est rendu compte et c'était ouvert hein. C'était ouvert et il y a une vingtaine d'années, quelque chose comme-ça, on s'est rendu compte que c'était pollué et donc il a fallu le clôturer mais avec des barrières Heras qui sont restées là pendant 10 ans. Et là dans le contrat de quartier Canal-Midi, donc il y a un contrat de quartier qui a touché à cette zone-là, on a obtenu du budget pour assainir cette zone-là et faire le potager. Et donc le mode opératoire c'est grosso modo creuser sur 5 mètres de profondeur sur une zone, si je ne me trompe pas, de 2000 m² à peu près. Donc on a creusé 5 mètres de profondeur, on pose une bâche et on couvre l'ensemble de la zone, on remplit de terre propre et jusqu'à 2 mètres. Donc jusqu'à 2 mètres de la surface. Donc on met 3 mètres de sol propre, de terre propre sur la bâche du bas. Donc il nous reste deux mètres et donc ces 2 mètres on va créer un second bac avec une seconde bâche. Donc il y a une bâche qui est posée à 2 mètres de profondeur et là on met 2 mètres de terre arable. Pas seulement propre mais arable et qui permet donc de planter un certain nombre de choses. Donc après c'est de la botanique hein. Et évidemment la zone à 2 mètres elle est un peu plus petite que tout le bassin mais voilà. Et donc c'est des bâches de 2 millimètres d'épaisseur si je ne me trompe pas donc qui garantissent quand même une certaine solidité vis-à-vis des pierres qui seraient un peu pointues par exemple, donc contre les coupures et aussi donc une certaine étanchéité contre les remontées de sol pollué.

P : D'accord, car en effet les habitants parlaient d'aussi mettre des bacs en surface pour ne pas devoir dépolluer les sols mais comme je fais un jardin autant venir vraiment remettre de la bonne terre.

K : Tout à fait. Alors, cette zone-là elle est assainie donc on plante dans de la terre propre et arable. Évidemment, en dehors de cette zone-là il y a des bacs, il y en a déjà d'ailleurs des bacs en surface. Dans les bacs en surface on peut pas toujours tout faire et donc ça permet de varier un petit peu les activités potagères.

P : Donc ici je ne peux assainir les sols qu'au niveau du cœur d'îlot car l'impasse est délimitée par des habitations.

K : Non, non... bon attention quand on creuse il faut faire attention à la stabilité des bâtiments adjacents donc ça c'est clair et en plus si on creuse à 5 mètres comme on a fait nous. Donc là il faudra voir simplement la configuration mais bon ceci dit on est pas obligé d'assainir l'ensemble d'un site. Moi quand je dis assainir ça veut dire remplacer les terres et donc, je ne sais pas si vous connaissez un petit peu... et moi je ne suis pas spécialiste, l'ordonnance sol. L'ordonnance c'est donc l'équivalent d'une loi bruxelloise et donc il y a l'ordonnance sol de je ne sais plus quelle année, 2008 peut-être, elle a été récemment revue, qui donc impose un certain nombre de choses mais elle n'impose pas ce qu'on appelait par un néologisme moderne la dépollution. Donc la région n'impose pas d'assainir tous les sols pollués. Par contre, il y a des règles sur l'usage des sites en fonction de la finalité. Donc par exemple je veux faire un potager, là oui, je dois dégager le sol pollué, je dois remplacer par une terre propre avec les mesures de protection comme je disais tout à l'heure donc des bâches et des choses comme ça pour pouvoir planter en pleine terre. Si par exemple je construis un immeuble, je ne suis pas obligé de changer la terre, je dois simplement dire ou montrer que mon immeuble sert de barrière anti-pollution par rapport aux éventuels problèmes que poserait le sol. Donc si j'ai un sol pollué et que je construis un immeuble dessus avec un radier bah c'est bon, je confine la pollution et donc le risque. En fait ce n'est pas l'ordonnance d'assainissement, c'est l'ordonnance de gestion du risque. On gère le risque, on assainit pas forcément. Évidemment, la gestion du risque peut être déclinée en fonction des usages entre le plus dur, c'est-à-dire l'assainissement complet, jusqu'à simplement contenir la pollution. Donc ici moi je dirais qu'il ne faut pas forcément non plus assainir tout le site, si on veut créer une zone potagère il faut alors faire ça sur une surface limitée et prévoir de quoi suffisamment faire une zone correcte au sol mais pas forcément tout le site.

Et donc oui si on creuse à 5 mètres il faut un peu prévoir les mesures de protection. Il faut blinder les fouilles, il faut voir si les bâtiments ne sont pas un peu, voilà, un peu instables. Comment sont leurs fondations, et cetera, et cetera. Je dirais souvent les vieilles maisons, bon ici c'est pas forcément toujours le cas par rapport à d'autres, mais notamment ici la maison en bordure de truc c'était une maison assez ancienne mais souvent c'est des maisons qui n'ont pas beaucoup de fondations. Bon dans les rues c'est des maisons qui ont un peu plus d'un siècle et donc souvent il n'y a pas de fondation, la seule fondation quand il y a une cave c'est la cave, fin c'est le niveau de cave donc et parfois elles sont simplement posées sur des semelles filantes à 1 mètre de profondeur. Donc il n'y a pas forcément de fondations au sens actuel du terme en tout cas. Et bon les mouvements de terrain deviennent un peu délicats par rapport à ça. Alors évidemment les ateliers dont on parle ici sont sûrement plus stables que le reste hein, donc vous parlez des hangars ici, peut-être que creuser à côté des hangars finalement ça posera pas trop de problèmes parce que c'est des hangars qui sont sur des ossatures métalliques et elles sont peut-être fondées un peu plus en profondeur et voilà. C'est des structures qui sont en soi un peu plus souples déjà et qui permettent d'encaisser quelques petites déformations, quelques petits mouvements différentiels.

P : D'accord. Et la dernière questions, j'ai fait des recherches sur les contrats de quartiers durables et j'ai pu voir la partie un peu plus négative je dirais qui est la gentrification et je ne sais pas si vous avez des solutions possibles par rapport à ça ? Donc je sais que c'est compliqué car les services publics possèdent moins de logements que les acquéreurs privés mais voilà.

K : Oui, oui tout à fait. Donc en fait pour tout vous dire la gentrification on a commencé à l'aborder dans le contrat de quartier qu'on appelait chimiste à l'époque qui est centré sur la rue du chimiste comme son nom l'indique et qui est donc du côté de la place Lemmens, je ne sais pas si vous voyez où c'est ?

P : Si, si tout à fait.

K : Donc c'est une zone assez connue d'Anderlecht, malheureusement anciennement pour des événements malheureux qui s'y sont passés, mais heu le contrat de quartier chimiste on parlait déjà de gentrification possible. C'est à ce moment-là qu'on commençait à aborder cette question dans les contrats de quartiers. Donc on est à peu près 20 ans, 21 ans plus tard et on a toujours pas de solution hein pour tout vous dire. Donc je ne sais pas vous donner une réponse comme ça miracle maintenant. Par contre, un des axes principaux et que la région défend et auquel elle tient, et auquel moi aussi je tiens, et après c'est une question de moyens, un des axes principaux des contrats de quartiers c'est quand même la création de logements. . Donc dans un contrat de quartier, ça dépend lesquels et c'est très variable et ça dépend de la configuration, mais dans un contrat de quartier où on crée pas mal de logements, on peut toujours imaginer que ça compense l'impact je dirais un peu négatif de l'attractivité nouvelle du quartier par rapport à la gentrification en générale donc à l'installation de personnes avec des revenus plus élevés. Ce qu'on recherche par ailleurs hein. Donc l'idée c'est de ramener une certaine mixité. Malheureusement dans des quartiers comme ça la population est toujours un peu précarisée, fin entre précarisée et modeste, et l'idée c'est de ramener quand même des gens qui ont quelques moyens parce que ça donne une certaine dynamique. Mais il faut pas non plus qu'effectivement ça engendre de la spéculation sur des biens. L'autre problème de base c'est qu'effectivement quand on réaménage un quartier il devient plus attractif de toute façon et certains propriétaires eux-mêmes reviennent, qui ont juste mis en location et qui habitent ailleurs et qui reviennent ou mettent les gens dehors pour valoriser un peu mieux leur bien, essayer d'avoir des loyers meilleurs en faisant des rénovations. Donc ce risque il est là, il est présent. Mais on peut imaginer que les équipements qu'on amène, et notamment les logements, contrebalancent un petit peu les mouvements à la hausse qu'on pourrait avoir et qui font que les gens ne peuvent plus se permettre d'habiter dans le quartier

ANNEXES

et doivent déménager pour faire la place à des gens plus aisés. Mais je vous dis en 20 ans moi je n'ai pas vu de solutions même pas miracles, mais de solutions efficaces contre ça. D'autant que maintenant il y a de toute façon un mouvement général de retour à la ville. Donc il y a 40 ans, 50 ans, les gens ont quitté la ville pour aller s'installer en périphérie et donc il y a maintenant un retour à la ville parce que justement la ville se métamorphose en intégrant un certain nombre de fonctionnalités notamment comme on le disait tout à l'heure avec des aménagements beaucoup plus pérennes, plus écologiques. Et parfois ça part d'un bon sentiment mais le problème c'est que les gens qui se préoccupent de développement durable sont souvent des classes moyennes ou moyennes supérieures qui ont des moyens et qui ont donc un impact positif, dans la mesure où ça amène de la mixité et du dynamisme, mais négatif parce que ça fait que les prix enchérissent quoi. Et je pense que le retour à la ville il est lié au fait que les programmes deviennent plus ambitieux. Donc quand on fait des potagers publics ouverts à tout le monde, et cetera, ça intéresse des gens instruits alors qu'on va dire les gens un peu plus modestes il faut aller les chercher hein pour les impliquer. Mais j'ai pas encore de solutions mais c'est toujours une thématique qui moi m'intéresse beaucoup et faudrait qu'on l'évoque de nouveau avec les autorités subsidiaires pour dire voilà est-ce qu'il n'y a pas d'autres types d'incidents, d'autres types de mécanismes qui pourraient un peu limiter cet aspect négatif.

Malgré tout on se dit quand même qu'un quartier qui s'améliore reste quand même meilleur pour ses habitants modestes qu'un quartier qui est complètement dégradé. On va pas laisser le quartier se dégrader uniquement parce qu'on a peur de la gentrification. On va plutôt essayer de la gérer d'une autre manière.

P : Donc le souci actuellement c'est que les pouvoirs publics possèdent moins que les acquéreurs privés.

K : Oui oui tout à fait. Et je pense que ce n'est pas la vocation des pouvoirs publics d'être propriétaires d'une majorité de logements. Bon ceci dit moi j'ai pas de statistiques précises mais à l'évidence en Hollande c'est une autre approche et en Hollande le logement dit social est moins connoté négativement qu'ici. Et une ville comme Amsterdam on me dit mais je n'en ai pas de preuve statistique et je n'ai pas cherché mais il me semble qu'à Amsterdam il y a près de 50% des logements qui sont des logements sociaux. Et donc la notion de logement social même est appréhendée différemment. Ce n'est pas perçu comme un truc pour les pauvres forcément avec une connotation péjorative ou négative et donc là c'est une tout autre approche et c'est sans doute le résultat d'investissements plus importants à une autre époque qui font que maintenant c'est rentré complètement dans les mœurs. Et à Bruxelles on dit qu'on manque de 40 000 à 50 000 logements sociaux donc voilà on arriverait à un pourcentage plus intéressant effectivement mais ce n'est pas tout il faut de l'argent. Et l'idée c'est que quand on amène des logements sociaux bien on limite un petit peu les hausses de loyers privés voilà parce qu'à côté il y a autant de logements qui sont à loyer modéré et ça limite les possibilités pour lui comme ça d'augmenter à tout bout de champ.

P : D'accord. Et bien c'était ma dernière question.

K : D'accord, et bien n'hésitez pas si besoin.

P : Merci encore pour votre temps ainsi que pour vos réponses.

K : Je vous en prie.

P : Bonne journée à vous.

K : A vous également.

Entretien maison d'accueil pour femmes et enfants – 25 mars 2022 – Home du Pré - Bruxelles

Je me présente et explique à la personne que l'un des équipements que j'aimerais mettre en place dans mon projet de TFE serait pour les femmes victimes de violence.

Membre du personnel avec qui j'ai pu discuter : E

Membre du personnel avec qui j'ai pu discuter : E

P : En quelques mots, qu'est-ce qu'un logement d'accueil ?

E : Alors nous, nous sommes une maison d'accueil qui accueille des femmes qui sont seules ou avec enfants et qui sont à la rue. Donc toute problématique confondue donc nous avons des gens qui sont victimes de violence, des personnes qui ont des problèmes psy, des personnes qui ont simplement, entre-guilmets, été mises à la porte de leur logement, des gens qui sont sortis de la prostitution, des gens qui ont des problèmes de drogue et j'en passe.

P : D'accord ce n'est pas ciblé sur un public.

E : Oui voilà. Mais notre plus grosse majorité c'est des personnes victimes de violences. Mais nous ne sommes pas catalogués comme une maison pour femmes battues. Parce que ça ce sont des maisons cachées et donc les personnes extérieures n'ont pas leur numéro ni leur adresse. On ne sait pas retrouver ça sur internet pour éviter justement que le conjoint puisse les retrouver justement.

P : Donc toutes les maisons que j'ai pu trouver sur internet ne sont pas ciblées pour ce public-là ?

E : Voilà oui. Mais les personnes dans des maisons cachées ce sont des personnes qui ont vraiment été victime de violence où il y a menace, où il n'y a pas de menace de mort mais où c'est presque de mort. Voilà nous nous avons des femmes victimes de violences conjugales mais où notre présence et le fait qu'elles soient ici, le conjoint n'ira pas plus loin.

P : D'accord.

E : Où il y a moins de risque qu'il aille plus loin. Le risque zéro n'existe pas mais voilà on a eu des cas où le conjoint est passé à l'acte mais les maisons cachées c'est spécifique où il y a un risque de mort qui est concret et donc comme ça le conjoint ou même la famille du conjoint ne sait pas la retrouver.

P : D'accord. Et du coup dans votre maison d'accueil quels services sont mis en place pour ces femmes et leurs enfants ?

E : Alors chez nous bien nous avons quand même une grande équipe. Nous sommes une équipe de 27, nous avons une psychologue je vais dire normale qui s'occupe de tout, nous avons une psychologue enfant et nous avons une psychologue spécialisée dans les violences conjugales. Il y a 4 assistantes sociales, et le reste c'est des éducateurs, la direction, des membres de la cuisine et techniciens et éducatrices et ménagères. Mais nous avons un accompagnement de la personne. Quand elle arrive chez nous en fait nous faisons un entretien avec la personne pour voir bien quels sont ses besoins et tout. Je vais vous dire en général hein pour toutes les situations parce qu'une personne victime de violences ne le dit pas directement à l'entretien. Donc on le devine d'après les façons dont elle amène la chose mais parfois c'est très compliqué pour eux d'en parler.

P : D'accord donc ces femmes viennent sans vous dire précisément la raison de leur venue ?

E : Voilà, c'est « soucis avec le conjoint », les trois quarts du temps c'est la réponse que nous avons. Et après au fur et à mesure de l'entretien nous apprenons qu'elle était victime de violence qu'elle soit physique, qu'elle soit financière, qu'elle soit morale ou qu'elle soit psychologique.

P : Et du coup dans votre maison les femmes partagent les espaces de vie c'est bien ça ? Et elles ont des chambres privées ?

E : Alors chez nous les femmes seules ont une chambre et une salle de bain commune, les autres donc toutes celles qui ont un enfant ou qui sont enceinte donc une chambre et une salle de bain. Après tout le reste est commun entre-guilmets. C'est-à-dire que nous avons un réfectoire qui est commun, nous avons une salle visite, nous avons une salle tv et qui fait aussi salle de jeux et voilà.

P : D'accord.

E : Sinon c'est tout. On les oblige pas à manger dans le réfectoire, elles ont la possibilité de manger dans leur chambre, ça il n'y a aucun souci.

P : Et ces femmes ainsi que leurs enfants restent combien de temps en moyenne ?

ANNEXES

E : Alors en toute logique normalement c'est trois mois mais la vie fait que c'est absolument impossible et tout dépend aussi surtout de la situation de la personne. Je veux dire, si ils sont mariés ça prendra plus de temps pour le divorce donc tout dépend du projet de madame et de sa situation. Mais sinon chez nous avant il y avait une date limite, maintenant il n'y en a plus. Tant que la situation n'est pas débloquée la personne restera chez nous.

P : Donc avant il y avait une date maximale où elles devaient partir ?

E : C'est pas vraiment une date maximale, c'était 3 mois et après nous faisons un contrat avec la personne disant bah voilà, qu'est-ce qu'il reste à faire. Et alors à ce moment-là on l'avancé comme ça de 3 mois en 3 mois.

P : D'accord, donc c'était renouvelable.

E : Voilà.

P : Et vous me parliez de sécurité, est-ce que vous mettez en place des dispositifs particuliers permettant de sécuriser ces femmes ?

E : Donc chez nous nous avons un sas d'entrée, donc c'est une porte blindée puisque nous sommes en plein centre des Marolles, soyons clair ce n'est pas non plus le quartier le plus paisible. Mais après, aucune personne extérieure ne peut monter dans les chambres, même dans les étages, et la salle visite est juste en face de l'accueil. Ce qui fait que quand il y a une visite ça se passe dans la salle visite ou à l'extérieur si les personnes veulent aller à l'extérieur mais voilà et c'est tout. Et si la personne ne veut pas avoir de visiteurs bien nous le disons au visiteur et si la personne force absolument nous l'invitons à sortir et si la personne ne coopère pas nous appelons la police, clairement.

P : Et y'a-t-il des membres de votre équipe qui sont présents 24h sur 24 ?

E : Nous sommes ouverts 24h sur 24, 7 jours sur 7 et il y a toujours quelqu'un.

P : Vous avez quelle capacité d'accueil plus ou moins ?

E : Alors nous accueillons 29 femmes et une quarantaine d'enfants.

P : Et vous c'est uniquement femmes et enfants, pas les hommes ?

E : Oui, pour les hommes... nous nous sommes le Home du Pré, et le Home du Pré fait partie de l'œuvre de l'hospitalité qui a deux maisons d'accueil donc le Home du Pré qui est pour les femmes et le Home Baudouin qui est spécifique aux hommes.

P : Pour une question de sécurité ?

E : Oui parce que comme on a des personnes victimes de violence c'est un peu compliqué d'avoir des hommes ici.

P : Et comment ces femmes et leurs enfants considèrent-elles le fait d'avoir des espaces communs ?

E : Bah comme on les oblige pas... allez je veux dire, le réfectoire il est ouvert tout le temps sauf la nuit à 23h où nous fermons mais elles sont pas obligées de venir manger dans le réfectoire. Je veux dire, elles peuvent descendre avec leur tupperware et elles viennent prendre leur repas et elles peuvent remonter en chambre, il n'y a aucun souci. Et puis comme nous avons un public multiculturel, les liens se font très vite parce que nous avons plusieurs femmes qui viennent par exemple de la même région, du même pays et elles se retrouvent vite et elles créent des liens avec d'autres femmes.

P : Et est-ce que vous avez une salle où elles peuvent s'installer et discuter de ces sujets sensibles à plusieurs et avec un psychologue ou c'est plutôt seule avec le psychologue ?

E : Alors soit elles vont voir la psychologue soit elles vont voir leur éducateur ou éducatrice référant soit nous. Donc elles ont un éduc et une assistante sociale de référence et ils se voient le plus souvent possible et donc à ce moment-là les entretiens se font. Après nous, nous ne sommes pas fermés. Si la personne veut venir nous parler on se met dans un bureau et on discute avec elle, il n'y a aucun souci.

P : Et vous pensez qu'au vu de la situation des moments de partage avec plusieurs de ces femmes ainsi qu'une personne référente ce serait apprécié ?

E : Alors pour certaine c'est bien pour d'autres ça va être dur. Je ne saurai pas répondre parce que c'est très compliqué à dire. Tout dépend de comment la personne le vit parce qu'une personne victime de violence souvent, ici en tout cas, elles viennent en disant bah si il ne le fait pas avec moi il le fera à une autre et elle supportera pas ou c'est de ma faute. Elles arrivent souvent à trouver des excuses au fait de la violence qu'il y a eu et donc c'est très compliqué parce qu'elles ne sont pas toutes au même niveau d'avancement du lâcher prise. Il y en a certaine qui maintenant disent stop, c'est lui en fait et je vais pas lui trouver d'excuses, moi je n'ai rien fait je ne mérite pas ça et d'autres sont encore dans le cycle de la violence. Je sais pas si vous voyez la roue avec lune de miel... et tout le cycle de la violence. Il y en a qui sont complètement dedans et d'autres qui sont occupées de s'en détacher.

P : Donc c'est compliqué de les réunir.

E : Oui, mais t'en as ça les aide et elles ont des moments de partage où elles en discutent et y'en a certaine qui viennent et t'en as qui viennent pas, t'en as qui préfèrent un petit groupe voilà ça c'est ...

P : Faut avoir les deux possibilités peut-être pour pouvoir répondre aux besoins de chacune ?

E : Hum hum, oui peut-être.

P : D'accord et bien merci beaucoup pour votre temps, vos réponses vont beaucoup m'aider.

E : Pas de souci et si vous avez d'autres questions n'hésitez pas.

P : Merci beaucoup, bonne journée à vous.

E : A vous également.

Entretien Amo Alhambra – 8 avril 2022

Ouâmara Ahmed, directeur : O

P : Bonjour Monsieur, tout d'abord un grand merci pour avoir accepté de répondre à mes questions.

O : Pas de soucis.

P : Alors je travaille pour mon TFE sur la mise en place d'un équipement collectif ainsi qu'un jardin partagé à Cureghem et pour cela j'ai quelques questions auxquelles vos réponses me permettront de mieux cerner les besoins du quartier.

O : D'accord.

P : Pour commencer, habitez-vous à Cureghem ?

O : Pour le moment non. J'y ai habité pendant 37 ans.

P : D'accord et que pensez-vous de façon générale de Cureghem ?

O : Bien ça dépend, sur quel aspect ?

P : Votre ressenti global, les relations entre voisins, l'accueil...

O : Après ouais, moi après j'avais ma vision de jeune et je trouvais que c'était bien accueillant ainsi de suite. C'était le quartier dans lequel je vivais. Mais après avec l'âge j'ai un regard extérieur. Disons que ma vision du quartier a changé.

P : Et du coup elle a changé de façon plutôt négative ?

O : Sur les aspects amicaux on va dire, voilà c'est un quartier où j'ai toujours le même regard dessus. Après c'est sur les questions d'aménagement du quartier et tout ce qu'il se passe sur la question de la propreté et la question des nuisances avec l'âge en fait on se rend compte qu'en fait c'est un quartier où si on veut avoir une vie stable et paisible voilà il y a pleins de critères qui ne correspondent pas.

P : D'accord. Et pour vous qu'est ce qui pourrait être mis en place pour répondre à ces critères ?

O : Après bah... déjà sur la question de la propreté. Je crois que la question de la propreté c'est quelque chose de primordial dans le quartier de Cureghem et c'est le gros point négatif. Après sur toutes les questions autour de la mobilité, je pense que c'est compliqué de se déplacer sur Cureghem. En tout cas avec les embouteillages et ainsi de suite je pense qu'il y en a quand même pas mal et surtout les jours de marché. Après la question des nuisances, les nuisances nocturnes. Bon c'est un quartier où il

ANNEXES

y a pas mal de nuisances en soirée liées très souvent aux différents trafics qu'il y a autour de Cureghem, des cafés. Voilà c'est un quartier qui est vraiment laissé à l'abandon sur ce point de vue-là.

P : Et vous est-ce que vous mettez en place avec votre association des méthodes afin de lutter contre ces problèmes ou avez-vous des idées de méthodes à mettre en place ?

O : Nous on participe avec Marie-Thérèse (habitante du quartier qui me l'a fait visiter et qui est membre de diverses associations) à Cureghem propre avec différentes associations. On a interpellé plusieurs fois le monde politique parce qu'il y a des citoyens qui viennent nous voir par rapport à ces nuisances-là. Mais après par rapport à ces questions-là il faut aussi une volonté plutôt politique plutôt que d'actions citoyennes. Puisque les actions citoyennes elles sont limitées. Puisqu'à titre d'exemple y'a pleins de marchands de sommeil ici à Cureghem, si il n'y a pas une volonté politique d'y mettre fin le citoyen il est bloqué. Il y a eu quelques actions citoyennes qui ont été mises récemment en place. A titre d'exemple, sur la sortie du métro Clémenceau, je sais pas si tu vois où ça se trouve ?

P : Oui, oui je vous où.

O : Il y a eu des marchands ambulants qui étaient là les vendredis, samedis, dimanches et les autres jours de semaine. Bah voilà il y a eu une action citoyenne, la commune a appelé ça une milice, mais les citoyens se sont mobilisés pour que ça s'arrête. Donc les marchands venaient et vendaient également de la drogue, il y avait aussi un trafic de drogue, eh bien oui il y a eu une action citoyenne qui a permis de mettre fin à ce phénomène-là.

P : Et du coup il n'a pas eu d'actions politiques ?

O : Non il n'y a pas eu d'actions politiques. Après le politique a essayé de récupérer en disant ils vont faire quelque chose, ils vont augmenter les patrouilles de police. Mais c'est vraiment les citoyens qui ont mis fin à ce phénomène-là. Les politiques on va dire ont d'une certaine manière récupéré cette action-là mais en soi ils ont pas fait grand-chose.

P : Et pour vous que manque-t-il en terme d'équipements ? Des locaux ou des espaces ?

O : Là sur Cureghem y'a pas d'espaces verts. Donc il n'y a que du béton et du goudron. Franchement ça manque vraiment vraiment et même au niveau des arbres et ainsi de suite y'a rien. Rien dans les rues de Cureghem ni quoi que ce soit. Après quand tu regardes aussi au niveau des routes, à Cureghem c'est catastrophique. Il y a pleins de nids de poule, suffit de faire le tour en voiture pour voir que c'est... sur la rue des Vétérinaires ou boulevard de la Révision y'a énormément de nids de poule. Donc voilà y'a tout un travail qui doit également se faire. Après au niveau des locaux, y'a toujours des associations qui vont dire ouais y'a pas de locaux mais après ça c'est très très très subjectif. Et ça bénéficie qu'aux associations, pas forcément de manière structurelle à l'ensemble des citoyens. Exemple à Cureghem y'a pas de bibliothèques. Y'a pas d'espaces qui permettraient aux plus jeunes de venir lire un bouquin ou voilà de découvrir un roman ou quoi que ce soit. C'est quelque chose qui n'existe pas à Cureghem. En fait à Cureghem y'a plus de cafés, je crois qu'il y a plus d'une centaine de cafés et encore je suis gentil quand je dis une centaine. Et y'a pas de bibliothèques, y'a pas d'espaces culturels, y'a aucun espace culturel. On va dire la partie culturelle c'est à des endroits qui n'accueillent pas les habitants. Y'a pas des espaces ouverts aux habitants. D'espaces communautaires qui permettraient aux habitants de venir et ainsi de suite, non il y a rien du tout.

P : Oui c'est ce qui est ressorti de mes entretiens précédents. Du coup l'une des idées du projet serait de mettre en place une bibliothèque itinérante qui se déplacerait dans Cureghem et divers autres équipements.

O : Oui mais au-delà d'une bibliothèque itinérante ce qui serait intéressant pour initier un certain public à la lecture ce serait un espace structurel. Un espace qui permettrait aux gens de venir tout simplement.

P : Oui en effet, l'idée serait également d'avoir des espaces intérieurs où pouvoir lire.

O : Voilà. Et ça ça manque fort à Cureghem.

P : Et donc comme vous me parliez aussi des espaces extérieurs, je suppose que la plupart des habitants ne possèdent pas d'espaces extérieurs privés ou de balcon.

O : Non, rien du tout, nada. La plupart des habitants ici sont locataires et en plus ils louent des logements à beaucoup d'entre eux très précaires et très insalubres. Et dans ces maisons-là y'a pas d'espaces verts. Et très souvent les propriétaires ils veulent remplir. Et en fait même si tu avais à l'époque une baraque où il y avait un balcon ou quoi que ce soit ben souvent ils ont divisé les appartements pour en faire plusieurs appartements. Et y'a eu pleins de baraques comme ça au début à Cureghem.

P : Ils entassent des personnes dans des logements.

O : Voilà ils entassent des personnes dans des logements. Parce qu'on voit bien ici on a eu des Syriens qui sont arrivés après la crise en Syrie et voilà on va les tasser dans des maisons avec des loyers voilà pas si faibles que ça et voilà c'est le CPAS qui paye le loyer et donc dans une baraque tu peux avoir des fois une dizaine de familles facilement. Parce qu'on est obligé de tasser, tasser, tasser, tasser.

P : Il n'y a aucune surveillance des pouvoirs publics à ce niveau-là ?

O : Le problème c'est que les pouvoirs publics ils ont, moi j'ai discuté avec le bourgmestre et il m'a dit ok on exproprie les gens et on met où les personnes ? Ils ont aucune solution à proposer. Et au final on envoie où les gens ?

P : Et du coup par rapport justement au fait que Cureghem soit une terre d'accueil, ressentez des contraintes dues à la barrière de la langue avec les habitants ?

O : Ouais il existe des barrières de la langue, ça c'est sûr et certain. Mais toute façon c'est au-delà des barrières de la langue, les gens ils communiquent pas entre eux. Même si c'est des gens qui parlent la même langue voilà par exemple l'arabe les syriens et les marocains ils pourraient se comprendre mais y'a des blocages, y'a des blocages, de la méfiance. Et voilà, le dernier arrivé est toujours le plus mal accueilli. Et ça c'est vrai, en tout cas dans les milieux populaires. Les bobos qui arrivent à Cureghem sont les derniers arrivés ben ils ont pas de mal à s'intégrer hein.

P : D'accord. Et du coup vous mettez en place des projets pour favoriser la cohésion sociale entre les habitants ?

O : Bah on essaye, on essaye. Ici on a un groupe de mamans où on essaye de regrouper les mamans des différentes communautés pour qu'elles puissent échanger et discuter entre-elles mais voilà c'est toujours compliqué parce qu'à titre d'exemple, voilà, les femmes syriennes quand elles arrivent ici avec des situations d'urgence elles veulent qu'on réponde à l'urgence donc des fois ça les intéresse pas trop les activités de cohésion sociale. Puisque quand vous êtes dans des questions de grosses précarités et devaient répondre à des questions de logement, de paiements de factures et ainsi de suite vous allez leur dire ouais venez participer à l'activité de cohésion sociale elles vont vous dire non, c'est pas ma priorité.

P : Et d'après vous la mise en place d'espaces verts accessibles aux habitants pourrait permettre à ces personnes d'y venir et d'échanger avec le reste des habitants ? Par exemple des jardins collectifs et autre.

O : Ouais, ouais mais le problème des jardins collectifs c'est comment ça se passe parce que souvent... on a bien vu le jardin collectif au square Albert hein. Normalement c'est un jardin collectif puis les habitants des logements se sont appropriés des parcelles puis ils ont sécurisé leur propre parcelle à eux donc après y'a plus de... ça devient plus un jardin collectif. C'est un grand espace où chacun a sa petite parcelle, chacun la cultive comme il veut hein.

P : Ah oui, ici ce serait juste un jardin, sans cultures potagères. Un jardin qui serait entretenu par des ASBL ou par des habitants bénévoles et qui serait fermé après une certaine heure.

ANNEXES

O : Il y a déjà ça au parc la Rosée.

P : En effet, c'est un peu dans cette idée mais en faire un autre dans cette zone-ci de Cureghem avec l'école des vétérinaires et autre.

O : Ouais après c'est comment on aménage ces espaces-là qui compte. Par exemple le parc Crickx, je sais pas si tu vois où ça se trouve ?

P : Oui, oui.

O : Voilà, il y a eu tout le problème avec les rats tu vois. C'est un espace qui existe mais la Commune elle dit ouais c'est à cause des rails et tout ça qu'il y a eu un gros gros problème de rats. Il y a énormément de rats par-là. Y'a des espaces mais c'est voilà comment on entretient et on aménage ces espaces. Je pense qu'il y a un très très gros problème à Cureghem au niveau de l'entretien des espaces.

P : Et quand vous parlez du Parc de la Rosée, là c'est un petit peu mieux entretenu ?

O : C'est inter-environnement Bruxelles qui gère ça.

P : Donc il y a une surveillance derrière.

O : Oui, il y a des gardiens. Des bonhommes verts. C'est ce qu'on appelle des bonhommes verts, c'est eux qui gèrent ça.

P : D'accord, donc l'entretien de ces espaces doit être assuré. Et pour les enfants, avez-vous des idées d'infrastructures à mettre à leur disposition ?

O : Oui ça manque aussi à Cureghem, il y a très peu d'espaces. Même au niveau des crèches. Ils essayent de faire des crèches et ainsi de suite mais... en fait c'est triste à dire mais tout manque à Cureghem. Tout manque. Il y a aussi tu vois beaucoup d'habitants. On est le quartier en terme de kilomètres carrés où il y a le plus d'habitants sur Anderlecht je crois. Même sur la région bruxelloise. C'est un quartier où il y a une grande densité d'habitants. Et qui dit grande densité dit voilà, qu'est-ce qu'on propose à ces habitants-là ? Tu vois même au niveau des écoles secondaires il y a pas un grand choix à Cureghem. Il y en a trois. Il y a l'institut Notre-Dame des secondaires au professionnel, il y a l'institut de la providence mais c'est vraiment une école poubelle et personne va mettre son enfant là-bas ou en tout cas très peu et puis il y a l'athénée où ça propose vraiment un enseignement technique. Mais bon il y a un projet de construction d'une nouvelle école mais on sait bien cette école-là elle va accueillir quel type de public hein. Y'a pas d'écoles qui favoriseraient la mixité sociale parce qu'on voit bien qu'à Cureghem il y a une grande gentrification et en plus avec tous les logements qui ont été construits ces dernières années mais ces habitants-là je pense pas qu'ils mettent leurs enfants dans les écoles de Cureghem. En tout cas pas les écoles secondaires.

P : Il y a une sorte de ségrégation entre les écoles ?

O : Voilà.

P : Et comment voyez-vous cette gentrification et la mise en place de contrats de quartiers qui peut parfois faire fluctuer cette gentrification ?

O : Ouais ouais ça augmente les loyers mais bon ça c'est une politique communale je peux comprendre. On sait bien qu'un habitant paye ses impôts en fonction de son lieu d'habitation. Donc voilà moi je travaille à Cureghem et j'habite à Forest, je paye mes impôts à Forest. C'est la commune de Forest qui bénéficie de mes impôts. Et le problème c'est qu'à Cureghem il faut à un moment donné accueillir des populations plus aisées tu vois et ça je crois que c'est l'objectif de la politique. Donc voilà c'est des habitations qui sont construites, des appartements qui sont construits et ça bénéficie pas à proprement parler aux habitants de Cureghem à la base. Sachant que les loyers à Anderlecht restent quand même moins chers par rapport à d'autres communes. Je pense que dans les antennes régionales c'était l'une des communes où le mètre carré était le moins chers, surtout à Cureghem. Donc c'est toujours intéressant voilà d'avoir de nouvelles constructions. Après bon voilà, je sais que

sur l'avenue du Compas y'a des gens qui ont acheté là-bas des bâtiments et qui sont pas très très contents.

P : Contents des bâtiments qu'ils ont achetés ?

O : Non plutôt du public du quartier de la rue Heyvaert avec les abattoirs et ainsi de suite. En fait c'est le problème de Cureghem hein et surtout des politiques mises en place à Cureghem. En fait on réfléchit pas de manière systémique. En fait on va dire oui pour construire des nouveaux logements mais à côté de ça faut aussi qu'aux alentours de ces logements il y ait une qualité de vie qui change, il y a quand même des choses qui doivent changer. On construit et on se dit pas d'un côté il y a des toxicomanes dans un squat. On réfléchit jamais jamais de manière systémique à Cureghem.

P : Il y a beaucoup de problème de toxicomanes à Cureghem qui doivent être réglés ?

O : Oui mais ça c'est plutôt politique parce que même les associations mettent en place des préventions mais voilà c'est compliqué. Il faut savoir que Cureghem est le troisième quartier criminogène de Belgique. Le troisième quartier. Donc c'est le premier quartier le plus criminogène de Bruxelles. Et quand tu analyses ça en détail tu vois qu'il y a un très très gros problème. Il y a la question des sans-papiers tu vois, voilà des clandestins ici qui sont dans le trafic du crack et de l'héroïne donc tu vois ça crée tout une insécurité dans le quartier. Et tu vois la politique locale elle est consciente des choses, ils te disent on fait des choses mais sur le terrain ils font pas grand-chose. C'est le quartier délaissé de Bruxelles. Après je pense qu'il y a une logique immobilière derrière. Le politique va te dire non, moi je pense qu'il y a une réelle logique immobilière là-dedans. Moi je pense qu'on fait ça exprès et je reste convaincu par ça.

P : Pour baisser le prix au mètre carré ?

O : Oui, oui. Voilà c'est des politiques de gentrification. Le politique va dire qu'on est dans des délires mais alors quand tu leur dis qu'est-ce que vous faites, nous on a pas les moyens et ainsi de suite... moi je pense qu'il y a une réelle volonté politique de laisser les choses se détériorer. Et ça je suis quasi sûr.

P : Et par rapport aux contrats de quartiers, pourquoi sont-ils mis en place ?

O : Aussi pour alimenter les budgets des associations. Les associations sont des chiens de garde du pouvoir politique. Donc on sait comment ça se passe. Les associations elles ont des contrats à payer, des salariés, des loyers à payer donc on fait un peu le jeu du politique.

P : Vous êtes une sorte de tampon entre la politique et le citoyen ?

O : Ouais on est un peu un genre de tampon mais qui va plus vers le politique que vers le citoyen. Les associations n'ont pas de discours militant ou engagé ou prennent certaines positions. Même au niveau des associations qui s'occupent des questions de logement on voit bien maintenant comment ça se passe.

P : Donc même ces associations sont plus vers le politique que vers le citoyen ?

O : Bien sûr. Elles vont te dire que non mais c'est logique qu'elles te disent que non.

P : Donc finalement c'est plus aux habitants de militer pour pouvoir rester vivre dans leur logement ?

O : Ouai c'est plutôt aux habitants mais bon on éduque pas les habitants en ce sens et ils sont tellement pris par leurs problèmes quotidiens qu'ils vont jamais s'organiser. A l'époque, le tissu associatif permettait à ces habitants de s'organiser. Moi je veux bien mais cite moi une association qui organise les habitants et qui ramène un vrai changement structurel. Il y'en a aucune. Aucune. Même nous on le fait pas, on le fait plus. Parce que maintenant au niveau des travailleurs faut prendre des gens qui sont militants, qui sont engagés, des gens qui ont cette vision-là dans leur travail mais ça... est-ce qu'on nous forme comme ça à l'école ? Non. On récupère des travailleurs qui sont quasiment des fonctionnaires du social hein. C'est triste à dire mais c'est la réalité.

P : D'accord, et comme le public est fragilisé sa voix n'est pas vraiment écoutée ?

O : Non, non du tout. Et puis comme on a créé des assistés donc qu'est-ce que tu veux qu'un assisté

ANNEXES

se révolte. Puis c'est très compliqué parce que toute sa vie on lui a dit qu'il était assisté et nous dans notre travail social on est enfermé dans ce carcan d'assistés. Donc c'est un cercle et ceux qui évoluent ont du mal à sortir hein.

P : D'accord. Et bien écoutez ce que vous m'avez dit c'est ce qui ressort en grande partie de mes entretiens précédents avec des habitants et associations du quartier. Je vous remercie encore pour vos réponses ainsi que pour votre temps. Cela va m'être très utile.

O : De rien, de rien.

P : Je vous souhaite une bonne journée et du courage pour la suite.

O : Merci et une bonne journée à vous aussi.

P : Au revoir.

Entretien Gilles Clément :

Gilles : G

Explication du projet et de ses ambitions et du jardin.

P : Et j'aurais aimé avoir votre avis sur le projet.

G : Oui, oui. Je trouve que c'est plutôt bien pensé. La question qui se pose c'est le temps. C'est quelque chose qui doit se concevoir avec du temps. Il faut s'imaginer que les habitants auront devant eux le temps qu'il faut quoi. C'est pas du tout quelque chose que l'on pourrait réaliser avec un calendrier prévisible en se disant voilà on commence à ce moment-là et on finit à ce moment-là. Ça j'y croirais pas. Donc je crois plutôt qu'il s'agit d'un travail où on sait quand il commence mais pas du tout quand il finit. Et ça il faut que les gens en soient conscients. Et l'ensemble est conçu plutôt bien avec tout ce qu'il faut. Il resterait des questions du genre comment approche-t-on le vivant dans son ensemble, pas seulement végétal mais avec une approche de la compréhension des écosystèmes donc se dire que si par hasard il y a des insectes qui arrivent on puisse les zoner et pas les tuer. Donc qu'on soit dans un respect de cette biodiversité et qu'on ait une approche pédagogique de cette diversité car c'est un peu les problèmes qui se posent avec les gens qui se lancent dans les jardins aujourd'hui c'est qu'on leur a tellement appris que tout ce qu'ils ne cultivent pas et ne plantent pas est nuisible et donc qu'il faut le tuer et garder que ce que l'on décide d'élever ou de cultiver et ça c'est pas du tout ce qu'il faut faire. Donc il faut arriver à avoir un équilibre. Il y a des dynamiques biologiques en général dans le jardin et il faut respecter les écosystèmes donc il faut les connaître. C'est tout mais c'est très long hein la pédagogie et ça prend du temps. Et est-ce que ce jardin-là il est prévu pour être mis en œuvre?

P : Non, non. C'est juste un projet théorique.

G : D'accord. Une autre question, il y a une mare-là ?

P : Oui c'est ça.

G : Ça c'est très très important !

P : Et du coup elle est placée sous un bâtiment avec un patio permettant à la pluie de s'écouler dans la mare.

G : C'est très important qu'on puisse récolter l'eau de pluie. Parce qu'aujourd'hui avec les graves problèmes de gestion de l'eau il faut éviter d'en gaspiller. Oui, c'est très bien ce projet.

P : Merci, il faut encore que je regarde pour le choix des plantes et autres. Et j'ai une question quant au purin d'ortie, je pensais à la placer à cet endroit du jardin un peu en recul car j'ai pu lire que ça dégazeait une odeur plutôt nauséabonde.

G : Vous êtes pas obligée de faire un filtre comme moi, celui que j'ai fait c'était pour un jardin un peu politique où il fallait qu'on le voit de loin mais heu... parce qu'on peut filtrer à toute sorte d'échelle. Filtrer des petites quantités ou... ça c'est vous qui décidez.

P : D'accord, donc je peux le mettre dans un local ou autre.

G : La difficulté c'est le stockage. Il faut qu'il soit stocké dans des bidons qui soient si possible en plastique, on essaye d'éviter le plastique mais il y a un moment où ça a ses qualités, ou dans du verre mais le mieux c'est un plastique opaque. Opaque pour éviter que ça macère et si on met dans un bidon métallique ça va l'oxyder. Voilà bon c'est pas grand-chose.

Explication phases phytoremédiation.

G : Ça dépend des sols mais quand ils sont pollués et qu'on utilise la phytoremédiation il faut au minimum 5 ans et la majorité des plantes qu'on appelle crucifères ont une capacité à dépolluer en extrayant les substances qui sont toxiques quelques fois et les métaux lourds mais après on sait qu'il faut récolter ces plantes qui ont stocké ces éléments disons nocifs et les donner à des entreprises qui se chargent de ça. Je ne m'y connais pas vraiment mais je sais qu'il y a des entreprises qui sont capables de récolter ces métaux lourds dans les plantes et d'en faire quelque chose. Si on laisse ces plantes sur le terrain même, certaines peuvent rendre les poisons stockés inoffensifs dans la plante elle-même. Donc pour certaines plantes qui ne rendent pas inoffensifs ces poisons, on a intérêt à les extraire. Et ça il faut voir avec des entreprises spécialisées localement. Ensuite il y a les cultures, en tout cas toutes les plantes qui viennent naturellement sont des plantes qui supportent les qualités du sol donc la pollution si il y a de la pollution. Et si vous voulez faire des cultures avec des plantes vivrières on a intérêt à d'abord faire une première phase de 4 à 5 ans de dépollution et ensuite ne commencer à manger que les espèces, fin que les parties les plus éloignées du sol, des espèces que l'on cultive. Par exemple, les fruits sont généralement assez éloignés. Et ce sont pas forcément les fruits qui sont les plus pollués. Par exemple faut pas manger les carottes tout de suite si on en plante. Faut attendre que le sol soit très dépollué pour pouvoir les manger. Et la dépollution peut prendre un certain temps.

P : D'accord. Donc après la première phase de dépollution de 5 ans il faudrait pendant 5 autres années planter des plantes non-comestibles pour ensuite seulement pouvoir planter des cultures ou autre ?

G : Oui voilà. En tout cas c'est un très bon projet.

P : Après il me reste le choix des plantes qui reste compliqué et on a aucune information ni aucun cours sur le développement de jardin ou espaces verts en architecture du coup je suis en autonomie sur le sujet.

G : Oui mais y'a pas qu'en architecture hein (il rigole). Même ici en paysage. Y'a encore un certain niveau d'ignorance la plupart du temps et les gens ne sont pas très bien renseignés, c'est dommage.

Explication choix des plantes.

P : Et je ne sais pas si dans vos jardins vous cultivez des plantes qui vont éloigner certains insectes ou limaces, telle que la lavande ?

G : Non, non. Je les laisse faire. Après y'a quand même des espèces qui les éloignent quoi qu'il arrive et qui fabriquent des essences qui les éloignent. De toute façon, il faut prévoir qu'il y aura une évolution dont on ne connaît pas du tout la direction et que les gens qui s'occupent de ce projet-là puissent accepter l'idée de changer le jardin. Parce que bon on est aussi en pleine période de changements climatiques et il se peut que des plantes qu'on avait prévues ne soient peut-être plus compatibles avec le lieu et ça on peut difficilement le prévoir.

P : Donc voilà un peu mes questions et la présentation du projet pour avoir un avis d'expert comme étant étudiante en architecture je ne savais pas si le projet était ou non bien pensé.

G : Oui, oui. Les questions sont bien posées, on ne peut guère vous en demander plus. Ce seront ceux qui seront en prise direct avec le terrain qui vont voir comment le faire évoluer. Mais au niveau du projet c'est très bien.

P : Et bien écoutez un grand merci pour votre avis, vos réponses et votre temps.

G : Aucun problème et bonne continuation.

P : Merci beaucoup, une bonne journée à vous.

G : A vous également.

